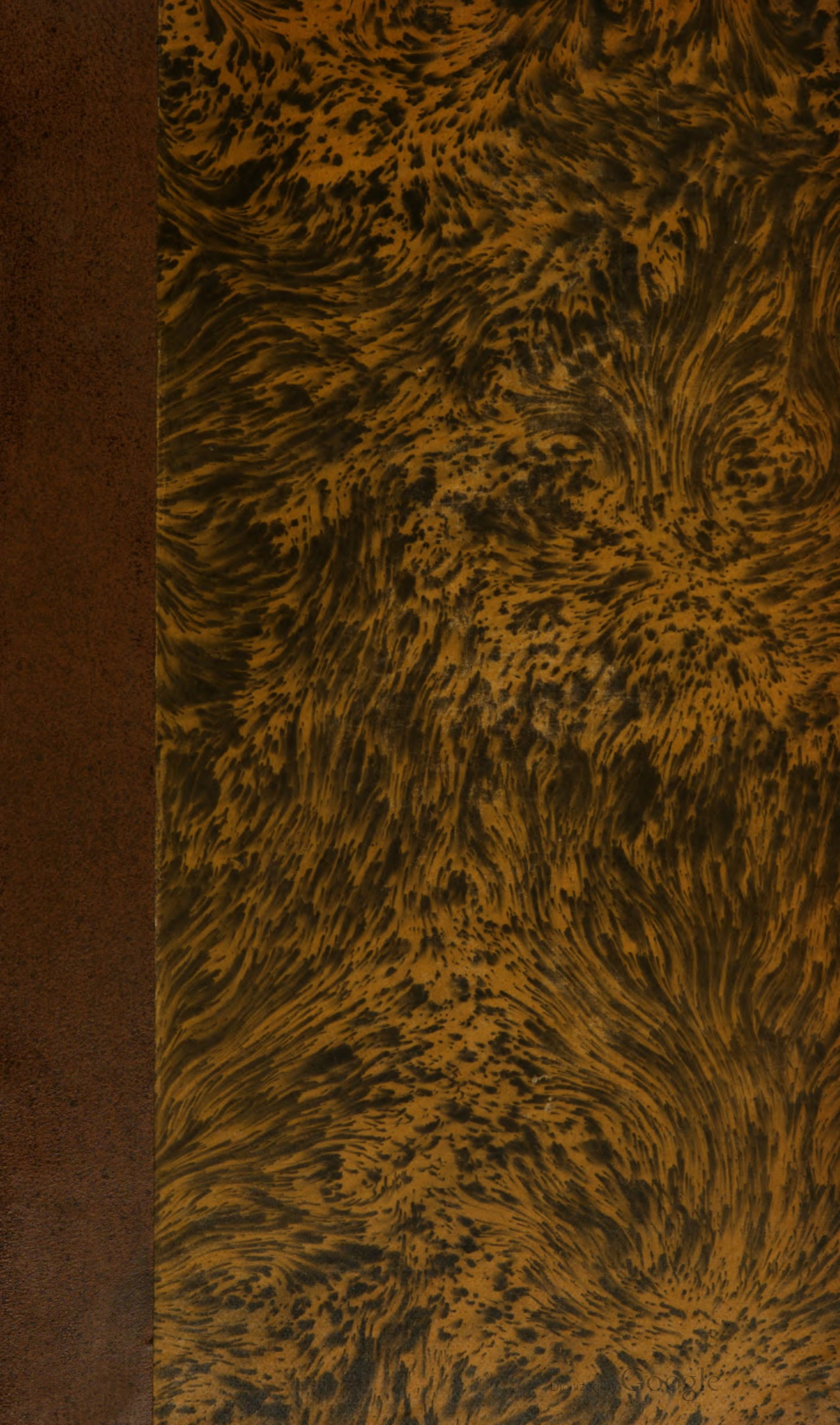
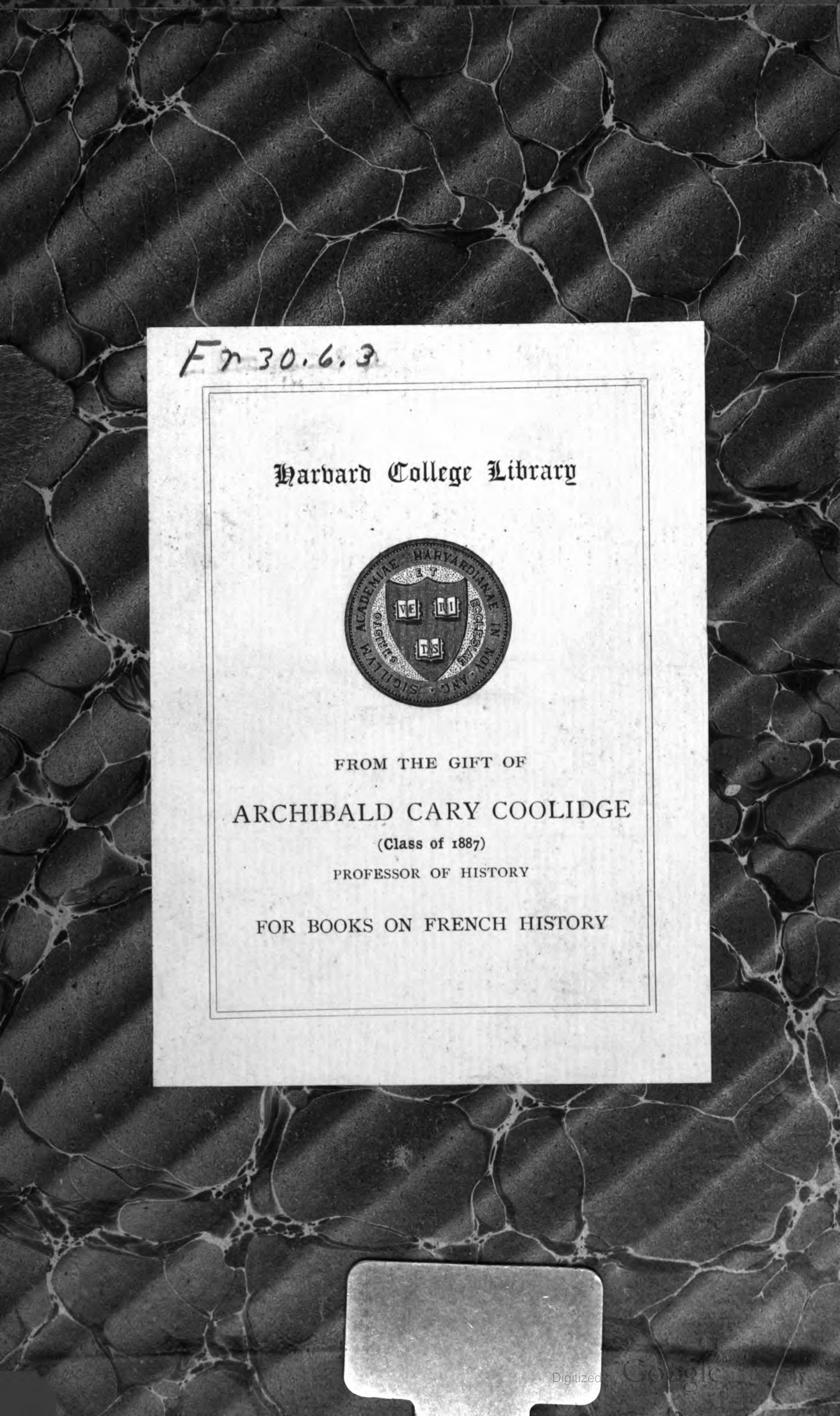
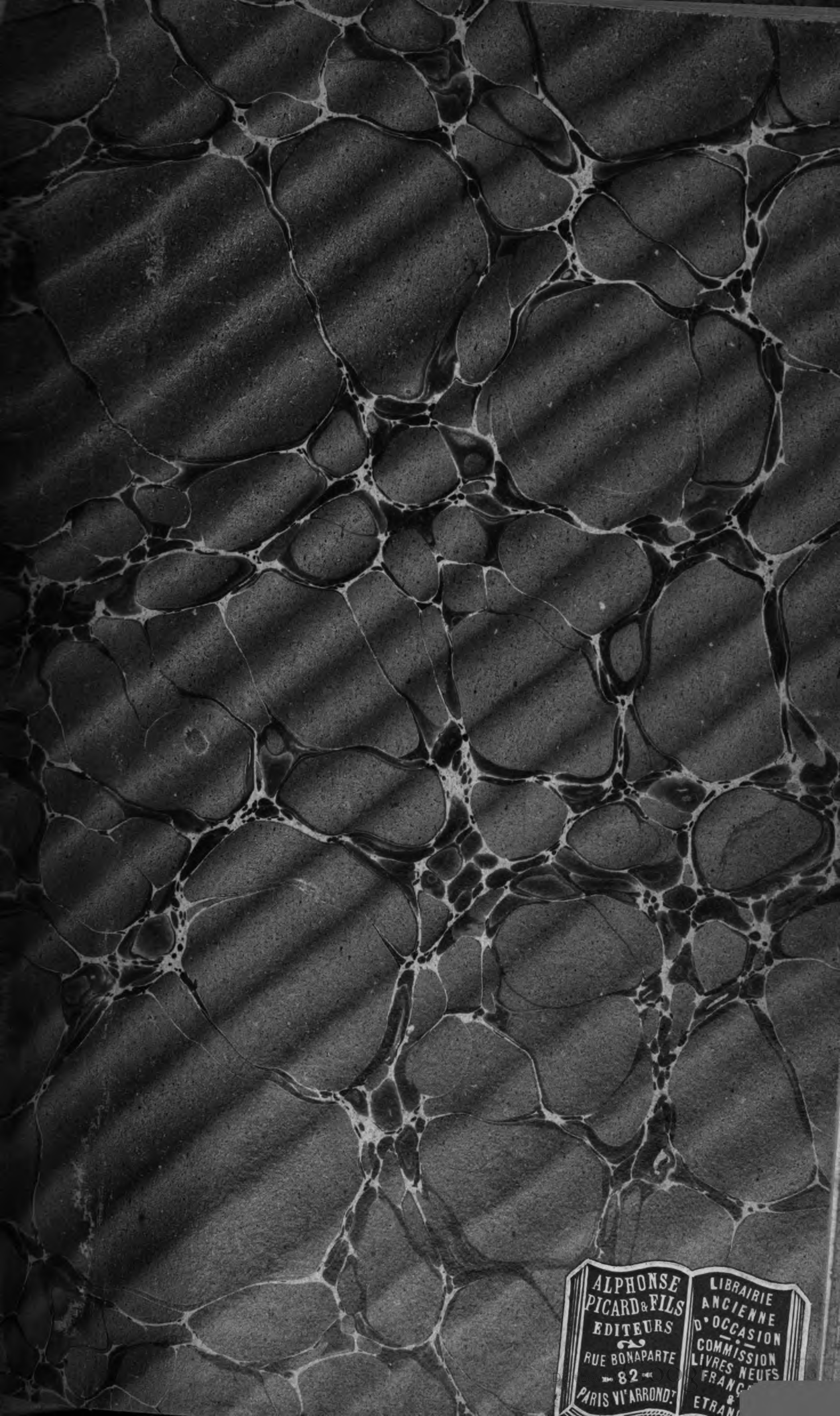



Fr 30.6.3
Harvard College Library
VE RI TAS
FROM THE GIFT OF
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
(Class of 1887)
PROFESSOR OF HISTORY
FOR BOOKS ON FRENCH HISTORY
Digitized by Google


ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VIe ARRONDt
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
&



MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES

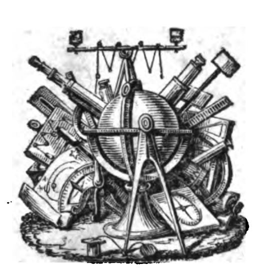
DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Partie des Sciences.

ANNÉE 1833.



DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1833.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE.

SCIENCES NATURELLES.

RÉFLEXIONS
SUR LES ORBICULITES[1],
ou ORBICULES SILICEUX. Brong.

PAR M. VALLOT,
DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

L'ÉTUDE des pétrifications a depuis long-temps fixé l'attention des naturalistes ; mais c'est seulement depuis peu d'années qu'on s'y est livré avec ardeur, et qu'on s'en est occupé d'une manière spéciale et méthodique.

Jadis on s'attachait uniquement à la forme des corps

(1) J'adopte le mot *orbiculite* pour éviter la confusion : le mot orbicule étant déjà employé par Lamarck pour désigner la *patella anomala*, Mull. ; et par M. Defrance, pour désigner une coquille bivalve fossile qu'il appelle *orbicule crépue*.

pétrifiés; plus tard on a déterminé la nature de la terre qui les pénètre; et dans ces derniers temps, on a cherché à expliquer la cause de certains accidens remarqués depuis long-temps sur plusieurs pétrifications.

Parmi ces accidens, un des plus curieux est sans contredit la présence des orbiculites, soit siliceux, soit calcédonieux, à la surface et dans l'intérieur de l'enveloppe de certains testacés.

On reconnaît facilement les orbiculites : ils sont composés de cercles ou petits cordons saillans, parfaitement circulaires et parfaitement concentriques, tantôt isolés, d'autres fois confluens : leur nom désigne exactement leur forme.

Une localité, appelée les *Pérères Chaumont* (ce qui signifie *Perrières* ou *Carrières sur une montagne nue*), dans le voisinage de Changey, canton nord de Dijon, m'ayant offert des orbiculites sur des échantillons de serpule (2), de pectinites, de térébra-

---

(2) C'est la serpule? de Vallot, D. F., *Dict. des Sc. nat.*, *tom.* 48, *pag.* 569; Atlas, *Conch.*, *pl.* 97, *fig.* 2; la *fig.* 2 *a* a une sorte de ressemblance avec le psamatote, représenté par Guettard, *Mémoires*, *tom.* 3, *pl.* 69, *fig.* 2.

Par son pavillon la serpule? de Vallot se rapproche de la *serpula penis*, Linn.

Son corps ressemble beaucoup à celui représenté dans les *Mém. de l'Acad. des sciences*, 1760, *pl.* 1, *fig.* 17, appelé *Entale à côtes circulaires et rares*, *contourné*, trouvé par Boulanger dans les pierres des environs de Tours, mêlé avec beaucoup d'autres corps marins, et rangé par Guettard parmi ses campulotes, dans ses *Mémoires sur l'Hist. naturelle*, *tom.* 3, *pag.* 104, *sp.* 12. Cet auteur s'est borné à signaler le corps ou plutôt des fragmens du corps de la serpule, sans parler du pavillon, ce qui met dans l'impossibilité de prononcer sur l'identité. La comparaison directe des échantillons, trouvés dans les environs de Tours, avec ceux offerts par les environs de Dijon, pourra seule lever tous les doutes.

Le pavillon de la serpule? de Vallot est élargi et offre sur les côtés une dépression légère qui lui donne l'air d'être

tulites, m'a mis à même de les examiner avec soin et de chercher à me rendre compte de leur formation.

Avant de donner de la publicité à mes recherches, j'ai désiré connaître tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour sur les orbiculites : j'ai parcouru les ouvrages de plusieurs oryctographes, et j'ai appris

---

à trois renflemens. Dans un échantillon, j'ai vu la partie latérale du pavillon se prolonger à une distance assez grande.

Le corps, dans certaines parties, présente sur la tranche une circonférence complète; dans d'autres, la circonférence est incomplète, par suite d'une disposition spirale qui fait rentrer dans le tube un bord recouvert par l'autre, comme dans les oublies ou les cornets; disposition indiquée, à la surface du tube, par une suture linéaire, et quelquefois par un sillon longitudinal, apparens l'une ou l'autre sur les échantillons isolés, mais non visibles sur ceux engagés dans la gangue.

En plongeant les échantillons dans l'acide nitrique, j'ai séparé le test silicifié constamment, et j'ai remarqué à sa surface interne, ainsi qu'à sa surface externe, des orbiculites.

Guettard, en parlant des *entales* trouvés aux environs de Tours, n'a point indiqué la nature du test; ainsi l'on ignore s'il est calcaire ou siliceux. C'est encore un motif de plus pour faire sentir la nécessité de comparer directement les échantillons, pris dans les deux localités, pour savoir s'ils ont une ressemblance absolue.

On doit ranger ces échantillons parmi les *helmintholithus tubulites*, Gmel., S. N. XIII, tom. 3, p. 420, sp. 35.

Depuis la rédaction de cette note, j'ai fait avec M. Nodot, jeune naturaliste fort zélé, une course aux *Perrères Chaumont*. L'examen répété sur place, des échantillons que je croyais appartenir à une serpule, m'a convaincu de l'exactitude de l'opinion émise par M. Nodot, qui les soupçonnait étrangers à ce genre; en effet, nous avons rencontré des pierres où nous avons vu ces tubes adhérens à la surface externe de la valve supérieure d'une très-grande espèce de pectinite (*Pecten macranthus*, Nob.), ou plutôt de plagiostome. Ils sont placés sur elle comme les épines le sont sur les spondyles, les bucardes, etc. Ainsi se trouvent expliqués le *prolongement* du pavillon, l'*enroulement* des parois du tube, le sillon longitudinal de la surface inférieure, et confirmée la perspicacité de M. Defrance qui, d'après ma détermination, n'avait admis cette pétrification parmi les serpules qu'avec le point de doute.

que les orbiculites avaient été remarqués par plusieurs auteurs.

A. Lister, *Hist. anim. Angl., tab.* 8, *fig.* 41, donne la figure d'orbiculites sur un bucardite, qu'il désigne sous le titre de *Bucardites reticulatus*. Cette pierre, dit-il, offre un réseau élégant formé par une croûte blanche de substance cristalline.

A.[2] Tubulites vermicularis minimus subcinereus convolutus, conchiti anomio striato insidens. Scheuchz., f. 23, p. 18. Langius, *Hist. lapid. figurat.*, p. 160, tab. 50, *fig.* 6.

A.[3] Alcyonium vermiculare, vermichiaria, Alcyonium milesium vel tertium dioscord. Imperati. H. N., p. 639. Luid., *Lithoph.* n° 1212 ad 1221.

A.[4] Scheuchzer, *Essai sur la Lithograph. de la Suisse*, se contente d'indiquer les taches circulaires désignées aujourd'hui sous le nom d'Orbiculites. « Ce « sont, dit-il, des taches blanches sur la coquille ; « vues à la loupe, elles paraissent composées de trois, « quatre, cinq et six petits cercles concentriques, « tels qu'on les aurait pris pour avoir été tracés au « compas. »

B. Klein, (*Descript. tubul. marin., planc.* IX, *fig.* 6, 7, 8, *p.* 15, n° 24, et *p.* 17, n°s 10, 11), donne la représentation d'une portion de serpule, et la représentation de Belemnites dont les surfaces offrent de petits vers marins, ou des figures de lignes circulaires (3).

C. Bourguet, *Traité des Pétrifications*, 2e *part.*, *p.* 62, *pl.* XV, *fig.* 93 (numérotée 98 par erreur sur la gravure), *pag.* 67, *pl.* XXX, *fig.* 194, donne la figure d'une gryphée et d'une térébratule ornées de petits vermisseaux de mer, désignés sous le nom de *Coquilles à tourbillons* par Guettard, *Mém.*, *tom.* 3, *p.* 195.

---

(3) L'incertitude de Klein annonce qu'il ne regardait pas les orbiculites comme de véritables vers pétrifiés.

D. Linné a connu les orbiculites; il les a appelées, dit Walch, *Serpula planorbis*, S. N., p. 1264, n° 792; Gmel., S. N., XIII, tom. 1, p. 3740, sp. 3; elles sont décrites sous le nom de *Spirorbe planorbe* dans le *Dict. des Sciences natur., tom. 50, p. 302.* (La Spirorbe ammonite, DEFR., *ouvr. cit., p.* 303, ne désignerait-elle pas une orbiculite)?

Il paraîtrait que le savant suédois regardait les orbiculites comme une pétrification de serpule; cependant, dans le 3e *volume* de son *Syst. naturae, p. 174, sp. 5*, à l'article *Graptolithus Serpulites*, qui est certainement notre orbiculite, il manifeste une autre opinion. D'abord il fait observer, *p.* 173, que les graptolithes ne sont pas de véritables pétrifications; puis il dit: les *Graptolithes serpulites* sont caractérisées par les cercles concentriques qu'elles offrent; elles se trouvent sur les huîtres et autres coquillages fossiles: elles sont le résultat de la chute de la serpule planorbe, qui laisse seulement l'empreinte de la surface intérieure de sa coquille.

Gmelin, dans sa XIIIe *édition du S. N. de Linné*, ayant négligé de rappeler beaucoup d'objets portés dans la XIIe édition, et entre autres, ceux qui ont rapport, soit aux fausses pétrifications, soit aux véritables pétrifications, fait perdre la trace des travaux de Linné; car on ne retrouve parmi les *Helmintholithus vermiculites* aucun analogue du *Graptolithus serpulites*, LIN. L'*Helmintholitus orbium*, LINN., S. N., tom. 3, p. 166, sp. 12, paraît encore être notre orbiculite: « il est, dit Linné, de la forme « et de la grandeur d'une lentille, mais plus aplati « et blanc. » Cette espèce n'étant point rappelée par Gmelin, ne peut plus être déterminée positivement.

E. Knorr, sur plusieurs de ses superbes planches, figure, à la surface de ses échantillons, des vermiculites (*Orbiculites*). Voy. *Monum. du délug., tom. 2, sect. 2, p.* 226, 241, *part.* 2e, *pl.* I*, *fig.* 6, 7; *tom.* 3, *p.* 145, n° 7; *suppl., pl.* IV *f.*,

fig. 7, *p.* 146, n[os] 8 et 9, *pl. cit.*, *fig.* 8 et 9. Ces pétrifications, et surtout les bélemnites, ont leur surface couverte de traits ou de cercles concentriques, comme en offrent les térébratules ; *tom.* 2, *sect.* 1, *p.* 76.

« Sur les valves des térébratules, dit Knorr, on « voit quelquefois des taches plus claires, blanches « et rondes ; et lorsqu'on les examine avec atten- « tion, ou à l'aide d'un microscope, on découvre « que ce sont des circonvolutions qui vont autour « d'un centre, comme de très-petites cornes d'Am- « mon (4). Elles ne semblent être que des restes de « certaines espèces de vermisseaux de mer (5).

« Bélemnite, couverte de figures, ouvrage (6) de « quelque vermiculite, ou ce qui est plus probable « encore, ce sont des traits ou cercles concentriques « qui se voient aussi sur d'autres sortes de coquilles, « et qui, suivant quelques naturalistes (7), doivent « leur origine à certaines espèces de petites ostra- « cites (8), p. 226.

« Bélemnite, dont la surface est ornée d'une infi- « nité de petites plaques entourées de cercles concen- « triques, accident qui se retrouve souvent sur les « gryphites, les térébratules, les fongites, etc., et « que certains connaisseurs regardent comme l'ou-

---

(4) Knorr se trompe; les circonvolutions dont il parle sont circulaires, et nullement en volute.

(5) Dans ce passage, Knorr regarde les orbiculites comme de véritables vers pétrifiés.

(6) C'est-à-dire résultat de quelque ver pétrifié.

(7) Knorr aurait au moins dû indiquer les noms de ces naturalistes.

(8) Jusqu'à ce moment je n'ai encore trouvé aucun auteur qui ait regardé les orbiculites comme dues à de petites ostracites.

« vrage de quelque insecte (9), tandis que d'autres « l'attribuent à une décomposition du test (10). »

Knorr, *tom.* 2, *sect.* 2, *p.* 250, a cependant soin de dire : « Il ne faut pas confondre les vermiculites « avec ces petits anneaux concentriques qui se voient « souvent sur les térébratulites, ostacites et autres « corps marins (11). »

F. Le baron de Hupsch a représenté plusieurs pétrifications, sur la surface desquelles il avait remarqué des orbiculites.

On voit dans le *Journal de Physique, février* 1774, *pl.* I, *fig.* 5, la figure d'une sandaliolite (12), couverte de plusieurs orbiculites; et dans son *Naturgeschichte*, 1781, *p.* 30, *pl.* III, *fig.* 25, le baron de Hupsch a donné la figure d'une coquille dont la surface est couverte d'orbiculites.

---

(9) Knorr, en employant ici le mot *insecte*, n'y attribue plus le sens fixé par Linné; il lui donne une extension illimitée pour désigner les animaux invertébrés.

(10) Knorr a en vue, dans cette phrase, l'opinion de Guettard, dont nous parlerons plus bas.

(11) Ce passage annoncerait que Knorr avait une idée plus juste des orbiculites; mais ne se prononçant point définitivement, il laisse dans l'incertitude sur sa véritable opinion.

(12) La sandaliolite est une pétrification singulière représentée par Guettard, *Mémoires*, *tom.* 3, *p.* 453, *pl.* 22, *fig.* 8, et décrite par Valmont de Bomare. Gmelin l'a mentionnée sous le titre de : *Anomia sandalium*, S. N., éd. 13, tom. 1, p. 3349, sp. 51. *Helmintholithus sandaliolithus*, *tom.* 3, *pag.* 409, *v.* L'*anomia sandalinus*, type du genre calcéole, *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 53, *pag.* 147, est ainsi appelée par une faute typographique; il faut lire : *Anomia sandalium.*

Bosc, ne se rappelant plus son article calcéole, *N. D. H. N.*, *éd.* 2, *tom.* 5, *pag.* 10, a dit : « La sandaliolite « est sans doute une caryophyllie de Lamarck. » *Op. cit.*, *tom.* 30, *pag.* 123. La même opinion se retrouve dans le *Dict. des Sc. nat.*, *tom.* 47, *pag.* 168, quoique l'article calcéole rappelle l'*anomia sandalium*, ouvr. cité, *tom.* 6, *pag.* 221.

G. Le premier auteur auquel on doit une connaissance positive sur l'origine des orbiculites, est l'abbé de Sauvages; son travail est consigné dans les *Act. Paris.*, 1743, *p.* 409, *pl.* 10, *fig.* 1, 2; et 1747, p. 699; *pl.* 24, *fig.* 10. Il a décrit et figuré la *Gryphaea arcuata* et une bélemnite des environs d'Alais, et a signalé les orbiculites de leur surface : la description qu'il en donne est de la plus grande exactitude.

« Ce sont, dit-il, des espèces de rosettes qui ta-
« pissent le dedans et le dehors, et qui y sont tra-
« cées comme autant de tourbillons : chacun de ces
« tourbillons est composé de plusieurs cercles con-
« centriques, quelquefois irréguliers, mais toujours
« parallèles, et à des distances à-peu-près égales l'un
« de l'autre; ces cercles, qui relèvent un peu sur la
« partie convexe, et qui sont aplatis dans la partie
« concave, sont formés par différentes lames cou-
« chées l'une sur l'autre; elles semblent s'être ou-
« vertes vers le milieu (13) pour laisser éclore celle
« qui leur a succédé : quelques-uns n'ont pas poussé
« tous leurs cercles; quelquefois il n'y en a, pour
« ainsi dire, que les germes qui n'ont point encore
« percé : au surplus, ces tourbillons (14) ne gardent

(13) Cette expression de Sauvages est une métaphore pour expliquer l'apparence offerte par les orbiculites; il savait bien qu'une substance minérale ne peut pas s'ouvrir après avoir acquis sa dureté. Ainsi de Romé de Lisle, expliquant la forme des cristaux par le système de troncature, savait bien que le cristal complet, une fois formé, ne subissait aucune troncature ni sur ses angles ni sur ses arrêtes; mais c'était une manière de rendre ses idées, moins exacte à la vérité que celle d'Haüy, qui a démontré les lois de décroissement. Tous les jours les astronomes parlent du lever des astres, sachant bien cependant que leur mouvement apparent dépend de celui de la terre.

(14) La description des orbiculites donnée par l'abbé de Sauvages, cadre bien avec les caractères de l'*helmintholithus orbium*, Linn. cité p. 9.

« aucun ordre réglé ; souvent, dans les petits co-
« quillages, ils sont plus grands et plus développés ;
« et les grands et les petits occupent indifféremment
« ou la base ou les bords......... Entre plusieurs dac-
« tyles (15) que j'ai trouvés sur cette montagne, j'en
« ai vu deux ou trois qui avaient chacun un ou
« deux de ces tourbillons, *p.* 409...... On croirait
« que cette montagne contient un grain (16) de terre
« qui prend facilement cette figure de lignes circu-
« laires. » *p.* 410.

De Sauvages pensait, avec juste raison, que ces tourbillons sont formés par une terre douée de la propriété de se contourner en lignes concentriques ; et dans les *Act. Paris.*, 1747, *pag.* 718, *pl.* 24, *fig.* 10, il fait remarquer que la bélemnite, couverte de tourbillons composés de cercles concentriques dont il donne la figure, est siliceuse. Pour appuyer l'explication qu'il donne de la formation de ses tourbillons, il décrit et figure, *pag.* 706, *pl.* 23, *fig.* 9, des géodes siliceuses réunies et composées de couches concentriques, dont la forme reconnaît la même cause que celle des tourbillons. Ainsi l'explication donnée par l'abbé de Sauvages était claire et exacte ; elle est même étonnante pour le temps où elle a paru, puisqu'à cette époque les idées sur les différentes espèces de terre étaient encore très-confuses.

H. Guettard, qui s'est beaucoup occupé d'oryctographie, a aussi remarqué les orbiculites ; il en parle dans les termes suivans :

« Battant d'huître très-adhérent à la surface d'un
« madrépore en tasse. Ce battant d'huître est dans un

(15) Par ce nom de *dactyles*, de Sauvages désigne les bélemnites, *nautilus belemnita*, Gmel., *S. N.*, *éd.* 13, *tom.* 1, *p.* 3373, *sp.* 24, rappelées sous le nom de *Helmintholithus belemnites*, Gmel., *tom.* 3, *pag.* 413, *c.*

(16) De Sauvages se sert de l'expression vulgaire *grain*, au lieu de *nature*, pour rendre son idée.

« état de décomposition avancée ; leurs parties inté-
« grantes ne se touchent presque plus ; elles forment
« de petites plaques presqu'entièrement détachées les
« unes des autres. Ces plaques sont composées elles-
« mêmes de plusieurs petites lignes circulaires excentri-
« ques ; on prendrait ces petites masses, lorsqu'elles
« sont isolées, pour des tuyaux de vers marins contour-
« nés sur eux-mêmes ; et je crois que c'est faute d'avoir
« vu plusieurs de ces petites plaques réunies ensemble
« et ne faire presque qu'un corps, que Scheuchzer
« et, après lui, Langius n'ont pas reconnu ces corps
« pour ce qu'ils étaient, et qu'ils les ont comparés
« aux corps auxquels ils ressemblent. C'est à une
« pareille décomposition qu'il faut rapporter ces tour-
« billons dont il est parlé dans un Mémoire inséré
« parmi ceux de l'Académie pour l'année 1743. »
Act. Paris., 1751, pag. 260-262, pl. 14, fig. 3, H., pag. 266.

« Bourguet et l'abbé de Sauvages (17) ont pris pour
« des tuyaux marins des corps tournés en spi-
« rale (18) et qu'on remarque sur des huîtres de dif-
« férentes espèces, sur des coquilles connues sous
« le nom de poulettes (19), sur des bélemnites et
« quelques autres corps marins fossiles ; ces corps en
« spirale (18) ne me paraissent être que des parties
« de coquilles décomposées ; on les trouve sur les
« gryphites ; quelquefois entre les lames qui com-
« posent la coquille. » *Mém., tom.* 3, *pag.* 191.
« Les cercles ne sont point concentriques (18) ; ce ne

(17) Guettard se trompe ; l'abbé de Sauvages n'a jamais pris les orbiculites pour des tuyaux marins.

(18) Ces corps, très-certainement formés de cercles concentriques, ne sont point tournés en spirale.

(19) Nom vulgaire des térébratules fossiles, *anomia terebratula*, Gmel., *S. N.* 13, *tom.* 1, *pag.* 3344, *sp.* 22. *Helmintholithus terebratulites*, tom. 3, pag. 408 *μ*, Térébratule, *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 53, *pag.* 147-167.

« sont souvent que des portions de cercles réunies, et « quelquefois séparées les unes des autres. Pour moi, « je crois que ces tourbillons ne sont ni des tuyaux « vermiculaires, ni qu'ils soient formés par une terre « qui ait la propriété de se contourner en tourbillons; « mais qu'ils sont dûs à la partie membraneuse (20) « de ces coquilles, qui, en se décomposant dans « la terre, prend cette forme; c'est-à-dire qu'en « se divisant en plusieurs lambeaux, ces lambeaux « se retirent, se rident, se chiffonnent ou se crispent « irrégulièrement en portions de cercles plus ou « moins grandes et réunies en plus ou moins grande « quantité; ou que peut-être les parties dures de cette « coquille sont arrangées ainsi naturellement dans « la coquille; ce qui dépendrait de la configuration « des vaisseaux ou fibres de la partie membraneuse « de la coquille, qui, en se pourrissant, déposerait « sa partie pierreuse sous la forme qu'elle a natu- « rellement dans la coquille........ L'ensemble de « ces tourbillons a plutôt l'air d'un corps chiffonné « qu'un amas de corps distincts et réguliers. » *Ouv. cit., pag.* 192.

« Ces petites huîtres sont dans un état de décom- « position très-avancé; leurs parties intégrantes ne se « touchent plus; elles forment de petites plaques cir- « culaires, composées elles-mêmes de petites lignes « presque circulaires, qui feraient prendre, au premier « coup d'œil, ces petits corps pour des tuyaux de vers « marins, roulés comme un pain de bougie. C'est pro- « bablement à des corps pareils que doivent être rap- « portées de petites figures de tourbillons que quel- « ques naturalistes ont observées sur différens fos- « siles. M. Guettard, une fois sur la voie, les a retrou-

(20) Guettard reconnaissait la nécessité d'un corps organisé pour la formation des orbiculites; mais l'explication qu'il donne n'est aucunement admissible.

« vés dans différentes huîtres fossiles, où il les a vus « recouverts de deux lames interne et externe de la « coquille; ce qui prouve que ces petits corps sont « réellement les parties intégrantes de la coquille, « et que c'est dans la mer et non dans la terre qu'ils « se sont attachés à nos fossiles. » *Act. Paris.*, 1751, *Hist.* p. 35.

Le *Mémoire* dans lequel Guettard avance une opinion si singulière est intitulé : *Sur les erreurs où l'on a été au sujet des tuyaux marins;* il est inséré dans les *Mémoires concernant l'Histoire naturelle*, 1770, *tom.* 3, *pag.* 179-197.

« Dans les carrières qui sont sur la gauche du chemin de Crémieux à Moretel on trouve des petites « huîtres qui se décomposent en petits tourbillons. » *Guettard, Minéralogie du Dauphiné, tom.* 1, *pag.* 29.

Tel était l'état de la science sur les orbiculites lorsqu'a paru l'article Silex, par M. Alex. Brongniart, dans le *Dict. des Sc. nat., tom.* 49, *pag.* 178; *Atlas. Minéral., pl.* 1, *fig.* 1, *pl.* 6 *et pl.* 7. *Conchyliol. pl.* 78, *f.* 1; Orbiculites sur la Dianchore striée.

Après avoir lu cet article et surtout après avoir examiné les planches citées, je fis plus d'attention à des taches blanches que j'avais remarquées dans le temps sur les échantillons de la serpule fossile (21) envoyée à M. Defrance, et que j'ai retrouvées depuis sur d'autres coquilles pétrifiées prises dans la même localité; une note à ce sujet, lue à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon,

(21) Il faut supprimer cette serpule qui n'en est point une. C'est une épine de la surface d'un plagiostome qui se rapprocherait du plagiostome épineux, Sow., représenté *Atlas du Dict. Sc. nat., Conchyl., pl.* 79, *fig.* 1. Sa structure est effectivement la même que celle des épines de Murex, de Strombes, etc. Voyez la note 2.

avait pour but de signaler l'existence des orbiculites sur des pétrifications de nos environs, où personne ne les avait encore indiquées.

Quelques mois après, j'appris, par le *Bulletin universel des Sciences*, 1831, *Scienc. nat.*, *tom.* 27, *pag.* 36-46, l'existence de l'*Essai sur les orbicules siliceux et sur les formes à surfaces courbes qu'affectent les agates et les autres silex, par M. Alex. Brongniart*, inséré dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1831, *juin*, *pag.* 166-206, *pl.* 2-5.

Je m'empressai de me procurer le numéro dans lequel se trouve cet essai; je le lus avec attention et j'y trouvai la confirmation du soupçon de l'abbé de Sauvages, relatif au « grain de terre qui prend « facilement cette figure de lignes circulaires. Cela « dépend, dit M. Brongniart, de la consistance gé-« latineuse de la silice, qui, en se solidifiant, n'a « point cristallisé en forme prismatique ou pyramidale, « mais qui a pris des formes sphériques dans certains « cas et circulaires dans d'autres. »

L'état gélatineux de la silice est un fait admis aujourd'hui par tous les savans; les chimistes le produisent par la combinaison de la silice avec la potasse ou avec la soude; mais il est à croire que la nature emploie d'autres agens qui jusqu'à ce jour nous sont inconnus. En effet, on trouve de la silice dans les cendres des *Equisetum*; et Brandes, pour expliquer ce fait, admet l'existence de la silice, à l'état de gélatine soluble, dans la terre des marais où croissent les prêles : *Bullet. Féruss.*, 1831, *Sc. mathém.*, *tom.* XVI, *pag.* 263, *n°* 180; mais il n'indique pas les moyens employés par la nature pour rendre, dans ce cas, la silice à l'état gélatineux. C'est à la même cause qu'est due la silice trouvée, par Davy, dans les pailles et les roseaux, *Bullet. Féruss.*, 1831, *Sc. agricoles*, *tom.* XIX, *pag.* 140-141, *n°* 156. On a aussi parlé de l'existence de la silice dans les

nœuds de bambous, c'est le tabasheer, *D. Sc. nat.*, *tom.* 52, *pag.* 52; dans les pierres de coco (22), etc.

La disposition circulaire et concentrique dans les orbiculites n'est pas bornée uniquement à la silice en état gélatineux; elle se retrouve dans beaucoup d'autres substances minérales. On la remarque dans le granite oculé, granitelle globuleux de Corse, *Act. Paris.*, 1790, *pag.* 659, *tab.* 12; diabase orbiculaire ou globulaire, *N. D. H. N.*, *éd.* 2, *tom.* 29, *pag.* 356; pyroméride globaire, *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 44, *pag.* 172, *tom.* 13, *pag.* 128; dans les pisolithes de Carlsbad, *pisolithus carolinus*, Gmel., S. N. XIII, tom. III, pag. 102; les stalactites, *stalactites stiria*, Gmel., op. cit., pag. 100, sp. 2; les stalagmites, *stalactites stalagmites* (23), Gmel.,

---

(22) La pierre de coco, désignée aussi sous les noms de *mestiques*, *calapites*, *sangites*, est connue depuis long-temps. Rumphius en a beaucoup parlé. Dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1827, *pag.* 83-84, j'ai indiqué la véritable nature de cette production, très-estimée en Asie et connue sous les noms de *gemma nucis maldiviensis*, *mestiques*, *calapites* (Rumph. herb. Amboin., lib. 1, pag. 21-24), *Sangites* (Rumph., tom. 3, cap. 44, pl. 86). Elle n'est qu'un fragment arrondi de l'amande durcie du cocotier des Maldives, *Lodoicea sechellarum*. Cette amande, après avoir acquis par le temps une consistance dure et cornée, est alors façonnée en petites boules dont l'apparence tire sur celle de la calcédoine, avec laquelle on les a confondues. Tous les voyageurs qui ont rapporté des pierres de coco, les ont reçues des naturels; aucun ne les a jamais vues en place. Les naturels, pour obtenir en échange un plus grand nombre d'objets, ont donné à ces prétendues pierres une origine merveilleuse; et lorsque Rumphius dit posséder une de ces pierres, qui étincelle sous le briquet, il prouve qu'il a été induit en erreur. On lui a effectivement donné une boule de silex pour une pierre de coco; et comme il a négligé de s'assurer, par le secours du feu, de la véritable nature des mestiques, il n'a pas reconnu son erreur.

(23) Gmelin a mis *stalactites*; mais c'est une erreur typographique. On peut s'en assurer en consultant la table, *pag.* 472, où l'on trouvera *stalagmites* pour la *page* 101.

pag. 101, sp. 3; l'albâtre calcaire, *tophus communis*, Gmel., op. cit., pag. 87, sp. 1; *stalactites solidus*, pag. 102, sp. 4; les incrustations, *tophus incrustans*, Gmel., op. cit., pag. 88, sp. 3; les calculs urinaires, *calculus urinae*, Linn., S. N. XII, tom. 3, pag. 175, sp. 1; les calculs biliaires, *calculus felleus*, Linn., op. cit., pag. 177, sp. 6; les bezoards, *calculus bezoar*, Linn., op. cit., pag. 176, sp. 4, etc., etc. (24); les malachites, *cuprum œrugo, malachites*, Gmel., S. N. XIII, tom. 3, pag. 344, sp. 12, β.; les hématites, *ferrum hœmatites*, Gmel., ouv. cit., p. 326; sp. 21.

Entre les golfes du Forth et du Tay, le calcaire carbonifère recouvre un grès jaune-rougeâtre, offrant inférieurement des taches circulaires plus pâles, qui ont quelquefois un pied de diamètre et dont le centre est occupé par une matière plus foncée, et quelquefois disposée en lamelles concentriques. *Bullet. Féruss.*, 1831, *Scienc. nat.*, *tom.* 26, *pag.* 6.

On voit dans le Muséum d'histoire naturelle d'Angers des échantillons de bois fossile peu altéré, sur lequel se sont déposées des rosettes de cristaux de quartz, *Act. Andegav.*, 1832, *tom.* 1, *pag.* 117, probablement dans le genre de celles de calcédoine, si fréquentes sur les tufs basaltiques d'Auvergne, impregnés de bitume.

Les Fulgurites, ainsi appelées d'après leur origine supposée, et regardées avec raison par M. Desvaux comme des stalactites souterraines ou stalactites hypogées, *Act. Andegavens.*, 1832, *tom.* 1, *pag.*

---

(24) J'ai cité les dénominations de Linné, parce qu'il me paraît important de ne point négliger les jalons qu'il a plantés dans le vaste champ de la science de la nature; ce sont des espèces de repères que l'on retrouve toujours avec plaisir; ils nous prouvent la vaste étendue du génie, qui nous a donné le fil d'Ariadne, pour nous conduire dans le labyrinthe de la science.

109-121, sont des productions dont la forme reconnaît la même cause que celles des substances minérales, dans lesquelles on remarque des couches concentriques.

Toutes les substances minérales se présentent à nous sous forme soit régulière, soit irrégulière, soit confuse, d'après les circonstances dans lesquelles elles se sont trouvées au moment de leur solidification; de même que tous les corps sublunaires, elles sont pénétrées de fluide électrique, et leurs molécules sont regardées comme autant de piles électriques, dont les actions réciproques et continues constituent la force d'aggrégation; aussi l'affinité élective entre les molécules est un résultat de l'électro-magnétisme.

Nous voyons effectivement s'opérer dans le sein de la terre des cristallisations, ou des concrétions, ou des cémentations, sans que la force de cohésion soit sensiblement diminuée; cet effet a lieu toutes les fois que la résultante des attractions et des répulsions électriques l'emporte sur la force de cohésion; les décompositions parasites de Haidinger ou pseudo-morphes de Haüy ne sont que des cémentations qui peuvent être obtenues dans quelques cas avec des forces électriques à petite tension, *Annal. de chimie*, 1832, *tom.* 49, *pag.* 136.

L'influence de l'électro-magnétisme ne se manifeste pas uniquement sur les substances minérales; elle s'observe quelquefois sur les susbtances organisées. Nous la retrouvons dans une foule de phénomènes. Ainsi des feuilles de poivrier du Pérou, *schinus molle,* Linn., placées sur l'eau, manifestent un mouvement particulier, *Act. divion.*, 1819, *pag.* 87; une ou deux gouttes de lait, étendues dans une once d'eau, offrent des globules laiteux qui se meuvent par la chaleur, si l'on ajoute à la dissolution une goutte d'acide soit nitrique, soit sulfurique. *Annal. Sc. natur.*, 1829, *tom.* 18, *pag.* 276-284.

L'acide sulfurique versé dans la solution de carbonate de potasse donne lieu à un mouvement giratoire très-prononcé, *Biblioth. univers.*, 1827, *sc. et arts*, *tom.* 34, *pag.* 207.

Les alliages de potassium ont un mouvement giratoire qui devient très-sensible sur le bain de mercure aqueux, c'est-à-dire sur le mercure recouvert d'une couche d'eau d'une à deux lignes d'épaisseur. La connaissance de ce fait est due à Serullas, dont la science chimique déplore la perte récente.

L'eau projetée sur une surface métallique fortement chauffée, c'est-à-dire au rouge-blanc, forme un globule qui tourne sur lui-même, ou reste immobile et transparent, et s'évapore lentement sans bouillir.

L'eau versée sur l'essence de savon présente des tourbillons qui, s'ils étaient solidifiés instantanément, imiteraient l'aspect des orbiculites.

En rapprochant ces différens phénomènes, on voit que la disposition circulaire et concentrique des molécules des corps, existe dans une multitude de substances par l'effet de circonstances spéciales.

L'observation apprend que les terrains de craie ont la singulière propriété de dissoudre certaines parties des coquilles, en laissant les autres dans leur intégrité. *Ency. méth.*, *Vers*, 2, *p*. 71, *col.* 1e; et que la craie dissout certaines parties calcaires des coquilles en respectant celles qui paraissent le plus animalisées, puisqu'on n'y retrouve jamais que la partie corticale. *Ency.*, *Vers*, 2, *p*. 122.

Ainsi à l'époque où la chaux carbonatée était tenue en dissolution dans l'eau, la silice à l'état gélatineux s'est trouvée, dans quelques cas, mêlée avec elle. Le défaut d'affinité (25) de ces deux terres

---

(25) Il y a des circonstances dans lesquelles il existe de l'affinité entre les molécules de silice dissoutes et celles de

mettait en jeu l'électro-magnétisme de leurs molécules et occasionnait des tourbillons en amenant la séparation des deux substances terreuses (26). L'attraction qui existe entre les molécules de même nature (27) nécessitant leur rapprochement, le placement s'en est fait suivant leurs faces analogues; aussitôt que par suite de la disposition primitive des molécules, un noyau d'orbiculite a été formé, il est devenu le centre autour duquel toutes les molécules se sont groupées d'après une loi non déterminée (28), malgré que les résultats en soient très-bien connus.

L'explication que je propose rentre dans celle

---

la chaux carbonatée également dissoutes. Telles, par exemple, que celles qui ont présidé à la formation du grès de Fontainebleau, etc.

(26) Tous les jours dans nos laboratoires nous obtenons un même résultat; par exemple, en faisant dissoudre dans la même eau du sel de cuisine et du sucre, etc., etc.

(27) C'est de cette manière que l'on explique la formation des rognons de silex pyromaque dans la craie.

(28) On ignore encore les circonstances qui, pour la silice, déterminent la cristallisation dans le système des couches concentriques ou dans le système des cristaux réguliers; et même on n'a pas jusqu'à ce moment pu préciser les conditions nécessaires pour former les taches circulaires que l'on remarque quelquefois dans le grès, à moins que l'on ne l'attribue à la force d'attraction d'un centre qui rapproche de lui circulairement toutes les molécules analogues.

Il est aussi dans les pétrifications des phénomènes qui paraissent extraordinaires, comme on le voit dans la jodamie, qui présente un espace vide entre un noyau intérieur (*birostre*) et la face interne et actuelle du test.

Toutes les coquilles bivalves ou univalves sont composées de deux couches, l'une interne et l'autre externe ou corticale, qui, quant à leur épaisseur, sont dans une relation inverse, c'est-à-dire que là où l'une est fort épaisse, l'autre y est très-mince, et *vice versâ*. Ces deux couches sont de nature différente; l'interne, dans certaines circonstances de

donnée pour la formation des cristaux à facettes; seulement d'autres lois ont présidé à l'arrangement des molécules.

En se rappelant que les orbiculites ne sont point seulement sur le carbonate calcaire, qu'ils font partie de la couche siliceuse ou calcédonienne qui a remplacé le test des coquilles, on reconnaîtra la nécessité de conditions semblables à celles qui ont présidé aux décompositions parasites de Haidinger ou pseudomorphes d'Haüy. Ce sont en effet des cémentations terreuses, analogues à celles dont les métaux nous fournissent l'exemple. Cela ne doit plus nous surprendre depuis que les chimistes ont reconnu, comme l'avait soupçonné Lavoisier, des oxides métalliques

---

la fossilisation, est toujours dissoute, tandis que l'autre se conserve complètement dénudée.

La couche interne, par une cause qu'il ne nous est pas permis de connaître, a complètement disparu après la solidification du moule intérieur; la couche corticale de la coquille, au contraire, s'est conservée, a résisté par sa nature à la cause dissolvante qui a détruit la couche interne. Deshayes, *Ency. méth., vers, tom. 2, pag.* 917.

Le birostre est un moule intérieur de sphérulite. M. Defrance démontra le premier que le birostre est le moule intérieur de la jodamie (sphérulite), *pag.* 967-969.

Au surplus, il faut nous borner actuellement à observer les faits et à accepter les résultats sans en rechercher la cause; nous ne pouvons pas la déterminer pour des phénomènes journaliers. Ainsi, par exemple, les corps organisés sont doués de la propriété de convertir en substances solides les substances liquides, après avoir converti les secondes en premières. Effectivement la digestion des substances solides les convertit en liquides (le chime), et par suite de la nutrition, le phosphate calcaire se dépose dans les interstices du tissu fibreux des os. Comment cela se fait-il? Nous n'en savons rien; aussi l'ignorance où nous sommes des causes qui produisent tel ou tel phénomène ne doit point nous engager à les rejeter.

dans les terres. Ainsi la disposition circulaire et concentrique des couches dans beaucoup de substances minérales, s'explique aujourd'hui aussi facilement que la formation des cristaux.

N. B. Parmi les localités des environs de Dijon, dans lesquelles se trouvent des coquilles pétrifiées, il en est une ignorée jusqu'à ce jour.

Dans un champ, situé presqu'au pied de la montagne, à l'entrée de *la Vau* de Gevrey, à gauche, M. Fistet, en faisant jadis enlever de la terre pour la transporter dans ses vignes, a laissé un découvert qui offre une sorte de fahlun grisâtre : c'est un banc composé d'une grande quantité de valves d'une très-petite espèce d'huîtres. J'y ai trouvé une térébratule plissée analogue à celle représentée, *Encycl. méth.*, *pl.* 242, *fig.* 6, mais beaucoup plus petite;

Une astérie columnaire;

Une couronne isolée ayant appartenu à un mammelon d'Echinite.

La petite espèce d'huître, qui compose le banc, est plus petite que celle représentée par Bourguet, *pl.* XIV, *fig.* 88, et ressemble à celles indiquées par Lang. *Lapid. Helvet.*, *p.* 151, *tab.* 47, sous le titre, *Matrix ostracitarum minimorum subcinerea.*

SUR L'ALCYONELLE
DES ÉTANGS,
ET SUR L'ÉPONGE FLUVIATILE;

PAR M. VALLOT,
DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Il existe dans certaines eaux du département de la Côte-d'Or des productions curieuses sur lesquelles les naturalistes de notre pays, qui nous ont précédé, n'ont donné aucun renseignement, probablement parce qu'ils ne les avaient jamais remarquées. Le hasard pouvant les faire rencontrer, j'ai cru devoir les signaler et donner des éclaircissemens d'autant plus utiles qu'ils réunissent des observations anciennes avec des observations modernes.

La première production dont je vais parler est le Polypier d'eau douce appelé aujourd'hui *Alcyonelle des étangs*.

Ce Polypier était connu et décrit depuis longtemps, lorsque Bruguière en a parlé sous le nom d'*Alcyon fluviatile*, d'après des échantillons que Bosc lui avait apportés. *Encycl. méthod.*, *Vers*, *tom. I*, *p.* 24, *sp.* 10, *planch.* 472, *fig.* 3, *a.* (Très-bonne.)

Guettard, dont les immenses travaux sont peut-être trop négligés aujourd'hui, est le premier auteur français qui ait parlé de l'Alcyonelle; il l'a mentionnée en 1747, sous le nom de *Spongia sessilis, cæspitosa* (Éponge sessile, formant des masses), dans ses *Observat. sur les plantes*, *tom.* I, *p.* 59,

sp. 1; il la rappelle dans ses *Mémoires, tom.* IV, *p.* 108, et *p.* 129. « Cette espèce d'éponge, dit-il, « ne se ramifie pas; elle forme des touffes sur les « corps où elle s'attache. »

Après Guettard, dont l'indication très-précise de l'Alcyonelle a été oubliée, l'auteur, qui en a donné la description la plus détaillée et la plus complette, accompagnée de figures excellentes et très-exactes, est Pallas; son Mémoire, que je n'ai vu cité nulle part, se trouve dans les *Nov. Comment. Acad. scient. imper. Petropolit., tom.* XII, 1766, *pag.* 565, *pl.* 14, sous le titre : *Descriptio Tubulariae fungosae.* Haller, en parlant de l'observation de Pallas, dit : *Planta spongiosa polypis farta;* Voyez *Bib. bot., tom.* II. *p.* 566; ce qui prouve qu'Haller partageait l'opinion de Guettard et celle de beaucoup d'autres naturalistes sur les éponges.

Pallas raconte la manière dont sa tubulaire fongueuse a été découverte : au mois de juillet 1768, Nicolas Sokolof, accompagné du docteur Lepechin, recueillit cette production dans un étang près de Wolodimer, et l'apporta à Pallas qui se fit sur le champ conduire sur les lieux pour voir l'objet en place : il reconnut les Polypes dont l'analogie avec ceux de sa *Tubularia Coralloïdes* (1), le frappa.

Pallas décrit avec le plus grand soin la localité : il indique les plantes et les animaux qui se trouvent dans cet étang; il décrit et figure particulièrement une Hydrachne et fait observer que dans cette même localité on retrouve l'Eponge fluviatile : il donne des détails sur les diverses formes accidentelles que présente l'Alcyonelle, suivant les corps autour desquels ou sur lesquels elle se développe.

---

(1) Pallas, en parlant de sa *Tubularia coralloïdes*, cite son *Elenchus zoophyt.*, sans désigner ni la page, ni le numéro : aussi ne peut-on y trouver la *Tubularia coralloïdes*, que je crois être sa *Tubularia gelatinosa*, p. 85, nº 43.

Parlant ensuite de sa *Tubularia coralloïdes* (2), il fait observer qu'elle formait sur les pierres et sur les bois une couche si épaisse qu'elle imitait en petit l'Alcyonelle. Cependant il ne voudrait point assurer que ces deux productions soient des variétés l'une de l'autre, parce que le mode constant d'accroissement et la plus grande consistance de l'Alcyonelle, la différencient trop de la Tubulaire coraloïde; d'ailleurs il n'avait trouvé sur les plantes de l'étang aucun tube rampant.

La *Tubularia fungosa.*, Pall., n'est point citée dans la compilation de Gmelin, malgré le soin pris par cet auteur de réunir toutes les espèces décrites dans les Mémoires des diverses Sociétés savantes : je ne l'ai vue indiquée dans aucun des ouvrages systématiques français que j'ai consultés.

Les Polypes de la *Tubulaire fongueuse* (Alcyonelle), sont parfaitement représentés par Pallas : les figures qu'il en donne sont aussi exactes que celles de l'Atlas du Dictionnaire des Sciences narurelles, *Actinozoaires, pl.* 57, *fig.* 8. Il ne faut point parler de celles représentées dans l'*Encyclop. méthodique, pl.* 472, *fig.* 3, *b. c. d.*; ce sont des dessins de fantaisie, tracés par un dessinateur mal dirigé.

L'Alcyonelle des étangs est mentionnée dans le *Dict. des sc. natur., tom.* I, *p.* 458, sous le nom Alcyon fluviatile, et *tom.* I, *sup.*, *p.* 110; *tom.* LX, *p.* 456, et dans l'*Enc. méth., Zoophytes, tom.* II, *p.* 38, où elle est caractérisée comme une masse sarcoïde animée, ayant des Polypes à plus de huit tentacules : elle forme un genre de Polypiers de l'ordre des Alcyonées, dans la division des Polypiers sarcoïdes.

Lamouroux dit avoir trouvé en août 1830, dans

---

(2) C'est évidemment une plumatelle; c'est celle décrite et figurée par Girod-Chantrans *Recherch. chim. et microsc.*, *p.* 190, *pl.* 28, *fig.* 67, sous le titre : *An ?* Spongia canalium. (*Linn.*)

un étang de Normandie, où elle y est assez rare, l'Alcyonelle, mais en masses beaucoup plus petites (3) que ne les représente la figure de l'Encyclopédie.

Je suis très-porté à croire que les échantillons d'Alcyonelle, vus par Lamouroux, étaient ces jeunes individus d'une espèce de tubulariée d'eau douce, ou de Polypes vaginiformes de Lamarck, si communs par masses de la grosseur d'une noix, sur les chaumes inondés des Scirpes et appelés par Muller *Leucophra heteroclita*, ainsi qu'on le dit dans l'*Encyclopédie méthodique*, *Zoophytes*, *tom.* II, *p.* 541, *col.* 1; *p.* 645, *col.* 1.

MM. Raspail et Robineau-Desvoidy ont de concert donné la description et l'analyse microscopiques de l'ovaire, de l'œuf et des tubes de l'Alcyonelle. Suivant M. Raspail, les tubes sont imperforés; ils le paraissent en effet durant la vie de l'animal, parce que le Polype, au lieu d'être dans son tube comme le limaçon dans sa coquille, n'est, ainsi que Tremblay l'a bien vu sur les Plumatelles, que la continuation du tube même; mais dans le Polypier desséché, l'orifice des tubes devient apparent.

M. Raspail regarde l'Alcyonelle comme une des nombreuses formes que peut affecter la Plumatelle, selon que son œuf se trouve attaché à la surface inférieure ou supérieure des pierres, à la surface des corps flottans, des *Lemna*, des feuilles de Nénuphar, des tiges brisées ou submergées.

La Plumatelle en rampant sur la pierre devient la *Tubularia lucifuga* (4) de Vaucher. Au sortir de l'œuf, lorsque deux ou trois tubercules ont poussé sur son tube, elle est la *Leucophra heteroclita* (5)

---

(3) Ne serait-ce pas la *Tubularia caralloïdes* de Pallas?

(4) Plumatelle lucifuge; *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 42, *p.* 12.

(5) Muller, *anim. infus.*, *p.* 159, était indécis sur la nature de cette leucophre qu'il soupçonnait une jeune tubulariée émancipée.

de Muller, et sans doute la *Leucophra floccus* (6) du même auteur. A mesure que les tubercules polypifères deviennent plus nombreux sur l'individu, et dans les cas où la base qui le supporte se trouve flottante, c'est la Cristatelle (7), ainsi que Rœsel et Ledermuller l'ont figurée. Enfin la Diflugie, *Dict. Sc. nat.*, XIII, *p.* 232, LX, *p.* 457, n'est autre que la forme désignée par Muller, sous le nom de *Leucophra heteroclita.* Il arrivait souvent à M. Raspail d'avoir sur la même pierre meulière tous ces six genres partant d'un même tronc. *Bulletin Féruss.*, 1827, *Sc. nat.*, *tom.* XII, *p.* 190-196, *n°* 134.

La Plumatelle (8), regardée par M. Raspail comme base de l'Alcyonelle, a été vue figurée et décrite par plusieurs auteurs, dont quelques-uns ont multiplié inutilement les espèces, et amené une grande confusion dans la synonymie; il paraît qu'il n'en existe qu'une seule espèce, car il est certain que les *Polypes à panache* de Tremblay sont les mêmes, que ceux représentés par Rœsel, *Insect.*, *tom.* III, *pl.* 73-75; par Schœffer, *Armpolyp.*, *p.* 54, *tab.* I, *f.* 1, 2, et copiés d'après ces derniers, dans les planches de l'Encyclopédie. J'en ai vu, il y a plus de trente ans, dans la grande mare des Petites-Roches, aujourd'hui comblée.

Pallas, dans son *Elenchus zoophyt.*, *p.* 86, à la suite de l'article sur sa *Tubularia gelatinosa* (Plumatelle), laisse à d'autres naturalistes à prononcer si les petits grains errans, pourvus de Polypes (*Cristatella mucedo*, Cuvier; *Cristatella vagans*, Ency.), décrits et figurés par Rœsel, *Insect.*,

---

(6) Je n'ai point trouvé dans Muller de *Leucophra floccus.*

(7) Voyez *Dict. Sc. nat.*, *tom.* LX, *p.* 454-457.

(8) Girod-Chantrans, *Recherch. chim. et microsc.*, *p.* 190, *pl.* 28, *fig.* 67, a décrit et représenté un groupe de tubes de plumatelle, sans polypes, et rampans sur une barque submergée; c'est la *Tubularia lucifuga*, Vauch.

tom. 3, *tab.* 91, doivent former une espèce nouvelle, ou être regardés comme de jeunes Plumatelles. Les recherches de M. Raspail paraissent avoir décidé la question; cependant M. de Blainville conserve encore des doutes. M. Raspail a découvert que les Spicules des Alcyonelles ne sont que des cristaux calcaires distribués irrégulièrement dans les interstices du tissu cellulaire. *Bullet. Féruss.*, 1827, *tom.* XII, *p.* 188.

C'est à M. Nodot, jeune naturaliste très-zélé et fort instruit, que nous devons la connaissance de l'existence de l'Alcyonelle des étangs dans notre département; il l'a trouvée en abondance, au mois de septembre 1832, à l'étang Fourché, territoire de Montigny-le-Gueux, canton de Précy-sous-Thil, arrondissement de Semur. Elle peut se rencontrer dans d'autres localités; ce sont des recherches à faire, et une nouvelle étude à entreprendre, comme le dit Cuvier, *Mém. Instit.*, *Acad. Sc.*, *tom.* X, *p.* clxiij.

La seconde production, dont je veux entretenir l'Académie, est l'Eponge fluviatile; quoique plus anciennement connue que l'Alcyonelle des étangs, dont je viens de tracer l'histoire, les naturalistes sont encore loin d'avoir sur elle des idées bien exactes, et c'est pour cette raison qu'il est utile de leur fournir tous les renseignemens possibles, afin de les mettre à même de s'en occuper d'une manière fructueuse.

Newton a le premier découvert l'éponge fluviatile, en Angleterre; il l'a fait connaître à Raj et à Plukenet, qui en ont parlé; le dernier en a donné la figure en petit. Tournefort l'a mentionnée sous le nom de *Spongia ramosa*, *fluviatilis Newtoni*. Raii Hist., 81, *Inst. rei herb.*, p. 576.

Reneaume a publié un Mémoire très-étendu et très-bien fait sur l'*Eponge de rivière branchue*, *cassante*, *qui a l'odeur de poisson*; il fait partie

des Mémoires de l'Académie des sciences; *Act. Paris.*, 1714, p. 231, pl. 9. Haller, *Bibliot. botanic.*, *tom.* 2, *p.* 45, indique ce travail de la manière suivante : *Icon et descriptio Badiagae seu Spongiae fluviatilis ramosae.* « Cette plante, dit Reneaume, a été trouvée au commencement de juillet dans la Seine, attachée aux pierres d'une des piles du Pont-Neuf, et plus anciennement dans la rivière de la Loire, adhérente aux pilotis des moulins du pont de Blois. Elle a une odeur marécageuse et sent très-fort le poisson; cette odeur s'augmente de plus en plus si on garde cette plante dans l'eau; frottée sur la peau, elle y occasionne une cuisson fort incommode. »

J.-C. Buxbaum a fait un travail particulier sur l'éponge fluviatile. « On trouve, dit-il, dans les pharmacies de Moscou des fragmens d'un végétal spongieux appelé par les Russes *Badiaga* (9), et dont la poudre est usitée pour combattre les échymoses. Le *Badiaga* (9) est une plante aquatique, submergée, friable, dans laquelle on observe des grains ronds qui sont peut-être sa graine : j'en distingue trois espèces; la première est le *Badiaga major*, dont Lœsel a donné la figure sous le nom de *Muscus aqúaticus*, *ceratoïdes*, dans la Flore de Prusse; figure que Breyn, dans sa préface de la Flore de Prusse d'Helwing, dit représenter une nouvelle espèce élégante d'éponge. Ruppius dans sa Flore d'Iéna donne également une figure de *Badiaga major.* »

« Les grains de cette espèce sont blancs et excavés d'un côté, comme les pierres d'écrevisse. La plante fraîche adhère aux bois pourris sous l'eau, et répand une odeur fétide de poisson. Plukenet l'a représentée, *Tab.* 112, *fig.* 3. »

---

(9) Haller, *Bibl. Botanic.*, *tom.* 2, *p.* 170, dit, en parlant de Buxbaum : « Il a établi le genre Badiaga. »

« Le *Badiaga minor* est une plante moins rameuse, adhérente à la vase ou au *Lemna trisulca*. Ses grains sont ronds, jaunes et brillans. »

« Le *Badiaga cinerea* est la *Spongia ramosa fluviatilis Newtoni*, Raj, Hist. 81, dans laquelle je n'ai point vu de grains. » *Comment. Acad. sc. Petrop.*, 1727, *p.* 343, 344.

Les trois espèces de Badiaga de Buxbaum ne sont que des variétés de l'éponge fluviatile, appelée aujourd'hui *Ephydatie fluviatile*. Lamx, *Dict. sc. nat.*, *tom.* 15, *p.* 56; *Encycl. méthod.*, *Zoophytes*, *tom.* 2, *p.* 324, *sp.* 1. Spongille fluviatile, *Dict. sc. nat.*, *tom.* 50, *p.* 330 et *tom.* 60, *p.* 497.

Linné connaissait l'éponge fluviatile; il la mentionne comme végétal; voici ce qu'il en dit, *Hort. Cliffort.*, *p.* 480, *sp.* 1, « Spongia fragilis repens, ramis teretibus obtusis. Crescit in aquis dulcibus, lacubus et aquis placidè fluentibus. »

« Est hæc admodùm fragilis, repens, crassitie pennæ majoris anserinæ, cornu cervi modo ramosæ, procumbens, ramis erectis teretibus piscem olentibus. »

Van Royen, *Flor. Leydensis prodrom.*, *p.* 522, *sp.* 5, parle de l'Ephydatie fluviatile. Guettard, *Observat. sur les plantes*, *tom.* 1, *p.* 59, *sp.* 2, décrit l'éponge fluviatile sous le titre de *Spongia fluviatilis ramosa*, *fragilis et piscem olens* : il l'a trouvée dans la Loire, surtout à Amboise, attachée aux pieux de revêtement de la levée : il a toujours vu dans l'Ephydatie fluviatile des vers (10) de plus d'un pouce de long, qui y étaient par milliers; il croit que c'était pour s'en nourrir. *Ouvr. cité*, *p.* 60. Sont-ils destructeurs de cette éponge en la mangeant, ou sont-ils ceux qui la forment? C'est ce qu'il n'a point déterminé. *Guettard*, *Mémoi-*

---

(10) Ne seraient-ils pas des Naïdes serpentines, *Nais serpentina*, Mull.? C'est ce qu'il faudrait vérifier.

res, tom. 4, *p.* 108; *p.* 99—101; *p.* 107—111, *p.* 137 (11).

Scopoli, *Flora Carniolica, p.* 116, parle, sous le nom de *Spongia*, d'un Bisse semblable à de l'amadou. Ne serait-ce pas le *Byssus cryptarum?*

Girod-Chantrans, *Recherch. chimiq. et microscop., p.* 180 et *p.* 188, *pl.* 27, *n°* 65, a très-bien décrit et passablement figuré l'*Ephydatie fluviatile*, Lamx., ou *Spongille fluviatile*, Lamk., sous le titre suivant : *Eponge de rivière, que je crois inédite* (12), *et que l'on pourrait nommer* Spongia granifera, *Eponge granifère*. « Cette production, dit-il, s'étend plus ou moins en manière d'écorce raboteuse, de deux à trois lignes d'épaisseur, sur les galets qui tapissent le fond de la rivière du Doubs, et sur les racines submergées des saules qui croissent vers ses bords. Son tissu cellulaire est formé par des fibres un peu élargies, minces, transparentes, entrecroisées, cassantes dans l'état de siccité. Sa superficie est enduite d'une gelée verdâtre qui se dissipe par la dessiccation. On trouve dans son intérieur de petits grains sphériques, de couleur ocreuse, de la grosseur des œufs de harengs, et qui sont composés d'une membrane coriace obscure, remplie d'une liqueur blanche, semblable à celle du tithymale cyparisse. »

« Cette éponge répand une forte odeur de marée, et passe promptement à la putréfaction, malgré que l'on ait soin de renouveler l'eau des vases où on la renferme. »

---

(11) Je serais bien porté à croire que Guettard, *Mém., tom.* 4, *p.* 158, *pl.* XXIV, *fig.* 1, a représenté l'*éponge fluviatile*, sans la reconnaître; car la figure ressemble tellement à celle donnée par Pluckenet qu'on l'en croirait une copie; cependant le fragment grossi, *fig.* 2, me laisse des doutes.

(12) Cette éponge, loin d'être inédite, est connue depuis longtemps.

« Séchée, elle brûle avec une flamme bleuâtre qui exhale une puanteur insupportable. Par la combustion son tissu n'est point altéré; mais les fibres, devenues blanchâtres, sont alors très-cassantes, et entièrement dissolubles aux acides. La chaux (13) fait près des deux tiers de son poids. »

« L'éponge granifère se décolore promptement dans l'acide nitrique; l'alcool lui enlève un extrait huileux très-inflammable : elle brûle en répandant une odeur infecte, et son résidu de chaux (13) pure fait presque moitié du poids de cette substance desséchée. »

« La *Spongia friabilis*, Lamk., dit M. Grant, appartient à un genre de corps organisés dont la nature, animale ou végétale, était encore indécise. C'est une production d'eau douce, de couleur grise ou verte, de nature fibreuse et exhalant une odeur fétide. L'axe central fibreux, desséché et d'un blanc pur, parut être entièrement composé de silice (14). »

« La spongille présente en automne un grand nombre de petits corps jaunes, de forme globulaire, pris par les uns pour les graines de la plante, et par les autres pour les ovaires de l'animal. Ces grains, macérés dans un acide, s'y comportent comme une substance cartilagineuse ; calcinés et mis dans les acides les plus forts, ils ne manifestaient aucune effervescence. »

« La surface de la spongille, comme celle des éponges marines, est couverte de pores ayant chacun un opercule à leur entrée, et des spicules sans aucune

(13) Lamouroux avait également trouvé de la chaux dans les spongilles.

(14) Il me paraît bien extraordinaire que M. Grant n'ait point trouvé de chaux dans les spongilles. Aurait-il alors examiné une spongille bien différente de celles vues par Girod-Chantrans et par Lamouroux? Cette divergence de résultat chimique indique la nécessité d'une nouvelle étude des spongilles.

trace de cils. Ces pores sont les ouvertures des canaux qui traversent les spongilles, tandis que les ouvertures béantes sont les orifices pour la sortie des matières fécales. »

« Les spongilles ont, comme les éponges marines, des spicules siliceuses (15), une matière gélatineuse, des corps granuleux, des pores, des canaux intérieurs, des orifices fécaux, une matière nourricière et le même mode général de croissance; suivant M. Grant, il n'y a de différence entre l'organisation du polypier le plus complet et le globule primitif de la spongille que la différence d'une organisation plus développée. La nature animale de la spongille est donc assez clairement démontrée par les observations de M. Grant. » Lesson dans le *Bullet. de Féruss.*, 1827, *sc. nat.*, *tom.* XII, *p.* 189, 190, *n*° 133.

Il resterait à faire connaître l'animal qui produit les éponges; mais jusqu'à présent il n'a été décrit par aucun naturaliste à ma connaissance.

J'ai trouvé la spongille fluviatile sur une pierre dans l'Ouche, au-dessous du moulin de Chèvre-morte, il y a au moins trente-quatre ans; M. Nodot, dont j'ai déjà parlé, m'a dit qu'il en avait aussi trouvé sur des pierres dans l'Ouche (16), au-dessous du Parc, mais qu'il en avait rapporté à Semur un superbe échantillon, dont il ne reste plus qu'un fragment dans le cabinet de M. son frère.

---

(15) On voit un acicule siliceux du *Spongia friabilis*, dans l'Atlas du Dict. Sc. nat., pl. 64.

(16) C'est entre le Parc et le Creux-Millière, localité où j'ai vu sur les pierres la production désignée par *Linné*, *Faun. suecic.*, 1725, sous le nom de *Coccus aquaticus*; c'est un corps ovale, brun, plane en-dessous, convexe en-dessus, reconnu par Bergmann pour être l'ovaire de la sangsue commune; *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 47, *p.* 259, 260; *Encycl. méth.*, *Physiq.*, *tom.* 1, *part.* 2, *p.* 186, *col.* 2, *collect. academ.*, *part. étrang.*, *tom.* XI, *p.* 115.

J'invite les jeunes naturalistes à se livrer à l'examen de cette production intéressante, à l'étudier, à la suivre dans ses développemens, et à chercher à reconnaître la forme et les mœurs des animaux qui la construisent; car malgré les travaux dont elle a été l'objet, elle laisse encore beaucoup à désirer, et elle a besoin d'être étudiée, pour confirmer les observations de Reneaume, sur les cuisons occasionnées par le contact des éponges fluviatiles, propriété qui leur serait commune avec les médusaires, et qui expliquerait l'effet produit, dans l'été, par certains bains de rivière. On s'assurerait du véritable genre des vers observés par Guettard dans l'Ephydatie fluviatile; enfin on découvrirait sans doute la cause de l'énorme différence entre les résultats chimiques obtenus par Girod-Chantrans et par Grant.

Le Journal de Physique, jusqu'en 1788, forme un recueil précieux, aussi estimé que les Mémoires des Sociétés savantes. Il contient une multitude de faits, dont plusieurs ont besoin d'explication; et parmi eux, je choisis pour le moment deux observations de M. de Saint-Amant, consignées dans cet ouvrage; 1778, *octobre*, *p.* 277, 278, *pl.* 2, *fig.* 4, 5, et répétées dans les *Act. Burdig.*, 1832, *p.* 108.

La première est relative à un petit poisson trouvé dans une huître.

M. de Saint-Amant n'a pas reconnu l'espèce de poisson dont il s'est contenté de donner une figure assez grossière; la plus légère attention lui aurait fait reconnaître le *Blennius Pholis*. Ce poisson s'était introduit entre les écailles entr'ouvertes du bivalve; et sa présence occasionnant au mollusque une sorte de gêne, l'a porté à rapprocher les battans de sa coquille et à retenir prisonnier l'imprudent poisson qui s'y était introduit.

La seconde observation a pour objet « une chry-« salide fort remarquable, dit l'auteur, parce qu'on

« a cru jusqu'ici sa chenille exotique et naturelle à « Surinam. Il est cependant certain que cette chrysalide a été trouvée au mois d'août dans une de « mes vignes à Saint-Amant près d'Agen. »

Cette observation rappelle celle du prétendu oiseau-mouche, trouvé, dit-on, en France, il y a quelques années : c'était simplement le sphinx épervier, *Sesia stellatarum*, Fabr.

M. de Saint-Amant avait sans doute lu les deux Mémoires de Fougeroux de Bondaroy, d'après lesquels il est constant que des insectes d'Amérique se sont présentés en France dans l'état parfait : tels sont l'*Elater noctilucus*, Act. Paris., 1766, p. 339; et le *Bruchus Bactris*, Act. Paris., 1771, p. 45 : mais les larves de ces deux espèces d'insectes n'ayant pas besoin de végétaux frais pour vivre, ont continué de se développer dans le bois ou dans le fruit transportés en Europe. C'est ce à quoi M. de Saint-Amant n'avait pas songé. Frappé de la disposition de la trompe dans la chrysalide dont il parle, et la trouvant pareille à celle de la chrysalide représentée par Mlle de Mérian, *Ins. Surin.*, *tab.* 38, il en a conclu que ces chrysalides étaient les mêmes. Il n'a pas fait attention à la différence des végétaux dont se nourrissaient les larves. La chenille, dont Mlle de Mérian a donné la figure, *tab.* 38, vit en Amérique sur le médicinier sauvage, *Jatropha gossypifolia*, Linn., dont une excellente figure et une description détaillée ont été données par Marchant, sous le titre de *Ricinocarpos*, dans les *Act. Paris.*, 1723, *p.* 174, *pl.* 9 et 10. Cette chenille est celle du *Sphinx Jatrophae*, Lin. La chenille, dont la chrysalide a été apportée à M. de Saint-Amant, vit en Europe sur le liseron; elle appartient au *Sphinx Convolvuli*, Linn.

En se rappelant la différence des climats, et surtout en parcourant les *Mémoires* de Réaumur *pour servir à l'histoire des insectes*, il aurait vu des

chrysalides à nez; il se serait assuré que celle, représentée *tom.* I, *p.* 348, 375, *pl.* 21, *fig.* 6, 7, appartenant au sphinx du liseron, était la même que celle que lui avait apportée son vigneron; à la vérité la trompe en est aussi apparente que celle de la chrysalide du sphinx du médicinier. Aldrovandi a fait connaître la chenille du sphinx du liseron, *Ins.*, *p.* 266, *tab.* 1, *fig.* 6. Il en a depuis long-temps décrit, *Ins. p.* 277, *c.*, sous le titre de *Chrysalis* 1ª *insolentis et forsan monstrosae figurae cum enormem magnitudinem, tum maxime quod in capite annexam habeat velut promuscidem*, et figuré, *p.* 278, *tab.* 7, *f.* 1, la chrysalide. Cette chrysalide n'est pas la seule de notre pays, désignée sous le nom de chrysalide à nez: Réaumur donne aussi ce nom, *Ins.*, *tom.* 2, *pl.* 20, *fig.* 3, à la chrysalide du sphinx du troene.

Fabricius, en parlant des chrysalides des *Sphinx Jatrophae* et *Sphinx Convolvuli*, avait dit de la première, *cauda cylindrica, inflexa*, et de la seconde, *cornu reflexo involuto*. Si, par ces expressions, Fabricius voulait désigner la saillie de la trompe, il avançait une absurdité. Je pense que, par suite d'une transposition, le compositeur aura placé, à la suite de la chrysalide, une note qui devait terminer la description des chenilles: Fabricius, en corrigeant les épreuves, ne s'en sera pas aperçu. Le compilateur Gmelin, se bornant à copier, aura répété l'erreur de Fabricius. Cette erreur n'ayant encore été révélée par aucun entomologiste, il a paru nécessaire de la signaler pour éviter aux naturalistes la peine de chercher dans les chrysalides un caractère uniquement convenable aux larves.

Depuis long-temps les chrysalides sont en possession de causer des erreurs. Une des plus fortes est celle de Gesner, qui donne, comme un animal marin, la chrysalide d'un bombyce. Gesner, *animal. marin. icon*, *p.* 268, *de aquatilibus*, *p.* 817, lui donne

le nom de *Pediculi marini species.* Aldrovandi, *de insect.*, *p.* 712, *fig. inf.*, reproduit cette figure. On peut reconnaître la source de l'erreur par la réflexion suivante : le hasard aura fait tomber dans la case destinée aux corps marins la chrysalide en question, et Gesner, sans examen, l'aura prise pour un animal marin.

On expliquera de même les *Poils marins* indiqués par Seba, *Thes.*, *tom.* 3, *p.* 182, *tab.* 94 : « Ces « filamens, dit-il, se trouvent souvent dans les filets « des pêcheurs. » On reconnaît facilement dans ces *poils marins* un amas de tiges filiformes de barbe espagnole, *Tillandsia usneoïdes.* Cette masse venue d'Amérique aura été confondue par Seba avec d'autres productions, et peut-être avec l'égagropile de mer, *Zostera marina*, et aura été désignée sous le nom peu convenable dont nous venons de donner l'explication.

SUR LES LIÈVRES CORNUS.

Les naturalistes du XVIIe siècle ont admis comme réels une multitude de faits singuliers, dont le seul fondement est l'amour du merveilleux. Les naturalistes modernes, connaissant mieux les lois du règne organique, ont rejeté ces faits comme fabuleux. Cependant comme les premiers auteurs disent avoir vu, avant de rejeter leurs récits étranges, il faut tâcher de découvrir sur quelles observations réelles ils se sont fondés. Nous avons déjà éclairci une partie de ces annonces ; actuellement nous allons examiner sur quels fondemens se sont appuyés les auteurs pour admettre les *lièvres cornus.*

Jonston, *Quadrup.*, *tab.* LXV, a, le premier, parlé des *lièvres cornus ;* il en donne deux figures, sans les expliquer dans le texte de son ouvrage.

Wormius, *Mus.*, *p.* 321, décrit plusieurs cornes placées sur des fragmens de crânes, comme ayant ap-

partenu à des lièvres ; mais il ajoute : « Mon opinion « est uniquement fondée sur des rapports. » Aussi, en examinant la description des échantillons dont il parle, on y reconnaît des cornes de chevreuil d'âges différens.

Gabriel Clauder, *E. N. Cur.*, *dec.* 2, *ann.* 6, 1687, *obs.* CLXXXIII, a parlé à la vérité d'un lièvre cornu ; mais son assertion est fondée sur celle de Jean Loser, gouverneur de Setz ; ce gouverneur lui avait parlé d'un gentilhomme des environs, qui avait pris à la chasse un lièvre qui avait des cornes. *Collect. acad.*, *part. étrang.*, *tom.* IV, *p.* 166, *pl.* VIII, *fig.* 3.

La crédulité de Clauder s'oppose à la confiance qu'on pourrait lui accorder ; d'ailleurs il ne parle pas en témoin oculaire. Haller, *Bibl. anatom.*, *tom.* I, *p.* 501, en donnant le titre de ses traités, parle d'une *Equa cornuta*. C'est une erreur : Clauder indique seulement *Caprea cornuta*.

On ne se serait point décidé à parler des *lièvres cornus*, dont Erxleben, *Mammal.*, *p.* 330, a dit avec raison, *Si non hybridus* (*sed ex quonam ?*) *certè fabulosus*, si Buffon n'en avait pas admis l'existence et expliqué l'origine de la manière suivante : « On prétend aussi qu'il y a, dans la Norvège « et dans quelques autres provinces du nord, des « lièvres qui ont des cornes : Klein a fait graver deux « de ces lièvres cornus : il est aisé de juger, à l'ins- « pection des figures, que ces cornes sont des bois « semblables au bois du chevreuil : cette variété, si « elle existe, n'est qu'individuelle, et ne se mani- « feste probablement que dans les endroits où le « lièvre ne trouve point d'herbes, et ne peut se « nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de « boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc. » *Hist. natur.* 4°, *tom.* XIV, *p.* 332.

Dans ce passage, l'auteur du Système des Molécules organiques, en désignant la ressemblance des

cornes de lièvres et des bois de chevreuil, indique leur véritable origine, comme je l'ai dit plus haut, en citant Wormius, à l'époque duquel l'anatomie comparée n'existant pas, n'a pu permettre de reconnaître les os du crâne de chevreuil.

Si ces cornes présentent quelques variétés, il faut les attribuer à une altération des organes sexuels : depuis long-temps les chasseurs ont observé que les lésions des testicules ont, chez les chevreuils et les cerfs, une influence remarquable sur le bois. L'animal ne le jette plus, et il se déforme de différentes manières. Il y naît des excroissances fongueuses, ou en choufleurs. Nous vîmes à Marbourg, dit Gall, *Anatom. du cerveau, tom.* III, *p.* 113, une collection considérable de bois ainsi déformés.

Ce rapport entre les cornes et les organes sexuels explique facilement l'observation de Clauder, intitulée : *Cornua deformia in cervo castrato.*

Ainsi il n'y a jamais eu de *lièvres cornus ;* on a donné pour tels des portions de crânes de chevreuil : le désir de mystifier a engagé sans doute à avancer un fait étrange, adopté par l'amour du merveilleux, qui exerce encore un si grand empire sur beaucoup de savans.

NOTE SUR LE VEAU ÉCAILLÉ,

Mentionné dans l'histoire de l'Académie des sciences de Paris.

« M. Frésier, ingénieur du Roi dans l'île Saint-Domingue, a écrit à M. de Jussieu qu'il y était né un veau qui avait des écailles au lieu de poil. Elles étaient irrégulières tant en figure qu'en grandeur ; leurs joints seulement un peu garnis de poils en quelques endroits. On prétendait qu'il tenait encore d'ailleurs d'un crocodile ou cayman, mais les écailles étaient la ressemblance la plus sûre. Quand elle aurait été beaucoup plus parfaite, elle n'eût

pas dû surprendre, supposé la merveilleuse action qu'on attribue à l'imagination des mères..... Une vache pleine, manquée par le cayman, et qui aura eu grand'peur, ou qui seulement aura été témoin du malheur de quelque autre, aura pu faire le veau écaillé. » *Act. Paris.*, 1722, *Hist.*, *p.* 21, §. IV.

Dans un moment où l'étude des monstruosités occupe d'une manière spéciale plusieurs membres de l'Institut, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de donner quelques éclaircissemens sur le fait dont je viens de rapporter la note : je les regarde d'autant plus utiles que le fameux Haller, *Bibl. anatom.*, *tom.* II, *p.* 148, se contente de dire : *Cl. Frézier de vitulo squamis tecto, ex terrore, ut putat*, ce qui laisserait croire qu'il admettait le fait comme authentique.

L'autorité de ce grand anatomiste aura pu faire croire à l'existence d'un veau écaillé, surtout depuis qu'on a démontré l'identité physique et chimique des plumes, des poils et des cornes, ainsi qu'on le voit sur la corne du rhinocéros, où les poils sont indiqués par les stries de cette partie dure, et dans les fanons de la baleine qui se terminent par des filets semblables à des crins.

Afin d'éviter aux naturalistes des efforts d'imagination inutiles, je dois leur faire connaître qu'il en est du *veau écaillé* comme du *renard armé*, sur lequel j'ai rapporté les éclaircissemens qui m'ont été fournis par Cuvier, *Act. Divion.*, 1829, *p.* 158, et comme des *lièvres cornus* mentionnés par beaucoup d'auteurs, et sur lesquels j'ai donné plus haut quelques détails; c'est-à-dire que tous ces récits sont des mystifications dont les auteurs ne se sont point douté.

Le prétendu *veau écaillé* admis d'après le récit de Frézier, est tout simplement le *Dasypus Peba*, Desm., *Tatusie Peba*, Dict. sc. nat., tom. LII, p. 317.

Frézier s'en sera rapporté à ce qu'on lui aura dit : on lui aura servi de la chair de péba : cette chair blanche et savoureuse comme celle du veau, aura été prise par notre ingénieur pour de la chair de ce dernier animal; et afin d'en augmenter le mérite, on lui aura forgé la fable qu'il a écrite à Jussieu. Il suffit, en effet, de comparer la description de ce prétendu veau, donnée par Frézier, à la description du *Tatou Peba*, pour être frappé de la ressemblance. Les écailles irrégulières tant en figure qu'en grandeur, se remarquent sur la carapace du tatou : leurs joints seulement un peu garnis de poils en quelques endroits, se font également observer sur ces animaux; la ressemblance de la couverture avec celle du cayman ne laisse plus de doute. Cette simple explication suffit pour détruire le ridicule échafaudage sur lequel on s'appuyait pour attribuer à la frayeur et à l'imagination de la vache pleine le prétendu *veau écaillé*, dont Frézier la croyait la mère.

C'est en admettant, sans les constater, une foule de récits extraordinaires, que l'on a chargé la science d'une multitude de faits controuvés, auxquels cependant on ajoute foi à cause de la confiance inspirée par les recueils des sociétés savantes, dans lesquels ils sont consignés.

Après avoir donné l'explication du prétendu *veau écaillé*, je dois préciser l'animal mentionné dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris avant* 1699, *tom.* I, *p.* 345, sous le titre de *grand lézard écaillé*, appelé *Preneur de villes*. Cette dernière dénomination, dont j'ignore l'origine et que je n'ai vue répétée nulle part, n'a fixé l'attention d'aucun auteur; et c'est pour cela que j'ai cru devoir la rappeler. Ce *grand lézard écaillé*, appelé *Preneur de villes*, est le Pangolin, Buff., *Manis pentadactyla*, Linn., animal dont la dépouille se trouve dans plusieurs cabinets.

Les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris

contiennent des récits qui ont besoin d'éclaircissemens, comme nous en avons déjà donné la preuve à l'occasion du Moine, *Squalus maximus*, appelé *Bragde* dans le Nord, *Act. Divion.*, 1829, *p.* 156, 462 (1); du poisson qui sait filer, *Holothuria appendiculata*, *Op. cit.*, *p.* 137; du renard armé, p. 158, etc.

Je rappellerai 1° le *Cani-apro-lupo-vulpes*, signalé par Deslandes, *Act. Paris.*, 1719, *Hist.*, *p.* 40, pour indiquer l'hyène, *Canis hyaena;*

2° La description faite par Marchant de l'*Apocynum, aizoïdes, humile, siliquis erectis, africanum*, dont la feuille est extraordinaire, *Act. Paris.*, *tom.* 2, *p.* 93.

La substitution de *feuille* à la place de *fleur*, a dû embarrasser plus d'un botaniste et le mettre dans l'impossibilité de reconnaître, dans la plante décrite par Marchant, la fleur de crapaud, *Stapelia variegata*, Linn.

3° Le ver long de deux pieds et demi, trouvé dans le rein d'un chien. *Act. Paris.*, *tom.* 2, *p.* 213, *p.* 338.

Ce ver, vu par Duverney et par Méry, rappelé par Andry, *Générat. des vers*, *tom.* I, *p.* 63, est connu aujourd'hui sous le nom de Strongle géant; *Ascaris visceralis*, Gmel., S. N., tom. I, p. 3031, sp. 7; *Ascaris renalis*, Gmel., p. 3032, sp. 16, dont Collet-Maigret avait fait son genre *Dioctophyme*.

4° Le champignon extraordinaire, *Act. Paris.*, *tom.* X, *p.* 101, *p.* 119, rangé par Haller, *Bibl. Botan.*, *tom.* 2, *p.* 6, dans la classe des *Echinorum*, est ou le *Bissus gigantea*, ou le *Bissus aluta*.

GÉOLOGIE.

MÉMOIRE

SUR

LA GROTTE DE CONTARD.

LU A LA SÉANCE DU 8 MAI 1833.

Depuis que les études géologiques, dégagées de l'esprit de système et de l'amour des abstractions métaphysiques, ont commencé à prendre quelqu'importance, les grottes sont devenues l'objet des recherches les plus actives; leur forme, leur étendue, la nature des roches dans lesquelles elles se sont formées, les débris des corps organisés qu'elles renferment, peuvent en effet donner des indications utiles sur la formation du globe et sur les révolutions successives par lesquelles il a passé avant de devenir le domaine de l'espèce humaine.

Autrefois elles avaient aussi attiré l'attention des hommes; mais à une époque où les sciences et les arts n'étaient encore qu'en germe, les investigations dont elles ont pu être l'objet n'étaient propres qu'à satisfaire cette curiosité vague, ces désirs mal définis qui ont caractérisé l'enfance de l'humanité; le sentiment religieux et la superstition ont dû également y puiser des alimens et des moyens d'action; aussi n'ont-elles donné lieu à des observations vraiment utiles pour la

science que dans ces derniers temps. Patrin, Buffon, Bancks, de Saussure, Cuvier, Brongniart, de Humboldt, de Buckland, etc., ont décrit les particularités que présentent quelques-unes d'entre elles; le génie de Cuvier nous a reconstruit, pièce à pièce, les espèces maintenant anéanties auxquelles ont appartenu quelques-uns des débris organiques qui remplissent leurs cavités.

Cependant les études géologiques sont encore trop peu avancées pour ne pas laisser un champ immense ouvert aux conjectures; les causes par lesquelles a été déterminée la formation des grottes, les phénomènes qui ont pu contraindre un si grand nombre d'animaux d'espèces différentes et très-souvent ennemies à se réfugier dans la profondeur des cavernes, les moyens que la nature a employés pour détruire ces êtres devenus inutiles à un monde nouveau doué d'une plus grande perfection, et enfin la formation des montagnes qui renferment les grottes sont encore autant de mystères dont la patience et la sagacité des savans n'ont pu entièrement soulever le voile. Les faits ne sont pas assez nombreux; tous s'accordent à le dire et demandent de nouvelles observations autant pour confirmer ce qui a déjà été dit que pour augmenter les matériaux qui doivent être enregistrés dans les annales du globe (1).

---

(1) « On voudrait une théorie commune pour tous les faits géologiques, dit Brongniart; mais ils ne nous paraissent ni assez nombreux, ni assez bien connus, ni avoir été rapprochés sous un assez grand nombre de points de vue, pour qu'une telle théorie ne devînt pas une hypothèse ou un système général de géologie. Si quelques personnes se croient assez avancées dans la connaissance des phénomènes géologiques de la nature, ou douées d'un génie assez pénétrant et assez audacieux pour créer la terre avec le petit nombre de matériaux que nous possédons, je leur abandonne cette brillante entreprise; je ne me sens ni les moyens, ni la force de construire un édifice aussi hardi, et peut-être aussi peu durable. »

Pour recueillir le plus grand nombre possible de faits, pour les observer avec soin dans tous leurs détails, il faut que dans chaque localité, les hommes qui ont aptitude pour ces sortes de recherches, s'appliquent, moins à étudier ou à émettre des systêmes nouveaux, qu'à bien voir ce qui se passe autour d'eux, à palper ce que chaque jour ils foulent aux pieds, ce qui échappe le plus ordinairement aux observateurs venus de loin. Ces études de détails, bien que modestes et restreintes en apparence, peuvent cependant occuper toute l'activité, toute l'existence des naturalistes qui ne sont pas à portée d'user des immenses ressources que présente la capitale, et leur procurer aussi la satisfaction qui naît d'un fait découvert et d'un service rendu à la science.

Le département de la Côte-d'Or, riche en productions végétales et animales, offre également, sous le rapport minéralogique, des faits dignes d'intérêt, très-curieux et incomplètement observés jusqu'à ce jour. Tous les minéraux qui peuvent se rencontrer dans les terrains appelés autrefois secondaires, des produits volcaniques parfaitement caractérisés, des fossiles de toute nature, même des ossemens d'éléphans, de mastodontes, de castors, de cerfs gigantesques, y existent en abondance.

Déjà beaucoup d'observations ont été faites sur la géologie du Département; feu Leschevin, savant modeste, enlevé trop jeune à la science, avait commencé cette étude et donné des notes intéressantes sur les métaux, les fossiles et sur l'aspect géologique de la Côte-d'Or (1). Récemment M. Lacordaire, ingénieur

(1) Je ne parle pas des auteurs anciens, qui, avant M. Leschevin, ont donné quelque chose sur le Département, leurs travaux n'ayant en quelque sorte aucune valeur aujourd'hui en géologie.

Ph. Collet avait laissé un manuscrit que Béguillet rédigea.

en chef du canal de Bourgogne, a fourni à M. de Bonnard d'excellentes notes que ce savant a jointes à l'un de ses Mémoires sur la géologie du Morvan et des environs de Semur; et enfin M. Elie de Beaumont, ingénieur des mines, chargé, conjointement avec M. Dufresnoy, de l'exécution de la carte géologique de France, a parcouru le Département pour reconnaître et délimiter les espèces de terrains qui s'y rencontrent. Mais toutes ces recherches ne sont que des préludes à une étude plus détaillée; un travail complet sur l'histoire naturelle de notre pays et en particulier sur sa géologie est encore à faire; il est devenu indispensable. Ce travail serait bien fait pour effrayer de plus savans que moi; trop faible pour porter un pareil fardeau, je ne puis qu'offrir le fruit de quelques observations nouvelles, et je livre aujourd'hui à l'examen de l'Académie le résultat de recherches que j'ai faites sur une caverne à ossemens située au centre du Département, sur le vallon de l'Ouche, à une lieue et demie au-dessus de Dijon, et dans une localité qui porte le nom de Contard.

Cette grotte est probablement connue depuis longtemps; des curieux même l'ont visitée en 1808 (ce dont témoigne une liste de noms, avec ce millésime, sur les parois de la grotte). Mais cependant il est certain que jamais les savans n'en avaient parlé, lorsqu'un jour, dans mon enfance, j'en vis l'entrée sur le penchant de la montagne. En 1815 je la visitai en détail, et j'en rapportai des ossemens, des stalactites, que je remis au professeur d'histoire naturelle de la Faculté; il les conserva avec soin, connaissant bien tout l'intérêt qu'ils offraient pour la science. J'y avais encore fait deux nouvelles excursions, lorsque, plus tard, là

Varennes de Beost a fait aussi un petit ouvrage sur les marbres.

Enfin, dans la description de la France par Guettard, on trouve figurées les montagnes du vallon de Plombières.

découverte de débris de grands mammifères dans notre département éveilla de nouveau l'attention de ce savant; alors il détermina l'Autorité à faire quelques frais pour aider à l'exploration de la grotte de Côntard. Une somme fut remise entre mes mains pour cet objet.

Avant de passer au compte rendu de cette recherche, il est utile de dire un mot de la nature du terrain dans lequel est située cette grotte.

Les rochers des montagnes du vallon de l'Ouche au-dessus de Dijon, sont disposés par couches régulières dont l'inclinaison générale, assez faible, est dirigée à-peu-près de l'ouest à l'est; sur les flancs, souvent abruptes de ces montagnes, les lits de roches se présentent par la tranche et sont quelquefois découpés de manière à offrir des pics et mamelons de formes très-irrégulières, dentelés; et dans quelques parties, des faces arrondies, des sillons horizontaux qui semblent avoir été produits par l'érosion d'une eau courante.

A mi-côte et à la base de ces rochers, il existe un très-grand nombre de fentes, de crevasses et de petites cavernes dont quelques-unes livrent passage à des sources très-abondantes, sur-tout pendant l'hiver. On en trouve encore près des sommets; mais pour la plupart elles se dessèchent en été.

Toutes les montagnes, à part ces escarpemens qui n'existent que par place, sont séparées par un très-grand nombre de combes dont la direction est transversale à-peu-près au cours du vallon de l'Ouche; et en général le pays offre l'aspect que M. Brongniart indique comme étant particulier au terrain jurassique.

Les roches principales sont de l'espèce dite calcaire oolithique; la texture en est serrée, compacte; le grain très-arrondi, quelquefois très-fin, quelquefois très-gros; la cassure terne, irrégulière; la couleur jaunâtre, grisâtre; souvent les lits sont colorés en bleu-violet; ils sont peu épais, se délitent facilement, et

sont séparés de temps à autre par de minces couches d'argile; cette roche contient des débris organiques en assez grande quantité, tels que : bucardes, térébratules, plagiostomes, pachytes, moules, et rarement des ammonites, etc.

L'oolithe (1) alterne à la partie supérieure des montagnes avec des bancs minces et peu étendus d'une autre espèce de calcaire à cassure lisse, conchoïde, à grain fin, très-compacte, dur et dont on peut se servir pour lithographier (2). Au sommet de la montagne de Contard, ce calcaire lithographique domine exclusivement. Il renferme aussi des débris organiques, des ammonites, cardites, peignes, huîtres, limes, térébratules, etc., etc., et notamment une grande espèce de pecten que nous avons signalée dernièrement à l'attention des naturalistes (3). Tous ces fossiles sont placés en lits réguliers dans les strates de la roche; presque toujours ils sont mutilés, brisés et empâtés si fortement dans la pierre qu'on ne peut les reconnaître et les détacher qu'avec une très-grande difficulté.

L'oolithe ferrugineuse, ou fer hydraté pisolithique, appelée encore mine de fer, dite improprement d'alluvion, est toujours, dans cette localité, inférieure au calcaire lithographique ou schistoïde, et elle forme la partie supérieure de l'oolithe calcaire où elle ne se rencontre que par places; elle est accompagnée d'une immense quantité de coquilles fossiles, parmi lesquelles on remarque des ammonites, des trocus, des arches, des pectens, des bucardes, des térébratules, des oursins, des polypiers, etc., etc., et d'autres que nous

---

(1) Chaux carbonatée globuliforme d'Haüy.
Rogenstein, Hersestein, des minéralogistes allemands.

(2) Schieferkalk, Cornbrash, forest marble.

(3) Des fragmens de ce pecten ayant la forme de pointes tubuleuses, avaient été pris pour une espèce particulière de serpule (*serpula? vallotina*, Defr.), et décrits comme telle dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, tom. 48, p. 569.

n'avons pas encore déterminées. Cette oolithe ferrugineuse se montre à découvert à Champmoron et à Darois; dans ce dernier lieu elle est l'objet d'une exploitation.

En général, il ne paraît pas que les grottes suivent une loi pour la place qu'elles occupent dans les montagnes; les unes sont à leur base, les autres à mi-côte et quelquefois enfin vers leurs sommets; mais ces dernières ont l'aspect d'un puits. Tels sont les puits du Salève décrits par de Saussure, ceux du mont Leris près de Bagnères, etc., etc.

La Côte-d'Or offre aussi des faits semblables : le puits près de Francheville, connu sous le nom de *Trou du Souci*, dont on ne peut atteindre le fond; et enfin la grotte de Contard dont voici la description.

Elle est creusée à mi-côte sur la pente de la montagne à l'aspect du midi; on peut y entrer par trois ouvertures dont le pourtour ne forme aucune saillie sur le terrain environnant.

La plus grande de ces ouvertures a trois pieds et demi dans son plus grand diamètre; la seconde qui n'en est séparée que par une assez mince cloison, a dix-huit pouces sur un pied. Les arrêtes de ces deux ouvertures sont très-vives, ce qui prouverait que la roche a été brisée ou dégradée par les gelées et l'humidité.

La troisième ouverture, distante des deux premières de cinq pieds et demi, est aussi de forme oblongue; elle s'évase par le haut en entonnoir et communique avec le fond de la grotte suivant une ligne verticale, ce qui lui donne l'aspect d'un puits. Elle a deux pieds de long dans le plus grand sens, et un sur le plus petit. Les angles sont arrondis et semblent avoir été usés par les eaux.

La disposition de ces trois ouvertures est représentée en place sur le dessin joint à ce Mémoire.

La partie la plus élevée du sol de la grotte qu'on peut apercevoir depuis l'entrée est à trente-six pieds

de profondeur; on y descend à l'aide d'une corde ou d'une échelle; c'est de ce dernier moyen que nous nous sommes servis.

Le sol, dans cet endroit, n'est que le sommet arrondi et assez étroit d'un cône très-grand formé de débris de roche tombés de la voûte et des autres parois de la première salle; la surface de cet amas de déblais est tout hérissée de pierres anguleuses qui roulent sous les pieds et n'ont entre elles aucune adhérence.

La première salle est à-peu-près de forme cylindrique; les parois en sont abruptes et tout-à-fait verticales; leurs anfractuosités présentent des angles très-vifs sur les côtés désignés par les lettres A B C D G H; elles sont émoussées et comme arrondies par le frottement de l'eau sur les côtés E F H; cette salle est terminée en haut par une voûte surbaissée, irrégulière, de laquelle se détachent fréquemment de grandes masses de rochers. A dix pieds à-peu-près audessous de la voûte, il existe sur la face G H un redan ou saillie de rocher très-proéminente, terminée par une plate-forme.

C'est à l'un des coins de la voûte et au-dessus de cette plate-forme que se trouvent percées les trois ouvertures de l'entrée; elles laissent pénétrer dans l'intérieur une assez grande quantité de lumière; cette circonstance et la circulation facile de l'air ont permis le développement des mousses et des bissus qui tapissent les parois de la salle.

En descendant, du côté de l'est, sur la surface du cône de déblais, on arrive à une seconde salle qui communique avec la précédente par une très-vaste ouverture; cette salle peut avoir soixante pieds de long, sur vingt-cinq de largeur et trente de hauteur; sa forme est d'une très-grande irrégularité; les parois en sont ondulées, boursouflées, criblées de cavités sphériques, coniques, cylindriques, tapissées dans toute leur étendue d'une épaisse couche de stalactites

blanches dont la surface rugueuse, mamelonnée, ressemble assez bien à une nappe d'eau qui s'écoulerait lentement en suivant les sinuosités du rocher. Les parties les plus creuses et les plus inaccessibles de la voûte servent de retraite à une grande quantité de chauve-souris dont les déjections ont formé à la longue un amas d'humus (1) de forme conique, qui peut avoir dix à douze pieds d'élévation sur quatorze à quinze pieds de diamètre à la base : dimensions gigantesques si on les compare au volume de l'animal.

La face la plus rapprochée de ce cône d'humus est coupée dans toute sa hauteur par une longue fente qui est sans issue et sur le sol très incliné de laquelle s'écoule continuellement une espèce de limon brun assez liquide qui provient des parties les plus élevées.

Ce même limon délayé et charié par les eaux d'infiltration tombe à la longue de toutes les fissures, de tous les canaux; il en bouchera sans doute la plus grande partie.

Il existait autrefois dans la salle que nous venons de décrire un couloir étroit qui donnait entrée dans une petite excavation où j'avais vu précédemment des os de mammifères de la grosseur d'un bœuf. Je n'ai pu retrouver ce passage.

Dans la salle n° 1, on trouve une fente verticale (lettre M) large d'un pied, sur environ cinquante de longueur et vingt à vingt-cinq pieds d'élévation; le sol de cette fente est incliné à près de quarante-cinq degrés; il est couvert entièrement de pierres aigues et roulantes faisant partie du grand amas de déblais dont il a déjà été fait mention. Cette fente paraît avoir autrefois donné passage à des eaux abondantes; à-peu-près aux deux tiers de sa longueur, en

---

(1) Cet humus est composé de détritus d'insectes de l'ordre des coléoptères, famille des carabiques et des lamellicornes.

descendant, il existe, sur la gauche, une autre fente horizontale dans laquelle on ne peut pénétrer : car elle n'a que sept à huit pouces de hauteur ; elle a sans doute été formée par l'affaissement d'une portion de la roche (lettre J).

En continuant de descendre on arrive à un couloir presque horizontal et de forme cylindrique ; il peut avoir seize pouces de diamètre sur quinze pieds de longueur ; on le franchit, en rampant sur le ventre, et on entre dans une troisième salle, dont l'abord est d'autant plus difficile, qu'un fragment aigu de rocher placé de champ et adhérent au sol bouche en partie l'extrémité du passage. Cette salle est plus irrégulière et de forme plus bizarre encore que les précédentes ; elle est toute percée de fentes et de conduits qui, pour la plupart, n'ont aucune issue ; les parois sont couvertes de concrétions cristallines qui présentent le plus ordinairement une surface ondulée et sur laquelle existe, par places, une espèce de végétation calcaire, ou stalactites tuberculeuses semblables, quant à la forme, à l'espèce de choux dite vulgairement chou-fleur. (1)

Cette salle est encombrée de gros blocs de rocher qui évidemment se sont détachés de la voûte et des autres parois ; ces blocs, pour la plupart, sont adhérens au sol et soudés entre eux par une couche de stalagmites. En passant derrière l'un des plus gros, on arrive dans une série d'excavations qui contiennent des ossemens fossiles. Une petite partie de ces os a été trouvée à la surface du sol qui est recouvert, principalement dans cet endroit, par une épaisse couche d'argile calcaire et ferrugineuse de couleur rouge. Dans la masse de cette argile sont encore em-

(1) Tournefort qui croyait à la végétation des pierres, aurait trouvé dans ces tubercules une preuve concluante à l'appui de cette opinion admise encore aujourd'hui par un petit nombre de botanistes.

pâtés quelques galets de la grosseur d'une noix qui ont été roulés par les eaux : car leurs angles sont émoussés; et enfin de petits fragmens de roche irréguliers et à angles vifs. A une profondeur plus grande et sous le lit de la couche d'argile, on trouve d'autres débris d'ossemens entièrement pétrifiés. En général, tous ces os sont brisés, mutilés et dispersés sans aucun ordre; les cassures en sont nettes et les arrêtes vives. Ils n'existent qu'en petite quantité. Un fémur d'un animal de la grosseur d'un renard, des galets arrondis et quelques pierres anguleuses étaient soudés ensemble et adhéraient aux nappes d'albâtre des parois, à dix-huit pouces au-dessus du sol. Dans cette même place, j'avais trouvé précédemment la plus grande partie du squelette d'un animal de la grosseur d'un chat sauvage; et à côté, la tête complète d'un mammifère carnassier de la grosseur d'un loup. Cette tête est restée dans une cavité que nous n'avons pas retrouvée.

Un passage étranglé, court et à pente montante très rapide, établit une communication entre la salle n° 3 et une autre salle étroite et alongée semblable à une large fente (n° 4); le sol s'incline vers l'entrée sur vingt-cinq ou trente degrés; il est tout couvert d'une épaisse couche du limon brun et mou dont nous avons déjà parlé; ce limon arrive principalement par une petite fente verticale et sans issue qui est indiquée sur le plan par la lettre K. A-peu-près vers la moitié de la longueur de la salle, il existe sur la droite une très-large ouverture d'où l'on aperçoit, à quinze pieds de profondeur, une grande excavation (n° 5) dans laquelle on peut descendre à l'aide d'une corde; cette excavation se termine par deux petites chambres toutes tapissées de stalactites tuberculeuses, d'un très-grand volume comparativement à celles que l'on trouve dans les autres parties de la grotte. Les extrémités les plus avancées du côté du nord des salles n°s 4 et 5 communiquent entre elles par un petit puits rond et vertical qui s'embranche

par le haut avec un couloir horizontal d'un pied de diamètre qui est l'un des appendices de la salle n° 4. Les parois de ces deux excavations ne sont pas recouvertes en entier d'une couche de stalagmites, car ces concrétions n'existent que dans les endroits qui se trouvent ou qui étaient autrefois sur le trajet des eaux d'infiltration.

En revenant sur ses pas, on trouve vers l'entrée de la salle (n° 4) l'embranchement d'un couloir sinueux, étroit et alongé, qui aboutit à une assez grande salle (n° 6), disposée à-peu-près en forme de fer à cheval; les murs en sont unis, la voûte est peu tourmentée, plate et distante du sol de onze à douze pieds. Au-dessus de l'un des renfoncemens (lettre L) de cette salle, on voit un trou étroit et cylindrique qui paraît s'élever verticalement jusqu'aux environs de la surface de la montagne: car il est tapissé intérieurement par des filamens minces de substances végétales que nous croyons être le chevelu de racines d'arbres. Une partie de ce chevelu s'est détachée et s'est réunie naturellement en un amas de forme conique composé aussi de déjections de chauve-souris.

C'est dans ces parties de la grotte, qui sont d'un accès difficile et fort éloignées de l'entrée, que se réunit le plus grand nombre de ces animaux; ils passent l'hiver suspendus aux voûtes à toutes les saillies qui peuvent donner prise à leurs griffes; et serrés les uns contre les autres, il n'est pas rare de les voir recouvrir comme un tapis noir et mouvant des salles tout entières. Il en est de plusieurs espèces; la plus commune, dans cette localité, est le grand fer à cheval de Buffon ou *Vespertilio ferrum equinum* de *Linnœus*.

A la suite de la salle n° 6, on parvient encore à trois autres plus petites, réunies par des canaux assez larges; toutes ces cavités sont tapissées de stalagmites dont la surface est hérissée de tubercules de l'espèce

déjà décrite. La plus éloignée de ces trois chambres est aux trois quarts remplie par un amas de déblais très-menus qui paraissent s'être écoulés par un petit conduit incliné, dont nous avons cherché à dégager l'entrée pour passer outre, pensant, non sans raison, qu'il devait exister au-delà d'autres excavations; mais il nous a été impossible de franchir ce passage.

Dans l'une des petites flaques d'eau limpide, les seules qu'on rencontre dans la grotte et qui recouvrent en partie le sol de la petite chambre, à la suite de la salle n° 6, nous avons trouvé une coquille, l'*Helix nitida, Drap.* Elle est recouverte d'une incrustation de tuf et ne présente, du reste, dans sa structure, aucune altération. Il est naturel de penser que cette coquille a pu tomber par le petit puits dont nous avons parlé plus haut, et qui est très-voisin de l'endroit où elle a été recueillie.

L'air qui remplit la grotte est respirable par-tout; mais la présence d'un grand nombre de personnes et l'action de flambeaux allumés en altèrent promptement les qualités dans les parties les plus éloignées de l'entrée. Il ne se renouvelle qu'avec difficulté, et ne forme pas courant, circonstance qui seule prouverait qu'il n'existe maintenant pas d'autre entrée praticable que celle connue; et que le petit puits n° 6, quoique s'élevant tout près de la face extérieure de la montagne, est néanmoins sans issue.

Cette absence de courant contribue à rendre la température constante; le 10 avril 1833 elle était de quinze degrés centigrades dans toutes les parties de la grotte, à l'exception de la première salle qui participe nécessairement de la température extérieure élevée ce jour-là à dix-huit degrés.

Il est probable que la caverne dont nous venons de donner la description a été creusée par les eaux (1).

---

(1) Elles n'ont pas seulement usé la roche par le frottement, mais elles l'ont encore dissous à l'aide d'une certaine quantité

Sa forme générale, ses parois arrondies, évidées, percées de mille trous; les galets ou cailloux roulés, les petites sources qui suintent encore, les sillons longitudinaux de tous les passages étroits, sont autant de circonstances qui ne permettent guères de révoquer cette opinion (1). Il existe encore maintenant, au-dessous de la montagne de Contard, dans le vallon de l'Ouche et à l'entrée de la combe qui n'est pas à plus de sept à huit cents mètres de la grotte, une source très-abondante, enfermée dans l'enceinte de l'établissement dit : la *Blanchisserie*. Cette source a sans doute quelque communication inconnue avec l'intérieur de cette excavation; et on peut penser qu'elle est en partie le produit des petites sources que nous y avons remarquées; ces sources, si elles n'avaient pas d'issue, rempliraient nécessairement la grotte en peu de temps; et nous avons vu que nulle part elles ne séjournaient.

C'est à l'époque où un chemin inférieur et aboutissant au vallon de l'Ouche a été frayé à ces eaux, que

---

d'acide carbonique qu'elles contenaient probablement comme toutes les sources qui coulent dans les terrains calcaires.

(1) « On ne peut s'empêcher de voir dans la disposition des grottes, dit Brongniart, des indices d'un passage d'un courant d'eau; plusieurs observations concourent à confirmer ce soupçon; aussi on trouve souvent, dans les cavités, des pierres situées vers la voûte des cavernes, des amas de sable ou de graviers entièrement semblables à celui que charient ordinairement les rivières. Enfin on connaît encore dans certaines cavernes calcaires de puissans cours d'eau qui sortent par leur ouverture ou qui se perdent dans la terre.... On doit remarquer que s'il était possible de pénétrer dans le sein de la montagne d'où sort la fontaine de Vaucluse, on verrait couler le torrent qui la produit dans une caverne assez vaste et probablement fort étendue. La caverne du Diable dans le Derbyshire offre une preuve directe de ce que nous avançons; il y coule un ruisseau navigable qui, dans quelques endroits, remplit presqu'entièrement la capacité de la caverne au point que la voûte touche à la surface de l'eau. » *Dict. des Sc. nat.*, t. 7, p. 300 et suiv.

toutes les cavités de la grotte ont été mises à sec. Auparavant ces eaux jaillissaient sans doute par celle des trois ouvertures de l'entrée qui a la forme d'un puits; il est vrai qu'on ne trouve au dehors de la montagne, à partir de cette ouverture, aucun ravin, aucun sillon, marquant la place de l'ancien lit d'un ruisseau : mais il faut considérer que, dans le temps dont nous parlons, le vallon de Plombières et les montagnes dans lesquelles il est creusé, n'avaient pas la forme que nous leur voyons aujourd'hui. Les assises correspondantes des roches sur le double flanc du vallon, les pics escarpés qui les dominent et qui sont demeurés comme des témoins de cet ordre de choses primitif, indiquent qu'autrefois tout cet espace était plein. D'autres montagnes naissaient sur le sommet de celles qui nous restent; celles-ci n'étaient alors que des points de la surface d'une plaine élevée au niveau des dernières formations oolithiques et couverte d'une immense nappe d'eau qui, en se retirant dans le lit actuel des mers, a dû sillonner profondément le terrain sur lequel elle reposait. L'énorme amas de galets et de débris de roches, près de l'entrée des carrières des Chartreux, et qui est à un niveau bien supérieur à celui du fond de la vallée de l'Ouche; la montagne correspondante de l'autre côté de la ville, c'est-à-dire celle où est situé le creux d'Enfer, entièrement formée comme la première de ces mêmes débris, attestent que peut-être les choses ont dû se passer ainsi. Cette assertion est rendue encore plus plausible si on examine les différences qui existent entre les deux dépôts dont nous venons de parler. Celui de la montagne des Chartreux, plus rapproché de l'endroit miné par les eaux, contient d'énormes fragmens de roche à angles à peine émoussés, dispersés sans ordre parmi des galets généralement plus gros que ceux qu'on trouve sur le monticule du creux d'Enfer. Il est naturel, en effet, que les plus gros rochers n'aient pu être roulés loin, et que les plus gros ga-

lets se soient aussi déposés plus près du lieu où ils avaient été détachés.

Nous ne prétendons pas dire que tous les dépôts de sable de la plaine de Dijon et ceux du creux d'Enfer aient été emmenés par le courant qui se serait dirigé dans le sens du vallon de l'Ouche. La plupart des combes qui se dirigent parallèlement à ce vallon, et notamment la tranchée profonde connue sous le nom de Val de S^te^. Foy, dans lequel coule le torrent de Suzon, ont été creusés sans doute par les mêmes causes, et ont contribué à la formation de ces dépôts. Quant à celle qui aurait déterminé l'écoulement subit de cet énorme volume d'eau, nous croyons, d'après l'opinion des plus savans géognostes de l'époque actuelle, que l'exhaussement des montagnes qui forment le noyau du globe, et sur lesquelles s'appuient tous les ordres de couches secondaires, a été produit par l'action d'une force intérieure qui devait être immense, puisque les plus hautes montagnes du globe en seraient le résultat. Cette force est encore aujourd'hui subsistante; elle se manifeste par les tremblemens de terre, par les éruptions volcaniques, et par des soulèvemens récens de terrains d'une grande étendue, dans les deux Amériques.

Le principal soulèvement de nos pays a produit la chaîne du Morvan; il y en a eu ensuite de partiels dont le plus remarquable s'est opéré au-dessous de la montagne de Sombernon; là il existe un pic de terrain primitif, à-peu-près isolé de toutes parts. Autour de ce point central s'élève, en forme d'entonnoir, une montagne dont les flancs présentent la tranche de toutes les couches d'ordres secondaires disposées encore entre elles dans la même succession où elles étaient avant le soulèvement, mais devenues inclinées, d'horizontales ou à-peu-près qu'elles étaient précédemment. Cette pente existe uniformément sur toute la surface d'un immense cône qui aurait pour sommet un point correspondant, en ligne ver-

ticale, avec le pic de granite dont il vient d'être parlé.

Le vallon de Plombières qui se dirige à peu-près de l'ouest à l'est, passerait, si on prolongeait son axe, tout près de ce point central; aussi les lits des roches dans lesquelles ce vallon est creusé s'inclinent-ils suivant une ligne parallèle à cet axe.

Ces hypothèses étant admises, on doit voir que la grotte de Contard et toutes celles qui sont situées à la même hauteur, sur les flancs du vallon de l'Ouche, occupaient autrefois la place la plus basse du terrain; les eaux qui ont creusé ces excavations provenaient des parties hautes des montagnes perméables à cette époque, comme le sont encore aujourd'hui les terrains calcaires de cet ordre; ces eaux devaient naturellement sortir à jour dans la partie la plus basse des vallées de ces temps reculés.

Si la montagne de Contard ne présente au-dessous de l'ouverture de la grotte aucun lit de ruisseau, ce n'est pas une chose étonnante, puisque dans le grand cataclysme dont nous venons de parler, les anciennes formes du terrain ont dû nécessairement disparaître.

C'est aussi à cette époque qu'a été détruite une autre grotte située tout près de là, sur le sommet actuel de la montagne de Champmoron, au lieu dit : en *Combelancy*, et dont il n'existe que d'énormes masses de rochers arrondis dans tous les endroits où ils ne sont pas brisés, et entièrement formés par une concrétion calcaire cristalline très-dure, rubanée, analogue à toutes les concrétions ou stalactites que l'on trouve dans ces terrains.

Les ossemens trouvés dans la grotte de Contard y ont été déposés à des époques différentes; les plus anciens sont enfouis plus profondément dans l'argile rouge dont nous avons parlé. Tous paraissent avoir appartenu à de grandes espèces qu'il est impossible de déterminer, vu la rareté des échantillons et la petitesse de leurs fragmens. Le plus vo-

lumineux de ceux que nous avons rapportés est en forme de tablette convexe, de deux pouces de longueur, sur un pouce de large, et deux lignes d'épaisseur; il appartenait évidemment à un os long qui ne devait pas avoir moins de dix-huit lignes de diamètre. La texture de cet échantillon et de ceux trouvés dans les mêmes circonstances que lui, est très-serrée, très-homogène; le tissu parenchymateux de l'os qui d'ailleurs s'est conservé très-blanc, a été remplacé par du carbonate de chaux : ce qu'indiquent la pesanteur relative des échantillons et l'essai chimique auquel ils ont été soumis.

Les autres débris d'ossemens trouvés, soit à la surface de l'argile rouge, soit empâtés moins profondément dans l'épaisseur de son lit, n'offrent pas le même genre d'altération que les précédens. Le tissu parenchymateux a été également détruit; mais la place qu'il occupait n'a pas été remplie par un sel calcaire; ces os ne sont composés que de phosphate de chaux (1).

Voici la liste des échantillons que nous avons recueillis et les noms des espèces auxquelles nous croyons devoir les rapporter.

1° La mâchoire inférieure d'un chat un peu plus grand que l'espèce sauvage existante dans notre pays.

---

(1) « Les ossemens dans les grottes, dit Brongniart, ne sont jamais réunis en un squelette entier, mais séparés et dispersés; ils sont souvent brisés, jamais usés par un frottement de roulis; tout au plus le sont-ils sur l'une de leurs faces, ce qui indique qu'ils ont été exposés dans leur place à la cause érodante; quelques-uns semblent avoir été brisés ou entamés par la dent d'un animal carnassier; les débris des roches, soit anguleux, soit arrondis en galets, sont mêlés sans ordre à la masse générale. »

« Les os y sont à peine altérés; ils ne montrent pas ces incrustations de calcaire concrétionné qu'on voit sur quelques-unes des brèches osseuses jusque dans la cavité des os longs. » *Dict. des Sc. nat.*, tom. 54, p. 75.

2° La partie supérieure de l'humérus d'un animal carnassier un peu plus grand que le loup ordinaire; c'était peut-être une hyène?

3° Des fragmens d'un crâne et des mâchoires inférieures et supérieures de chiens.

4° Deux moitiés de fémurs et un tibia qui ont dû appartenir à un loup.

5° Beaucoup d'autres fragmens, des bassins, des tibias, des vertèbres entières, des os du tarse, des radius, un sacrum, etc., etc., sur lesquels nous ne pouvons hasarder aucune conjecture, quoique cependant ils nous paraissent tous avoir appartenu, ainsi que les précédens, à des espèces carnassières.

6° Le peroné assez bien conservé d'un animal de grande dimension qui devait être de la famille des pachydermes. C'est le seul reste d'une espèce non carnassière que nous ayons rencontré.

Quelques personnes ont pensé que ces animaux étaient tombés par l'effet du hasard dans la caverne; mais cette opinion ne nous paraît pas être admissible.

On trouve bien dans la première salle, au-dessous de l'entrée, des os très-récens, provenant d'animaux qui sans doute y ont été jetés; de ceux-là nous n'avons fait aucune mention.

Des animaux qui seraient tombés d'eux-mêmes (ce qui n'arrive jamais), ou qu'on aurait jetés vivans dans la grotte, ne se seraient pas retirés dans les parties sombres et tout-à-fait inaccessibles pour le plus grand nombre d'entre eux, à cause de leurs grandes dimensions; le désir de recouvrer la liberté et l'horreur naturelle que la plupart de ces espèces éprouvent pour les lieux obscurs et enfoncés en terre, les auraient retenus dans la première salle qui seule reçoit un peu de jour.

En second lieu, les squelettes de ces animaux seraient demeurés entiers et séparés les uns des autres par des intervalles plus ou moins considérables; les os ne seraient pas brisés, mélangés sans distinc-

tion d'espèces, et empâtés sans ordre dans l'argile avec des galets arrondis et des pierres anguleuses, ou collés avec ces mêmes galets par une couche de stalagmites contre les parois élevées à une certaine hauteur au-dessus du sol.

On ne sait par quelles causes ont pû être enfouis ces débris; les circonstances qui ont accompagné ce phénomène sont aussi difficiles à déterminer pour la grotte de Contard, que pour toutes celles anciennement et récemment découvertes. Un assez grand nombre d'hypothèses sur ces faits singuliers ont été émises par les savans, et elles sont encore l'objet de discussions jusqu'à ce jour sans résultat.

Les choses se seraient-elles passées dans cette grotte comme dans celle du bourg de Banwell, en Angleterre, qui contient des ruminans à cornes et des carnassiers, dont les débris paraissent être tombés par des puits naturels, au-dessous desquels ils sont réunis en amas? Nous ne saurions le dire, car nous n'avons remarqué, dans la grotte de Contard, aucune ouverture sortant au jour et correspondant avec la place occupée par les ossemens.

Elle renferme probablement encore, soit dans l'argile dont nous avons parlé, soit au-dessous de la couche de stalagmites qui recouvre le sol dans quelques endroits, d'autres débris que les moyens insuffisans qui étaient en notre pouvoir ne nous ont pas permis de découvrir. Outre les espèces déjà décrites, nous avons vu, entre les mains d'un naturaliste, une dent que ce savant croit avoir appartenu à une hyène. Nous n'avons trouvé nous-même d'autres restes de cet animal qu'un fragment d'humerus.

Dans la plupart des cavernes, les hyènes et les ours forment ensemble les onze douzièmes des animaux dont on trouve les ossemens. En admettant que cette proportion doive exister uniformément par-tout, il est naturel de penser que puisqu'on

trouve à peine quelques débris de l'une de ces deux espèces dans la grotte de Contard, les autres ne peuvent y être en grand nombre.

Cette grotte offre la plus grande analogie, quant à la forme et aux espèces de débris qu'elle contient, avec quelques-unes des cavernes à ossemens connues; telles sont :

1° Les cavernes de Kirkdale, dans la partie orientale du comté d'York, qui renferment les mêmes espèces, et, en outre, des tigres, une petite quantité d'éléphans, de rhinocéros, de cerfs, de lapins, de campagnols et de rats.

2° Le trou de Grand-Ville, près de Miremont, dans le sol argileux duquel on vient de trouver des os d'ours.

3° La caverne de Gailenreuth, sur la rive gauche de la Wiesent, dans le pays de Baireuth, en Franconie; les os y sont mélangés avec des cailloux roulés, des fragmens de roches anguleux et empâtés dans une argile rouge.

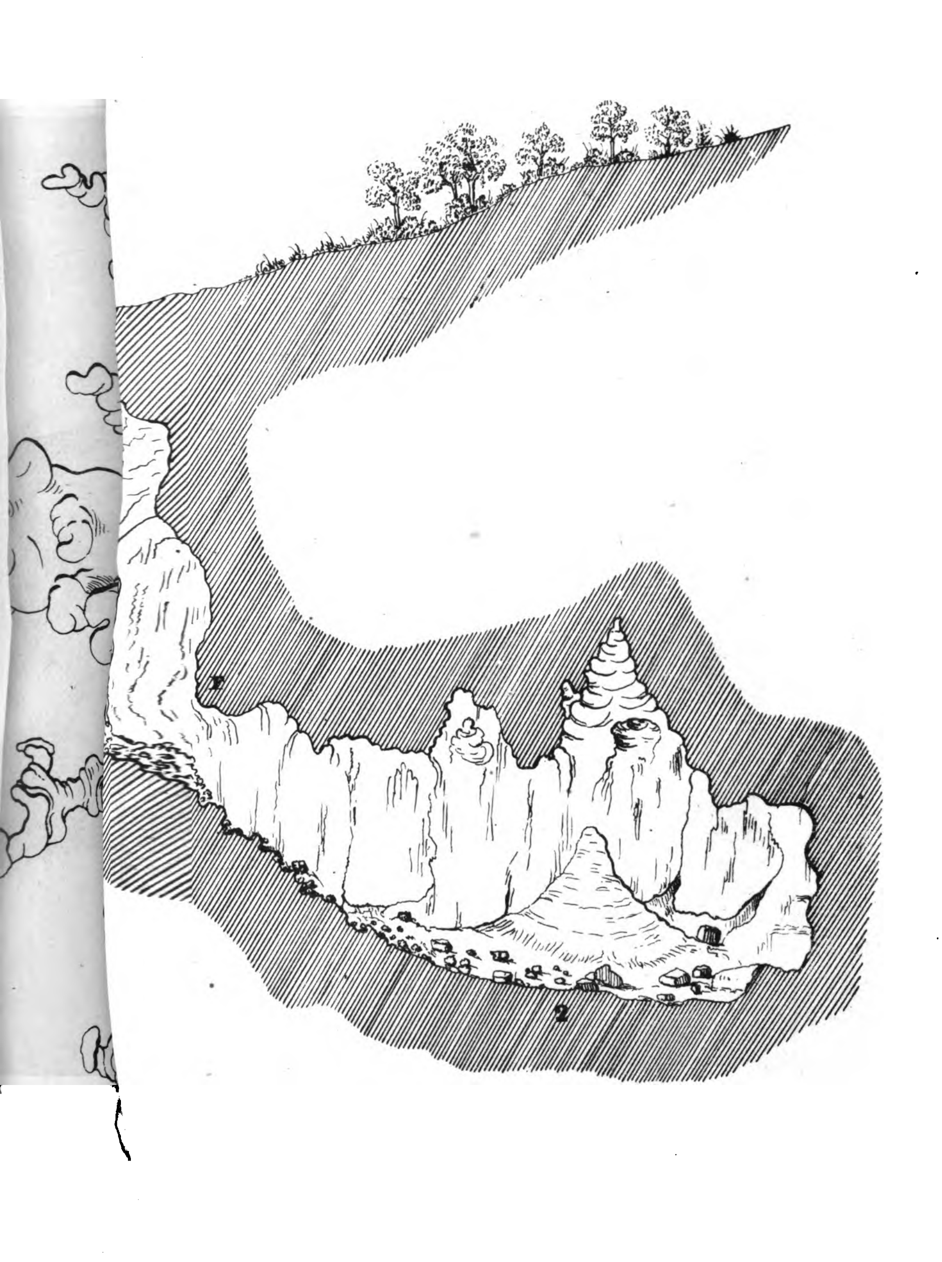
4° Enfin, les grottes d'Auxelles, près de Besançon, qui étaient connues depuis long-temps, mais où jamais personne n'avait soupçonné l'existence de semblables débris, lorsqu'un jour M. de Buckland, en cassant une couche de stalagmites, découvrit au-dessous un amas considérable d'ossemens d'ours.

Ces grottes, ainsi que celle de Contard et un grand nombre d'autres dont nous ne pouvons faire l'énumération, sont situées dans le terrain jurassique.

On voit encore sur la ligne du vallon de l'Ouche, dans les montagnes qui le dominent, d'autres cavernes qui n'ont pas été explorées; peut-être n'offriraient-elles pas moins d'intérêt que celle dont nous venons de donner la description? Elles seront plus tard l'objet de nouvelles recherches.

L. Nodot.


Plan de la grotte de Contard.
6.
2.
3.
3
B.
Plan des



...te suivant la ligne A, B.

Co...

A.

1.

4.

C les plans A.M.3.4.

REMARQUES

SUR

UN PASSAGE DE QUINTILIEN, RELATIF A CELSE.

PAR M. ANTOINE, DOCTEUR EN MÉDECINE.

Après la prise de Constantinople, en 1453, par l'armée des Turcs, sous le commandement de Mahomet II, catastrophe terrible qui consomma la ruine de l'empire d'Orient et décida l'esclavage des Grecs; ceux-ci, dispersés pour la plupart, se réfugièrent en grand nombre dans les divers Etats de l'Europe occidentale, et particulièrement en Italie, emportant avec eux les débris de leurs richesses littéraires et scientifiques. Ce fut alors que l'amour des lettres, sortant du profond sommeil où il était plongé depuis tant de siècles, ranima peu-à-peu le goût des bonnes études, fortifié d'ailleurs par la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité. On vit en effet, depuis cette époque, apparaître successivement de courageux amis des lettres dont la principale et peut-être l'unique occupation fut d'abord d'étudier avec soin les auteurs originaux, presque tous altérés par l'ignorance des copistes (1), de les méditer, et, après s'être bien

(1) « Les scribes du moyen âge qui étaient souvent fort inha-
« biles, et se contentaient de suivre à-peu-près les linéamens

pénétrés de leur esprit, de s'attacher à éclaircir le sens souvent obscur de leurs ouvrages et quelquefois même inintelligible. C'est particulièrement aux recherches savantes des laborieux écrivains qui ont illustré les XVIe et XVIIe siècles, que l'on doit les innombrables corrections qui seules ont pu dissiper l'obscurité répandue sur ces mêmes ouvrages, et en rendre l'intelligence plus facile.

Cependant, malgré les efforts de ces hommes estimables à réparer les fautes multipliées que l'ignorance et le temps avaient, pour ainsi dire, semées dans les divers manuscrits, devenus l'objet et le but de leurs recherches (2); malgré la vigilance et le zèle persévérant des savans commentateurs, scoliastes, annotateurs, glossateurs, critiques, etc., qui les ont suivis et imités dans le louable dessein de ne laisser échapper aucune de ces fautes ou omissions graves qui dénaturent la pensée des auteurs en corrompant le texte de tant d'ouvrages précieux que nous a légués la vénérable antiquité, n'est-il pas permis de croire et ne peut-on même pas assurer qu'il en est encore, et peut-être en assez grand nombre, qui ont passé comme inaperçues et qu'on doit être un peu surpris de rencontrer encore aujourd'hui? Telle est, entre autres, celle que nous nous sommes proposé de signaler aux yeux des hommes judicieux qui se livrent à la culture des lettres, parce qu'elle concerne un des écrivains les plus illustres et

---

« des lettres sans comprendre les mots, avaient altéré misérablement les ouvrages de l'antiquité. » (*Journal des Débats*, 10 mai 1831).

(2) « Il a fallu, pour rétablir les textes antiques, plus de « quatre siècles de recherches, de comparaisons, de conjec- « tures, et une foule d'hommes laborieux qui, à une érudition « profonde, joignirent souvent, quoi qu'on en dise, beaucoup « de finesse et d'esprit. » (*Id. ibid.*)

les plus admirés parmi les Anciens, et qu'elle a servi de prétexte à quelques modernes pour entreprendre d'en contester ou du moins d'en ternir la gloire. Cette faute qu'il n'est pas possible de méconnaître, se trouve dans le XIIe et dernier livre des Institutions oratoires de Quintilien.

On y voit, non sans étonnement, que l'auteur, après avoir rappelé à ses lecteurs les grandes qualités, les vastes connaissances des écrivains les plus illustres parmi les Grecs et les Romains, après leur avoir payé le plus juste tribut d'éloges, ajoute en parlant de Celse : « Mais qu'est-il besoin de tant « d'exemples ? après celui de Cornelius Celsus qui, « avec un esprit médiocre, non-seulement a embras- « sé tous ces beaux arts, mais nous a laissé encore « des préceptes sur la manière de faire la guerre, « sur la vie champêtre, sur la médecine. Il est di- « gne, à mon avis (n'eût-il que le mérite de « l'entreprise), que nous lui donnions la gloire « de n'avoir rien ignoré de toutes ces choses (3). »

Ce passage, on ne saurait se le dissimuler, est évidemment fautif, et présente une contradiction palpable; car comment accorder ce que dit Quintilien, ou plutôt ce qu'on lui fait dire, lorsque, parlant de Celse, il le considère d'abord comme un esprit médiocre, avec ce qu'il ajoute immédiatement après, et qui montre clairement qu'il lui reconnaît avec justice toutes les qualités qui brillent dans ses différens écrits. Il suffit, en effet, d'avoir lu attentivement l'ouvrage de Celse sur la méde-

---

(3) *Quid plura? cùm etiam Cornelius Celsus, mediocri vir ingenio, non solùm de his omnibus conscripserit artibus, sed ampliùs rei militaris et rusticae etiam et medicinae praecepta reliquerit; dignus, vel ipso proposito, ut eum scisse omnia illa credamus.* (De Institut. orator., lib. XII, cap. II.)

cine, le seul qui nous reste de lui, (4) et qui est si propre à nous faire regretter ceux qui sont perdus, pour souscrire aux éloges que lui donne ce célèbre rhéteur (5), et pour être en même temps choqué de l'expression de médiocre qui ne se prononce guère qu'avec une sorte de dédain, lorsqu'on l'applique sur-tout à l'auteur de quelque production littéraire; aussi voyons-nous avec quelle bonne foi l'estimable auteur de l'histoire de la médecine, Daniel Leclerc, ne pouvant se résoudre à supposer Quintilien capable d'une aussi étrange contradiction, s'efforce de le concilier avec lui-même en cherchant à insinuer qu'il ne s'est exprimé de cette manière au sujet de Celse que par comparaison avec Homère, Platon, Aristote, Caton, Varron, Cicéron, les plus grands hommes qui aient jamais paru chez les Grecs et chez les Romains (6). Dujardin, à qui l'on doit le premier volume de l'histoire de la chirurgie, semble partager entièrement l'opinion de Leclerc; car il parle dans le même sens; puis il ajoute au sujet de Celse, et d'après Quintilien lui-même, que sans avoir égalé les immortels écrivains qui viennent d'être nommés, il est encore après eux des places très-honorables (7).

Mais cette manière d'interpréter le passage qui nous

---

(4) Ce traité, suivant Morgagni, ne faisait qu'une faible partie d'un grand ouvrage encyclopédique dont Celse avait conçu l'idée. (*Epist. in Celsum et in Quint. Serenum Sammonic.*, p. 476, in-8°; Patavii, 1750.)

(5) Quoiqu'il ne soit guère possible de rien ajouter à un aussi bel éloge de Celse, nous croyons cependant devoir rappeler ici que Quintilien l'ayant déjà loué dans plusieurs endroits de ses Institutions, dit encore de lui qu'il a beaucoup écrit et d'un style orné et plein de grâce; *scripsit non parùm multa Cornelius Celsus, non sine cultu ac nitore.* (Lib. x, cap. 1).

(6) *Hist. de la Médecine*, p. 548, in-4°; Lahaye, 1729.

(7) *Hist. de la Chirurg.*, t. 1, liv. iv, p. 354, in-4°; Paris, impr. royale, 1774.

occupe, ne semble-t-elle pas déceler l'extrême embarras que l'on éprouve à trouver une explication plausible du sens qu'il renferme; et n'est-ce pas éluder la difficulté au lieu de la résoudre? Qu'on lise seulement avec quelque attention ce qui précède l'endroit des Institutions oratoires que nous examinons, dont le sens doit paraître si louche, et l'on sera bientôt convaincu qu'il ne s'agit point ici de comparaison entre Celse et les hommes illustres cités dans cet ouvrage, mais de produire, en les nommant, autant d'exemples de l'immense savoir qu'il est possible d'acquérir par l'étude et le travail. Arrêtons-nous seulement à ce qui regarde les Romains : « Quel homme, dit cet auteur, plus universel « que Caton le censeur? Orateur, historien, juris- « consulte, profond dans l'agriculture, dans tout, « malgré la grossièreté de son siècle, malgré tant « d'exploits militaires qui l'occupaient en temps de « guerre, tant de dissentions et de cabales qui lui « suscitaient mille affaires en temps de paix. Devenu « vieux, il apprit la langue grecque, pour servir « de preuve et d'exemple aux hommes que, même « dans leur vieillesse, ils sont encore capables d'ap- « prendre quand ils le veulent. Quelle science plus « vaste aussi que celle de Varron? je ne sais s'il « y a rien sur quoi il n'ait écrit. Quel talent, quel « avantage a-t-on pu désirer en Cicéron? » Le traducteur de Quintilien dont nous empruntons les propres expressions, ajoute aussitôt : « Mais qu'est-il besoin, etc. (8)

Il est clair, d'après cette interprétation, que le traducteur de Quintilien a trouvé quelque difficulté à concilier les deux sens opposés qui se dévoilent à tous les yeux dans le morceau qui vient d'être cité, puisque, pour se tirer d'embarras, il se

---

(8) Voir la note ci-dessus, nº 3.

croit obligé de confesser que Celse, dans ses différens écrits, offre quelque chose de plus que le mérite de les avoir entrepris; c'est sans doute d'avoir exécuté son entreprise. Ce ne peut donc pas être dans la vue d'établir une comparaison quelconque entre cet auteur et les hommes prodigieux que l'illustre rhéteur vient de présenter comme exemples et modèles des rares talens, des vastes connaissances qu'il est possible d'acquérir par l'étude et le travail. Les hommes médiocres peuvent bien être comparés quelquefois entr'eux, jamais avec des esprits supérieurs; il est donc ici question seulement de savoir si, à l'énumération qu'il vient de faire, il ajoutera un nouvel exemple, et c'est bien là le sens du *Quid plura? que faut-il davantage, ou que veut-on de plus?* puisque *Cornelius Celse a aussi, non-seulement embrassé tous ces beaux-arts, mais nous a laissé,* etc. (9) Comment avec une telle opinion d'un écrivain auquel on accorde des connaissances aussi étendues, aussi variées que celles dont il a fait preuve, et qu'on ne saurait lui contester, peut-on le considérer en même temps comme un esprit médiocre? C'est cependant ce qu'on peut reprocher à Quesnay, auteur lui-même de plusieurs bons ouvrages et particulièrement de cette belle préface qu'on voit à la tête du premier volume des Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, dont il fut le premier secrétaire perpétuel, et qui passe encore aujourd'hui pour un chef-d'œuvre en ce genre. Ne doit-on pas en effet être surpris de l'inconcevable légèreté avec laquelle il s'exprime au sujet de Celse et des médecins qui en sont les admirateurs? « Le langage « de cet écrivain, dit-il, les séduit; il n'avait pas « trompé de même Quintilien qui en pouvait juger.

---

(9) Voir la note ci-dessus, n° 3.

« Selon lui, Celse est un auteur médiocre, un « petit génie ; ce jugement doit répandre des soup- « çons sur le fond même de ses ouvrages. » (10).

Mais, en énonçant une telle opinion, Quesnay ne donne-t-il pas lieu de penser qu'il n'avait pas lu, ce qui n'est guère probable, l'ouvrage de Celse, et dans ce cas ses soupçons restent sans valeur et sans force; si au contraire il l'avait lu, il faut nécessairement ou qu'il ne l'ait pas compris, ou qu'il ne soit pas de bonne foi, ce qu'il est difficile de croire d'un écrivain d'un mérite aussi distingué. Il ne pouvait pas cependant ignorer que Celse avait été bien différemment jugé par un des plus célèbres chirurgiens du XVI[e] siècle, rangé parmi les bons écrivains et les plus savans anatomistes et qui fut un des plus beaux ornemens de l'université de Padoue, en un mot, par Jérome *Fabrizio* d'Aquapendente. Celse était son auteur favori; souvent il le cite, et le qualifie *d'admirable* dans tout ce qu'il a écrit. Il en recommande expressément la lecture, comme Horace prescrivait aux Pisons celle des chefs-d'œuvre des Grecs, et veut par conséquent qu'on ait son ouvrage jour et nuit entre les mains (11).

Déjà nous avons observé que Leclerc et Dujardin ne pouvant soupçonner, ou ne voulant pas voir dans le passage cité de Quintilien une contradiction frappante qu'un aussi judicieux rhéteur a dû leur paraître incapable d'avoir laissé échapper, se sont efforcés de le mettre d'accord avec lui-même; mais, à notre avis, sans être parvenus à faire fléchir la sévérité de son jugement à l'égard de Celse. L'auteur de la seule traduction des Institutions

(10) *Recherches sur l'origine de la chirurgie*, p. 307.

(11) *Admirabilis Celsus in omnibus, quem nocturnâ versare manu, versare diurnâ consulo*. Op. chirurg., p. 33.

oratoires qu'on lise encore aujourd'hui, l'abbé Gédoyn n'a pas mieux réussi à faire disparaître la contradiction. (12)

Quelle peut donc être la cause du doute qu'a dû faire naître dans plusieurs bons esprits, sur le mérite de Celse, la texture du passage qui concerne cet auteur? On lit en effet dans la première ligne : *Cùm etiàm Cornelius Celsus, mediocri vir ingenio*, etc. Eh bien! c'est dans ce mot *mediocri* que se trouve la faute qui a défiguré le passage de Quintilien en faisant si singulièrement contraster la fin avec le commencement, ce qui sans aucun doute était loin de la pensée de l'auteur, à qui cependant la découverte de cette faute épargne une contradiction réelle.

C'est à Sanchès, médecin Portugais, ou du moins né en Portugal, et résidant à Paris, après s'être retiré du service de Russie, que l'on a l'obligation d'avoir rétabli le véritable sens d'un passage évidemment altéré par quelque ignorant copiste. (13) Persuadé, d'après la connaissance qu'il avait sans

---

(12) Aussi sa traduction doit-elle paraître aujourd'hui bien faible, au moins dans le passage cité, car elle ne rend pas exactement la pensée de Quintilien. Cet auteur, après avoir énoncé les différens sujets sur lesquels Celse a écrit, ajoute aussitôt qu'il était bien digne assurément d'exécuter une telle entreprise, et par là de nous persuader qu'il avait une parfaite connaissance de toutes les matières qu'il a traitées. (*Voir plus haut la note* n° 3.)

(13) Antoine-Nunès-Ribeiro-Sanchès, né à Peguamécor en Portugal, alla successivement à Gênes, à Londres où il resta deux ans, puis à Paris, à Montpellier, enfin à Leyde, pour y prendre les leçons de Boerhaave. Il passa ensuite au service de l'impératrice de Russie, sur la demande de cette souveraine, et fut successivement premier médecin de Moscou, médecin de l'armée impériale, du noble corps des cadets, de l'impératrice elle-même, et conseiller d'État. Ayant obtenu sa retraite, il se rendit, en 1747, à Paris où il mourut le 11 septembre 1783. (*Biograph. univ.*, t. XL, p. 296).

doute des écritures anciennes, et des nombreuses abréviations dont les vieux manuscrits sont remplis, que le mot *mediocri* devait être composé de deux autres mots distincts, l'un ne contenant que les trois premières lettres seulement d'un mot suivi d'un signe abréviatif, et l'autre un mot entier, mais dont la première lettre n'était pas exactement formée; il a dû penser que ces deux mots étaient, dans le principe, séparés par un petit intervalle en blanc, ou par un caractère d'abréviation; que dans le premier cas, le copiste aura rempli l'espace blanc par un *i*, ou dans le second cas, remplacé par la même lettre le signe abréviatif, d'où il sera résulté que la première lettre du mot suivant étant un *a* mal formé et ressemblant à un *o*, comme cela se voit encore dans nos écritures modernes, il aura été facile d'en faire le mot *mediocri*; mais les trois lettres *med*, étant les premières du mot *medicus*, et l'*o* du mot suivant bien réellement un *a*, on doit, au lieu de *Cornelius*. *Celsus mediocri vir ingenio*, lire *medicus acri vir ingenio*. Par cette importante correction, le sens de la première partie du passage de Quintilien se trouve éclairci et parfaitement en harmonie avec la dernière; dès-lors toute obscurité est dissipée et l'erreur doit cesser de se propager plus long-temps.

Cependant on voit encore, non sans en être étonné, dans les éditions de Quintilien qui ont paru depuis la découverte de Sanchès, la même faute subsister que dans celles qui les ont précédées, malgré le soin pris par ce savant médecin de faire connaître sa correction à M. Capperonnier, alors professeur de grec au collège de France, malgré l'empressement avec lequel ce dernier inscrivit cette correction en marge du bel exemplaire qu'il possédait de la superbe édition du même auteur donnée en 1725 par l'abbé Capperonnier son oncle, et encore malgré la connaissance qu'en avait donnée au pu-

plic un membre de la société patriotique de Hesse-Hombourg, le savant Goulin; (14) et c'est bien ici le cas de regretter que le Quintilien qui fait partie de la bibliothèque des auteurs classiques latins, publiée par les soins de M. Lemaire, soit encore en 1823 entaché de la même faute que l'on trouve dans toutes les éditions qui l'ont précédée, et qui se trouvera probablement aussi dans une autre édition de cet auteur, destinée à faire partie de la bibliothèque latine-française, maintenant sous presse.

Mais l'étonnement ne doit-il pas redoubler, pour peu que l'on considère que la découverte de Sanchès n'est pas restée jusqu'ici entièrement ignorée? car indépendamment de la communication qui en avait été faite par Sanchès lui-même à Capperonnier, et de l'espèce de publicité que lui avait donnée Goulin, il est facile de s'assurer que l'auteur de l'article Celse de la Biographie universelle en a eu connaissance, puisqu'il a inséré dans cet article le passage de Quintilien corrigé, mais sans parler de la source où il a puisé sa correction, et qu'il est encore le seul que nous sachions, qui en ait fait usage. (15) Ce sera donc à l'insouciance, ou si l'on veut à l'ignorance de ce qui a précédé, toujours impardonnable dans un éditeur d'ouvrages destinés à vivre longtemps, tels que les Institutions oratoires de la collection de M. Lemaire, que l'on doit de perpétuer une erreur (16) dont il impor-

---

(14) Conjectures sur le temps où ont vécu plusieurs anciens médecins; 1775.

(15) *Quid plura? cùm etiàm Cornelius Celsus medicus acri vir ingenio, non solùm de his omnibus conscripserit artibus, sed ampliùs rei militaris et rusticae etiàm et medicinae praecepta reliquerit; dignus vel ipso proposito ut eum scisse omnia illa credamus.* (Voy. Biograph. univers., t. VII, p. 509).

(16) Il est plus que probable que cette erreur a pris sa source dans le manuscrit découvert en 1419, à l'abbaye de St. Gall, par le Florentin Poggio (le Pogge), ainsi que dans

tait si fort de délivrer un aussi bel ouvrage dans les éditions les plus récentes, où malheureusement il ne se trouve pas la plus petite note qui laisse soupçonner qu'on ait même conçu quelque doute sur l'exactitude du texte de Quintilien, dans le passage cité.

C'est en effet cette erreur de copiste qui a motivé l'opinion singulière de quelques critiques qui ont cru pouvoir affirmer que Celse n'a été que traducteur et qu'il n'a rien tiré de son propre fonds, en écrivant sur la médecine. Mais pourquoi n'ont-ils pas désigné les originaux dont ils prétendent qu'il a donné la traduction? Aucun de ses contemporains ne lui fait un pareil reproche; aussi doit-on regarder une telle assertion comme une supposition téméraire, et assurément bien gratuite. Tout semble au contraire dissiper le doute qu'on pourrait encore former à ce sujet, et fournir la preuve qu'il a été réellement médecin (17). Il suffit, pour s'en

---

la copie qu'a faite de ce manuscrit Léonard Arétin qui parle avec tant d'emphase d'une découverte à laquelle le monde littéraire doit véritablement, dans leur intégrité, les Institutions oratoires de Quintilien. Cependant cet ouvrage était déjà connu, mais seulement en partie, puisque, de son propre aveu, Arétin lui-même en avait depuis long-temps lu et admiré la moitié; puisque Loup de Ferrières, l'écrivain le plus poli qu'ait produit la France au IXe siècle, que Vincent de Beauvais, simple religieux dominicain du XIIIe, et auteur d'un ouvrage étonnant pour le temps où il a été composé, le *Speculum majus*, Miroir général ou bibliothèque de l'univers, et qu'il a exécuté seul, que Pétrarque, l'un des grands poètes dont a droit de s'énorgueillir la spirituelle Italie, et qu'enfin plusieurs autres écrivains du moyen âge ont connu ce livre et l'ont cité, mais ils ne pouvaient en posséder que des copies informes et défectueuses. (*Biograph. univ.*, t. XXXVI, p. 438).

(17) Quoiqu'on ne puisse pas déterminer d'une manière précise, ni même assurer rien de positif sur l'époque et le lieu de la naissance de Celse, non plus que sur la profession qu'il a exercée, l'opinion la plus commune est qu'il était de Rome, et qu'il a vécu sous le règne de Tibère et probablement sur la fin de celui d'Auguste. C'est ce qui résulte évidemment du té-

convaincre, de considérer avec quelle assurance il se prononce quand il exprime sa pensée sur différentes manières de pratiquer l'art dans certaines circonstances. *J'avertis, j'ordonne, nous prescrivons,* dit-il en plusieurs endroits de son Traité; ce n'est pas assurément là le langage d'un simple traducteur, presque toujours asservi à rendre le plus exactement possible le sens des paroles de son auteur; c'est celui d'un maître, d'un écrivain original qui prend le ton décisif que lui inspire son intime conviction.

Qu'on lise seulement avec quelque attention la longue, mais belle préface qu'il a placée à la tête et qui occupe près de la moitié du premier livre, et l'on reconnaîtra bientôt que Celse y réunit les connaissances de l'historien, de l'antiquaire et du philologue. Vient-il à examiner les cas où il faut avoir recours aux médicamens, il ne se borne pas à en parler comme ont fait Théophraste et Pline, en simple historien, mais en homme de l'art qui, après avoir balancé les raisons qui en font admettre ou rejeter l'emploi, prend son parti en habile médecin. Aussi les défend-il contre le sentiment d'Asclépiade qui les repousse, et soutient qu'on ne peut pas toujours s'en passer. (18) Il est bien vrai que son esprit, d'après le témoignage de Quintilien lui-même, était orné de cette multipli-

---

moignage de Columelle, l'un de ses contemporains, et le plus savant agronome de l'antiquité; lequel, après avoir cité avec éloge les noms de ceux qui ont écrit sur l'agriculture, poursuit en disant : *Non minorem tamen laudem meruerunt nostrorum temporum viri, Cornelius Celsus et Julius Atticus. Quippè Cornelius totum corpus disciplinae quinque libris complexus est.* (De re rusticâ, t. 1, lib. 1, p. 19, in-8°; Mannhemii, 1781). Il dit encore ailleurs : *Mox Julius Atticus et Cornelius Celsus aetatis nostrae celeberrimi autores.* (Lib. III, cap. 17, p. 176).

(18) L. c., lib. V, *in praefat.*, t. 1, p. 253.

cité de connaissances (19) dont on trouve des exemples remarquables dans quelques Anciens, tels que Platon, Aristote, Varron, Pline, Plutarque et plusieurs autres; mais prétendre s'en autoriser pour ne pas reconnaître dans Celse un véritable médecin, n'est-ce pas la même chose que nier obstinément que Jérôme Fracastor, Claude Perrault et Charles Patin en aient jamais eu le titre, parce que le premier était poète, le second architecte et le troisième historien. Le fait à leur égard est cependant positif et n'a pas encore été le sujet d'un doute. Qu'est-ce donc qui empêche de regarder dans notre auteur ce même titre comme aussi solidement fondé? S'il est certain, comme nous l'apprend Columelle, (19) que l'ouvrage de Celse sur l'agriculture renfermait toutes les parties de cet art et que l'auteur, très-versé dans cette matière, l'était également dans toute l'histoire de la nature; n'est-il pas permis d'assurer aussi que le traité qui nous reste de lui sur la médecine, admirable pour tous ceux qui l'ont lu, est en effet le plus méthodique et le plus parfait que nous ayons en latin de toutes les parties de la pratique des Anciens, et qu'on peut très bien le considérer comme un excellent abrégé tout composé de préceptes que Mahudel ne craint pas de comparer aux Instituts de Justinien. (20)

Tant de qualités réunies ne pouvaient manquer d'assigner à Celse une place au premier rang des médecins anciens, dont il fut réellement un des plus célèbres et peut-être même le plus estimable. Certainement c'était bien assez pour amener Henri Etienne à le comprendre dans sa précieuse collec-

(19) Voir ci-dessus la note nº 17.

(20) *Recherches sur le caractère, la vie et les ouvrages de Celse le médecin*. Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, t. VII, p. 97.

tion des princes de la médecine, où sans aucun doute il doit conserver la place qu'il y occupe. On le considère avec justice comme un homme d'un savoir universel, et le plus éloquent des médecins latins; il décrit, de l'aveu de Sprengel, certaines opérations avec trop de connaissance de cause pour qu'on ne soit pas au moins autorisé à croire qu'il les vit pratiquer (21). Mais, à notre avis, cela ne suffirait pas si on ne les avait pratiquées soi-même; car on peut, sans rien hasarder, soutenir qu'il n'eût jamais été possible à Celse de faire sur la médecine et la chirurgie, d'aussi judicieuses remarques, s'il n'avait pas lui-même exercé la profession de médecin, au moins pour ses amis et d'autres personnes de sa connaissance; il se pourrait en effet qu'il ne se fût livré à cet exercice et qu'il n'eût écrit sur l'art de guérir que dans la dernière moitié de sa vie, et dans la maturité de son talent, si l'on en juge d'après l'ordre observé par Quintilien dans l'énumération qu'il fait des différens écrits de Celse, parmi lesquels il mentionne les derniers, ceux qui ont pour objet la médecine.

Mais, s'il est vrai, comme l'assure Bianconi, (22) dont l'opinion paraît à Sprengel infiniment probable, que Celse a été, dans sa jeunesse, secrétaire intime de Tibère, et qu'il a accompagné ce prince à l'armée d'Orient, ce qui n'a rien d'extraordinaire, puisque, suivant Morgagni, il avait reçu une excellente éducation, (23) et qu'à cette époque il pouvait être déjà connu avantageusement par ses écrits sur la rhétorique (l. c. p. 476); on ne saurait douter que lui-même n'ait été au nombre des amis d'Horace, puisque le poète, dans celle de ses épîtres

(21) *Hist. de la Méd.*, t. 2, p. 25.
(22) *Lettres sur Celse,* en italien, in-8o. Rome, 1779, p. 140.
(23) L. c., p. 26.

qu'il adresse à Julius Florus, lui demande des nouvelles de Celse comme on s'informe d'un ami ou de quelqu'un à qui on prend un véritable intérêt (24). Cette opinion, au reste, tire une nouvelle force d'une autre épître d'Horace, laquelle est la huitième du premier livre et adressée à Celse lui-même. (25) Le

---

(24) *Quid mihi Celsus agit? Monitus multùmque monendus Privatas ut quaerat opes*, etc. (Epist., lib. 1, vers. 15.)

Le mot *mihi* n'a pas été traduit ni par Dacier, ni par le P. Sanadon. La question que celui-ci fait faire par Horace à Julius Florus : *A quoi Celse passe-t-il son temps?* est presque puérile. Le secrétaire d'un général d'armée ne doit pas être en peine de l'emploi qu'il en doit faire. On pourrait peut-être assurer, au moins est-il très-probable, que celui de Tibère a profité de l'expédition de ce prince en Orient, pour écrire son traité sur la stratégie ou l'art militaire. On doit croire que *mihi* n'est pas un mot inutile et placé sans dessein dans le vers d'Horace; il en suppose un autre sous-entendu qui est le mot *amicus*, et signifie alors mon ami Celse. Cicéron a dit quelque part, en parlant de son meilleur ami : *Nemo mihi est amicior.*

(25) Dans cette épitre Horace donne à Celse le surnom d'*Albinovanus*. Elle commence par ce vers :

Celso gaudere et benè rem gerere Albinovano, etc.

C'est ce surnom donné aussi à C. Pedo, poète latin du siècle d'Auguste, qui a fait quelquefois confondre ces deux auteurs. Cependant il est certain que ce n'est pas Pedo, mais Celse qui a été secrétaire de Tibère; Horace le désigne sous ce titre, et l'appelle *scriba Neronis*. On dira peut-être que le Celse Albinovanus de ce poète n'est pas notre Cornelius Celse, parce que dans son épitre à Julius Florus, il dit qu'il l'a déjà averti et qu'il l'avertira encore de bien se garder de faire passer dans ses écrits les beautés qu'il aura remarquées dans les livres de la bibliothèque du mont Palatin, mais de puiser ses richesses dans son propre fonds. De pareils avis pouvaient sans doute être donnés à Celse dans un temps sur-tout où, très-jeune encore et se disposant à composer son livre sur la rhétorique, il lui était indispensable de fréquenter les bibliothèques pour y faire des extraits ou prendre des notes dont il pouvait avoir besoin. Ces avis d'ailleurs étaient un témoignage éclatant de l'estime que faisait de lui le poète illustre

6

poète ne lui parle d'autre chose que de sa santé, fatiguée alors par une affection mélancolique dont il lui expose les principales bizarreries; ce que certainement il se serait dispensé de faire, s'il n'eût pas reconnu dans son ami des connaissances en médecine. Celui-ci en effet était fort versé dans la lecture des ouvrages d'Hippocrate; ses principes sur la séméiotique sont en grande partie ceux de ce grand maître et des anciens Grecs, dont cependant il n'adopte pas aveuglément toutes les opinions sans cesser pour cela d'estimer Hippocrate bien au-delà des autres médecins, malgré son attachement pour Asclépiade qu'il avait pris pour modèle dans d'au-

---

de qui il les recevait, dont l'autorité puissante était si propre à le guider avantageusement dans ses recherches. On peut donc regarder comme très-probable, puisqu'il n'est question de Celse Albinovanus que dans la VIII[e] épitre du I[er] livre et que l'histoire ne nous apprend rien à son sujet, que d'un seul homme on en aura fait deux, comme cela paraît être arrivé plus d'une fois. On en a presque la preuve dans l'article suivant de l'*Onomasticon* (Nomenclateur ou Dictionnaire) de Conrad Gessner, p. 81.

Celsus, plagiarius fuit, Horatii temporibus qui veterum poetarum scripta suppilabat, quem sic notat lib. 1, *epist. ad Julium Florum.* L'auteur fait suivre cette indication par la citation des vers d'Horace qui concernent Celse; puis il ajoute :

Fuit et Cornelius Celsus, variae eruditionis nomine à Quintiliano commendatus, qui et rhetoricam multò quàm anteà diligentiùs explicavit, et de re militari diligentissimè scripsit, nullumque penè disciplinae genus intactum reliquit, ex quibus ad nostra tempora nihil pervenit praeter octo elegantissimos de re medicâ libros qui omnium manibus tenentur.

Cependant l'histoire ne fait mention que de deux hommes célèbres du nom de Celse : le premier est Cornelius dont nous parlons ici; l'autre est un philosophe épicurien qui vivait dans le 2[e] siècle de l'ère vulgaire et qui s'est rendu fameux par ses écrits contre le christianisme, tous perdus, mais dont le principal, son *Discours véritable*, n'est venu à notre connaissance que par la belle et solide réfutation qu'en a faite Origène dans le siècle suivant (*Vid. Origenis contrà Celsum*, etc., Cantabrig., 1658).

tres parties de la médecine et spécialement dans celle qui comprend la gymnastique. Mais il ne l'imite pas dans son éloignement pour certains médicamens, tels que les émétiques et les cathartiques, et montre par-là qu'il a su toujours conserver la liberté de son opinion; qu'il fut un médecin parfait et un excellent chirurgien (26) aux yeux du moins des juges les plus éclairés sur cette matière.

De ce nombre est sans contredit l'illustre de Haller, qui veut que Celse soit le premier de son siècle qui ait conseillé la dissection des cadavres humains; et qu'il nous ait appris bien mieux que ses devanciers, à connaître les os et les viscères, les ayant décrits aussi exactement que s'il les eût dessinés. Il lui trouve dans tout ce qui tient à la chirurgie des connaissances plus étendues que n'en ont fait voir aucun des anciens et même Hippocrate, en exceptant toutefois les plaies de tête, les fractures et les luxations. Ce grand physiologiste ajoute qu'il se borne à indiquer ce qu'il aurait à dire des richesses en chirurgie de notre auteur, pour ne pas s'exposer à faire un livre en entrant dans de plus grands détails; il observe cependant, au sujet de sa médecine clinique, vraiment digne d'éloges, que dans cette partie de notre art, Celse donne si souvent son opinion qu'il serait peu raisonnable d'espérer rien de semblable d'un homme

---

(26) Les opérations de chirurgie se faisaient du temps de Celse avec autant d'adresse et d'habileté que de nos jours, où l'on donne pour nouvelles, quantité de choses qui se trouvent dans l'ouvrage de cet illustre romain. Boërhaave l'appelle le premier de tous les anciens et même des modernes, en fait de chirurgie. *Aur. Corn. Celsus omnium veterum princeps et etiàm hodiernorum in chirurgiâ : quae enim pro novis traduntur, apud eum inveniuntur.* (Method. discendi art. medic., p. 465; Londini, 1744).

inhabile. Et réellement ce n'est pas de celui-ci qu'on aurait appris que saigner indistinctement dans toute maladie, c'est une nouveauté pour lui; qu'il lui semble qu'on ne doit recourir à l'emploi de ce moyen que pour les personnes robustes, et qu'avec cette précaution elle ne peut être nuisible même aux femmes enceintes. Il n'aurait pas donné davantage le précepte de ne purger que rarement, afin de ne pas trop affaiblir le malade, et seulement pour évacuer le superflu; et comme il ne peut y avoir de règle absolue pour le traitement des maladies, de donner au malade des alimens, si les forces lui manquent, ou de ne pas le nourrir lorsqu'il n'y a pas nécessité de le faire. Celse veut aussi qu'un seul médecin ne se charge que d'un petit nombre de malades, parce qu'il lui serait difficile, en donnant ses soins à un nombre trop grand, de bien connaître le temps où ils ont besoin d'être alimentés; il recommande aussi de ne point changer leur nourriture, à moins que la nature ne le demande. Enfin il conseille dans les vomissemens opiniâtres et dans le but de soutenir les forces, d'administrer par la voie du gros intestin, de la crême d'orge, ce qui est le premier exemple de lavemens analeptiques (27).

De Haller fait encore bien d'autres remarques non moins importantes, mais que cependant nous passerons sous silence parce qu'elles n'ajouteraient pas une nouvelle force aux preuves fournies par les précédentes, que Celse n'est pas du tout l'homme médiocre de Quintilien, mais qu'il est au contraire homme de génie et qu'il a été médecin. Nous n'ignorons pas que plusieurs savans critiques ont professé

(27) *Aur. Cornelii Celsi de medicinâ*, in præfatione passim. Lausannæ, 1772.

une opinion entièrement opposée (28). Mais n'est-on pas fondé à leur en opposer une toute contraire et

---

(28) De toutes les opinions opposées à celle des hommes éclairés qui ont fait l'éloge du mérite de Celse et reconnu sa profession de médecin, la plus étrange et sans contredit la plus irréfléchie est celle de Saumaise. Il est en effet difficile de concevoir comment un aussi judicieux critique a pu prendre sur lui de se servir, en parlant de cet illustre auteur, d'une expression trop injurieuse pour être accueillie par aucun des hommes sensés qui connaissent son ouvrage. Il le regarde sans façon comme un ignorant en médecine, et par conséquent comme incapable de raisonner sur cette science, ἀνιατρολόγητος (*De homonym. hyl. iatri.*, 15). Mais cette expression empruntée à Vitruve est employée par ce dernier dans un sens tout-à-fait différent. Il veut que l'architecte, bien qu'il ne soit pas médecin, ne soit point dépourvu de connaissances en médecine. On serait presque tenté de croire que c'est à dessein que Saumaise, qui n'était pas médecin, a porté cette espèce d'accusation contre Celse, quand on connaît le pitoyable motif sur lequel il l'a fondée : c'est que cet auteur ne savait pas le grec et qu'il a fort mal rendu les expressions de cette langue. Il en donne pour preuve le mot ῥοῦς συριακὴ (le *sumac* des Arabes ou *rhus coriaria* des botanistes) dont Celse fait *ros syriacus*. (Dan. Leclerc, Hist. de la méd., p. 560). Malheureusement pour Saumaise il manque à l'appui de sa preuve une petite chose qui pourrait bien lui ôter toute croyance, et cette chose c'est la vérité. Car on lit positivement dans notre auteur : *Tùm ipsa ulcera perungenda sunt melle, cui rhus quem syriacum vocant, aut amarae nuces adjectae sunt.* (T. II, lib. VI, cap. XI, p. 48).

Au surplus, voyons comment s'explique à ce sujet le savant commentateur de Dioscoride, P. André Mattioli, plus généralement connu sous le nom de Mathiole, mort près de douze ans avant la naissance de Saumaise : « Le rhus de Cornelius Celse, dit-il, qu'aucuns lisent faussement ros syriacus, pour cette faute, a été estimé de Crinitus, la manne « qu'on nous apporte de Surie (Syrie); s'abusant le bonhomme « de la proximité de ces deux mots, ros et rhos, dont le premier signifie rosée et par conséquent la manne qui n'est « qu'une rosée; mais le second signifie le sumach. L'opinion « duquel Manardus Ferrarois a doctement combattue et réfutée. » (*Comment. sur Dioscoride, trad. de Du Pinet,* p. 104.)

d'un poids au moins égal ? Celle de Scaliger, par exemple, et de plusieurs autres savans qui pensent que Celse était véritablement médecin : appuyés sans doute sur l'autorité de Galien (29) qui le désigne seulement par l'un de ses noms, celui de Cornelius. Que peut-on conclure après cela, de l'argument que l'on établit sur le silence de Pline à ce sujet (30), parce qu'en citant les noms des auteurs

---

(29) Sprengel (l. c., p. 27), demande si le Cornélius médecin dont parle Galien (*De compos. medicam. sec. locos*, lib. IX, p. 213), est bien le même que notre Celse? et il laisse la question indécise. Nous croyons nous qu'il ne peut y avoir de doute à ce sujet; car sans invoquer l'histoire qui ne nous fait connaître d'autre Cornelius médecin que Cornelius Celse, nous pouvons rappeler qu'il était généralement d'usage chez les Romains de ne désigner les individus que par un seul de leurs noms, quoiqu'ils en eussent plusieurs, et que Columelle (l. c., p. 19), qui le cite d'abord sous ses deux noms, ne le mentionne bientôt après que par celui de Cornelius.

(30) Il est bien vrai que Pline a rangé sous trois catégories ou divisions, les écrivains qu'il a consultés pour la composition de son histoire naturelle. Dans la première sont compris les auteurs qui ont traité de plusieurs sujets différens. Il a placé les étrangers dans la seconde, et réservé la troisième à ceux qui n'étaient que médecins ou qui n'ont écrit que sur la médecine, et tous dans la langue des Grecs; car, de son temps, la médecine était le seul des arts que la gravité romaine ne permît point de cultiver, à moins que celui qui voulait s'y livrer n'écrivît en grec, seul moyen de donner quelque poids à ses connaissances ou à ses découvertes. C'est donc à tort que l'on a cherché à inférer du silence de Pline sur la profession de Celse qu'il n'était pas médecin; l'objection faite à ce sujet n'est que spécieuse. Il suffit, pour s'en assurer, de jeter un coup d'œil sur le premier livre de l'histoire naturelle qui n'est qu'une table des matières. On y verra que Celse figure constamment dans presque tous les suivans au rang des auteurs, parmi lesquels on compte Caton le Censeur, Varron, Cicéron, Virgile, Tite-Live, Horace, Columelle, Corn. Nepos et beaucoup d'autres; tandis que les médecins proprement dits n'y paraissent, formant la troisième division, que depuis le vingtième livre jusqu'au vingt-neuvième. Fallait-il donc, pour faire

dont il s'est aidé dans son travail sur l'histoire naturelle, il a soin de séparer ceux qui étaient médecins de ceux qui ne l'étaient pas, et range toujours Celse parmi les derniers; mais Pline lui-même le cite (31) comme auteur d'un certain médicament dont il conseille l'application sur la goutte qui est sans enflure; et c'est justement dans notre auteur qu'on en trouve la formule (32).

Il serait sans doute superflu d'ajouter aux preuves qui viennent d'être produites, des preuves nouvelles pour constater l'erreur qui s'est glissée dans les Institutions oratoires et qui, dans l'opinion de certains hommes, a bien réellement compromis la gloire de Celse. Notre but a été de la rendre désormais inattaquable en éveillant l'attention des bons esprits sur la découverte de Sanchès, trop long-temps méconnue. Le moment est d'autant plus favorable pour la remettre en lumière, que la nouvelle Bibliothèque des classiques latins dont on prépare aujourd'hui une édition sous le titre de *Nova bibliotheca latina classicorum*, etc., doit nécessairement comprendre l'excellent traité de Quintilien. Et comme il pourrait probablement y entrer avec la faute grave que nous avons signalée, il importait extrêmement de la montrer encore une fois au grand

---

connaître que cet auteur était médecin, le ramener de la première catégorie à la troisième? C'est ce que Pline n'a pas jugé convenable de faire. A qui oserait, par exemple, soutenir que Sextius Niger et Julius Bassus, l'un et l'autre Romains comme Celse, et comme lui compris dans la division des auteurs, mais qui ont écrit en grec, n'étaient pas médecins; Pline se charge de la réponse.

(31) *Celsus et podagris quae sine tumore sint, radice ejus* (hibisci) *ex vino decoctam imponi jubet.* (Hist. nat., lib. xx, cap. iv, p. 370).

(32) *Ac deindè noctu cataplasmata calefacientia imponere, maximèque hibisci radicem ex vino coctam.* (L. c. t. 1, lib. iv, cap. xxiv, p. 250).

jour, afin d'engager les éditeurs à faire disparaître enfin une erreur qui s'est trop long-temps propagée, et par ce moyen anéantir la contradiction frappante qui se trouve dans ce bel ouvrage. Notre vœu le plus sincère est de voir accueillir la correction indiquée plus haut; par cela même s'évanouirait tout soupçon disposé à tenter de nouveau d'ébranler la solide base sur laquelle est assise une grande renommée.

TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

Année 1833.

RÉFLEXIONS SUR LES ORBICULITES, p. 5.

(1) C'est, suivant M. Defrance, une portion de tige d'une sorte d'encrine à laquelle on a donné le nom de genre de pentacrinite, et dont on rencontre plusieurs espèces dans les couches anciennes.

(2) C'est une petite gryphée que je connaissais déjà, dit M. Defrance, et à laquelle j'avais donné le nom de *Gryphæa virgula*. Ce nom a fait fortune et a été si bien adopté par les conchiliologistes et les géologues, que ces derniers ont donné le nom de *Couche virgulaire* à celle qui contient les valves de cette gryphée et qui se retrouve dans beaucoup d'endroits tant en France qu'ailleurs.

(3) Ce mammelon est regardé par M. Defrance comme un petit oursin auquel il manque la bouche et l'anus. On en trouve beaucoup à peu près semblables à Doué en Anjou, où on en fait des colliers pour les enfans.

N. B. Ces trois notes sont extraites d'une lettre de M. Defrance, datée de Sceaux le 16 novembre 1833.

(1) Aux auteurs indiqués comme ayant donné des figures d'orbiculites, il faut ajouter Macquart, *Essais de minéralogie*, *p.* 3-40, *p.* 567, *pl.* 1, *fig.* 1, *fig.* 3-6, qui les appelle « Calcédoine en couches ou stries concen« triques. »

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

Partie des Lettres.

ANNÉE 1833.



DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1833.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

UNE SÉANCE

DE L'AGORA,

OU

DÉMOSTHÈNE A LA TRIBUNE.

AVIS. Cet opuscule peut être considéré comme le préambule et le *specimen* d'une nouvelle traduction de Démosthène, qui est avancée.

Quant au préambule, je dois une partie des autorités sur lesquelles il se fonde, à Samuel Petit, *de Legib. Att.;* à Barthélemy, *Voy. d'Anach.*, chap. 12, 14, etc.; à Visconti, *Icon. grecq.*, Ire partie, ch. 6, §. 3 et 4; à Robinson, *Antiq. gr.*, liv. II, ch. 1 et 10; à Boeckh, *Écon. polit. des Athén.*, liv. II, ch. 13, etc.; aux travaux de Ruhnken, et de Belin de Ballu sur l'histoire de l'éloquence attique; à Schömann, *de Comitiis Atheniensium;* et à quelques Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Les orateurs et les rhéteurs grecs, Aristophane, Théophraste, Alciphron, peintre des anciennes mœurs de l'Attique; Plutarque, Cicéron et Quintilien, m'ont fourni, sans intermédiaire, les autres renseignemens, qui ne se recommandent pas tous par leur nouveauté. Il sera facile de reconnaître ce que j'ai aussi emprunté à Heeren (Idées sur la polit., etc., des peuples de l'antiq., t. III); aux auteurs des *Lettres athéniennes;* à l'histoire grecque, de Gillies; à Brougham (de l'Éloq. polit. chez les Anc. et les Mod., *Revue d'Édimb.;* et *Revue britanniq.*, 1831, pag. 137); à M. Villemain (art. *Démosthène*, dans la Biogr. univ., et plusieurs passages de ses leçons); et à

d'autres écrivains modernes. Je n'indiquerai donc que les principales sources.

Ce *compte rendu* fictif contient quelques anachronismes : on me les pardonnera si l'on songe que les mœurs politiques d'un peuple ne changent pas parce qu'un nom ou un usage ont disparu. Or, ce sont surtout les mœurs de la tribune athénienne que je me suis attaché à peindre. Du reste, l'esprit de parti n'a pas dicté une seule de ces lignes. Quelques allusions se présentaient : je ne les ai ni attirées, ni repoussées.

Le *specimen* de traduction offre un extrait des trois Olynthiennes et de plusieurs autres Philippiques. Brougham, et M. Chasles (Revue de Paris, t. 46, 4e liv.), pensent que les discours de cet orateur n'eurent pas dans sa bouche autant de concision que sous sa plume : opinion peu compatible avec la vive et impatiente pénétration d'un peuple à part, qui aimait mieux, dit Plutarque, saisir au passage une affaire et presque la deviner, que d'en subir les développemens. Ailleurs, il est vrai, Plutarque nous apprend que Démosthène lui-même avouait n'avoir pas toujours écrit ses harangues telles qu'il les prononçait. Mais rien ne prouve que cet aveu porte plus sur la rapide brièveté de l'orateur que sur les autres qualités de son talent. Quoi qu'il en soit, je crains d'être encore trop verbeux en lui faisant *dire* dans notre langue ce qu'il a *écrit* dans la sienne. J'ai suivi habituellement le texte de Bekker. On verra par les notes quels sont les commentateurs et les critiques que j'ai consultés. Ma principale ressource, pour cette partie des harangues, a été l'Apparatus de Schæfer, 1824, et l'excellent travail publié par M. Voemel, 1829.

Le quatrième volume des *Orateurs Grecs* de Reiske contient deux courtes biographies de Démosthène, jusqu'alors inédites, et réimprimées depuis par Dobson, dans le tôme 5e de ses *Oratores Attici*. Elles furent communiquées au savant éditeur par Schweighæuser de Strasbourg, son élève, qui les avait copiées sur le manuscrit de la Bibliothèque royale, no 2935. La première, attribuée à Zosime d'Ascalon, mérite à peine d'être lue. Le style de la seconde, dont l'auteur est inconnu, est plus pur, malgré un peu de recherche et d'impropriété. Cette pièce offre d'ailleurs quelques particularités et une manière de voir les faits qui ressemblent peu aux redites de ces rhéteurs, éternels échos de leurs devanciers. Ces particularités ont été jugées sévèrement par Reiske; mais j'ai cru qu'il pourrait être utile de contribuer à faire connaître une notice que le célèbre éditeur d'Hérodote et de Polybe n'avait pas jugée indigne de ses soins.

Ce qui anima l'éloquence de Démosthène et de ses illustres rivaux, ne doit pas plus renaître que l'esprit des anciennes républiques. Cet immense auditoire, ce peuple entier, dont il fallait soulever ou calmer les passions, qui le remplace aujourd'hui? quelques lecteurs isolés, que de si hauts intérêts trouvent indifférens, que des débats si dramatiques laissent insensibles. Avide d'émotions, d'harmonie et de toutes les impressions qui s'échappent brûlantes du geste,

du regard, de l'accent de l'orateur, Athènes l'écoutait, l'ame suspendue à ses lèvres; et, à deux mille ans, à huit cents lieues de là, nous le lisons, nous, étrangers à cette prose si musicale et si pittoresque, à la fois ferme et souple, riche et précise, logique et véhémente, dont tous les effets étaient calculés sans nuire à leur rapide élan; nous qui, voulant chasser l'art du sein de nos assemblées délibérantes, le laissons se trahir par des déguisemens maladroits, et à qui les orageux essais du génie de notre tribune inspirent une méfiance qui tient de la peur! Nous admirons Démosthène; les siècles n'ont pas éteint les émotions que renferme sa parole : que serait-ce donc si nous pouvions entendre un moment dans l'arène les rugissemens du lion [1]? Tâchons au moins d'évoquer ces souvenirs avec leur grandeur, même avec leur folie; demandons aux investigateurs de l'antiquité quelle scène se déployait devant l'orateur athénien, quel ordre présidait aux délibérations nationales; montons avec

---

[1] Lettres de Pline, II, 3. J'ai traduit ce mot comme Belin de Ballu (Hist. de l'Eloq. gr., t. I, p. 287). Dubois-Fontanelle en examine le sens dans son Cours de belles-lettres, t. I, p. 447; mais il n'indique pas celui-ci. Visconti voit du ressentiment dans l'expression d'Eschine : n'est-ce pas plutôt un éloge involontaire de cette véhémence puissante et terrible qui éclatait dans toute la personne de son ennemi? Valère-Maxime, après avoir cité le trait auquel ce mot se rapporte, ajoute : « Expertus (Æschines) acerrimum oculorum vigorem, terribile vultus pondus, etc. » VIII, 10. Mme de Staël compare à la crinière du lion cette chevelure large et touffue qui rendait encore plus imposante la sublime laideur de Mirabeau. « Cet homme puissant, dit M. Villemain au sujet de ses vices, ce génie de la parole, ressemble au lion de Milton, dans le premier débrouillement du chaos, moitié lion, moitié fange, et pouvant à peine se dégager de la boue qui l'enveloppe, lors même que déjà il rugit et s'élance. » *Leçons du cours de* 1829.

Démosthène à la tribune; entourons-nous enfin des mœurs parlementaires de la ville de Minerve : alors peut-être l'éloquence antique nous révélera le secret de sa prodigieuse puissance.

Dans la partie septentrionale de Sétine, l'Athènes moderne, au milieu d'une place étroite, resserrée entre quatre rangs de mâsures, le Livadien oisif montre encore au voyageur une grosse pierre qui offre à peine quelques traces du ciseau, et qui gît solitaire. Voilà le seul monument qui reste de l'ancienne Agora, aujourd'hui *place du Cadi!* c'est, dit-on, le *bêma,* ou gradin qui fut foulé par Phocion pour monter à la tribune. Il y a une voix dans cette pierre; elle a parlé au poète :

Autour de ce rocher rassemblez-vous, vieillards,
Ce rocher portait la tribune;
Sa base, encor debout, parle encore aux héros
Qui peuplent la nouvelle Athènes.
Prêtez l'oreille....... il a retenu quelques mots
Des harangues de Démosthènes.
Guerre, guerre aux tyrans [1]!

Placé sur ce vénérable débris, je veux relever par la pensée, autour de cette plaine souvent déserte, les édifices qui l'ont jadis couronnée; je veux interrompre un instant le silence de la mort par le bruit de ces tempêtes populaires que Démosthène apprit à braver en contemplant d'autres tempêtes. Me voici

---

[1] Casim. Delavigne, *Messénienne aux ruines de la Grèce païenne.* — A l'époque de Démosthène, l'assemblée nationale se tenait plus souvent sur l'Agora que sur le Pnyx. J'ai donc dû choisir la première de ces places pour lieu de la scène; mais je reconnais qu'il est plus exact de rapporter à la seconde la ruine dont il est question ici. Voyez Châteaubriand et Pouqueville (*Itinér.* t. I, p. 157; Voyage en Grèce, t. IV, p. 81). Leur témoignage est confirmé par le panorama d'Athènes, que M. Prevost a exécuté sur les lieux.

donc aux Tuileries, ou dans le Céramique intérieur [1]. Le visage tourné vers l'Acropole qui, en dépit des Barbares et de lord Elgin, m'offre encore au pied de son rocher les Propylées, sur son rocher le Parthénon, je découvre vers la droite le temple de cet Apollon que le peuple le plus ingénieux de la terre adorait comme l'un de ses ancêtres, et que l'ami de Ctésiphon invoqua pour son client et pour lui [2]. Plus loin s'élève la colline du Pnyx, avec son esplanade et sa tribune à huit marches taillée dans le roc : là, pour faire trembler quiconque osait aspirer à la tyrannie, l'orateur n'avait qu'à montrer le Pirée voisin, berceau de la richesse et de la toute-puissance d'une nation maritime [3]. De cette Agora des anciens temps, qui attestait la rudesse d'Athènes naissante, je franchis de l'œil un vaste espace, et j'aperçois la porte Sacrée, par où sortaient les Théories, pélerinages du paganisme, pour célébrer à Eleusis des mystères qui font remonter l'imagination jusqu'à Orphée, dont la parole civilisait les peuples. Derrière moi, au-delà de ces belles ruines de la porte Dipyle, se prolonge le cimetière public, semblable à un riant jardin [4] : là fut enseveli Périclès [5], ce citoyen-roi, qui s'était fait un trône de la tribune; là sont les tombes de Thrasybule et de Chabrias. Le champ du repos

---

[1] Les fabriques modernes de tuiles et de briques établies dans le Céramique extérieur, lui ont conservé le nom de Kéramaïa. (Spon.)

[2] *Plaidoyer pour la couronne.*

[3] Sous la tyrannie des Trente, la tribune du Pnyx fut disposée de manière que l'orateur ne pouvait plus voir le triple port d'Athènes (Plutarq., *vie de Thémistocle*) : exemple frappant de l'éloquence des signes, à ajouter à ceux que Rousseau énumère dans l'Emile, liv. IV.

[4] Ce même emplacement est occupé aujourd'hui par des jardins. (Châteaubriand et Pouqueville.)

[5] Pausanias, I, 29.

est bordé par le sentier qui mène à l'Académie et à la maison de Platon : comme si la philosophie avait voulu se rapprocher de la mort, dont elle n'est que l'apprentissage ! A ma gauche, la porte *aux chevaux* ouvre le territoire toujours fertile de Colone, et le chemin de Thèbes. A cette vue, des républicains se souvenaient que leurs aïeux avaient accueilli la royauté malheureuse. De ce côté, sans doute, Démosthène dirigea son geste et son regard quand il appela les soldats athéniens dans la cité d'Œdipe, devenue le rempart de l'Attique après avoir été son ennemie [1]. C'est devant cette même porte que sera bientôt déposée la cendre d'Hypéride, qui, longtemps son frère d'armes dans les combats politiques, deviendra son accusateur, et mourra, comme lui, martyr de la liberté. Après avoir suivi la ligne de ces murs et de ces tours que le rival d'Eschine relèvera au prix d'une partie de sa fortune [2], j'entrevois quelques arbres qui abritent la modeste demeure de Phocion. Non loin de la route de l'Eubée, qu'il vient de sauver de ses propres fureurs et des armes macédoniennes, Phocion est là à son poste d'honneur. Plus près de moi, mais toujours au-delà de cette plaine, s'élève, à peu de distance du temple de Thésée, la maison qu'habita Thémistocle ; Koulouri, aux montagnes couronnées de pins, se dessine à l'occident sur les flots d'azur. Koulouri, c'est Salamine ! et, à l'opposite, voilà le chemin de Marathon..... Héroïques souvenirs ! Réduit à se justifier d'avoir arraché ses concitoyens à leur léthargique sommeil, c'est vous qu'invoqua l'orateur de Péanie ; et vous étiez

---

[1] Plaid. pour la Couronne ; *passim*.

[2] *Ibid.* — « Les remparts mesquins qui entourent maintenant Athènes sont l'ouvrage d'un aga turc, qui les fit élever, non pas comme les murailles de Thèbes, au son de la lyre, mais par corvées et à coups de bâton. » Pouqueville.

là, vivans, pour électriser sa parole. Lorsqu'il prononça ce serment fameux que répète familièrement le Grec de nos jours [1], les tombes des guerriers, la mer, la plage qui avaient été leurs champs de bataille, tour-à-tour salués par sa main, faisaient passer son éloquence dans ses regards étincelans. Tel, montrant le Capitole sauvé par son courage, Manlius se réfugiait dans ses propres exploits comme dans un asile sacré. Tel aussi, plaidant la cause de la liberté religieuse, le Démosthène français fut sublime quand, de la tribune, il dirigea son bras vers la fenêtre du palais où une arquebuse royale avait donné le signal de la Saint Barthélemy [2].

Si maintenant je rétrécis mon horizon, les limites de ce *forum* vont se tracer d'elles-mêmes. Que vois-je autour de moi? les monumens de la religion, les monumens de la patrie : ce temple de Mars, où les cris de guerre de l'ennemi de Philippe ont un écho; cet autre temple, dédié à Cybèle, où la section qui préside le Sénat brûle de l'encens pour l'heureux succès des délibérations [3]; cette statue de Solon, vigilante sentinelle de l'Agora, que Démosthène a

---

[1] Pl. pour la Cour. — *Ma tous en Marathôni!* juron des habitans de la campagne dans plusieurs contrées de la Grèce. Longin a remarqué que cette formule se trouvait dans Eupolis :

> On ne me verra plus affligé de leur joie;
> J'en jure mon combat aux champs de Marathon. (Boil.)

Mais il ajoute que, chez Démosthène, ce serment est un argument tout entier, où l'adresse s'unit à la véhémence.

[2] Assemblée nationale, séance du 13 avril 1790, discours de Mirabeau.

Je n'ai point dû parler de l'élégant édifice improprement appelé *Lanterne de Démosthène*; monument choragique élevé par Lysicrate dans la rue des Trépieds, peut-être sur le lieu même où cet orateur avait fait construire le cabinet souterrain qui existait encore au temps de Plutarque.

[3] Notes de Casaubon sur Théophraste; Meurs. *Lect. attic.* I, 11.

plus d'une fois montrée pour rappeler au respect du serment et de la loi [1] ; ce Pœcile qui, par les chefs-d'œuvre de la peinture et les dépouilles de Sparte vaincue à Œnoë, aide sa voix à ressusciter les hauts faits des aïeux; ce palais où, devant l'image de Jupiter-de-Bon-Conseil, le Sénat prépare le décret que le peuple va discuter [2], et dont il s'écarte trop souvent; cette coupole de l'édifice où sont déposées les lois fondamentales de la république, et où veillent les prytanes qui dirigeront les débats; enfin, toutes ces nobles effigies des grands citoyens, des Harmodius, des Miltiade, des Thémistocle [3], des Archontes vertueux, qui semblent présider la séance, à la face du ciel et des dieux d'Athènes, et que représentent assez mal Sully et d'Aguesseau lourdement vêtus et lourdement assis à la porte de notre chambre des Députés. Au reste, ce culte du passé se retrouvait dans les comices de toutes les cités grecques : Thèbes voyait avec orgueil briller autour de sa tribune les armes enlevées par ses enfans aux Athéniens à Délium; le théâtre, tout palpitant d'émotions nationales, entendait la voix des orateurs de l'opulente et voluptueuse Corinthe, usage qu'Athènes imita dans les dernières années de sa splendeur; et le Spartiate sortait de sa mâsure pour aller exercer ses droits civiques entre le temple de Castor et le superbe portique des vaincus de Platée.

Voilà donc le lieu de la scène : replaçons-y les acteurs.

---

[1] *Pour la Cour.*; *contre Aristog.* — Cette statue de bronze était placée à la porte du Pœcile. Visconti croit que le buste unique de Solon (galerie de Florence) qu'il a publié, et qui annonce le calme et la force de l'ame, a été copié d'après cette statue. (Icon. gr., 1re partie; ch. 2, § 2.)

[2] *Pour la Cour.*, etc.

[3] Par un changement d'inscription, la flatterie métamorphosa plus tard Miltiade en Romain, et Thémistocle en Thrace. (Pausan. I.)

La trompette n'a pas sonné pour convoquer le peuple : l'assemblée qui va se former est du nombre de celles qui se trouvent fixées d'avance par la loi [1]. Chaque citoyen a pu lire *l'ordre du jour*, affiché, par le soin des Prytanes, dans la rue des Hermès, et dans les quartiers de Mélite et du Marais. Olynthe et la Chalcidique sont attaquées par Philippe : on doit statuer sur une demande de secours faite par leurs députés. On arrive, on s'assièd [2] sur les bancs de pierre qui garnissent cette partie de la place. Quelques Athéniens pauvres et indolens quittent le péristyle des temples voisins et les tourelles des remparts [3], où ils ont dormi sur la dure pendant une de ces belles nuits d'été, si douces et si calmes dans l'Attique. Pour que rien n'arrête la foule paresseuse, des préposés empêchent l'ouverture des comptoirs de banquiers, et des boutiques de barbiers et de parfumeurs, cabinets littéraires et cafés du temps. Des campagnards, des pêcheurs, la tunique retroussée, et la tête ombragée d'un large chapeau, après avoir déposé leurs denrées à l'entrée de la ville, viennent, le banal *τί καινόν* [4] à la bouche, prendre part à la délibération. Pas un revendeur ne fait entendre son cri cadencé ; et même des colporteurs, établis la veille sur ce lieu ouvert à toutes les branches de commerce,

---

1 Sur les diverses sortes d'assemblées, et sur les lieux où elles se tenaient, voyez *l'Hist. de l'Académie des Inscript.*, t. IV, p. 96, in-12; *Voy. d'Anach.*, ch. 14; *Antiq. grecq.* de Robinson, II, 10. Les jours sans assemblée étaient *jours de relâche*, ἀφετοι. Dans la seconde séance de chaque prytanie, on écoutait tout citoyen qui, ayant une requête à présenter contre des particuliers, ou contre le gouvernement, avait déposé sur l'autel le rameau des supplians. Tel était le *droit de pétition* de ces temps-là.

2 Aristophane, *Guêpes*, 32 ; *Paix*, 878 (édit. de Bothe).

3 Id., *Chevaliers*, 742.

4 *Qu'y a-t-il de nouveau?* 1re *Philipp.*, et Théophr. ch. 8.

s'empressent de se retirer : heureux qu'il ne prenne pas envie aux magistrats de brûler leurs échoppes pour accélérer le déménagement [1] ! Mais qu'est ceci? De toutes les rues qui débouchent sur l'Agora, la multitude, si lente tout à l'heure, s'y précipite à grands flots. Pourquoi cette empreinte sur le bras ou sur le dos de quelques nouveaux venus, qui l'effacent en grondant? Ah! je vois : deux robustes soldats, commandés par cet officier de police, font *la presse* à l'aide d'une corde d'Haliarte frottée de rouge et fortement tendue [2]. Aux éclats de rire de ceux qui sont à l'abri de cette brutale invitation, ils frappent, ils froissent, ils heurtent comme des centaures. Chaque coup est le stigmate de la paresse; c'est aussi le timbre d'un impôt, car il faut payer l'amende. Décidément, l'inscription au Moniteur de nos députés retardataires ou absens ne me semblera plus une peine trop rude. Les citoyens les moins lents ont reçu de la main d'un *tamias* les trois oboles d'usage [3] : l'un met cet argent dans sa bouche, l'autre dans un petit sac bien connu de sa ménagère. Mais pourquoi, chez l'Athénien, ce peu d'empressement à exercer, à se faire escompter sa part de souveraineté? C'est que l'esprit national s'efface; c'est que les perfides largesses du conquérant Macédonien valent mieux que la

---

[1] *P. la Couronne.*

[2] Aristoph. *Acharn.* 22, et le scol.; *Femmes politiques*, 377; Pollux, VIII, 9. — Le traducteur français d'Alciphron s'est trompé lorsqu'il a vu dans le *schoinion* un réseau ou filet tendu pour retenir le peuple jusqu'à la fin de la séance, (t. I, p. 173).

[3] Neuf sous. Dans le principe, ce droit de présence n'était que d'une obole. « Athènes n'était pas la seule ville où le peuple fût payé pour gouverner. Le même usage avait été introduit à Rhodes par les démagogues. » Boeckh, liv. II, ch. 14; d'après Aristote, *Polit.* V, 5.

modeste prime que l'on touche à l'entrée de l'Agora [1]; c'est que le plus pauvre enfant de Cécrops, payé pour siéger parmi les six mille juges de cette petite république, payé pour se divertir au théâtre, payé pour se régaler aux bons jours, semblable à l'artisan napolitain, refuse le travail dès qu'il a le pain de la journée. Ici un pénible souvenir traverse ma pensée : la France aussi a salarié l'exercice des droits civiques; oui, parmi nous, le manœuvre, le prolétaire ont confectionné des lois à 40 sous par jour : qu'en avons-nous recueilli ? des calamités et des crimes !

Quelle cohue! quel tumulte! Sous ces tentes, des essaims de nouvellistes lancent sur les côtes du Pé-

---

[1] Parmi les causes de l'effroyable succès de la corruption si habilement exploitée par Philippe, peut-être faut-il placer au premier rang l'avarice qui caractérisait les Grecs en général, et particulièrement les Athéniens à cette époque de décadence, quoique Horace ne leur reconnaisse que l'avidité de la gloire. On trouve partout dans les *Caractères* de Théophraste, des traces évidentes de cette lèpre hideuse. Ces caractères sont au nombre de 30. Quatre chapitres sont consacrés à diverses nuances de l'avarice; ce sont : ch. 9, l'Effronterie par intérêt; ch. 10, la Lésine; ch. 22, l'Avarice proprement dite; ch. 30, la Passion des gains criminels. Parmi les 26 autres chapitres, 8 présentent des traits de rapacité, de friponnerie, de convoitise, de sordide bassesse, assez nombreux, assez prononcés pour faire comprendre que ces vices se mêlaient à presque toutes les passions des Athéniens dégénérés. Voyez l'édition de Coray, p. 9, 37, 67, 69, 71, 87, 95, 97, 99, 101, 103, 139, 151. Remontons à Aristophane, il confirme vingt fois cette remarque, surtout dans ses *Femmes politiques*, v. 778. Descendons jusqu'à Alciphron, il nous dira : « Les citoyens aisés que possède encore Athènes sont plus avares que Phidon ou Gniphon. » T. II, p. 148. Les Athéniens raffinaient sur l'usure. « Les philosophes mêmes, dit Tourreil, se mêlaient d'un tel commerce; et Chrysippe, dans Lucien, démontre qu'un philosophe non-seulement peut exercer l'usure, mais qu'il *doit* tirer l'intérêt de l'intérêt comme d'une conséquence il tire une autre conséquence. » Qu'on juge, d'après cela, des ravages que dut produire l'or de Philippe !

loponèse les escadres de Philippe, ou taillent en pièces sa terrible phalange. Que de soupers ils ont manqués pour avoir passé leur temps à prendre des villes d'assaut [1] ! Plus d'une fois Démosthène a fait tomber sur ces badauds d'Athènes [2] tout le poids de sa parole : ils ont applaudi Démosthène, et ils continuent [3]. A l'*indocile curiosité* de ceux-ci joignez *le chagrin superbe* de leurs voisins, fiers partisans de l'oligarchie, orgueilleux eupatrides, qui, le manteau à franges jeté sur l'épaule droite, les cheveux élégamment coupés et ornés d'une cigale d'or [4], se dégagent avec dédain de la plèbe en maudissant la race des démagogues. « A ce soir, chez Hipponique, dit l'un d'eux; n'y manquez pas, nous délibérerons en comité secret [5]. » Ici se ruent les équipages des trirèmes revenues hier d'une course lointaine : leur rude langage, leur joie grossière les font assez connaître. Voilà le matelot athénien! sur mer, esclave de ses chefs, et pirate; roi sur la place publique. Là, des oisifs, bonnes gens du siècle de Saturne, écoutent d'un air émerveillé les récits animés de ces argonautes hableurs. Un prêtre des dieux, en longue robe blanche, tranquillement assis, attend l'ouverture des

---

1 Théophr. ch. 8.

2 Aristoph. *Cheval.* 1163. — Démosth. 1re *Philipp.*; 3e *Olynth.*

3 Démosth. *sur la Paix.*

4 Aristoph. *Guêpes*, 458; *Oiseaux*, 1460; *Chev.*, 1231; Périz. sur Élien, IV, 22. — Thucydide (I, 6) dit que la mode des cigales d'or dans les cheveux cessa pendant la guerre du Péloponèse. Mais j'ai cru pouvoir supposer que quelques nobles Athéniens avaient conservé cet emblème des *enfans de la terre*; car c'est ainsi qu'ils s'appelaient. Leur mystérieuse *autochthonie* n'était pas la seule folie de ce genre; les Arcadiens ne se prétendaient-ils pas plus anciens que la lune (prosélènes)?

5 Pour qu'on ne me reproche pas de me laisser entraîner au goût des allusions, je renvoie ici à Théophraste, *Caract.*, ch. 26, p. 141, édit. de Coray.

débats; quelques riches négocians, qui viennent du Pirée, criant et gesticulant, font en vain retentir à ses oreilles paisibles les critiques les plus amères contre les premiers magistrats. Près de là, un poète comique, le gracieux Alexis [1], saisit les originaux au passage, pour les traduire sur une scène qui fut long-temps ou l'utile auxiliaire ou la complice de la tribune [2]. Il rêve sans doute à sa comédie de *l'Empire des femmes*, l'œil fixé sur ce groupe de jeunes élégans. Type classique de nos fashionables, ils viennent, dès le réveil, étaler ici la chlanide de pourpre d'Hermione et le brodequin à l'Alcibiade. Leur présence m'étonne; car, entre vingt et trente ans, s'ils ont le droit de voter, la tribune leur est interdite [3]. D'ailleurs, le soleil dore à peine le dôme des Prytanes, et aux fenêtres des maisons voisines je ne vois pas une Phryné. Hélas! nous ne sommes plus au temps du bon roi Cécrops, qui donna voix délibérative aux Athéniennes [4]; et il n'y a plus de clubs féminins que dans les bouffonneries patriotiques d'Aristophane [5]. Est-ce un Spartiate que j'aperçois là-bas, près de l'autel de Mercure-le-Haran-

---

1 Alexis de Thurii, poète de la comédie moyenne. Athénée et Stobée nous ont conservé quelques fragmens qui ne démentent pas l'épithète de χαρίεις que lui donne le premier.

2 Chez nous aussi, mais heureusement à un moindre degré, « le théâtre est une tribune. Lorsque Corneille dit, *Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose*, Corneille, c'est Mirabeau. » Vict. Hugo, *Préf. de Lucr. Borgia.*

3 La scène était aussi fermée au poète qui n'avait pas 30 ans accomplis (d'autres disent 40 ans). Scol. d'Aristophane, *Nuées*, 515. Cette défense, facilement éludée, n'était-elle pas fondée sur l'influence politique du théâtre?

4 Varr. ap. Sanct.; August. *de Civ. Dei*, XVIII, 9.

5 « J'imagine qu'une femme qui voterait les lois, qui discuterait le budget, qui administrerait les deniers publics, et qui jugerait les procès, serait tout au plus un homme. » Ch. Nodier, *La Femme libre*. Les Gaulois, les Franks, quelques peuplades sauvages, ont admis les femmes dans leurs conseils.

gueur, avec ses longs cheveux, ses pieds nus, et son bâton courbé? Non, c'est Archibiade, c'est un enfant d'Athènes, qu'un voyage à Lacédémone a rendu laconomane [1], et l'exemple de Diogène cosmopolite. Il heurte en passant le tranquille Ephore et l'ardent Théopompe qui, renonçant à la tribune, viennent ici ramasser des matériaux pour l'histoire de la Grèce et pour la biographie de Philippe. « C'est lui, s'écrie un voisin de ce dernier, c'est le fils de Damasistrate! Le voilà revenu de Carie, où il a reçu des mains de l'inconsolable Artémise le prix proposé au plus éloquent panégyriste de son époux. » Et les félicitations de pleuvoir sur le jeune lauréat qui vient de vendre à la cendre d'un Barbare ses flatteries harmonieuses. Tous les regards, à l'instant, se dirigent d'un autre côté : un homme magnifiquement vêtu, la tête couronnée d'or comme un rhapsode, prend place à peu de distance de la tribune. « Voilà, dit l'un, le poète Anaxandride qui cause avec Mélanopus, ce voltigeur des partis politiques. — Heureux mortel! dit un autre, il a fait, par ses pièces, les délices de la cour de Macédoine. — Heureux! s'écrie un vieillard en frappant la terre de son bâton; dites plutôt infâme! Mais qu'importe? en a-t-il moins été choisi pour composer le dithyrambe de nos grandes Dionysiaques? Le même homme servir les plaisirs de Philippe et la religion des Athéniens! — Puisse du moins son dithyrambe, reprend le premier, valoir mieux que sa comédie du *Trésor*, dont il a vendu hier la copie à Evodion, mon voisin, le marchand de parfums! » Non loin de l'enfant d'Apollon est un gros Athénien, habitué de l'Agora : aussi prévoyant qu'un membre de la chambre des Communes, le bonhomme est venu s'installer ici avec ses provisions du jour. Il sait qu'il faut ruminer long-temps pour que les affaires publiques soient bien

---

[1] Aristoph. *Oiseaux*, 1193.

digérées [1] : aussi s'est-il établi près de la buvette des orateurs [2] ; et il se dérange à peine pour laisser passer les ambassadeurs d'Olynthe affamée, qui reviennent du Sénat, où ils ont présenté leurs lettres de créance. Parmi tant de législateurs-nés, j'aperçois cent pauvres pour un riche, cent guenilles de Cilicie pour une tunique de Milet. Du reste, l'opinion n'a point fixé les places, comme au temps de Périclès [3], et comme chez nous. Jeunes ou vieux, citadins ou villageois, gueux ou opulens, debout ou assis, turbulens ou recueillis, plus de huit mille hommes [4] sont là, devant moi,

---

[1] ἀναμασώμενοι. Aristoph. *Guêpes*, 753 ; *Femmes politiq.*, 306.

[2] Aristoph., *Fem. polit.*, 135.

[3] L'adversaire de Périclès, Thucydide, avait assigné aux nobles des places particulières, de sorte que l'Agora présentait deux camps ennemis. (Plutarq. Vie de Péricl.)

[4] Nombre adopté d'abord par Boeckh, liv. II, ch. 14. Dans une note supplémentaire, il trouve ce chiffre trop fort, parce que Thucydide (VIII, 72) rapporte qu'il ne se réunissait jamais cinq mille citoyens pour les affaires les plus importantes. Mais il est probable qu'à l'époque dont parle cet historien, les ecclésiastes ne recevaient encore qu'une obole ; leur réunion devint plus considérable quand le droit de présence fut triplé (Aristoph., *Femmes polit.*, 302 ; *Plutus*, 329 ; Aristote, *Polit.*, IV, 15). De plus, ce petit nombre est attribué par Barthélemy à la guerre du Péloponèse. Boeckh ajoute que les six mille suffrages prescrits pour certaines affaires s'entendaient de la totalité des votans, et non de la majorité : hypothèse repoussée par la nature même de ces assemblées, par la nécessité d'une décision, et par les factions qui divisaient Athènes.

Au reste, quelle que fût la quantité de citoyens réunis pour délibérer, la nation athénienne, démocratie la plus absolue de la Grèce, n'était et ne pouvait être qu'une république représentative. En effet, quand la place publique était pleine, si d'autres citoyens, soit d'Athènes, soit de son territoire, voulaient aussi siéger, n'étaient-ils pas exclus par la force des choses ? Les habitans des autres villes, bourgs ou villages de l'Attique n'étaient-ils pas aussi rejetés de fait par la distance où ils se trouvaient de la capitale ? Ils regardaient donc, en quelque sorte, comme leurs mandataires, ceux qui, plus voisins du Pnyx

autour de moi, présentant par leur mélange l'idée complète de l'égalité démocratique. Des tentes militaires sont dressées au milieu de cette place immense : c'est la caserne des 1200 archers de la garde scythe [1], soldats à haute stature et à l'air rébarbatif; car ces républicains d'autrefois, comme plus d'un moderne

---

ou de l'Agora, *pouvaient* s'y transporter à chaque séance : cette *possibilité* seule donnait au droit politique de la réalité; sans elle, il était illusoire. Qu'importe que la constitution dît à un citoyen de Marathon, Venez, quand des obstacles physiques lui défendaient de partir? D'après Hézychius, Barthélemy dit que, quand les circonstances le permettaient, on appelait à l'assemblée *tous les habitans de l'Attique*. Le fait n'est guère vraisemblable : car, selon la remarque de Robinson, c'est *dans les besoins les plus urgens* qu'avaient lieu les grandes convocations, appelées par Pollux κατεκκλησίαι; ainsi l'on n'aurait jamais eu le temps de lever le ban et l'arrière-ban des citoyens *attiques*. Mais admettons la réalité de cet appel général : le moyen que tous *pussent* y répondre? le nombre des citoyens ayant droit de suffrage, passait 19,000 (Mém. de M. Letronne sur la popul. de l'Attiq., Acad. des Insc., t. VI, 1822, p. 182). L'auteur de l'*Axiochus* avance que plus de 30,000 Athéniens réunis condamnèrent leurs généraux après la victoire des Arginuses; Boeckh se récrie contre cette exagération manifeste; mais, quand ce chiffre serait admis, resterait toujours, pour les assemblées ordinaires, l'invincible obstacle de la distance des lieux : comment se transporter, lors même qu'on le voudrait, tous les neuf jours, des extrémités de la république à Athènes? D'ailleurs, le Conseil appelé, je ne sais pourquoi, sénat, soumis annuellement à l'élection populaire, toujours entraîné dans l'obéissance commune sous Pisistrate, sous Périclès, sous les démagogues, était-il autre chose qu'un corps de mandataires d'élite, une section de la représentation nationale? « Le sénat, disent les *Lettres athén.* (L. 128), perdant tous les élémens de l'aristocratie, ne fut plus distingué que par le nom de l'assemblée du peuple. » Enfin, les orateurs peu nombreux, artistes du langage, qui étaient en possession exclusive de la tribune, ne nous offrent-ils pas les vrais députés de la république, les représentans de toutes les opinions?

[1] Andocide, disc. *sur la Paix*; Eschine, *sur les Prévaric. de l'Ambassade*. Voy. l'interprétation de Boeckh, liv. II, ch. 11.

potentat, avaient la fantaisie de se faire garder par des étrangers. La foule, toujours bruyante, se précipite de ce côté pour voir passer un Athénien dégradé qui s'était glissé dans l'assemblée, et que deux archers emmènent dans la prison du temple de Vulcain [1].

Peu à peu le vacarme s'apaise. Gare! faites place [2]! voici les généraux Charès, Mnesthée, Charidème qui, la triple aigrette en tête, et vêtus de la riche cotte d'armes de Sardes, s'avancent avec un nombreux état-major de taxiarques, de phylarques et d'armateurs: car on doit parler de guerre. Quel empressement autour d'eux! c'est à qui serrera la main du premier: la main de ce colosse est-elle donc connue de la victoire? non; mais, il y a huit jours, dans une fête brillante, elle a jeté à ce peuple-roi des viandes et du pain [3]. Les neuf *proèdres* ou présidens choisis dans le Sénat, en costume vert et à fleurs, se dirigent vers leurs sièges élevés: à leur tête marche l'Epistatès, leur chef, revêtu des insignes de cette dignité d'un jour, que nul citoyen n'a remplie deux fois dans sa vie. Derrière eux s'asseyent les *gardiens des lois*, reconnais-

---

1 « Libanius dit qu'à Athènes un étranger qui se mêlait dans l'assemblée du peuple était puni de mort. C'est qu'un tel homme usurpait le droit de souveraineté. » *Esprit des lois*, II, 2. Les impies envers les Dieux ou envers leurs parens, les déserteurs, les réfractaires, les débiteurs de l'état, les dissipateurs, étaient privés du droit de suffrage. Barthélemy ajoute à cette liste les débauchés, ceux qui n'avaient pas d'enfans légitimes, ou *qui ne possédaient pas de biens dans l'Attique*. Ces trois exclusions sont très-douteuses. Quoi qu'il en soit, on trouve dans le motif de la dernière le germe du principe fondamental de notre système électoral, *la propriété*.

2 C'est le cri qu'on poussait devant les généraux: ἔξιστε! Aristoph. *Acharn.*, 583.

3 En vingt endroits, les comiques grecs se moquent de ces caresses de cuisine, par lesquelles stratèges et magistrats amadouaient la populace. Voy. surtout Aristoph. *Chevaliers*, 216, et de 1065 à 1104.

sables à leurs bandelettes blanches : ils s'efforceront d'écarter toute motion contraire à la constitution [1] et à l'ordre public ; et même, avant Périclès, ils avaient le pouvoir de la faire annuler par la haute cour de l'Aréopage. Ces magistrats sont appuyés par une des dix tribus, qui, chargée aussi de ce laborieux office, est venue distribuer ses brigades près de moi, au pied de la tribune, où je suis à la fois invisible et présent. Il faut bien donner ce nom de tribune à une plate-forme de dix pieds carrés, d'où l'orateur pourra se rapprocher au besoin des diverses parties de son immense auditoire, ordonner au greffier, placé près de lui, la lecture des pièces officielles sur lesquelles il fonde son argumentation [2] ; se précipiter de tous ses gestes sur les Trois-Cents qui vocifèrent ou pour la guerre ou pour la paix [3], sur les mécontens bien décidés à se boucher les oreilles et à hurler [4], sur les cabaleurs qui forcent par fois les proèdres à céder leurs siéges à des magistrats plus faciles [5] ; d'où il pourra

---

[1] C'est là le sens le plus ordinaire du mot νόμοι dans les historiens, les orateurs et leurs scoliastes. L'action παρανόμων, dont parle Démosthène dans son plaidoyer sur la Couronne, n'est souvent que l'accusation d'*inconstitutionalité* dans les décrets proposés à la tribune. Quant aux lois proprement dites, il était toujours permis de les abroger par des lois nouvelles, en observant les formalités prescrites.

[2] Démosth., Ire *Philipp.*, etc. Des sténographes recueillaient-ils les discours publics? on l'ignore ; mais il est certain que leur art était alors connu et pratiqué en Grèce. Voyez la préface des *Notes de Tiron*, p. 3. Aux autorités qu'il cite, Carpentier aurait pu ajouter le Pseudo-Lucien, qui, dans son *Éloge de Démosthène*, fait dire à Archias *qu'il avait eu soin de placer des secrétaires pour recueillir les dernières paroles de l'orateur.*

[3] Démosth., 2e *Olynthienne.*

[4] Aristoph., *Acharniens*, 37.

[5] Eschine, *sur les Prévaric. de l'Ambas.*; Xénoph., Hist. gr., liv. I. — Sur ces désordres, inévitables dans les assemblées populaires, voyez *le Fédéraliste*, t. II, p. 197 ; et Coray, *Disc. de Lycurg. contre Léocrate*, Προλεγ. ξή.

enfin s'abandonner à l'énergie passionnée d'une action oratoire qui force le gros Polyeucte à demander si souvent à boire [1], mais qu'Aristide ne connut point, et que Phocion ne veut pas connaître.

Partout des archers sont dispersés pour maintenir l'ordre, et, sans le secours du fouet de Corcyre [2], ce peuple pétulant et babillard demeure tranquille et silencieux. Un tel moment a un caractère solennel : car, ici, les choses sont grandes encore, quoique les hommes soient bien petits, Les sacrificateurs ont immolé de jeunes victimes, dont le sang arrose et purifie la vaste enceinte. Alors l'un des Prytanes, en robe blanche et la tête couronnée, sort du palais du Sénat : « Athéniens, dit-il, d'heureux présages accompagnent les offrandes que l'Archonte-Roi vient de déposer sur l'autel de la mère des Dieux : acceptez tous les biens que la déesse vous promet [3]. » Aussitôt un héraut se lève, et toute l'assemblée avec lui ; sa voix, qui est l'organe de la patrie [4], fait entendre ces paroles : « Jupiter, et vous tous, immortels habitans de l'Olympe, héros que la terre de Thésée a vus naître, donnez à la république des jours prospères! O Pallas ! protège la cité de ton amour! inspire à ses enfans de sages pensées et des sentimens patriotiques! Périsse le perfide conseiller du peuple, qui aurait reçu de l'or pour l'égarer ! Athènes voue aux Furies sa personne et sa race [5]. » Malheureusement, cette antique for-

---

1 Plutarque, *Vie de Phocion*.

2 Il paraît que chez les Corcyréens, on maintenait le silence de l'assemblée du peuple à coups de fouet. Voy. Belin de Ballu, *Hist. de l'éloq. gr.*, t. I, p. 298.

3 Coray ne pense pas, comme Casaubon, que cette annonce sur l'état des victimes ne se faisait qu'à la quatrième assemblée de chaque prytanie. Voy. son Théophraste, note 10 du ch. XXI.

4 *Pl. pour la Couronne.*

5 Démosth., *Sur les Prévar. de l'Ambass.* ; *contre Aristocrate* ; Dinarque, *contre Aristog.*

mule n'effraie plus personne. On l'écoute par habitude; comme c'est par habitude que ce peuple, si aveugle dans l'emploi de ses finances [1], admire la statue de Plutus qui, par exception, a les yeux ouverts sur le trésor de l'Acropole [2]; par habitude que ses artistes, après tant de défaites, s'obstinent à ne point donner d'ailes à la Victoire.

Les débats vont s'ouvrir : le héraut a reçu de la main de l'Epistatès le décret préliminaire du Sénat. Ce corps politique, qui dans les momens de crise, se rend lui-même à l'assemblée, est presque réduit par les empiétemens populaires et la passion de la nouveauté, aux fonctions d'un simple comité de rédaction. Monté sur la pierre des proclamations, le héraut détache la coquille qui recouvre le sceau, et lit :

DÉCRET PRÉLIMINAIRE.

« Sous l'Archonte Callimaque, du dême de Pergase [3], le 19e jour du mois de Métagitnion [4], pendant la prytanie de la tribu Erechthéide, de l'avis du Polémarque [5];

Attendu que Philippe, roi des Macédoniens, assiège Olynthe et menace toutes les villes de la Chalci-

---

[1] 3e *Olynthienne*.

[2] Aristoph. *Scol.*; Thucydide, II; Philostrate, *Icon.*; Démosth., Scol. du 3e disc. *contre Timocrate*.

[3] Voemel, *Prolegom. in Philipp. I et Olynth.*, p. 103, et Belin de Ballu, Tableau chronolog. des disc. de Démosth. — C'est pour me conformer à la marche régulière de la constitution athénienne que je suppose un προβούλευμα dans cette circonstance.

[4] Mois d'août de la 4e année de l'Olympiade 107; 349 ans avant Jésus-Christ.

[5] Formule employée quelquefois (Démosth. *Plaid. pour la Cour.*, alinéa 52, p. 318, Harless). Le Polémarque était le 3e Archonte. Sur ses attributions, voy. Robinson, *Antiq. grecq.*, t. I, p. 115.

dique, violant ainsi les traités et les sermens qui l'unissaient à ces villes, et que ses projets de conquête semblent s'étendre sur toute la Hellade;

Après avoir entendu la demande de secours faite, au nom de la république d'Oynthe, par ses députés, le Conseil et le peuple d'Athènes arrêtent :

Deux mille hommes d'infanterie légère seront envoyés, dans le plus bref délai, au secours des villes olynthiennes.

Outre ce corps d'armée, 30 trirèmes, chargées de soldats, feront voile pour opérer une diversion sur les côtes de Macédoine.

Moitié de ces troupes consistera en citoyens athéniens en âge de porter les armes. Le reste se composera d'étrangers soldés. »

Le crieur termine par ces mots la lecture du *projet de loi*. « Quels sont les citoyens au-dessus de 50 ans qui veulent parler? » Alors je me range pour laisser passer quelques vieillards qui montent à la tribune appuyés sur leurs cannes, et couronne en tête, selon l'antique usage [1]. Louanges diffuses de l'ancien temps, deux mots à peine sur la délibération. Quand les porte-sandales [2] sont descendus, le héraut ouvre la lice à tous les Athéniens que la loi investit du droit de la parole. Sans doute ils vont s'arracher la tribune...... Par Jupiter *Agoraios* [3] ! quel est mon désappointement! nul ne bouge de sa place : seulement

---

[1] Aristoph. *Oiseaux*, 438; *Thesmoph.*, 385; *Femmes polit.*, 131, etc. La loi de Solon qui appelait d'abord à la tribune les citoyens les plus âgés, ne subsistait plus au temps de Démosthène; mais l'usage, aussi impérieux que la loi, n'avait pu être aboli. (Rochefort, Mém. *sur l'utilité des orateurs à Athènes*.)

[2] ὁ ἐμβάδ'ἔχων, un vieillard : *Femm. polit.*, 633. Nous disons, dans le même sens, *une perruque*. L'injure a sauté des pieds à la tête.

[3] *Qui préside aux marchés et à l'assemblée nationale*. Scoliaste d'Aristoph. *Chevaliers*, 384.

des milliers de têtes se sont tournées vers un citoyen caché dans la foule; des milliers de voix l'appellent, le sollicitent. C'est le vieil et opulent Isocrate, élégant débris de la brillante école des sophistes; mais sa voix est faible, et il s'est vainement efforcé d'endurcir au choc des contradicteurs ce front si serein et si poli; il regarde la tribune en soupirant, la laisse à ses disciples, et se retire : va, républicain courtisan, va mettre la dernière main à cette lettre dans laquelle ta tendre sollicitude conjure Philippe de ménager ses jours. C'est Isée de Chalcis, dont la parole, imitée de Lysias, son maître, est ferme, quoique trop étudiée; Isée, l'ornement du barreau, cette autre arène politique. C'est Eschine, le plus bel homme peut-être de toute cette assemblée, où le ciseau du sculpteur trouverait tant d'admirables modèles : long-temps ignoré, il préluda aux luttes de la parole par celles du champ de bataille, de la scène et de la palæstre [1]; parti d'Athènes ambassadeur auprès de Philippe, il est revenu pensionnaire de ce prince. C'est le redoutable accusateur Lycurgue, négligé dans sa mise, magistrat intègre et à la parole haute et libre, grand économiste, et le seul financier de l'antiquité [2]. C'est le traître Démade, jadis matelot, aujourd'hui riche démagogue à vanité pavonesque, mais improvisateur éblouissant et invincible. C'est Léodamas, élevé par l'admiration contemporaine au rang des premiers orateurs. C'est le simple, le laconique Phocion, les mains dans son manteau, Phocion qu'on ne vit jamais ni rire ni pleurer, et de qui Démosthène, con-

---

[1] Cette réunion présentait donc à la fois trois phases remarquables de l'éloquence grecque : car l'époque de son perfectionnement dans *Démosthène*, se trouve placée entre celle des premiers sophistes, qui aboutit, par Gorgias, à *Isocrate*, et l'école asiatique, dont *Eschine*, supérieur à cette école même, jeta plus tard les fondemens à Rhodes et dans l'Ionie.

[2] Boeckh, liv. III, ch. 19.

tempteur de ses rivaux, disait dernièrement : « Voilà la hache de mes discours qui se lève. » L'usage, basé sur la confiance, borne donc à quelques hommes la mission auguste de plaider les intérêts de la patrie ! Et pourquoi ? c'est qu'ici, chez le peuple le plus loquace et le plus spirituel de la terre, le plus épris de ses arts et de sa poésie, le plus familiarisé avec ses savans, le plus éclairé même par ses sophistes, la parole est un art profond, dont les ingénieux procédés et la pratique laborieuse absorbent les plus fortes intelligences. A la vie active du ministre, de l'ambassadeur, du guerrier, l'orateur joint les études austères du philosophe ; et, dans cette chaste et mâle éloquence, qui est la raison passionnée, quelque vive que soit son émotion, il doit en rester le maître ; quelque aride que soit le travail auquel il s'astreint, il doit conserver la flamme sainte de l'inspiration. Dans un discours, comme dans une statue, dans un tableau, le génie grec cherche l'accord le plus harmonieux entre la forme et la pensée [1] ; même quand elle produit des effets gigantesques, il veut mesurer la parole d'après les règles du goût, parce que cette parole retentira aux oreilles les plus délicates et les plus sévères ; parce que l'Athénien, par un phénomène qui nous confond, à la fois rhéteur et citoyen, demande à l'éloquence et des lumières pour ses intérêts matériels, et des jouissances pour son imagination : labeur immense, imposé à l'homme qui veut à la fois dominer son ame et l'ame d'autrui ! Monter à cette tribune sans la vocation de l'artiste, ce serait saisir d'une main inhabile le ciseau de Phidias ou le pinceau d'Apelles. De là, ce ministère privilégié de l'éloquence, cette haute aristo-

---

[1] Le célèbre Brougham, à qui je doiscette réflexion, ajoute : « Si nous entrions, avec l'exactitude des grammairiens et des scoliastes, dans le détail minutieux des variantes démosthéniennes, nous nous étonnerions de ces délicatesses et de ces sévérités de goût que les modernes ne connaissent plus. »

cratie du talent, qui, depuis deux siècles, a éclairé ou bouleversé l'état.

Toutefois la patrie a aussi d'autres avocats, plus obscurs, dont quelques-uns sont fidèles à leur noble cliente. Tel est le vieux Callistrate [1], ex-archonte, qui fit dire à Démosthène adolescent, témoin de ses succès, *Et moi aussi, je serai orateur!* Céphisodore, Hégésippe prennent sur leurs genoux des notes pour répondre à Eubule d'Anaphlyste, un de ces bateleurs qui amusent le peuple de leurs jongleries, et lui escamotent sa liberté. Entre ces deux hommes d'état estimables j'aperçois Démocharès, déjà remarquable dans les cercles d'Athènes par sa courageuse franchise, et chaud partisan du système politique de Démosthène, son oncle. Hélas! jeune enthousiaste, quand la parole te sera donnée, la Grèce sera dans les fers, et la tribune, à laquelle le barreau te prépare, deviendra un vain spectacle. Tu as soif de liberté : mais sais-tu si les Athéniens veulent encore être libres? s'ils en sont encore capables? Ah! tremble plutôt : ne vois-tu pas Aristogiton qui t'espionne, qui te flaire, ignoblement orgueilleux de son titre de *chien du peuple* [2]? tremble! les traîtres ont leurs partisans; la langue du sycophante est acérée; elle fait de calomnie métier et marchandise; et Athènes, qu'elle réjouit, répond encore à ses sauveurs par la ciguë [3].

Mais Eubule est remplacé à la tribune par un homme jeune encore, dont la physionomie est sévère

---

[1] Condamné à la peine capitale par l'ochlocratie athénienne, Callistrate avait quitté sa patrie; mais il y rentra quelque temps après, sans rappel, et fut mis à mort.

[2] *Contre Aristogiton.* Théophr., ch. 29. Aristophane, *Chevaliers*, 939.

[3] Démocharès fut cependant plus heureux. L'auteur des *Vies des X Orateurs* nous a conservé un décret par lequel le peuple athénien lui décerna une statue de bronze.

et indignée ; une lutte opiniâtre contre le destin prête à son regard la vivacité la plus énergique ; les longues veilles, les soucis politiques ont déjà sillonné ce front carré et saillant : mille voix ont prononcé le nom de Démosthène :

« Athéniens, il faut secourir Olynthe ; et, plus les moyens proposés par le décret du Conseil sont nobles et rapides, plus je me hâte de les appuyer. Il faut secourir Olynthe, parce que nous en avons fait le serment. D'ailleurs, si nous repoussons ces hommes (sa main montre les ambassadeurs), Olynthe une fois détruite par le Macédonien, qu'on me dise, à moi, quel obstacle l'arrêtera désormais ? Les Thébains ? Ah ! si ce jugement n'est pas trop sévère [1], ils s'élanceront avec lui contre vous. Les Phocidiens ? Sans votre secours, ils ne peuvent pas même garder leur patrie. En est-il un parmi vous qui compte tous les degrés par lesquels, faible dans l'origine, il s'est élevé si haut, ce Philippe ? Il prend d'abord Amphipolis, ensuite Pydna, puis Potidée, enfin Méthone, et fond sur la Thessalie : quand il a bouleversé à son gré Phères, Pagase, Magnésie [2], il se jette dans la Thrace. Là, après avoir chassé, créé des rois, il tombe malade. Convalescent, il va peut-être incliner vers le repos ? Non, il vole attaquer les Olynthiens. Lais-

---

[1] M. Ch. Dupin : *s'il n'est pas amer de l'avouer.* Mais *πικρὸν* se rapporte aux Thébains, et signifie ici *acerbum, rigide.* Démosthène craint de juger *trop sévèrement* les dispositions d'un peuple avec lequel il faudra peut-être plus tard négocier une alliance contre Philippe. Du reste, les Athéniens supportent sans douleur le poids de la longue inimitié des Thébains. Voy. M. Voemel.

[2] Ainsi, après nous avoir arrêtés devant Rocroy et devant Philisbourg, Bossuet communique à son style la rapidité de son héros : « Worms, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. »



sons-là ses campagnes contre les Illyriens, contre les Péoniens, contre Arymbas [1], contre mille autres. — Pourquoi ce tableau, dira-t-on? — Athéniens, c'est pour que vous sentiez au vif et le déplorable abandon dans lequel languissent vos affaires, et cette ambition infatigable [2], l'ame et la vie de Philippe, qui l'arme contre tous les États, irrite en lui la soif des conquêtes, et lui rend le repos impossible. Tout ce que nous sommes de Grecs, nous le savons, nous le voyons, et nous ne sommes pas alarmés [3]! Au lieu d'échanger des ambassades, lâchement indifférens, isolés derrière les fossés de nos villes, jusqu'à ce jour nous n'avons pu rien faire pour l'utilité commune, rien pour le devoir, ni former une ligue, ni réunir nos cœurs et nos bras. D'un œil tranquille chaque peuple voit cet homme grandir, compte comme gagné pour lui-même le temps employé à la destruction du peuple voisin, et ne donne au salut de la Grèce pas une pensée, pas un effort. Personne n'ignore pourtant que, semblable à une irrésistible contagion, le rusé Barbare atteint celui-là même qui se croit le plus éloigné du péril. Vous le savez encore, Athéniens, si les Grecs ont souffert sous la domination de Sparte ou d'Athènes, du moins leurs injustes maîtres étaient de vrais en-

---

[1] Arymbas, roi des Molosses et oncle d'Olympias, femme de Philippe.

[2] Φιλοπραγμοσύνη. Bossuet, dans l'Or. fun. de la duch. d'Orléans, semble traduire ce mot par ceux de *ardeur inquiète et précipitée*. C'est César, *nil actum reputans, si quid superesset agendum*; c'est Bonaparte, disant aux vainqueurs de Montenotte et de Millesimo : « Soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire. »

[3] Littéralement, *indignés*. Mais la liaison des idées exigeait ce léger changement et quelques autres, que le traducteur doit s'interdire quand il reproduit un morceau sans les intercalations nécessaires ici pour mon objet principal.

fans de la Grèce. Ici nos fautes pourraient se comparer aux dissipations d'un fils légitime, né dans une opulente famille : en blâmant sa conduite, nous ne saurions méconnaître ni son titre, ni ses droits à l'héritage dont il abuse. Mais qu'un esclave, qu'un enfant supposé ait l'audace d'engloutir une succession étrangère : de quel courroux, grands dieux! nous poursuivrons un vol si affreux! Où est-il donc, notre courroux contre Philippe et ses attentats? Philippe qui n'est pas Grec, qu'aucun lien n'unit aux Grecs, Philippe qui n'est pas même un Barbare de noble origine; misérable Macédonien, né là où jamais on n'acheta un bon esclave [1] ! Toutefois, n'a-t-il pas contre nous épuisé l'outrage? Et nous suspendons notre vengeance! et notre bras demeure enchaîné! Nous interrogeant du regard, divisés par la méfiance, nous laissons cet homme opprimer la Grèce en détail, à la face du ciel! Mais, s'il s'impose à lui-même d'exécuter sans relâche de plus vastes desseins, et vous, de ne rien entreprendre avec vigueur, voyez quelle issue ce contraste assure à votre espérance..... O Dieux! et qui de vous serait assez simple pour ne pas comprendre que la guerre accourra d'Olynthe à Athènes, si nous la négligeons? Ah! si tels sont nos destins, je tremble que, semblables à ces emprunteurs imprudens qui, après avoir acheté à usure une opulence passagère, se voient enfin dépouillés même de leur patrimoine, nous aussi, nous ne paraissions payer bien cher notre lâche paresse, et, voulant du plaisir à tout prix, puis réduits à la nécessité fatale d'exécuter avec douleur mille entreprises d'abord repoussées, nous ne mettions en péril notre propre patrie.

---

[1] C'était un proverbe. On a dit d'un conquérant bien autrement célèbre, qu'il était né dans une île d'où les Romains ne voulaient pas même tirer leurs esclaves. De tels mots font quelquefois fortune auprès du peuple; et Démosthène parlait au peuple.

Par l'exemple de plusieurs cités indignement trahies, vous voyez, Athéniens, ce qu'est Philippe dans son rôle de protestations et de largesses : mais faites des vœux, si vous êtes sages, pour ne jamais le connaître quand, à ce jeu perfide, il a triché un peuple [1]. Pour la sûreté des villes, on a multiplié les moyens de défense, palissades, murailles, fossés, fortifications de mille espèces, qui toutes exigent beaucoup de bras et des frais immenses. Eh bien! Athéniens, dans le cœur des hommes prudens, la nature élève aussi un rempart : là, le salut de tous est assuré; là, les démocraties peuvent braver les tyrans. Ce rempart, quel est-il? la défiance. Qu'elle soit votre compagne, qu'elle soit votre égide : tant que vous la conserverez, le malheur sera loin de vous. En un mot, la tyrannie, toujours suspecte aux républiques, doit l'être surtout quand elle a les armes à la main [2].

---

[1] Littéralement : *après qu'il a trompé et donné un croc-en-jambe :* παρακρούειν, synonyme de ὑποσκελίζειν. Ici un terme équivalent, mais familier, était indispensable. Voilà une de ces phrases dont la traduction demanderait cette audace de style souvent inspirée à Bossuet, souvent calculée avec succès par un grand écrivain de nos jours.

On a traduit jusqu'à présent θεωρεῖτε, dans cette même phrase, par *vous voyez, vous savez.* Ce n'est qu'effleurer le sens. Le trésor de H. Etienne, art. θεωρέω, cite Platon, Thucydide, Aristophane et Lucien, qui ont pris ce mot dans le sens de *regarder les jeux publics, assister au spectacle.* Il est alors synonyme de θεάομαι, comme θεωρεῖον et θεώρημα sont souvent employés pour θέαμα, *spectacle.* Remarquez d'ailleurs avec quel soin l'orateur nuance ses idées : à la conduite actuelle de Philippe il applique le verbe θεωρεῖτε, à sa conduite à venir ἰδεῖν. Je ne sais pas non plus pourquoi l'on a mis les parfaits ἐξηπατηκότα et παρακεκρουσμένον sur la même ligne que le présent ὑπισχνούμενον.

[2] Démosthène a dit, *quand elle s'étend jusqu'à leurs frontières,* κἂν ὅμορον χώραν ἔχωσιν. Voyez la note 3 de la page 30.

Je dis donc : Faites deux envois de secours, et pour sauver les villes olynthiennes, et pour dévaster les États du Barbare. Si vous négligez l'un de ces moyens, songez-y, l'expédition entière devient illusoire. Vous bornerez-vous à désoler le territoire ennemi? Philippe impassible subjuguera Olynthe, et se vengera facilement à son retour. Croirez-vous faire assez de tendre la main aux Olynthiens? Tranquille pour ses domaines, il s'acharnera sur sa proie, il l'enveloppera d'embûches, et, avec le temps, il la prendra. Il faut donc un secours puissant, un secours divisé.

Il n'est plus temps, vous a-t-on dit, Philippe est [illegible]jourd'hui trop redoutable. O hommes d'Athènes! [illegible]pondez seulement à la voix de l'honneur et de la [illegible]cessité : alors vous ne verrez dans les alliés de ce [illegible]nce ni force ni foi; alors son sceptre même et sa [illegible]ronne seront convaincus d'impuissance. Sans [illegible]te, l'empire macédonien, jeté dans la balance par s[illegible]plément [1], ne laisse pas d'être de quelque poids : a[illegible], sous Timothée, fut-il autrefois pour nous contre O[illegible]the [2]; ainsi, plus tard, coalisé avec Olynthe contr[illegible]otidée, parut-il une puissance; ainsi vient-il de so[illegible]nir contre une famille de tyrans [3] la Thessalie

---

[1] [illegible] μὲν προσθήκης μέρει, *pro additamento habenda*. Cicéron, *pro [illegible]xtio*, 31 : « Intercessit Ligus iste, nescio qui, additam[illegible]um inimicorum meorum. — *Nouvelle recrue* de mes enn[illegible]is. » (P. C. B. Gueroult.) Lambin ajoute à ce rapproche[illegible]nt la réflexion suivante : « Voce, opinor, a mercatorib[illegible]translata; quod ad justam mensuram apponitur. » Voemel ad[illegible]e ce sens méprisant, puisqu'il cite une ligne d'Isocrate ([illegible]ég.) qui présente la même image : Πολλάκις μικραὶ δυνάμεις μ[illegible]ας τὰς ῥοπὰς ἐποίησαν. *Souvent de faibles forces ont été d'un g[illegible]nd poids dans la balance.*

[2] Phrase de M. Ch. Dupin, qui a vivement senti et parfois rendu heureusement l'auteur des Olynthiennes.

[3] Il n'est pas question ici, comme le croit Ulpien, des Alévades qui régnaient à Larisse, mais des trois *tyranneaux* de Phères, Tisiphonus, Pytholaüs, Lycophron, qui étaient beaux-frères. Voy. Buttmann, *Mém. sur les Alévades*. (Acad. de Berlin, 1822-1823.)

agitée par la fièvre des discordes civiles. C'est que la moindre force sert toujours celui qui l'ajoute à la sienne. Mais en elle-même, la Macédoine est languissante et grosse de malheurs : car son despote, à force de guerres, qui peut-être, dans quelques esprits, en font un grand homme, a ébranlé son propre empire, déjà chancelant. Eh ! ne croyez pas, Athéniens, que les mêmes passions enivrent Philippe et ses sujets. Lui ne respire que la gloire ; à travers mille travaux, mille dangers, il la poursuit avec ardeur, il l'embrasse, préférant à la sécurité de la vie la réputation d'avoir accompli ce que monarque macédonien ne tenta jamais. Loin de ses sujets cette fureur de renommée guerrière : harassés par les marches et les contre-marches de ses expéditions sans cesse renaissantes, traînant une longue chaîne de douleurs et de misères, agriculture, soin de leurs fortunes, trafic du butin, tout leur est interdit, car la guerre a fermé leurs ports. De ces faits aux sentimens de la population macédonienne pour son roi, la conclusion est facile.

Quant à ses pézétæres [1], quant aux mercenaires qui l'entourent, guerriers de renom, ils sont, dit-on, dressés à une discipline admirable [2]. Cependant, au

---

[1] C'est-à-dire, *Fantassins, compagnons du prince*. Quand Philippe monta sur le trône, la Macédoine était agitée par les grands, qui formaient une sorte de féodalité factieuse et turbulente. Le nouveau roi s'attacha toutes les nobles familles en attirant leurs fils dans sa garde. Ainsi se forma cette pépinière de généraux qui, après avoir conquis l'ancien monde pour Philippe et pour Alexandre, s'en partagèrent les dépouilles. (Gillies, Hist. de la Grèce, chap. 33.) Philippe fraternisait avec eux en les appelant *ses camarades*. J'ai cru devoir conserver le mot *pézétæres*, comme on dit *prétoriens*, *strélitz*, *janissaires*, sans périphrase.

[2] συγκεκροτημένοι. Voy. les notes de Voemel. C'est encore Bossuet qui va commenter Démosthène : « .... De là vient ce *parfait concert* qui fait agir les armées *comme un seul corps*, ... Sous un même chef, *tout est également vif et mesuré*. C'est ce qui donne la victoire. » Or. fun. du Pr. de Condé.

rapport d'un Macédonien véridique, ils n'ont rien au-dessus des autres. L'un d'eux s'est-il signalé dans une campagne? l'envieux Philippe le chasse, voulant que tout soit cru son ouvrage; car la plus ardente jalousie couronne les vices de cet homme [1]. S'il se rencontre un ami de la tempérance et de la justice, incapable de supporter et ses débauches journalières, et son ivrognerie, et ses pantomimes infâmes, il dédaigne un tel caractère, il l'exclut de tout emploi. Aussi marche-t-il escorté d'un ramas de bandits, d'adulateurs, de misérables assez corrompus pour s'abandonner, dans leurs orgies, à des danses que je rougirais de nommer devant vous [2]. Oui, Athéniens, c'est une incontestable vérité : des scélérats chassés par nous d'un accord unanime pour avoir renchéri sur l'impudence des jongleurs, un Callias, un esclave public [3], et leurs dignes associés, ces histrions, ces

---

1 τἀνδρός. Chatam désigne quelquefois Walpole de la même manière : *This man*. Servan, dans sa *Philippique* contre Mirabeau : « Vous vous êtes condamnés à passer au travers de toute la postérité dans la compagnie de cet homme. »

2 Et pourquoi? La veille, sur cette même place de l'Agora, des baladins et des aventurières de Thessalie avaient peut-être exécuté ces danses au milieu de la foule des promeneurs et des curieux. Gillies a raison d'appeler cette délicatesse de l'orateur un compliment gratuit.

3 « L'esclave Callias ayant été condamné, dit un scoliaste, s'enfuit en Macédoine, et vécut à la cour de Philippe. » Libanius, qui s'est fait l'écho de Démosthène dans l'un de ses *Exercices oratoires*, Φιλίππου Ψόγος, s'exprime ainsi : « Des coupables rejetés de contrée en contrée étaient accueillis avec honneur par Philippe. Il y avait dans Athènes un esclave public, appelé Callias. Le dérèglement de ses mœurs était tel que le peuple indigné le chassa. Ce misérable connaissait un azile assuré : il accourut auprès du roi de Macédoine, et devint l'objet des distinctions les plus flatteuses. » Dans son *Eloge de Démosthène*, le même rhéteur dit que cet esclave était Athénien, et fils de Phrynon. Où donc Auger a-t-il vu que *Callias avait obtenu sa liberté*; M. Vaucher, qu'il avait

faiseurs de chansons abominables qu'ils lancent contre les familiers du prince, pour l'égayer, voilà ses amours, voilà sa cour assidue!

Que nous font, à nous, ces turpitudes? — Athéniens, ces turpitudes sont pour les clairvoyans un éclatant témoignage de la pensée de cet homme et de son funeste génie. Ses prospérités les cachent aujourd'hui sous leur ombre; car les succès sont ingénieux à dérober, à masquer de telles infamies [1] : mais le moindre choc déchirera le voile, et toutes ses souillures seront comptées. Encore quelque temps, ô mes concitoyens! et il donnera cette leçon au monde, si telle est la volonté des Dieux et la vôtre. De même que, dans le corps humain, la source des souffrances passées semble tarie tant qu'on jouit de la santé; mais, s'il survient une maladie, fractures, luxations, infir-

---

été *exécuteur des hautes-œuvres?* Pourquoi Tourreil et Gin se sont-ils mépris au point de rendre δημόσιον, l'un par *l'opprobre du genre humain*, l'autre par *ce vil corrupteur de la multitude?*

Sur les esclaves publics d'Athènes, on peut consulter Boeckh, I, 13; II, 11. Ulpien croit que Callias était du nombre de ces esclaves lettrés qui servaient de secrétaires aux trésoriers militaires. Rome avait aussi ses esclaves publics (T. Live, IX); la Sicile avait ses *Venerii*, et Lavinum ses *Martiales*.

[1] Salluste (Frag. liv. I, Disc. de Lépidus) : « Secundæ res mire sunt vitiis obtentui; quibus labefactis, quam formidatus antea est, tam contemnetur. (Au lieu de *quam* et *tam*, ne faudrait-il pas lire *qui* et *tum?*) — La prospérité voile merveilleusement le vice; mais qu'elle vienne à chanceler, à la terreur succédera un égal mépris. » Julien (Or. II) : « La prospérité est assez adroite pour escamoter (ὑφαρπάζειν) nos passions. » Rousseau (Ode à la Fort.) est l'écho des poètes grecs cités par Clément d'Alexandrie (Strom. l. V). Mr. de Châteaubriand, dans sa *Philippique* souvent injuste contre Napoléon : « Aussitôt que l'adversité, qui fait éclater les vertus, a touché le faux grand homme, le prodige s'est évanoui : dans le monarque on n'a plus aperçu qu'un aventurier, et dans le héros qu'un parvenu à la gloire. »

mités de toutes sortes se réveillent [1] : ainsi, tant que la guerre est refoulée au dehors, les maux qui couvent au sein d'une république ou d'une monarchie [2] échappent au vulgaire; mais à peine s'allume-t-elle à la frontière, qu'elle les a tous dévoilés.

Ouvrez les yeux, ô Athéniens! sur vos véritables ressources, et vous trouverez possible de marcher, et la solde ne manquera point. Négliger, faute d'argent, les préparatifs militaires, et supporter gaiement les plus cruels affronts; s'imaginer, sur la foi des suppôts de Philippe, qu'Athènes, par sa grandeur, est à l'abri de tous les revers; aller répétant partout que l'insidieux Macédonien ne vous fera la guerre qu'après avoir lancé son manifeste, et cela, quand vous conspirez à vous tromper; être accouru, le glaive en main, pour s'opposer aux Grecs de Mégare et de Corinthe, et puis livrer les cités des Hellènes à l'encan d'un Barbare, parce qu'on n'a pas de pain pour le soldat, cela n'est ni d'un peuple prudent, ni d'un peuple magnanime......... »

En ce moment, de toutes parts, de sourds murmures se font entendre, et semblent présager une violente tempête [3] : l'immense auditoire avait été jus-

---

[1] Le scrupuleux Tourreil, souvent supérieur à Auger, malgré ses défauts, emprunte ici le langage des médecins de Pourceaugnac : « Car, comme dans nos corps, un intervalle sain endort la douleur de chaque partie affectée; et qu'à la première maladie qui survient, fractures, dislocations, humeurs peccantes et vicieuses, tout s'émeut : ainsi les infirmités des républiques, etc. »

[2] *Les nations*, dit en général M. Dupin. Je crois cependant que l'orateur donne à entendre que c'en est fait d'Athènes elle-même si la guerre se fait à ses portes, et que c'est pour cela qu'il a dit καὶ τῶν πόλεων, καὶ τῶν τυράννων.

Un éloquent écrivain de nos jours applique à Rome ancienne la pensée que Démosthène avait présentée dans sa généralité. (Essai sur l'Indiff. etc., t. I, p. 379.)

[3] Ce mouvement de l'auditoire est une conjecture de Gillies, fondée sur le détour que l'orateur semble employer ensuite.

qu'alors attentif, séduit, charmé; mais Démosthène vient d'effleurer le décret d'Eubule, qui punit de mort la proposition de rendre à la guerre les finances usurpées par le théâtre, et à l'instant l'hydre du peuple dresse ses innombrables têtes. L'Hercule de la tribune, l'orateur populaire sans démagogie [1], va caresser le monstre pour diriger ses morsures contre les ennemis de la patrie :

« Par ces tristes vérités, Athéniens, je ne cherche pas gratuitement des ennemis parmi vous : non, je ne suis pas assez insensé, pas assez malheureux pour vouloir d'une haine que je croirais inutile à la République. Mais je pense que le devoir du vrai citoyen est de faire entendre la parole qui sauve, non la parole adulatrice. Ces principes politiques, en honneur chez nos ancêtres, furent ceux d'un Aristide, d'un Nicias, de cet autre Démosthène [2], d'un Périclès. Mais depuis qu'on a vu surgir ces harangueurs qui vous demandent : *Quels sont vos désirs? Par quelle motion puis-je vous complaire?* ils épuisent la coupe de la fortune publique à leur faveur, à vos plaisirs d'un moment [3], et le malheur accourt, et ils prospèrent, ils s'illustrent de votre honte!

Or, opposez, dans leurs traits principaux, votre

---

[1] Je prends ce mot dans son acception moderne. Le démagogue ancien était, en général, le *conducteur* ou conseiller du peuple.

[2] Le général de ce nom. Gin. : « de ce Périclès à qui ses concitoyens donnèrent le même nom qu'à moi »; et en note: « Démosthène, *la force du peuple.* » Quelle modestie dans l'orateur! Quelle sagacité dans son interprète!

[3] προπέπονται. V. le Démosth. de Topffer, p. 207. Longin admire la hardiesse passionnée de cette métaphore, que, malgré la défense du sévère Boileau (du Subl., c. 26, note 1), j'ai essayé de rendre littéralement, sans oser aller aussi loin que M. Dupin : « Ils *boivent* la fortune de la patrie, etc. » Que l'audace du langage, quand elle est heureuse et inspirée, sert bien la passion! Après avoir débarqué les émigrés français à

conduite et celle de vos pères : ce parallèle sera court et saisissable [1] ; car, sans recourir à des modèles étrangers, les grands souvenirs d'Athènes suffiraient pour réveiller sa fortune. Eh bien! ces hommes, que ne caressaient pas leurs orateurs, qui n'en étaient pas chéris aussi tendrement que vous l'êtes par les vôtres, commandèrent 45 ans à la Grèce librement soumise [2] ; ils déposèrent au-delà de 10,000 talens dans la citadelle [3] ; ils exercèrent sur le roi de Macédoine [4] l'empire qui appartient à des Grecs sur un Barbare ; vainqueurs en personne sur terre et sur mer, ils érigèrent de nombreux et magnifiques trophées ; et, seuls entre tous les mortels, ils laissèrent dans leurs œuvres une gloire supérieure aux traits de l'envie. Tels ils furent

---

Quiberon, les Anglais en ont vu froidement fusiller 1200 : « Le sang anglais n'a pas coulé » dit au parlement le ministre Pitt. « Non, s'écrie Shéridan avec une admirable énergie, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores. »

[1] « Démosthène n'oppose point à chaque action de ses contemporains une action des Athéniens d'autrefois : loin de s'attacher à un parallèle minutieux, il embrasse le sujet en grand et dans tout son ensemble. » (Denys d'Halic., *Examen crit.*, t. III, p. 112, trad. de M. Gros.)

[2] Dans la 3e Philippique, Démosthène dit 73 ans. Voyez dans l'estimable commentaire de Tourreil, la solution de ce problême chronologique.

[3] Dans cette somme, qui provenait en partie du tribut imposé par Aristide aux alliés, Démosthène comprend l'or et l'argent non monnayés, selon le calcul suivant, que Boeckh a basé sur Thucydide, II, 13 :

Or et argent	monnayé.	9,700 talens.
	non monnayé	500
Or pur de la statue de Minerve, que l'on pouvait enlever à volonté ; au moins.		400
(Econ. pol. des Ath., l. III, ch. 20.)		10,600 talens,
		ou 58,945,540 francs.

Le trésor était déposé dans l'*opisthodome, derrière le temple* de Minerve, au milieu de la citadelle.

[4] Perdiccas II.

à la tête des Hellènes ; voyez-les maintenant dans leur patrie, hommes publics et simples citoyens. Pour l'Etat, ils ont construit de si beaux édifices, orné avec tant de magnificence un si grand nombre de temples, consacré dans leurs sanctuaires de si nobles offrandes, qu'ils n'ont rien laissé à surpasser à la postérité. Pour eux-mêmes, ils furent si modérés, si attachés aux vertus républicaines, que celui d'entre vous qui connaîtrait [1] les demeures d'Aristide, de Miltiade, ou de leurs illustres contemporains, les trouverait aussi modestes que la maison voisine. Car ce n'était point pour s'élever à l'opulence qu'ils dirigeaient l'Etat, mais pour accroître la fortune publique. Loyaux envers les peuples de la Grèce, religieux envers les Immortels, fidèles au régime de l'égalité civique [2], par une voie sûre ils montèrent au faîte de la prospérité.

Voilà quel fut le sort de vos ancêtres sous les chefs que je viens de nommer [3]. Quel est le vôtre, entre les mains de ces hommes de bien de nos jours? Ici, Athéniens, j'aurais trop à dire. Seuls, sans rivaux, Sparte abattue, Thèbes occupée ailleurs, sans nulle puissance capable de nous disputer le premier rang, pouvant enfin, paisibles possesseurs de nos domaines, être encore les arbitres des autres nations,

---

[1] La leçon vulgaire εἶδεν (vidit) serait préférable à οἶδεν (novit), si le tour hypothétique de la phrase n'exprimait pas que ces modestes demeures sont à peine connues (Tourreil et Voemel).

[2] Gin et M. Dupin : « équitables envers leurs concitoyens ». Mais ἴσως n'est pas synonyme de δικαίως ; et d'ailleurs, διοικεῖν n'est pas rendu. Démosthène parle ici de *l'isonomie* (gouvernement basé sur l'égalité de tous devant la loi), que les démagogues de son temps altéraient en asservissant le peuple par l'abus des distributions.

[3] M. Dupin : « Tel fut donc l'esprit et le bonheur du gouvernement de ces grands hommes. » L'intention d'opposer plus vivement προστάταις à τῶν χρηστῶν τῶν νῦν, serait-elle cause de cette infidélité ?

qu'avons-nous fait? Nous avons perdu nos propres provinces, dissipé sans nul fruit plus de 1500 talens[1] (Ici Charès fait un geste d'impatience, et les auditeurs qui entourent ce général poussent des cris, parmi lesquels je reconnais la voix retentissante d'Eschine). Démosthène marche de ce côté; et d'un accent qui domine le tumulte : La guerre, ajoute-t-il, nous avait rendu nos alliés, vos conseillers vous les ont enlevés par la paix[2]; et nous, nous avons aguerri notre formidable ennemi! Quiconque le nie, qu'il paraisse, je lui cède la tribune; qu'il me dise où donc Philippe a puisé sa force, si ce n'est au sein même d'Athènes? ....

Pendant une légère pause, qui attendait le résultat de ce brusque défi lancé au milieu des passions émues, le calme se rétablit tout-à-coup.

— Eh! de grâce, si nous nous affaiblissons au dehors, l'administration intérieure est plus florissante. — Qu'aurait-on à me citer? Des créneaux reblanchis[3], des chemins réparés, des fontaines, des bagatelles[4]! Ramenez, ramenez vos regards sur les administrateurs de ces futilités : ceux-ci ont passé de la misère à l'opulence; ceux-là de l'obscurité à la splendeur (Agitation violente dans un groupe où j'a-

---

1 Plus de 8 millions. Charès avait dissipé cette somme, destinée à reprendre Amphipolis.

2 Ce fut après avoir conclu la paix avec les Athéniens, que Philippe s'empara de Pydna, de Potidée, et d'autres villes qu'Athènes avait subjuguées jadis et rendues ses alliées. Tourreil s'écarte ici avec raison des scolies d'Ulpien et de Jér. Wolf.

3 « C'était le digne monument de l'administration d'Eubule : il avait fait badigeonner de blanc le mantelet des remparts. » Ulpien.

4 Gillies, qui cite ce passage dans son *Histoire de la Grèce*, a lu πύγαι καὶ λῆραι, dont il fait un jeu de mots. Si l'étymologie d'Ulpien pour le mot λῆρος était vraie (λίαν ῥεῖν, *valdè fluere*), le jeu de mots serait possible et un peu plus délicat, mais toujours indigne de Démosthène.

perçois Démade, Phrynon, Eubule et Philocrate [1]); tel parvenu s'est même bâti de somptueux palais, qui insultent aux édifices de l'Etat. Enfin, plus la fortune publique est descendue, plus la leur s'est élevée. Car, à mes yeux, les richesses d'une nation, ce sont ses alliés, c'est la confiance et le zèle des peuples, toutes choses dont vous êtes pauvres. Or, pendant que votre dédaigneuse insouciance vous laisse ravir de tels biens, le Macédonien devient grand, fortuné, redoutable à la Grèce entière et aux Barbares; Athènes est dans le mépris et le délaissement : brillante, il est vrai, par l'abondance de ses marchés [2]; mais, pour les provisions essentielles, pitoyablement indigente.

Quelle est donc la raison de ces contrastes? Pourquoi tout prospérait-il autrefois, quand tout périclite aujourd'hui? C'est d'abord que le peuple, osant faire la guerre par lui-même, était le maître de ses gouvernans, le souverain dispensateur de toutes les grâces; c'est qu'il était cher aux citoyens de recevoir de ce même peuple et les honneurs, et les magistratures, et tous les bienfaits. Que les temps sont changés [3]!

---

1 Ils sont désignés dans le commentaire d'Ulpien.

2 « Ici les productions de tous les pays sont accumulées : ce n'est point le marché d'Athènes, c'est celui de toute la Grèce. » Voy. d'Anacharsis, ch. 12. Voir aussi Boeckh, liv. I, ch. 9; Heeren, Id. sur la polit., etc., t. III, p. 283.

Je vois dans le mot παρασκευῇ le même sens que tous mes devanciers; mais je crois, de plus, que ce sens fait allusion à celui de τῶν ὠνίων ἀφθονίᾳ.

3 Ainsi, selon Démosthène, le peuple auquel il parle devait avoir moins d'autorité que du temps d'Aristide. On sait néanmoins que le gouvernement était devenu plus démocratique. Démosthène l'avoue lui-même quand il dit que la puissance du peuple intimidait les orateurs. Cette contradiction apparente découvre la nature et la tendance de cette espèce de gouvernement populaire que les Grecs appelaient *ochlocratie*. La populace est l'esclave des démagogues, et les démagogues les esclaves de la populace. Au lieu de la liberté, ce n'est qu'un échange de servitude (Gillies). Voy. aussi Swift, chap. 2 de son Traité *des Dissentions entre les nobles et le peuple*.

Les grâces sont dans les mains des gouvernans ; tout se fait par les gouvernans ; et vous, vous, le peuple, énervés [1], mutilés dans vos richesses, dans vos alliés, vous voilà comme des surnuméraires, comme des valets ; trop heureux si ces dignes magistrats vous paient des spectacles, s'ils vous jettent une maigre pitance [2] ! et, pour comble de lâcheté, vous baisez la main qui vous fait largesse de votre bien ! Ils vous emprisonnent, ils vous encagent dans vos propres murs ; ils vous amorcent, vous apprivoisent et vous façonnent à leur joug. Or, jamais fierté juvénile, jamais courageuse hardiesse n'enflammèrent des hommes asservis à de misérables et viles actions ; car la vie est l'image du cœur. Et ces désordres, par

---

[1] L'expression grecque dit plus : elle me semble répondre à celle-ci : *On vous a coupé les jarrets*, ἐκνενευρισμένοι, pour vous empêcher de marcher à l'ennemi. J'ai tâché d'y suppléer par le choix du mot suivant.

[2] βοίδια, diminutif satirique, *boves macros* (Reiske), tandis que l'on devrait choisir pour cet usage les victimes les plus belles (Schæfer). Dans un grand nombre de fêtes, et à la nouvelle d'un heureux événement, on distribuait à chaque tribu (κρεωδαισία, κρεανομία) des viandes achetées avec les fonds distraits de la caisse militaire. Démade se raillait de ces *galas* démocratiques. Selon Ulpien, et Théopompe cité par Athénée, liv. 12, Charès prit plusieurs fois le peuple par cet appât grossier. M. Dupin traduit : « Pourvu qu'ils fournissent vos boucheries, vous les aimez. » Equivalent trompeur, et contre-sens.

Saisissons la double intention de Démosthène : 1° il blâme dans leur effet les prodigalités de Charès, dont Tourreil, Gillies et surtout Barthélemy se plaisent à faire son protégé ; 2° il blâme la source de ces mêmes prodigalités, qui épuisaient le trésor. Sa courageuse indignation a inspiré Juvénal :

.... Jam pridem, ex quo suffragia nulli
Vendimus, effudit curas ; nam, qui dabat olim
Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
Continet, atque duas tantum res anxius optat,
Panem et circenses. (Sat. X, v. 79.)

Du pain, les jeux du cirque, un sacrifice aux dieux.
(Tibère, Trag. de *Chénier*.)

Cérès ! je ne serais pas surpris de m'être exposé par leur peinture à vos coups, moi plutôt que leurs coupables auteurs ! En effet, le franc-parler n'a pas toujours accès auprès de vous ; et, si vous le souffrez maintenant, c'est tout ce qui m'étonne. »

L'orateur patriote avait prononcé ces dernières phrases d'une voix tonnante, mais avec une dignité sévère d'action et de parole. Il venait de mettre le fer dans la blessure : c'était pour la guérir ; et, par un mouvement électrique, ce peuple si mobile l'avait senti. Le frémissement de l'indignation parcourait tous les rangs ; et, si quelque clameur se faisait encore entendre, c'était pour maudire les démagogues interdits. L'un d'eux, la tête couverte d'un pan de sa robe, semblait prêt à s'échapper. Le visage des députés olynthiens rayonnait de joie et d'espérance. Maintenant Démosthène pouvait tout dire ; car il puisait des forces nouvelles dans l'émotion même qu'il venait d'exciter. Le maintien toujours modeste, les mains jointes [1], mais le regard triomphant, il semblait murmurer ces mots, *Ils sont à moi !* Un grand nombre d'Athéniens tend les bras vers la tribune : *Que faut-il donc faire ?* s'écrie-t-on de toutes parts. Mais une voix aigre et jalouse veut arrêter l'élan populaire : « Que vous êtes simples, Athéniens ! Ne sentez-vous pas l'huile des argumens de ce buveur d'eau [2] ? — Ta lampe et la mienne, Pythéas, n'éclairent pas les mêmes travaux. » Puis, reprenant d'un ton calme :

« Ce qu'il faut faire, Athéniens ? il faut vous

---

[1] Visconti, Icon. gr., 1re part., ch. 6, §. 3 ; d'après une statue décrite par Plutarque et Christodore.

[2] Ce mot rappelle le quatrain de Chapelle sur Despréaux :

Bon Dieu ! que j'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main !

arracher à ces mœurs avilissantes ; il faut reprendre vos armes, les porter d'une manière digne de vous, sortir de vos murs, et remontrer Athènes à la Grèce. Il faut, non créer de nouvelles lois, vous n'en avez que trop ; mais celles qui vous blessent, il faut les abroger. Lois théâtrales, lois militaires, je les nomme sans détour, ce sont celles qui, pour de vains spectacles, sacrifient la solde de l'armée aux oisifs restés dans leurs foyers, celles qui assurent l'impunité au soldat réfractaire, et, par-là, découragent le soldat fidèle. Brisez ces entraves, que la voix du bien public puisse s'élever impunie : et demandez alors un promoteur pour les décrets dont vous reconnaissez tous l'urgente nécessité. Jusques-là, ne cherchez pas un orateur qui, pour vous sauver, veuille périr par vos mains ; vous n'en trouveriez pas, surtout quand, loin de servir la patrie, l'auteur d'une motion semblable n'aurait fait qu'appeler la persécution sur sa tête, et rendre plus formidable désormais le rôle, déjà périlleux, du sage conseiller du peuple. Qu'ils se chargent du rappel de ces lois funestes, ô Athéniens ! ceux-là qui les ont introduites. Non, non, il n'est pas juste qu'une faveur, prix de tant de blessures faites à la patrie, demeure à ces législateurs coupables, tandis que l'odieux d'une mesure qui peut les guérir punira le citoyen qui vous apporte des paroles de salut. Il faut enfin sanctionner le décret par lequel le Conseil vous demande de prompts secours pour Olynthe aux abois. Après tout, Philippe, jusqu'à présent, n'a triomphé que de votre insouciante paresse ; il n'a pas triomphé d'Athènes. Loin d'être vaincus, vous n'avez pas même reculé d'un pas. Mais ne l'oubliez point, vous avez à choisir entre l'offensive dans la Chalcidique et la défensive à vos portes : c'est dans Olynthe que vous défendrez Athènes. Faites plus : désignez des citoyens pour être à la fois et soldats, et surveillans de vos généraux, et leurs juges après le retour dans les foyers.

Par-là, vous connaîtrez vos affaires bien mieux que sur de simples rapports : présens sur les lieux, vous les verrez vous-mêmes. Mais aujourd'hui, Athéniens, quelle honte rejaillit sur nos armes! Tous vos généraux s'exposent deux ou trois fois à périr par votre jugement, et il n'en est pas un qui ait le cœur de hazarder sa vie dans un seul combat! La mort des voleurs et des brigands, ils la préfèrent à celle des guerriers : car c'est par une sentence que le malfaiteur doit périr; mais un général! c'est l'épée à la main, en face de l'ennemi.

Pour atteindre ces réformes indispensables, Athéniens, ayez le courage de repousser ces misérables gratifications, faibles potions que le médecin administre au malade, également impuissantes à lui rendre ses forces, et à le laisser mourir [1]. Ainsi, les deniers qu'on vous distribue, trop modiques pour suffire à tous vos besoins, trop peu pour les rejeter [2], et recourir à d'utiles travaux, ne servent qu'à prolonger votre léthargique sommeil. — Tu veux donc les convertir en solde? — Je veux, dès cet instant, une règle commune pour vous tous, ô Athéniens! Que tout citoyen qui touchera sa part des fonds publics vole où le service public l'appelle. — Mais si nous sommes en paix? — Alors, sédentaire, ils ajoutent à ton aisance, et te dispensent des bassesses qu'impose la misère. — Et s'il survient une crise, comme aujour-

---

[1] Salluste (Frag. liv. III, Disc. de Licin. Macer) : « Qua (lege frumentaria) tamen quinis modiis libertatem omnium æstumavere, qui profecto non amplius possunt alimentis carceris. Namque, ut illis exiguitate mors prohibetur, senescunt vires; sic neque absolvit cura familiari tam parva res; et ignavissumi quique tenuissima spe frustrantur. » Voy. aussi Dion Cassius, LVI.

[2] ἀπογνόντας — ἀποδοκιμάσαντας. Zonaras, s. v. ἀπεγνωκώς (Voemel, Humbert, etc.). Schæfer pense aussi que ce mot emporte ici l'idée de *mépris*, et non de *désespoir*. M. Dupin a traduit dans ce dernier sens.

d'hui [1] ? — Soldat, ton devoir est de combattre pour la patrie, et ces mêmes libéralités seront ta paie. — Mais mon âge me dispense du service ! — Eh bien ! la somme que tu reçois illicitement et sans fruit pour l'État, reçois-la légalement dans quelque utile fonction. En un mot, Athéniens, sans presque rien retrancher ni ajouter, je détruis les abus, je ramène l'ordre, en soumettant à une mesure uniforme tous ceux que paie la république, soldats, juges, citoyens employés et selon leur âge, et selon les circonstances.

Ne dites donc plus : La résolution du Conseil exige de grands frais, de longs travaux, de continuels mouvemens. Considérez plutôt quel danger, quelle honte vous menacent, si vous la repoussez. Quand même un Dieu, Athéniens, à défaut d'un mortel [2], vous donnerait une garantie suffisante pour de si hauts intérêts ; quand il vous répondrait que, toujours immobiles, toujours abandonnant les peuples, vous ne serez pas à la fin attaqués par Philippe, il serait encore honteux, j'en jure par tout l'Olympe, il serait indigne de vous, de la gloire nationale, des exploits de nos ancêtres, de sacrifier à une insouciance égoïste la liberté de la Grèce entière. Plutôt mourir, avant qu'un pareil avis sorte de ma bouche ! S'il est possible qu'un autre vous le donne et vous persuade, eh bien ! ne vous défendez pas, abandonnez tout. Mais si vous rejetez cette pensée, si nous prévoyons tous que, plus nous laisserons Philippe s'agrandir, plus nous trouverons en lui un ennemi puissant et redoutable, quel sera notre azile [3] ? pourquoi ces délais, ces len-

---

[1] La traduction de M. Dupin offre ici une lacune qui n'est pas motivée.

[2] Passage imité dans la 81[e] lettre attribuée au tyran d'Agrigente, Phalaris, et qui est peut-être, comme tout le recueil, l'ouvrage d'Adrien, sophiste contemporain de Marc-Aurèle.

[3] Auger fait ici un contre-sens, que son dernier éditeur n'a pas effacé. Jér. Wolf et Brémi m'ont dirigé. Ce dernier ajoute

teurs ? Qu'attendons-nous, ô Athéniens ! pour faire notre devoir? La nécessité sans doute ? Mais la nécessité de l'homme libre, elle est là ; que dis-je ? elle a passé depuis long-temps. Pour celle qui remue l'esclave, priez le ciel de vous en préserver ! Où est ici la différence? A l'homme libre la crainte du déshonneur est une nécessité de fer, et je n'en vois pas, en effet, de plus impérieuse ; mais à l'esclave, les coups, les châtimens corporels...... Ah ! ne la connaissez jamais [1] ! Son nom même souille cette tribune.

Tels sont, ô Athéniens ! les conseils qui, seuls, peuvent vous faire remonter à ce poste de vertu, noble héritage conquis par la gloire et les périls de vos ancêtres [2]. Exécutez-les, avec la ferme détermination de ne plus guerroyer contre Philippe à coups de décrets et de messages, mais en personne, mais le fer à la main. Secourons Olynthe : il y va de l'honneur, il y va du salut d'Athènes. »

Oui, oui, secourons Olynthe ! Athènes entière

à sa paraphrase : « In ποῖ inest notio motus ad locum ; in ἀναδύεσθαι id, ut in loco tuti simus. » Ce passage, emprunté à la *Chersonèse*, reproduit, avec de légères différences, quelques beaux mouvemens de la 1re Philippique. Par des déplacemens et des équivalens La Harpe lui a ôté son admirable énergie. Il n'a pas manqué d'imitateurs : on peut citer chez les Anciens, un morceau d'Héliodore (Ethiop. liv. I, ch. 25), et, parmi nous, l'appel au camp adressé aux Parisiens par Vergniaud.

[1] Quand on pense que les descendans de ceux à qui parle Démosthène ont reçu, pendant plusieurs siècles, la bastonnade sur un signe du chef des Eunuques noirs, le retentissement de ses paroles a quelque chose de pénible pour nous.

[2] « Que tardez-vous ? s'écrie Rigas dans son hymne de guerre ; pourquoi semblez-vous morts ? Réveillez-vous ! Ne soyez plus divisés, plus ennemis. Nos ancêtres se levèrent comme des lions pour la liberté, et se précipitèrent dans le feu des combats : imitons-les, ô mes frères ! Tous à la fois prenons les armes, et brisons un cruel esclavage. »

répète ces mots. Un tonnerre d'applaudissemens et de clameurs enthousiastes accompagne l'orateur pendant qu'il retourne à sa place. Phocion se lève, et, fronçant ses épais sourcils, il promène ses regards autour de lui, comme pour demander quelle sottise est échappée à Démosthène. Le vieux comédien Satyrus [1], dont l'admiration semble la plus exaltée, se jette en pleurant au cou du grand homme d'état qui lui doit la puissance de son action dominatrice. Démocharès, immobile devant son oncle, semble plongé dans l'extase. Accueil bien différent de celui qu'avait reçu ce même Démosthène, lorsqu'à peine descendu de la tribune, il faillit être mis en pièces par ses ennemis politiques [2] ! Hélas ! les Athéniens, ces *enfans toujours mutins, et toujours esclaves* [3], sont doués d'une humeur singulièrement moutonnière [4] ; et, sur cette Agora, où Phrynichus fut tué [5], où Démosthène est porté aux nues, la faveur est contagieuse comme la haine.

Long-temps immobiles et attérés, les partisans de Philippe semblent reprendre courage. « Démosthène ! s'écrie Démade, Démosthène mieux comprendre que moi les intérêts de la république ! C'est la truie qui fait la leçon à Minerve. — Cette Minerve, répond l'orateur, l'autre jour, Athéniens, dans Colytte, on l'a surprise en adultère ! » Démade est écrasé. Cependant l'indigne Eubule ameute les factieux du geste et de la voix, et la tribune est bientôt envahie

1 Plutarque, *Vie de Démosth.*— Dans *les X Orateurs,* deux autres acteurs sont désignés, Néoptolème et Andronique. Cicéron reçut aussi des leçons du célèbre comédien Roscius.

2 Démosth., *sur la Paix.*

3 Mirabeau, parlant des Français de son temps. Séance du 11 juin 1789.

4 Aristophane, *Guêpes,* 32.

5 Phrynichus, ennemi d'Alcibiade, traître et partisan de l'oligarchie, fut tué sur la place publique. Thuc. l. VIII; Aristoph., *Grenouilles.*

par ses créatures. L'un d'eux, presque nu, vrai *descamisado* athénien, fait à la fois vingt motions différentes pour dérouter l'auditoire. « Philippe, dit-il, s'avise d'arrêter nos bâtimens chargés de grains : eh bien! le remède est simple : je demande que l'on précipite dans le barathre les marchands de blé qui refuseront d'en fournir gratis aux pauvres citoyens [1]. » O 93! m'écriai-je. — Malgré les efforts des gardiens des lois, pour imposer silence à ce misérable, on l'écoutait : heureusement, une fausse intonation qui lui échappa fut le signal des huées et des sifflets. Il veut parler encore, sous l'anathême général; mais, par l'ordre de l'Epistatès, des archers l'arrachent de la tribune. Un autre, plus adroit que l'*honorable préopinant*, tâche de glisser dans le décret une clause frauduleuse, surprise à l'auditoire distrait; il s'attache ensuite à prouver que la guerre, pour se soutenir, réclame l'appui des dons gratuits. A cet appel insidieux à la générosité nationale, de riches avares se lèvent et s'esquivent au milieu des murmures [2]. « D'ailleurs, ajoute l'orateur, le ciel lui-même nous ordonne de suspendre notre armement. Vous connaissez, Athéniens, l'oracle effrayant que vient de rendre la Pythie. — Elle philippise! » s'écrie Démosthène, et les plus superstitieux sourient et battent des mains. Si l'on en croit un troisième vétéran de cette politique désastreuse, jamais le Macédonien n'a songé à inquiéter la Grèce : c'est contre Artaxerce qu'Athènes doit tourner ses armes; le grand Roi brûle de venger l'injure faite à ses colonies d'Asie par les flottes de la République. Mais le grave Lycurgue, par quelques mots énergiques, a bientôt démasqué cette double hypocrisie de la confiance et de la peur.

---

[1] Voyez le discours d'Evæon, Aristoph., *Femmes politiques*, 423. — Les mêmes scènes pouvaient fort bien se renouveler à l'époque de Démosthène, où l'influence des basses classes de la société s'était accrue.

[2] Théophr. *Caract.*, ch. 22.

Un des ambassadeurs, au nom de la députation, a aussi été entendu [1]. Les demi-mesures, si chères à la populace et aux chefs de l'armée, parce qu'elles enrichissent ceux-ci, et entretiennent l'engourdissement de celle-là; la paix, cri de ralliement des orateurs vendus à Philippe, prônée par Isocrate publiciste, par Phocion orateur [2], comme la seule condition du bonheur de la Grèce; enfin, la guerre contre le Barbáre de Pella, la guerre allumée par Démosthène, que la gloire n'attend pourtant pas sur le champ de bataille : toutes les opinions ont eu leurs représentans, toutes les factions ont parlé. La matinée entière s'est écoulée à les entendre échanger leurs argumens, même leurs injures [3], interrompues par des applaudissemens frénétiques, par des huées assourdissantes. Plus d'une fois, je suis tenté de m'écrier avec Lamachus : « O démocratie! faut-il dévorer ces outrages [4]? » Du reste, jamais de rappel à l'ordre ou à la question; point de liste d'orateurs arrêtée d'avance [5]; point de discussion par

---

[1] On ne sait pas avec certitude dans quel ordre parlaient les ambassadeurs, ni s'ils se retiraient après avoir parlé.

[2] Phocion est le héros de Mably, qui a blâmé le systême politique de Démosthène avec autant d'aveuglement que d'amertume. Voir les réfutations d'Auger, t. I, p. 365 (édit. de M. Planche), et de Rochefort, *Mém. de l'Ac. des inscript.* t. 43, p. 31, in-4°. Les reproches de Thomas contre notre orateur ont été repoussés par M. Villemain, art. *Démosth.* Biogr. Univ.

[3] Les injures que s'adressaient les orateurs étaient éminemment du goût du peuple. Démosthène le dit. Les invectives bien plus grossières dont s'accablent les personnages historiques des comédies en sont encore la preuve : « *Cléon :* Je t'arracherai les paupières.—*Le charcutier :* Je te crèverai le jabot, etc. » *Cheval.* 355.

[4] Aristoph. *Acharn.* 584; parodie de *Philoct.* 942.

[5] Quelques écrivains ont supposé que le peuple Athénien nommait des orateurs chargés de discuter dans les assemblées publiques les affaires mises en délibération; mais cela n'arri-

articles et par amendemens [1] : mais aussi, point de ces gros cahiers, soporifique épouvantail de nos auditeurs politiques. C'est ici qu'il faut voir l'orateur : il est vraiment l'athlète de la tribune [2], le guerrier de la parole, armé pour l'attaque et pour la défense. Ce n'est pas que la mémoire ne soutienne les plus habiles ; mais, dans ces labeurs mêmes, fruit de longues veilles, que de soudaines illuminations ! que de brusques défis ! que de réponses imprévues ! que d'expressions inspirées qui s'échappent de l'accident du combat, comme l'étincelle jaillit du choc des glaives ! Aux physionomies passionnées de tout ce démocratique auditoire, à ces voix impatientes qui achèvent avant l'orateur la longue période qu'il parcourt avec complaisance, au pénible soin de réveiller l'attention de *l'animal aux têtes frivoles* par une saillie, par un apologue, à ces crises soudaines de publique colère ou d'ardente sympathie, je reconnais avec effroi combien est dévorante cette vie de la tribune, et je ne m'étonne plus si la philosophie, tout en se

---

vait que dans des cas particuliers. Les orateurs nommés ainsi par le peuple étaient désignés par le terme de Συνήγοροι, comme les défenseurs des particuliers. (Schœll, *Hist. de la litt. gr.*, t. II, p. 226.) Quant à ceux qui devaient prononcer l'éloge des guerriers morts pour la patrie, il paraît que le sénat désignait des candidats, mais que le peuple avait la faculté de refuser, et de faire un autre choix. (Roget, *Eloges fun. des Athén., etc.*, p. 37.) Enfin on appelait *Pylagores* les orateurs députés par le peuple à la diète Amphictyonique.

[1] J'aurais pu ajouter : *point de budget,* malgré les auteurs des *Lettres Athéniennes* : « Hier Cléon, comme principal trésorier, présenta au peuple le tableau des dépenses de l'année prochaine. » Lett. 176. Boeckh ne dit rien de semblable, et je ne connais pas d'autorité qui appuie cette supposition.

[2] Visconti parle de deux statues de Lysias et d'Isocrate représentés en *athlètes* : ne serait-ce pas un emblème des *luttes* de la tribune et du barreau ? Le mot ἀγών signifie à la fois *combat* ou *arène*, et *procès*.

mêlant à l'éloquence politique [1], la condamne. Jamais Platon ne vint ici; loin de là, ses derniers jours s'usent [2] dans la réforme sociale, ce rêve de sa vie, dont il a essayé l'application en Sicile; et il ne sait plus enfin désirer pour l'espèce humaine *qu'un bon tyran aidé d'un bon législateur* [3]. Où est Diogène, dont la lanterne me serait si utile aujourd'hui? Il est à Corinthe; Antisthène s'est renfermé dans le Cynosarge, et Aristippe dans son école. Pour les disciples de Platon, ils continuent en silence l'œuvre du maître, et, comme les Pythagoriciens, ils se sont interdit *les fèves*. L'un d'eux même, après avoir erré à la cour de l'eunuque Hermias, à Atarné, à Mitylène, vit en ce moment à la cour de Macédoine, où il élève le jeune Alexandre, sans doute par reconnaissance pour le père, qui vient de brûler Stagire sa patrie. Chose étrange! Philippe lui-même s'est formé à l'école d'Epaminondas, d'un Grec, d'un guerrier-philosophe!

Cependant la parole n'est plus demandée par personne. L'Épistatès, usant alors d'un pouvoir immense, prononce la clôture des débats [4]. Aussitôt un

---

[1] Démosthène *platonise* souvent. Néanmoins « la réforme tentée par les philosophes était ennemie de la domination exercée par les orateurs. Ce premier trait ne semble-t-il pas marquer une différence entre l'éloquence politique des Anciens, et celle qui naquit, en France, du développement des idées générales et de l'esprit d'indépendance philosophique? ». M. Villemain, Cours de 1828, 10ᵉ leçon.

[2] Le Pseudo-Plutarque (X Orat. art. *Démosth.*) dit que Platon mourut l'année de la prise d'Olynthe par Philippe. V. aussi Schœll, *Tabl. chronol. de l'hist. de la litt. gr.*

[3] M. Villemain, *Eloge de Montesquieu.*

[4] Il pouvait même refuser de recueillir les suffrages (Visconti, Icon. gr., t. I, p. 129; Barthélemy, ch. 14). Périclès, selon Plutarque, alla plus loin : dans une occasion importante, il ne convoqua pas même l'assemblée.

même cri s'échappe de diverses parties de l'assemblée : *Le vote par tribus ! Le vote par tribus !* Quelques démagogues insistent sur cette impérieuse réclamation : leur but est de disposer plus facilement de la voix du pauvre, qu'ils tiennent dans leur dépendance [1]. Mais Hypéride [2] les réduit au silence ; et les proèdres, forts de son appui, ont protesté. Le héraut demande alors quels sont les citoyens qui opinent en faveur du décret proposé ? Avant même que ces paroles fussent prononcées, beaucoup de bras étaient levés en signe d'approbation. C'est un singulier spectacle que celui de tous ces cous tendus, de tous ces regards fixés vers les présidens, de toutes ces mains qui s'agitent en l'air, et dont chacune semble tenir un sceptre ! Les proèdres comptent les suffrages ; mais, grâce à la cabale, l'épreuve paraît douteuse. Pour la recommencer, sans doute on n'imitera point les délibérations de Sparte, où des milliers de voix confuses s'élèvent à la fois pour l'affirmative et pour la négative [3]. Chaque votant va déposer un caillou dans une des urnes placées dans l'enceinte. Je remarque plusieurs vieillards, qui, fidèles aux usages de leur jeunesse, ont eu soin de se munir de féves blanches et noires pour cet objet [4]. « Qui n'a pas encore voté ? qu'il se lève ! » crie le héraut par intervalles. Tous les bulletins sont amoncelés sur une large pierre. Quel travail, dans *le bureau*, pour trier, calculer tous ces votes, et dépouiller cet immense scrutin ! Et, dans cette

---

[1] Xénophon, Hist. grecq., liv. I.

[2] Ballu avance sans preuve et sans autorités, que cet orateur ne monta à la tribune que lorsqu'Alexandre tourna ses armes contre les Grecs (t. I, p. 308).

[3] Thucydide, liv. I.

[4] Sur la matière et la forme des bulletins, selon les divers genres d'affaires, et sur la procédure abolie de l'ostracisme, on trouve des détails dans le recueil de l'Ac. des inscript., t. IV, (Histoire) p. 100 ; et t. XVIII (Mémoires) p. 225, in-12.

multitude, quelle bruyante impatience ! Enfin, plus de six mille suffrages appuient le décret avec ses amendemens additionnels. Lecture en est faite à haute voix par le greffier, et l'Epistatès en proclame l'adoption [1]. « Au nom des neuf Archontes, dit le crieur, la parole est maintenant donnée à quiconque veut accuser les magistrats. » Mais ce peuple, aujourd'hui, est dans un accès d'indulgence, et il se relâche de son redoutable droit de contrôle. Sur l'ordre du président, le héraut dissout l'assemblée, qui s'écoule non sans redoubler ses cris et ses intarissables plaisanteries. « Oh ! que n'est-il tombé une seule goutte de pluie ! dit en passant près de moi un mécontent ; que n'avons-nous entrevu l'aile d'un milan, la queue d'une belette [2] ! — Par ces signes évidens, dit un autre, Jupiter se serait déclaré pour nous ; l'assemblée eût été ajournée, et sa terreur aurait parlé plus haut que Démosthène. » Voilà une étrange manière de faire de l'opposition ! me dis-je à moi-même, en quittant mon observatoire. Puis, m'approchant curieusement de l'un des ambassadeurs, qui se dirigeait avec son proxène [3], vieillard vénérable, vers la maison de ce dernier, j'entendis la conversation suivante : « Par Jupiter Sauveur ! le succès de notre mission est assuré : Olynthe délivrée, Athènes vengée, quel glorieux résultat ! Car, je n'en doute pas, Dionyme : demain les Athéniens prennent les armes, et volent sur les frontières de la Macédoine. — Demain, mon cher

---

[1] Dans la 13e *Lettre athénienne*, Cléandre se trompe quand il avance que la seconde lecture du décret devait être suivie d'une seconde épreuve.

[2] Aristoph., *Acharn.* 171 ; *Guêpes*, 600 ; *Oiseaux*, 476 ; *Femmes Polit.*, 792. A Rome, l'approche d'un orage, un citoyen saisi d'une indisposition subite, le peu d'appétit des poulets sacrés, faisaient ajourner ou rompre les comices.

[3] « Le proxène d'une ville en loge les députés : il les accompagne partout, et se sert de son crédit pour assurer le succès de leurs négociations. » *Voy. d'Anacharsis*, ch. 34.

Sostrate ! non, dans six mois, dans un an, nous ramasserons deux ou trois mille étrangers, qui, par leurs brigandages, seront l'effroi des malheureux alliés sur lesquels nous venons de nous apitoyer [1]. Je ne voudrais pas vous affliger : mais voyez-vous là-bas devant nous cet homme dont la démarche est précipitée ? C'est le comédien Aristodème, le courrier de Philippe ; il va porter en toute hâte notre décret à ce prince [2]. Voilà le sculpteur Léocharès qui nous salue : hier la foule s'étouffait à son atelier pour admirer sa statue du Macédonien, dont la place est préparée d'avance dans le temple de Junon à Samos [3]. Et de l'autre côté de l'Agora, ces citoyens attroupés, croyez-vous qu'ils courent aux armes ? Pas du tout ! Ils regardent passer un chorège qui se rend, avec ses musiciens et ses danseurs, au théâtre de Bacchus. »

Ce fut pour moi le coup de grâce : plein d'admiration pour la parole puissante qui retenait quelques instans un peuple sur le penchant de sa ruine, plein de pitié pour ce même peuple, je pris congé de l'Agora, d'Athènes, de la Grèce.

---

[1] Démosthène, 1re *Philippiq.*, etc.
[2] Id. *sur la Paix*.
[3] Voy. d'Anach., ch. 74.

NOTICE ANONYME
SUR DÉMOSTHÈNE,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

DU GREC EN FRANÇAIS.

La connaissance de la vie de l'orateur Démosthène est indispensable à ceux qui s'exercent à l'éloquence, car elle est d'un puissant secours dans leurs études. Disons donc, en l'abrégeant, tout ce que nous savons de ce grand homme, sa personne, son père, la direction qu'il imprima aux affaires publiques; et commençons par sa famille.

Voici ce que nous apprenons à ce sujet. L'Athénien Gylon, dont le mérite, sans doute, irrita l'envie, maladie de famille et vice d'habitude dans Athènes, fut accusé d'avoir livré par trahison Nymphée, petite place située dans le Pont. Déshonoré par cette imputation outrageante, peut-être même redoutant les sycophantes, cette race si puissante dans sa patrie, Gylon prévint son jugement, échappa à ses accusateurs, et se rendit en Scythie, où il épousa la fille d'un indigène, qui lui apporta une riche dot. Il en eut deux filles, qu'il éleva. Quand elles eurent atteint l'âge nubile, il les dota et les fit partir pour Athènes, voulant recouvrer sa patrie, sinon par son propre séjour, du moins par celui de ses enfans. L'une fut mariée à Philocharès; l'autre à l'armurier Démosthène, du dème de Péanie. De ce dernier mariage naquit Démosthène l'orateur, qui hérita du nom pater-

nel, mais dont la profession et la carrière furent bien différentes. Son père mourut; laissé aux soins d'une mère, il eut trois tuteurs, parens et amis de sa famille, mais ses ennemis par leurs sentimens : c'étaient ses deux cousins-germains Aphobos et Démophon, et Thérippide, ami d'enfance de son père. Chargés d'administrer un patrimoine considérable, leur devoir était de l'augmenter, et d'enrichir le jeune orphelin par leur vigilance : loin de là, ils le pillèrent, et négligèrent même son éducation, espérant ne pas rendre compte de leur tutèle s'ils entretenaient l'ignorance du pupille qu'ils volaient. Mais on croit voir la providence des Dieux, devenue la tutrice de cet enfant, lui inspirer une ardente passion pour les études oratoires. Il couvait dans son cœur de nobles espérances, supérieures à sa position, et il fut à lui-même son propre père : car il parcourut le cercle entier de l'éducation, et fut surtout assidu auprès d'un maître célèbre par ses leçons et ses plaidoyers, Isée, disciple d'Isocrate, qui avait animé la paisible éloquence de cette école par sa véhémence guerrière. Il semble que tout concourût à faire de Démosthène un orateur parfait, la nature, l'amour de l'étude, le travail : la nature, si libérale envers lui pour l'intelligence des affaires; le travail, source de ses pénibles progrès; l'amour de l'étude, qui nourrissait en lui toutes les passions généreuses. Des faits attestent les laborieuses fatigues par lesquelles il se formait à son art [1]. On dit que, fuyant les distractions qui naissent des liaisons d'âge et d'amitié, il vivait, il travaillait dans une cellule souterraine, la tête à demi rasée, afin que, retenu par la honte, il ne fût vu que de lui seul. Il devint promptement habile; et il n'avait pas encore 18 ans lorsqu'il in-

[1] Le texte offre ici une courte lacune. Schweighæuser et Reiske l'ont comblée. J'ai préféré la conjecture du premier.

tenta un procès à ses tuteurs infidèles, les fit condamner, et acquit la réputation d'orateur éloquent. Humain après la victoire, il ne recueillit de son riche héritage que la faible partie que les prévaricateurs pouvaient représenter. Ayant gagné des années, et jouissant d'une célébrité toujours croissante, Démosthène se tourne vers l'enseignement de l'éloquence, et devient le guide des jeunes gens qni veulent embrasser la carrière oratoire. On le calomnie au sujet d'Aristarque, fils de Moschus; on le dit l'amant de cet adolescent de noble famille : alors, pour ôter à ses détracteurs la possibilité du soupçon, il demande qu'Aristarque ne paraisse plus dans son école. Lorsqu'il se mit à écrire des plaidoyers, il fut un jour faussement accusé par des sycophantes d'en avoir fourni à chacune des deux parties adverses, Apollodore et Phormion. Dégoûté aussi de cette occupation, il vit qu'on laissait à l'abandon la constitution, la direction des affaires publiques, et la gloire de la tribune. Mais il était poursuivi par trois défauts auxquels il fallait opposer des conseils et une résistance soutenue : une prononciation vicieuse de la lettre R, un mouvement d'épaule choquant, la timidité devant le tumulte populaire, qui rompait souvent le fil de ses idées. Pour tout autre, peut-être, ces obstacles auraient été insurmontables : ils furent impuissans sur Démosthène, obstiné à les renverser. Un exercice adroitement varié corrigea son organe; grâce au procédé suivant, l'épaule régla son mouvement sur celui des autres parties du corps : Démosthène suspendit au plafond une lance sous la pointe de laquelle il déclamait debout; la crainte de la piqûre le retenait, et fut une leçon suffisante. Quant à ses pensées, il parvint à les suivre avec une fermeté inébranlable au sein des réunions les plus orageuses. Il se promenait sur le bord de la mer, et luttait, en prononçant ses discours, contre le mugissement des vagues qui se brisaient sur la grève. Cet exercice lui apprit à dominer les clameurs de la mul-

titude. L'action oratoire lui manquait, et ce défaut nuisait à ses succès sur la place publique : grâce aux leçons d'Andronique, le plus habile comédien de l'époque, il posséda tous les secrets de cet art; et le jeu de physionomie le plus puissant devint son principal moyen de persuasiòn sur le peuple assemblé. Ainsi perfectionné dans toutes les parties de l'éloquence, on peut dire qu'il hérita de son empire tout entier. Il servit sa patrie, non-seulement par les harangues qui l'élevèrent au premier rang, mais encore par ses largesses; car il fut triérarque volontaire de sa tribu. Il essuya même une disgrace dans ses fonctions de chorège : en plein théâtre, la couronne sur la tête, il reçut un soufflet de Midias, son ancien ennemi. Le peuple irrité condamna préalablement Midias; mais, pour 3000 drachmes que celui-ci lui compta, Démosthène abandonna sa poursuite. Telle avait déjà été sa conduite dans une autre circonstance : après avoir porté plainte devant l'Aréopage pour voies de fait contre Démomèle, son cousin, il s'était désisté pour de l'argent. De là, les reproches d'Eschine, lorsqu'il dit : *Cet homme, dont la tête est d'un excellent revenu*, parce qu'il semblait en faire un objet de spéculation. Il épousa la veuve du général Chabrias, fille de Ctésippe. L'Athénien qui fut jugé digne d'une si haute alliance ne se rangea pas sous l'étendard politique des Eschine, des Démade, des Philocrate, et ne se fit l'écho d'aucun autre orateur. Ennemi déclaré de Philippe, il s'attaqua à la fortune de ce prince; et, voyant sa patrie en danger et menacée de la servitude, il réveilla en elle les vertus civiques et le noble orgueil des aïeux. Entrons dans quelques détails, qui prouveront d'une manière plus frappante le patriotisme de Démosthène.

Né à Pella, petite ville obscure, Philippe, roi de Macédoine, fils d'Amyntas et d'Eurydice, n'avait dans le principe qu'une armée peu nombreuse, avec laquelle

il soumit les Illyriens, les Triballes, et vainquit les Péoniens. Il s'empare ensuite des Tétrarchies thessaliennes, impose à l'Eubée des tyrans de son choix, expatrie les Phocidiens, massacre audacieusement des milliers de Grecs en Élide, préside les jeux olympiques, et dicte ses instructions à une foule de traîtres, à des scélérats dont il achète le dévouement dans chaque république. Après avoir dévasté trente cantons de la Thrace, il ajoute à ses conquêtes Amphipolis et l'Halonèse. Toujours plus insatiable, il se fait des partisans même dans l'Attique, et la soumission d'Athènes devient le but principal de toutes ses expéditions. Il choisissait, pour entrer en campagne, la saison où les Athéniens ne pouvaient pas faire la guerre; et la perte de leur indépendance aurait été rapide, si l'incorruptible Démosthène n'eût opposé l'éloquence d'un citoyen aux armes de la Macédoine, rappelant sans cesse à ses compatriotes le souvenir de leurs ancêtres, et racontant aux jeunes gens Marathon, Salamine, Platée. Aussi ses conseils étaient-ils saisis avidement par les Athéniens, qui, réprouvant le philippisme des autres orateurs, ne trouvaient qu'en ce grand homme le dévouement à la patrie. Tandis que Philippe portait la guerre dans le pays des Thébains, dont il se faisait un point d'appui contre l'Attique, l'orateur décida une alliance avec Thèbes. La bataille se livra près de Chéronée : mille Athéniens furent tués, deux mille faits prisonniers. Loin d'encourir la haine publique, Démosthène prononça l'éloge funèbre des guerriers qui venaient de périr. Ces sentimens honorent les Athéniens : c'était reconnaître que la mission de Démosthène se bornait à les conseiller noblement, et que ce revers était l'ouvrage de la fortune. Une autre circonstance prouva encore son attachement à la patrie. La mort lui enleva sa fille unique; sept jours après, apprenant que Philippe venait d'être tué par Pausanias, il quitta ses habits de deuil et offrit un sacrifice,

montrant par là qu'il mettait le bonheur public au-dessus de ses infortunes privées.

Philippe mort, l'orateur lutta contre Alexandre, héritier de la haine déguisée de son père pour les Athéniens. Le règne de ce prince vit commencer ses malheurs. Harpalus, après avoir soustrait au conquérant des sommes immenses, s'enfuit à Athènes; Démosthène lui-même passa pour en avoir reçu de l'or, et fut condamné à dix jours de prison : mais six jours après la sentence, il se retira à Trézène, préférant l'exil aux fers. Dès qu'Alexandre, enlevé au monde, eut arrêté dans Babylone sa fortune au plus fort de sa course, les Athéniens rappelèrent Démosthène par un décret, unanime aveu de la peur du conquérant, qui leur avait arraché sa condamnation. L'orateur, de retour, souleva la Grèce contre Antipater. Ce nouveau représentant de la prééminence macédonienne, assiégé dans Lamia, ville de Thessalie, y aurait été pris, si le siège n'eût échoué par une défection dont les Etoliens donnèrent l'exemple. Plus tard, Antipater, vainqueur des Grecs, usa de ses succès moins en homme qu'en barbare. Par un message il somma les Athéniens de lui livrer les dix orateurs qui avaient entravé les progrès des Macédoniens. Athènes ne pouvait qu'obéir. Démosthène, inquiet, s'enfuit à Calaurie, et devint le suppliant de Neptune, dont le temple était réputé inviolable. Antipater fit partir Archias, le plus cruel de ses satellites, avec ordre de le lui amener de force, si la ruse était impuissante. Mais Démosthène, comprenant le péril, s'élança sur l'autel, parla long-temps et avec force contre Antipater, légua aux Grecs ses dernières recommandations pour l'affranchissement de leurs républiques, et avala un poison subtil contenu dans son anneau, et dont il s'était muni par prévoyance contre un tel revers. Ainsi, avant de connaître la servitude, il mourut digne d'Athènes. Ses concitoyens gardèrent la mémoire de sa vertu, et lui éle-

vèrent, sur la place publique, une statue au pied de laquelle on grava ces deux vers :

> **S'il eût eu le pouvoir comme il eut le génie,**
> **Grèce, le Mars du Nord ne t'eût point asservie.**

Voilà ce que l'on rapporte de Démosthène. Le lecteur sensé peut juger par ce récit de la puissance de la parole. Le fils d'un armurier, fort de sa seule éloquence, gouverne la république athénienne, résiste à tous les monarques de la Macédoine, est comblé d'honneurs par la Grèce, dont tous les Etats deviennent pour lui, grâce à son talent, autant de patries. Ajoutons qu'il fut accusé de médisme, et d'avoir reçu de l'argent du roi de Perse.

PASCAL,

APOLOGISTE DE LA RELIGION.

EXPOSITION D'UN NOUVEAU TRAVAIL

SUR SES PENSÉES

POUR RÉTABLIR LE PLAN DE SON LIVRE.

Videte quoniam non soli sibi laboravit,
sed omnibus exquirentibus veritatem.
Eccli. xxiv, 47.

On convient généralement que la réforme religieuse du seizième siècle a été le signal des événemens qui, depuis cette époque, ont renouvelé la face de la société. C'est le sentiment commun, et de ceux qui dans ce grand mouvement ont vu l'affranchissement de l'esprit humain se dégageant des liens qui l'arrêtaient dans ses progrès, et de ceux encore qui n'ont vu dans les changemens de l'opinion que le principe d'une longue agitation qui n'est pas à son terme. La vérité religieuse, la première attaquée, souffrit aussi les premiers échecs. Le doute s'était avancé de proche en proche sur ce terrain. A côté des disputes théologiques que les novateurs avaient engagées, on put entendre, dès les commencemens du siècle suivant, quelques voix plus hardies qui mettaient en question les points fondamentaux de la croyance.

Sans doute long-temps encore la société devait rester chrétienne; la Religion l'avait pénétrée de toutes

5

parts dans ses institutions et dans ses habitudes. Les guerres civiles, allumées par les dissidences de secte, les désordres et les scandales qui marchaient à leur suite, pouvaient bien agiter la société par de violentes secousses; mais changer sa constitution est l'œuvre lente de la succession du temps. La situation militante où se trouvait l'Église en lutte de doctrines et d'influence avec la Réforme, dut échauffer le zèle, ranimer la science, épurer les mœurs : de là l'élan admirable que prit la religion catholique en France au dix-septième siècle. Toutefois l'ébranlement avait été donné aux esprits, et les passions, de leur côté, devaient le mettre à profit pour secouer le joug.

Sous Louis XIV même, ce qu'on appelait alors le libertinage d'esprit fit des progrès. Dans les positions sociales où les voies de corruption sont plus actives et l'orgueil humain plus exalté, ces progrès furent plus marqués. Les bienséances publiques exigées par l'opinion, et commandées par la volonté du Prince, dissimulaient le mal sans l'arrêter. A cette époque, où la Religion se vit associée à l'éclat de la puissance publique la plus imposante qui fut jamais; où elle fut servie par un Clergé armé du savoir et de l'éloquence, respectable et honoré; où elle eut pour auxiliaire enfin dans ce que l'Etat avait de plus grand, l'autorité de l'exemple, et parmi ses ministres l'ascendant du génie et de la vertu; de libres penseurs fomentaient déjà cette opinion que Montaigne disait rare et insociale : *Perit mens et corpus* *.

Les périls qui menaçaient la Religion dans un avenir plus ou moins éloigné avaient ému ces hommes d'un esprit élevé et prévoyant, qui savent lire les événemens futurs dans les causes qui se développent sous leurs yeux. Bossuet, entouré des pompes du culte catholique et de celles du grand Roi, voyait *l'indif-*

---

* *L'esprit meurt avec le corps.*

férence des religions naître du fond des disputes...; *les voies ouvertes au déisme, qui est un athéisme déguisé.......; l'indépendance établie, c'est-à-dire sous un nom spécieux et qui flatte la liberté, l'anarchie avec tous ses maux* (1). Partout en effet où le principe de la réforme avait pénétré, la révolte qu'il avait excitée contre l'Eglise avait fait naître l'insubordination dans l'Etat. Ce principe renfermait le germe d'une guerre constituée contre l'Autorité, quelle que fût dans la société son origine ou son emploi. L'esprit de désordre, jusque-là circonscrit dans le champ des passions, avait envahi la région des idées. Dès-lors une philosophie aggressive et dissolvante gagnait du terrain dans les pays réformés, avançant sourdement encore, mais à pas certains. Une communication active entre les intelligences devait bientôt l'implanter partout. Moins d'un demi-siècle après les prévisions du prêtre chrétien, une lutte ouverte qu'il avait entrevue était engagée corps à corps entre cette philosophie et la Religion, entre la tradition s'appuyant sur les témoignages historiques et une raison altière limitant toutes les vérités à la mesure de l'intelligence humaine. Le Christianisme, pour s'établir, avait eu à combattre les superstitions payennes et le rationalisme de la philosophie antique : pour se rasseoir et se maintenir parmi nous, il allait lutter désormais contre des esprits contempteurs de sa lumière. Lutte non moins laborieuse que la première et plus incertaine.

Vers le milieu du dix-septième siècle, un homme, jeune encore, vivait dans la solitude, détrompé des soins et des illusions de la vie à l'âge où les autres hommes s'y livrent tout entiers. Cet homme, avec des organes usés par un développement précoce de l'esprit, avait sondé tour à tour les secrets de la na-

(1) Histoire des Variations, liv. v.

ture et les mystères du cœur humain. Géomètre et théologien, physicien et moraliste, il avait exploré en tout sens le champ des méditations et des découvertes. Son caractère mélancolique, ses liaisons, ses sympathies, tout le portait vers la Religion, refuge assuré de ces génies hardis et droits, qui trouvent dans la soumission de l'esprit à la Foi un terme à l'agitation de leurs pensées, et dans les espérances que cette Religion leur offre, de quoi répondre à l'élan de leur ame. Ce fut dans ces dispositions du cœur et avec ces facultés de l'esprit que Pascal conçut le dessein de prouver la vérité du Christianisme, de montrer que la Religion s'appuie sur les élémens de certitude les plus convaincans que puisse recevoir et posséder la raison.

La mort, comme l'on sait, l'empêcha d'accomplir son dessein. Quelques fragmens et des notes jetées sur le papier durant quatre années de langueur et de maladie sont tout ce qui nous reste du grand ouvrage qu'il méditait. Ses amis rassemblèrent après sa mort ces précieux débris, et le recueil qu'ils publièrent, tout imparfait qu'il était, plaça dès-lors Pascal à la tête des apologistes de la religion chrétienne.

On a droit de s'étonner que des personnes vivant dans la familiarité de ce grand homme, habiles et profondément versées dans la Religion, n'aient pas mieux distribué les chapitres composés avec les fragmens de la plume de Pascal. Les articles sur l'homme, qui sont rejetés à la fin du recueil, et qui devaient être placés au commencement, ne sont pas même coordonnés selon l'enchaînement et la progression des idées. Mais les premiers éditeurs ne s'assujettirent point à disposer les Pensées dans le plan que l'auteur avait conçu; et toutefois il le leur avait expliqué lui-même.

Ils rapportent dans leur préface que, plusieurs années avant sa mort, Pascal, pressé par ses amis de leur exposer ses vues touchant son grand ouvrage,

leur en avait expliqué de vive voix le plan et les divisions. Dans un discours de quelques heures, il avait développé le dessein de tout son livre avec une force et une chaleur d'expression, disent-ils, qui avaient laissé dans les souvenirs de ceux qui l'écoutaient une impression ineffaçable. Mais désespérant apparemment de la reproduire dans l'esprit des lecteurs avec les matériaux qu'ils avaient sous la main, ils déclarent qu'*en publiant les pensées de l'auteur, ils n'ont point gardé son ordre et sa suite pour la distribution des matières, espérant mesme qu'en considérant avec attention ces fragmens, on jugera facilement où ils doivent être rapportés suivant l'idée de celui qui les avait écrits* (1).

La première édition laissait donc à désirer un ordre mieux entendu dans la distribution des *Pensées*; d'ailleurs elle n'était point complète. Pascal, dans le dessein de mettre à nu l'infirmité de la raison humaine privée des lumières et de l'appui que la Religion lui prête, s'était attaché à montrer la faiblesse et l'incertitude de notre raison dans l'édifice de nos institutions civiles. Les premiers éditeurs furent effrayés de la hardiesse apparente de ces pensées. Port-Royal avait d'ailleurs des ennemis puissans; et l'on croyait avoir à craindre les intérprétations de la malignité et de l'envie. Arnauld, dans l'intimité du commerce épistolaire, s'en expliquait en ces termes : « Il ne faut pas « être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage « comme il est sorti de la main de l'auteur, quand on « le veut exposer à la censure publique. On ne sau« rait être trop exact quand on a affaire à des ennemis « d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien « plus à propos de prévenir les chicanes que de se « réduire à la nécessité de faire des apologies (2). »

---

(1) Préface de la première édition des Pensées de Pascal.

(2) Lettre du 20 novembre 1668 à M. Périer père.

D'après ces considérations, plusieurs des pensées de Pascal sur la faiblesse de l'homme furent entièrement supprimées.

Les éditeurs, bien que leur travail fût défectueux, n'en avaient pas moins rendu un service immense à la Religion et aux lettres en sauvant de l'oubli ces fragmens. Dans ce siècle de conscience littéraire, c'était une entreprise hasardeuse et nouvelle que de donner au public un livre inachevé. Ils racontent naïvement qu'ils n'ont cédé qu'à de graves et vives sollicitations que la mémoire de Pascal avait inspirées pour publier un livre qui devait faire une telle fortune. Les Pensées de Pascal furent mises au jour sept ans après sa mort. Sans faire autant de bruit que ses fameuses lettres polémiques, dont le sujet était si populaire à une époque où la controverse était l'unique aliment de l'opinion, l'œuvre incomplète et posthume de ce grand esprit fut appréciée à son apparition. *Cet homme incomparable*, dit un ecclésiastique du temps, *non-seulement voit comme les Anges les conséquences dans leurs principes; mais il semble qu'il nous parle comme ces purs esprits par la seule direction de ses pensées* (1). On n'a pas mieux saisi le caractère du génie supérieur de Pascal.

Le recueil des *Pensées*, tel que les premiers éditeurs l'avaient produit en l'année 1669, avait pris rang parmi les ouvrages classiques de la langue française, et la forme défectueuse dans laquelle ces fragmens immortels avaient été publiés était en quelque sorte consacrée par le temps; lorsqu'après un siècle écoulé on vit paraître une édition des Pensées avec une partie des fragmens que les amis de Pascal avaient timidement écartés; on y trouvait aussi les chapitres rangés dans une classification nouvelle. Mais il fut aussitôt manifeste que cette entreprise qui pouvait être digne

(1) Approbation de l'Archidiacre de Comminges.

d'éloge, n'avait pas été suggérée par le zèle de la mémoire de Pascal et moins encore par l'intérêt de la Religion.

La nouvelle édition parut à l'époque où les suffrages en faveur du Christianisme étaient comptés et pesés par une philosophie qui s'était déclarée son antagoniste. Le nom de Pascal était imposant, et le recueil de ses Pensées était entre toutes les mains. On voulut jeter des doutes sur les sentimens de l'auteur et dans tous les cas affaiblir l'effet de son livre. Tel était le but que se proposait Condorcet quand il publia en 1776 son éloge de Pascal suivi des *Pensées*, nouveau recueil que Voltaire, deux ans après, réimprima avec des notes.

Condorcet avait abusé du droit de classer des fragmens que l'auteur n'a pas coordonnés lui-même, pour les présenter dans un arrangement artificieux qui en dissimulait l'effet et la force. S'il avait mis au jour de nouvelles pensées, en revanche il s'était permis de supprimer un grand nombre des vues de l'auteur sur l'Écriture et notamment les considérations neuves et profondes de Pascal sur la personne du divin Fondateur du Christianisme. Mais les notes de Voltaire, triste monument de la passion haineuse qui croissait en lui avec les années, mettaient le but des éditeurs en évidence. Leur travail sans conscience et sans gravité, frappé de discrédit à son apparition, ne rappelle aujourd'hui qu'une tentative de l'esprit de parti aussi peu honorable qu'infructueuse.

Vers le même temps, un savant respectable donna une édition complète des œuvres de Pascal. Il rassembla avec soin tous les fragmens de la plume de l'auteur des Pensées. Il recueillit sur les manuscrits originaux quelques morceaux inédits qui méritaient d'être publiés. On vit réunies pour la première fois les pensées que les premiers éditeurs avaient écartées et celles que Condorcet avait supprimées par des motifs opposés; on eut un recueil complet. Mais préoccupé d'un ordre

double, indiqué par Condorcet, de pensées purement philosophiques et de pensées relatives à la Religion, l'abbé Bossut adopta cette division dans son travail. Il s'ensuivait que son recueil, irréprochable sous le rapport de l'exactitude et de la fidélité du texte, restait défectueux dans la classification des matières, en ce qu'il établissait pour l'ordre des *Pensées* une division fantastique en opposition manifeste avec le dessein du livre qu'avait conçu Pascal.

Les premiers éditeurs, tout en négligeant de s'assujettir au plan, nous l'avaient expliqué dans leur préface. Il apparaît nettement d'ailleurs dans quelques chapitres à peu près terminés. Après une lecture attentive des Pensées, il était difficile de le méconnaître.

L'homme déchu d'un état primitif et meilleur, et Dieu réparateur de la nature humaine, voilà toute la Religion; c'était aussi tout le livre de Pascal. *L'homme déchu :* vérité première qui se découvre à l'observateur par l'examen attentif des élémens contraires de la nature humaine, par la contemplation de cette condition mystérieuse qui a déconcerté la raison des philosophes, et qui ne s'explique que par une dégradation dont les empreintes subsistent dans le cœur de l'homme. *Dieu réparateur :* seconde vérité annoncée par les Ecritures qui déclarent aussi la première. Ainsi Pascal prouvait la Religion par la voie de l'observation et par celle du témoignage. Ces deux sources de nos connaissances, concourant dans son livre à un commun effort, produisaient la démonstration complète des hautes vérités qu'il voulait établir.

Après quelques préliminaires sur la nécessité d'étudier la Religion, et sur l'usage légitime de notre raison, Pascal mettait l'homme en présence de lui-même. Il lui montrait sa grandeur originelle, sa faiblesse, sa corruption, sa misère. Du tableau de ces contrariétés étonnantes, il induisait un état différent

d'où l'homme était tombé. Après avoir ainsi disposé l'esprit humain à recevoir les vérités de la Religion, il lui ouvrait les Ecritures dont il développait la suite dans l'ancienne et dans la nouvelle Loi. Il considérait successivement les Juifs, Moïse et Jésus-Christ, et montrait avec évidence, dans l'ensemble des livres saints, une première chute, puis la promesse et l'accomplissement de la rédemption des hommes.

Conception de génie, selon laquelle l'observation de la nature humaine préparait les voies à la foi; et réciproquement, les vérités que la foi propose à l'esprit de l'homme donnaient aux découvertes de l'observation le caractère d'une certitude divine!

Si telle était l'économie de l'ouvrage, il faut convenir que l'on a commis un véritable contre-sens en plaçant dans une catégorie de pensées philosophiques les chapitres où l'auteur passe en revue la grandeur, la faiblesse et la misère de l'homme, puisque ces admirables développemens n'avaient qu'un but, celui d'arriver à la certitude du *péché originel*, de nous montrer *l'homme plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme* (1). En considérant comme relatives aux preuves de la Religion les pensées seulement qui concernaient *Moïse, les Juifs* et *Jésus-Christ*, l'éditeur scindait de son autorité privée l'idée-mère du livre de Pascal.

C'est encore faute de s'être bien pénétré du plan, que l'on a rejeté en dehors des preuves de la Religion un grand nombre de pensées éparses dans le recueil, et qui devaient être rattachées au dessein du traité dogmatique. Pascal avait considéré la nature humaine sous toutes ses faces. Chacune des vues de cet esprit pénétrant était un trait de plus au grand tableau qu'il voulait tracer. La plupart des pensées

---

(1) Pascal.

aujourd'hui dispersées sans suite et sans liaison entre elles sous les titres vagues de *Pensées morales détachées*, *Pensées diverses de philosophie*, devaient trouver place dans le chapitre de *l'homme*, dont elles eussent lié la contexture et complété les divisions. Pascal en effet n'est point un moraliste à la manière de Larochefoucault, Labruyère et Vauvenargues dont les maximes ou les peintures sont indépendantes d'une vue générale; quand il jette un regard scrutateur au fond du cœur de l'homme, il se propose, comme nous l'avons dit, d'y découvrir la preuve vivante de l'une des vérités fondamentales de la Religion : la nature humaine déchue d'un état primitif et meilleur. C'est une voie qu'il ne quitte point, et il faut l'y suivre; autrement on court risque de s'égarer.

Cette édition, avec ces imperfections, est devenue classique; elle a servi de type aux éditions postérieures; et l'autorité que lui a justement acquise le zèle consciencieux de celui qui l'a dirigée, a en quelque sorte accrédité une confusion véritable dans les Pensées de Pascal, dont un grand nombre et les plus remarquables sont détournées aujourd'hui du point de vue que l'auteur avait dans l'esprit quand il les a conçues et écrites.

C'est l'ordre des Pensées conforme au plan de Pascal, et jusqu'à présent méconnu ou négligé, qu'on s'est proposé d'établir par une disposition nouvelle. Pour y parvenir, il ne s'agissait que de mettre les chapitres à leur place, puis d'y rattacher selon l'ordre des matières celles des pensées dispersées sous des titres vagues qui rentraient dans le dessein du traité de la Religion : ç'a été l'objet du travail important que nous avons sous les yeux.

Huit chapitres placés à la tête du recueil embrassent tout le plan de Pascal et forment le traité dogmatique des preuves de la Religion. Ces chapitres reconstruits selon le dessein de l'auteur et classés dans leur ordre naturel mettent en évidence la simplicité, la force et

la fécondité du plan que Pascal avait conçu. Si le manque de transition se laisse encore apercevoir, et il ne pouvait en être autrement puisque les élémens des chapitres sont des fragmens, la vigueur originelle du dessein est telle que ce défaut n'apparaît nullement dans la suite et la progression des idées. On s'étonne que pouvant reproduire avec cet enchaînement et cet éclat les preuves que ce grand homme avait amassées en faveur de la Religion, les éditeurs qui ont disposé successivement des matériaux qu'il avait laissés, ne nous aient pas présenté dès longtemps une image fidèle de son livre. Le chapitre de *l'homme,* étendu dans ses divisions, enrichi de nombre de pensées égarées dans les éditions précédentes, offre en lui-même les études les plus profondes et les plus instructives que l'on ait faites sur le cœur humain. Ce peu de pages est un monument de l'emploi des forces d'une intelligence supérieure éclairant d'un jour nouveau la nature et la Religion.

On a disposé dans une autre série de chapitres les vues de Pascal sur différens points de doctrine et de morale chrétienne. Car dans l'ouvrage qu'il méditait, il eût traité encore de la Religion dans sa discipline et dans sa morale. Après avoir convaincu l'incrédule, il voulait instruire le chrétien. On peut considérer cette seconde partie des Pensées comme la science pratique de la Religion. Ainsi le Christianisme, avec ses preuves, sa doctrine et ses conseils, se trouve en entier représenté dans ce recueil. Nous avons remarqué dans la seconde partie un chapitre intitulé : *Vie intérieure du chrétien.* Il offre le tableau des dispositions du cœur d'un véritable disciple du Christ; Pascal y réunit à l'élévation de Bossuet une onction que l'on suppose d'ordinaire étrangère à son génie.

On a renvoyé à la fin du recueil un petit nombre de pensées morales et littéraires véritablement indépendantes du dessein du grand ouvrage, puis des

morceaux de philosophie mis au jour par les derniers éditeurs de Pascal. Ces discours, où ce puissant raisonneur examine les différentes espèces de démonstrations et leur assigne leur autorité respective sur l'esprit humain, forment un appendice intéressant au traité de la Religion.

Tel se présente dans son ensemble un nouveau travail sur les Pensées de Pascal. Il se recommande par un avantage incontestable, celui de représenter fidèlement le livre que Pascal avait conçu; et par une conséquence nécessaire, il nous montre au naturel l'auteur des *Pensées*.

C'est en effet de l'homme de génie qu'il faut dire qu'il se reproduit dans ses écrits : car la marque du génie est cette individualité même dont il les empreint à son insçu. Le grand écrivain doit sa chaleur et son éclat aux facultés d'une ame expansive : ses sentimens, ses passions et ses mœurs se réfléchissent dans l'œuvre de son esprit. On a disputé sur le caractère et sur les sentimens intimes de Pascal ; et il devait en être ainsi. Le désordre de son livre inachevé exposait sa pensée à de fausses interprétations.

Des personnes éclairées, des gens de lettres même frappés de la hardiesse de certaines pensées jetées au hasard dans les éditions précédentes, se sont abusés sur leur sens. Ils n'ont point vu que Pascal ne poussait à bout la raison humaine que pour la contraindre à s'incliner devant la Foi. Ils ont cru trouver dans des fragmens détachés de leur cadre des indices révélateurs du doute dont l'esprit de Pascal était assailli, et dont le chrétien s'efforçait de réprimer l'essor par les austérités d'une piété superstitieuse et chagrine.

Deux écrivains connus, l'un dans un cours de philosophie, l'autre dans une notice qu'il a publiée sur Pascal, ont voulu récemment accréditer cette opinion.

Le professeur, en marquant sa place à chacun des philosophes du dix-septième siècle dans les différentes écoles de philosophie, classe Pascal parmi les scep-

tiques. Et comment ce scepticisme, qui était, nous dit-on, *profondément sincère et sérieux*, vient-il aboutir à la foi catholique? Le voici : « Dans les Pen-« sées de Pascal, il en est une rarement exprimée, « mais qui domine et se sent partout, l'idée fixe de « la mort. Pascal, un jour, a vu de près la mort sans « y être préparé, et il en a eu peur. Il a peur de mou-« rir, il ne veut pas mourir, et ce parti pris en quel-« que sorte, il s'adresse à tout ce qui pourra lui ga-« rantir le plus sûrement l'immortalité de son ame. « C'est pour l'immortalité de l'ame et pour elle seule « qu'il cherche Dieu..... Livrée à elle-même, sa rai-« son incline au scepticisme; mais le scepticisme, « c'est le néant; et cette horrible idée le rejette dans « le dogmatisme, et le dogmatisme le plus impé-« rieux. » (1) Ainsi l'horreur de la mort ou de l'anéantissement aurait été pour Pascal le mobile d'une conviction laborieuse. Ce serait à cette faiblesse qu'il aurait dû sa foi et que nous serions redevables de son livre!

Un philosophe qui a annoncé la prétention de ramener l'histoire à une théorie, pouvait plus facilement encore transformer le caractère et le génie d'un grand homme pour bâtir une hypothèse. Son erreur s'explique par le tour de son imagination. Mais l'auteur de la notice ne se montre ni plus circonspect, ni plus exact, bien qu'il parle de Pascal le livre à la main, et même en s'appuyant sur le texte. « Pascal « lui-même, dit-il, succombe au doute quelquefois : « il cherche des secours bizarres contre un si grand « péril : vous vous étonnez qu'une fois *il mette à* « *croix ou pile l'existence de Dieu et l'immor-* « *talité de l'ame*, et qu'il détermine sa conviction « par un calcul de probabilité...... On sent que cette « puissante intelligence avait reculé jusqu'à des pra-

---

(1) Cours de l'histoire de la philosophie, par M. V. Cousin, cours de 1829, tom. Ier, pag. 488.

« tiques superstitieuses pour fuir de plus loin une « horrible incertitude. C'était là sa terreur. Le pré« cipice, que depuis un accident funeste, les sens « affaiblis de Pascal croyaient voir s'entr'ouvrir sous « ses pas, n'était qu'une faible image de cet abyme « du doute qui épouvantait intérieurement son « ame. » (1)

Etrange préoccupation de l'esprit de système! Ce n'est certes point Pascal, c'est le sceptique contre lequel il dispute qui met l'existence de Dieu à croix ou pile et ne veut point parier. *Mais cela n'est point volontaire*, s'écrie Pascal, *vous êtes embarqué, et ne point parier que Dieu est, c'est parier qu'il n'est pas!* Ailleurs, et dans le même dessein de nous montrer Pascal gémissant sous le poids du doute, la notice lui prête un langage qu'il met dans la bouche de l'athée, dont il déplore ensuite l'aveuglement et l'indifférence! (2) De telles méprises sont-elles bien sincères de la part d'un lecteur auquel les lumières ne manquaient point?

Non, Pascal n'eut pas à fuir une désolante incertitude. S'il poussa les maximes et les conseils du Christianisme jusqu'à une rigueur peut-être excessive, s'il asservit la plus ferme intelligence aux pratiques les plus humbles de la Foi, il faut expliquer ses sentimens et ses actes par d'autres causes.

C'est le propre des grands esprits de s'attacher à la vérité en proportion des vives clartés que leur intelligence leur en donne. Pascal aimait la religion comme exemplaire de la vérité, de la sainteté, de la justice; et il la pratiquait comme il l'aimait avec toute l'ardeur de son ame.

Les déductions logiques de son esprit arrivaient en toutes choses aux conséquences extrêmes, et l'ardeur

---

(1) Notice sur Pascal, par M. Villemain, pag. 27 et 28.
(2) Notice, pag. 25.

passionnée de son ame aplanissait devant sa volonté tous les obstacles. De là, l'austérité de sa morale et de ses pratiques religieuses.

L'esprit le plus rigoureusement logique uni à l'imagination la plus vive, une conviction qui du moment où elle avait accès dans son intelligence s'y établissait aussitôt profonde et passionnée : voilà ce qui explique l'homme dans ses actes, de même que nous pouvons y découvrir aussi le type particulier de son génie et la source de son incomparable éloquence.

La philosophie antique avait reconnu la misère intérieure de l'homme. Les Anciens, comme nous, avaient éprouvé le vide que laisse dans l'ame la poursuite et la possession des biens qui sont l'objet de ses désirs. Ils avaient ressenti comme nous les atteintes de cet inexorable ennui qui se fait jour à travers les distractions et les occupations des hommes. Des philosophes avaient considéré la vie humaine comme une épreuve, d'autres comme une expiation. Sénèque avait dit : *Si velis credere altiùs veritatem intuentibus, omnis vita supplicium est* *. Mais qu'est-ce que cela ? Des pensées ingénieuses, des impressions fugitives, au demeurant une sagesse qui ne conclut rien. Lisez dans Pascal l'article *Misère* et les pages où il expose les contrariétés de la nature de l'homme. Il touche le mal d'autant plus profondément qu'il en connaît la cause et le remède. Ce n'est point la lettre morte d'un livre que vous avez sous les yeux ; c'est une voix supérieure qui vous parle, qui retentit au fond de votre ame et qui la subjugue. Vous avez oui cette voix et vous n'oublierez pas ses accens, parce que nulle autre ne lui ressemblera jamais. Certes, l'alliance unique peut-être de l'esprit géométrique le plus pénétrant et de l'imagination la plus forte ne suffit

---

* *Si vous voulez en croire ceux qui ont vu la vérité de plus haut, toute vie est un châtiment.*

point pour nous donner le secret de cette éloquence divine : il nous faut tenir compte aussi de la profonde conviction du chrétien.

Cette conviction pleine et ardente s'appuyait sur une idée et sur un sentiment indivisibles dans son ame : la *vérité* et la *beauté* de la Religion. La vérité éclatait à ses yeux dans l'explication que la Religion lui donnait du mystère de la condition humaine : c'est-à-dire la grandeur et la misère de l'homme. La beauté de la Religion charmait son cœur par le tempérament merveilleux selon lequel elle relève l'homme de sa misère par une *élévation sans enflure*, et vient corriger son orgueil par une *humilité sans bassesse*. Le livre de Pascal repose en entier sur ces idées, dans son esprit dominantes, auxquelles se rapportaient comme à leur centre toutes les perceptions de son intelligence et tous les mouvemens de son ame. La marque d'un esprit profond et juste est de pénétrer dans les choses leurs rapports les plus déliés et les plus intimes, comme la mission de l'écrivain supérieur est de populariser sa pensée propre par la parole. Pascal, saisi de l'idée génératrice qui lui rendait raison de l'homme, de son origine et de sa fin, la suivait donc et la retrouvait partout, dans ses méditations, dans ses lectures, dans ses observations les plus diverses; et ses *Pensées* s'y rattachent toutes par quelque endroit pour qui sait le lire et l'entendre : mais il faut reconnaître qu'une disposition bien concertée de ces pensées demeurées éparses pouvait seconder grandement l'intelligence de son livre.

Un travail réfléchi et consciencieux sur les *Pensées* offrait cet avantage : il était donc nécessaire. Une prédilection constante pour Pascal et une lecture assidue de son recueil amenaient naturellement à l'entreprendre. C'était un service à rendre à notre littérature que de reproduire enfin dans toute leur vérité et avec tout leur éclat les conceptions de l'un des plus beaux génies qui l'aient illustrée.

Le moment d'ailleurs était opportun, à ce qu'il nous paraît, pour réveiller l'attention publique sur le livre des *Pensées*. Tous les jours on nous déclare que le Christianisme est usé. Et qui tient ce langage? Des hommes enflés d'un vain savoir qui parlent de ce qu'ils ne connaissent pas. Ce n'est point parce que le Christianisme a vieilli que la société s'agite et se tourmente faute de croyances, mais parce qu'il est ignoré ou méconnu. Serait-il donc indigne de notre sagesse de faire un examen attentif, sérieux, approfondi de la croyance qu'ont eue nos pères?

Préoccupés des ressources de la pensée et des forces de l'association humaine, et limitant la destination de l'homme aux chances de son existence fugitive, les uns placent le symbole de leur croyance dans le progrès indéfini des idées, des découvertes, du bien-être. Le fatalisme d'une perfectibilité nécessaire et sans terme : telle est leur foi. Mais en cette opinion qui flatte l'orgueil et la mollesse, où la morale prend-elle un point d'appui?

D'autres, qui sentent la nécessité d'un principe, rendent hommage au principe chrétien, mais c'est pour le soumettre à une transformation. Ils rêvent un christianisme progressif. Éblouis, comme les premiers, de la marche de l'esprit humain dont *les inventions vont en avançant de siècle en siècle* (1), ils ne voient point que la vraie religion, faite pour le cœur de l'homme qui ne change point, doit, comme son auteur, rester immuable dans la mobilité des temps.

D'autres enfin, dans une insouciance égale de la vérité et des vains systêmes, ont pris le parti de n'y penser pas. Ceux-ci justifient à la lettre ces paroles prophétiques de Bossuet : *Je prévois que les esprits forts pourront être décrédités, non pour aucune horreur de leurs sentimens, mais parce qu'on*

(1) Pascal.

tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires (1).

Et pourtant il faut dans la société des croyances communes. L'anarchie des intelligences nous pèse comme celle des volontés. L'incertitude des opinions complique encore l'opposition des intérêts. En butte à une agitation sans fin qui emporte incessamment des esprits sans règle, nous faisons effort pour édifier des principes; mais notre édifice croule à chaque instant, accusant à la fois notre désir et notre impuissance. Faute de pouvoir arriver à ce bien-être social que nous signalons à l'attente de tous comme le prix de nos lumières et qui se dérobe à notre poursuite, nous en gratifions un avenir inconnu où nous ne serons plus! Dédaigneux de l'âge écoulé, nous léguons aux générations futures le fruit de nos labeurs comme un héritage qu'elles répudieront à leur tour en plaignant notre erreur.

Les croyances morales retranchées de la société y laissent une lacune que rien ne saurait remplir; l'irrécusable expérience nous en convainc chaque jour. Ecoutons donc le grand apologiste de la seule croyance qui fructifie. Pesons encore une fois les raisons du plus profond des défenseurs que la Providence ait suscité à la Religion.

Par M. Nault.

---

(1) Deuxième sermon pour le second dimanche de l'Avent, tom. XI, édit. de Versailles, in-8°.



ESSAI

SUR

LA RELIURE DES LIVRES

ET SUR L'ÉTAT DE LA LIBRAIRIE

CHEZ LES ANCIENS.

LU A L'ACADÉMIE DE DIJON, SÉANCE DU 28 AOUT 1833;

PAR GABRIEL PEIGNOT.

INTRODUCTION.

L'ART de la reliûre a pris de nos jours un tel accroissement de luxe, un tel degré de fraîcheur et d'éclat (1) que ses riches produits le disputent souvent

---

(1) Nous n'osons pas dire de perfection; car quels que soient les talens très-remarquables des plus habiles relieurs modernes, il faut convenir que l'on n'a point encore surpassé en solidité et même en beauté ces fameuses reliûres dont les Grollier et les De Thou ont, au xvie siècle, enrichi leurs bibliothèques. On peut en juger à l'aspect de ces chefs-d'œuvres dont la bibliothèque du roi et quelques cabinets d'amateurs conservent de précieux débris. D'ailleurs, n'est-ce pas à une infinité de reliûres anciennes dont quelques-unes remontent au règne de Henri II et même plus haut, que l'on a emprunté ces compartimens admirables, ces fleurons élégans, ces gaufrures délicates qui font le charme et les délices des amateurs? Non, disons-le franchement, la reliûre n'est point perfectionnée; mais on a eu le bon esprit de recourir, avec beaucoup d'art et de talent, aux erremens de nos anciens artistes; et en les imitant, on a donné à la reliûre moderne un air de nouveauté bien fait pour séduire par le goût avec lequel ces antiques ornemens sont disposés; et sous ce rapport on peut dire que c'est une heureuse découverte.

au mérite ou à la rareté des ouvrages, et même quelquefois leur sont préférés. Il est certain que plus d'un livre médiocre, surpris de se trouver sur les tablettes d'acajou du somptueux bibliophile, peut, grâces aux Thouvenin, aux Simier, aux Purgold, s'écrier avec Sedaine : « Ah ! mon habit, que je vous remercie ! » Ce serait peut-être un peu le cas de citer ici ce que Sénèque disait de quelques amateurs de son temps : *Plerisque....., libri non studiorum instrumenta sunt, sed ædium ornamenta* (De tranquill., cap. IX); gardons-nous-en bien; si l'on allait prendre au pied de la lettre ce sévère moraliste et se corriger du joli défaut qu'il signale, en faisant de nos livres seulement *studiorum instrumenta et non ædium ornamenta,* nos bibliothèques ne seraient plus qu'un meuble utile, et le luxe de la reliûre nécessairement en souffrirait; ce serait un grand malheur; mais rassurons-nous, ce malheur n'arrivera pas. On encouragera toujours ce bel art; et nous, pour notre part, voulant en faire ressortir l'importance autant que nos faibles moyens nous le permettent, nous avons cru devoir diriger quelques-unes de nos recherches sur son histoire et sur ses procédés, 1° chez les anciens, 2° au moyen âge, et 3° chez les modernes. Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de la reliûre chez les anciens, parce que cette partie est d'une certaine étendue et qu'elle nous a paru mériter une attention particulière. Cette matière, assez obscure, a constamment été un objet de controverse parmi les savans, et l'on n'est point encore fixé sur la vraie manière dont un livre était conditionné à Rome, lorsqu'il sortait des mains du *bibliopegus* (relieur). Nous avons tâché, à force de recherches, de soins et de citations, de découvrir l'état positif de cette partie de la librairie chez les anciens. Nous donnerons par la suite dans un second Mémoire tout ce qui regarde l'état de la reliûre dans le moyen âge; et le troisième,

qui suivra de près, sera consacré aux progrès de la reliûre chez les modernes depuis le XVe siècle, et à son état présent. Ce recueil sera terminé par une bibliographie renfermant l'analyse raisonnée de tous les ouvrages qui ont paru tant en France qu'à l'étranger sur l'art de la reliûre ancienne et moderne. Ainsi, avec cet essai qui n'est point étranger à l'histoire littéraire, car il y tient comme l'écorce tient à l'arbre que le botaniste décrit, on pourra juger et comparer les efforts successifs et très-variés que, depuis deux mille ans, les relieurs ont faits pour réunir, dans la contexture matérielle d'un livre, l'utile et l'agréable, c'est-à-dire, pour joindre à la solidité du travail, des ornemens qui pussent flatter l'œil et le goût des amateurs. Entrons en matière.

1° *De la Reliûre chez les Anciens.*

La langue latine n'avait point d'expression pour rendre le mot RELIURE (1); ce mot, dans son acception actuelle, était inconnu aux anciens, et la raison en est toute simple : la forme de leurs livres n'exigeait pas que des feuillets fussent pliés, réunis, liés et cousus comme les nôtres; ils n'avaient que des rouleaux, c'est-à-dire des feuilles soit de papier (*papyrus*), soit de parchemin (*membrana*), collées les unes au bout des autres, formant des bandes plus ou moins longues, sur lesquelles on écrivait d'un seul côté, et

(1) C'est du mot latin *Bibliopegus* (relieur), provenant du grec, que M. Dibdin a formé celui de BIBLIOPÉGISTIQUE, pour exprimer l'art de la reliûre (Voy. son *Voyage bibliographique*, etc., trad. par MM. Liquet et Crapelet; *Paris*, 1825, 4 *vol. in*-8°, tom. IV, p. 107). Ce mot *Bibliopégistique* conviendrait mieux appliqué à cet art chez les Romains que celui de *Reliûre*; cependant nous serons obligé d'avoir recours à ce dernier pour faciliter l'intelligence des détails dans lesquels nous entrerons sur la reliûre ancienne.

qu'ensuite on roulait autour d'un petit cylindre ou bâton, comme nous roulons encore aujourd'hui nos cartes géographiques; aussi est-ce de *volvere, volutum,* rouler, roulé, qu'est venu le mot *volumen,* volume. Les anciens ne connaissaient que des *librarioli,* des *bibliopegi* ou *librorum compactores,* des *glutinatores,* tous, ouvriers qui étaient à Rome ce que nous entendons maintenant par relieurs, mais dont les opérations mécaniques étaient différentes des nôtres. Il y avait encore des *librarii,* des *bibliopolae.* Quelques auteurs modernes ont prétendu que toutes les dénominations que nous venons de rapporter, sont synonymes, se confondent et ne font qu'un, pour désigner un ouvrier en livres. C'est une erreur; il est bien vrai que tous s'occupaient de livres, mais non pas de la même manière. Un mot d'explication sur chacun d'eux le prouvera.

2° *Des divers états qui, à Rome, tenaient à la librairie et à la relîûre des livres.*

Les particuliers qui exerçaient les états en question étaient le *librarius,* le *bibliopola,* le *librariolus,* le *bibliopegus* et le *glutinator;* passons rapidement en revue les attributions de ces artistes, ouvriers, etc.

Le LIBRARIUS n'était point à Rome ce qu'en France on appelle aujourd'hui un libraire; c'était simplement un calligraphe, un copiste, chargé exclusivement de transcrire les manuscrits moyennant un prix convenu, et d'en multiplier les copies qu'il remettait au *bibliopola,* et que celui-ci faisait relier, pour les mettre ensuite dans le commerce. Le *librarius* était donc pour les Romains ce que l'imprimeur est pour nous; mais il lui fallait beaucoup plus de temps pour finir un volume, et jamais les divers exemplaires sortis de son atelier ne pouvaient avoir entre eux la même exactitude de copie et le même type, comme l'ont

ceux que produit la presse (1). Horace, dans son *Art poétique*, v. 354, prouve que les *librarii* étaient parfois sujets à erreur, car il dit :

> Ut scriptor si peccat idem librarius usque,
> Quamvis est monitus, veniâ caret............

« Comme le copiste qui, après avoir été averti, re-« tombe toujours dans la même faute, il est indigne « de pardon. »

L'état du *Bibliopola* consistait à se procurer des ouvrages nouveaux ou des anciens d'une réputation faite, à les faire copier par les *librarii*, à en multiplier les exemplaires, à les faire relier, puis à en enrichir son magasin, pour de là les répandre dans le public, les débitant à Rome, ou les expédiant dans les principales villes de l'Italie et même des Gaules, de l'Afrique, de l'Espagne, etc.

Pline le Jeune, IX, *Epist.* 11, écrivait à son ami Geminius : *Bibliopolas Lugduni esse non putabam; ac tantò libentiùs ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos, quibus peregrè manere gratiam, quam in urbe collegerint, delector. Incipio enim satis absolutum existimare, de quo tantâ diversitate regionum discreta hominum judicia consentiunt.* « Je ne savais pas qu'il y eût

(1) Il est vraiment surprenant que les Romains n'aient pas découvert l'imprimerie, et qu'ils s'en soient approchés de si près; car ils avaient des caractères en relief, fondus soit en fer, soit en airain. Il existe au muséum de Portici une boîte remplie de ces caractères, qui a été trouvée dans les fouilles d'Herculanum. Comment avec de tels moyens n'a-t-on pas eu l'idée de la possibilité d'imprimer? Il est vrai que ces antiques caractères ne servaient qu'à mettre des empreintes sur des vases de terre, ou sur d'autres ustensiles d'une matière à-peu-près semblable. C'était un premier pas de fait vers la typographie; mais il était réservé au XVe siècle de faire le second, d'ouvrir la carrière, et de ne lui assigner d'autres bornes que celles de la civilisation.

« des libraires à Lyon, et j'en ai eu d'autant plus de « plaisir d'apprendre que mes ouvrages s'y vendent; « je suis bien flatté qu'ils conservent dans ces pays « éloignés la même faveur qu'ils se sont attirée ici. « Car je commence à concevoir quelque opinion de « ces écrits sur lesquels des hommes de climat et de « goût si différens sont de même avis. »

Martial, dans une de ses épigrammes, IX, 101, nous apprend que ses vers allaient aussi à Toulouse, puisqu'un certain M. Antonius qui demeurait dans cette ville lui écrivait pour l'en féliciter. Ils étaient aussi très-bien reçus à Vienne; voyez la 87e épigramme du livre VII. Et dans une autre épigramme, XI, 4, il dit encore qu'on lisait ses ouvrages chez les Gètes et chez les Bretons :

Sed meus in geticis ad martia signa pruinis
A rigido teritur centurione liber.
Dicitur et nostros cantare Britannia versus.

Voyez encore l'épigramme X, 104, où il dit à son livre d'aller dans l'Espagne Tarragonnaise :

Hispanæ pete Tarraconis arces....
Altam Bilbilin et tuum Salonem
. . . . videbis.

Cette ville de Bilbilis était le lieu de naissance de Martial.

Horace, dans l'épître I, 20, adressée à son livre qui veut prendre malgré lui son essor, lui dit après plusieurs funestes présages :

Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam.

« Ou tu seras obligé de te réfugier à Utique, ou l'on « t'enverra lié et garrotté à Lérida. »

Il paraît que les *bibliopolae* envoyaient au loin, dans les Gaules, en Espagne, en Angleterre, en Afrique, les pauvres ouvrages qui n'avaient aucun débit à Rome. C'est une ressource que connaissent aussi les libraires de Paris : combien de drogues littéraires passent dans les provinces les plus reculées, dans les

divers États de l'Europe, même en Amérique, etc. Ces heureux débouchés ne sont pas nouveaux; car Dacier disait déjà dans le XVIIe siècle : « La province « ne manque jamais de consoler le pauvre auteur, « et de dédommager le trop hardi libraire. »

3° *Digression sur les boutiques des libraires et des papetiers à Rome.*

Puisque nous en sommes à l'article des *bibliopoles* ou libraires de Rome, il nous paraît convenable d'y ajouter une petite digression sur leurs boutiques et sur celles des papetiers. On y verra dans quel quartier de la ville elles abondaient, comment elles étaient disposées pour attirer les chalands, et quel prix se vendaient alors certains ouvrages. Ces détails peuvent présenter quelque intérêt.

La boutique du bibliopole se nommait *taberna libraria*. Cicéron, *Philip*. II, 9, parlant de Clodius qui n'échappa à la mort qu'en se jetant dans l'escalier d'un libraire, dit : *Nisi ille se in scalas* tabernæ librariæ *conjecisset*. Quelquefois on l'appelait simplement *libraria*, comme nous le voyons dans Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, v, 4 : *Apud Sigillaria forte in libraria ego et Julius Paulus consederamus.* « Nous nous étions arrêtés, J. Paulus et moi, dans « une boutique de libraire, au quartier Sigillaire (1). »

On désignait sous le nom d'*apotheca*, les magasins de livres, de papier, etc.

La rue, ou le quartier qu'habitaient particulière-

---

(1) Ce mot *Sigillaire* vient de petites figures que l'on vendait dans ce quartier, et que les Romains avaient coutume de s'envoyer mutuellement à la fin des Saturnales.

On remarque, dans ce passage d'Aulu-Gelle, que les *Annales* de Fabius, *bonæ atque sinceræ vetustatis liber*, étaient en vente chez ce libraire, et que ce même libraire consultait des grammairiens instruits sur les livres qu'il avait dans sa boutique.

ment les bibliopoles, à Rome, se nommait Argilète. Ce quartier s'étendait sur les bords du Tibre depuis le Vélabre jusqu'au théâtre de Marcellus. Il donnait aussi sur le *forum Caesaris* (marché de César) où aboutissaient les rues Janus et Vertumne, ainsi appelées parce qu'on y avait érigé une statue à Janus et un temple à Vertumne. C'est là qu'on trouvait un grand nombre de boutiques de libraires.

Martial parle du quartier Argilète, dans sa quatrième épigramme, liv. 1; il y dit à son livre :

Argiletanas mavis habitare tabernas,
Cùm tibi, parve liber, scrinia nostra vacent?

« Tu préfères être étalé dans les boutiques d'Argilète,
« plutôt que de rester dans mon *scrinium*. » (Nous donnons ailleurs l'explication de ce mot.) Mais il est une autre épigramme de Martial, 1, 118, qui offre des détails plus intéressans sur le quartier Argilète. Il y est question d'un certain Lupercus qui, ne voulant pas acheter le livre de Martial (c'est le premier contenant 119 épigrammes), le lui demande à emprunter. Martial le renvoie *ad vendentem*, c'est-à-dire à son libraire. Voici cette épigramme; le mot *Argiletum* est coupé dans le second vers :

Quod quæris, propiùs petas licebit.
Argi nempè soles subire letum.
Contra Cæsaris est forum taberna;
Scriptis postibus hinc et indè totis,
Omnes ut citò perlegas poetas.
Illinc me pete : ne roges Atrectum,
(Hoc nomen dominus gerit tabernæ) :
De primo dabit, alterove nido
Rasum pumice, purpurâque cultum,
Denariis tibi quinque Martialem.
Tanti non es, ais! Sapis, Luperce.

« Ce que tu demandes est à deux pas de toi. Tu vas
« souvent dans le quartier d'Argilète. Près du marché
« de César est une boutique dont les portes, placar-
« dées et bigarrées de titres de livres, t'offriront, au
« premier coup d'œil, le nom de tous les poètes.
« C'est là que tu peux me demander, sans même t'a-

« dresser à Atrectus (c'est le nom du libraire). Pour « cinq deniers (1), il te tirera du premier ou du se- « cond rayon de sa boutique, un Martial bien con- « ditionné, poli à la pierre ponce et coloré en pour- « pre. — Tu ne vaux pas tant, me diras-tu. — Ma « foi, tu as raison, Lupercus. »

L'épigramme 72, IV, offre la même plaisanterie.

Exigis ut donem nostros tibi, Quincte, libellos:
Non habeo, sed habet bibliopola Tryphon.....

« Tu exiges, Quinctus, que je te donne mes ou- « vrages; je ne les ai point. On les trouve chez le « libraire Tryphon. »

Le même Tryphon va encore figurer dans l'épigramme suivante, XIII, 3, où il est question du prix que se vendait le treizième livre des épigrammes de Martial, renfermant 127 pièces, et intitulé *Xenia*, les étrennes ou présens. Cette épigramme, adressée au lecteur, commence ainsi :

Omnis in hoc gracili xeniorum turba libello
Constabit nummis quatuor empta tibi.
Quatuor est nimiùm : poterit constare duobus,
Et faciet lucrum bibliopola Tryphon....

« Ce recueil complet d'étrennes renfermées dans ce « petit volume, te coûtera quatre pièces d'argent (2). « — Quatre ! c'est trop. — Peut-être l'auras-tu « pour deux, et le libraire Tryphon y fera encore son « profit..... » Il paraît que les libraires à Rome ne surfaisaient pas plus leur marchandise que les nôtres.

Il y avait aussi près des boutiques des libraires, des

---

(1) Le denier valait sous Domitien, 70 centimes; ainsi les 119 épigrammes de Martial, formant son premier livre, se vendaient 3 fr. 50 c. de notre monnoie. Il faut faire attention que ces 119 épigrammes sont contenues dans moins de 40 pages d'un de nos volumes in-8°, caractère cicéro.

(2) Le *Nummus* d'argent valait à-peu-près 1 f. 45 c.; le XIIIe livre des épigrammes de Martial se vendait 5 f. 80 c.

piliers ou colonnes, sur lesquels on affichait les ouvrages que l'on mettait en vente. Horace, I, *Satyr.* 4, *v.* 72, nous dit :

Nulla taberna meos habeat neque pila libellos.

« Voit-on mes ouvrages exposés dans les boutiques ou « affichés sur les colonnes? » Ces colonnes soutenaient sans doute des arcades placées en avant des boutiques; et comme elles étaient plus en évidence, on y répétait les affiches qui déjà tapissaient les portes des boutiques. Ces piliers servaient aussi à indiquer la demeure de quelqu'un. Catulle, dans son épigramme *ad Contubernales*, commençant par ces deux vers :

Salax taberna, vosque contubernales,
A pileatis nona fratribus pila;

nous apprend que ces mauvais sujets se réunissaient vers le neuvième pilier, à partir du temple de Castor et Pollux.

Les fabriques de papier se nommaient *officinae chartariae*, et les magasins ou boutiques où on le débitait, *tabernae chartariae*. Pline l'Ancien, XIII, 12, nous parle d'un célèbre papetier nommé Fannius (1), qui perfectionna tellement le papier amphithéâtrique, *chartam amphitheatricam*, qu'on l'appela de son nom : *Excepit hanc Romae Fannii sagax officina, tenuatamque curiosa interpolatione principalem fecit è plebeiâ, et nomen ei dedit.* Ce fut une sorte de papier de plus qu'on eut à Rome. L'amphithéâtrique, non retravaillé par Fannius, conserva son ancien nom.

La main de papier composée de vingt feuilles, s'appelait en latin *scapus;* c'est ce que Pline, *loc. cit.*,

(1) Son vrai nom était Rhemnius Fannius Palémon, grammairien distingué qui inventa ou perfectionna le papier en question.

nous apprend encore : *Numquam plures* scapo *quam vicenae*. Mais il est bien temps de clore cette digression sur les boutiques des libraires et des papetiers à Rome; continuons la revue des professions appartenant à la reliûre.

Les *Librarioli* étaient les ouvriers qui tenaient le milieu entre les *librarii* et les *bibliopegi*. Ils s'entremettaient soit dans l'art de disposer et décorer les bibliothèques, soit dans la fabrique ou contexture du matériel des livres, c'est-à-dire qu'ils étaient un peu au-dessus des relieurs, mais relieurs par occasion. Cicéron écrivait à son cher Atticus, IV, *Epist.* 4 : *Etiam velim mihi mittas de tuis librariolis duos aliquos, quibus Tyrannio utatur, glutinatoribus ad caetera administris.* « Je vous prie aussi de m'envoyer deux « de vos *librarioli*, pour travailler sous Tyrannion; « les *glutinatores* (colleurs) feront le reste. » Il est certain que Cicéron a employé là les *librarioli* dans les fonctions que je leur attribue, puisque dans une lettre suivante il charge Atticus de les féliciter sur la manière dont ils ont décoré et arrangé sa bibliothèque : *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione et sittybis, eos velim laudes.* « Vos ouvriers ont fort « bien arrangé ma bibliothèque et mes étiquettes, fai- « tes-leur-en mon compliment. »

On nommait *Bibliopegi* les relieurs par état; ils étaient aussi désignés sous le nom de *librorum concinnatores, compactores*. Ils embrassaient toutes les parties de la reliûre. Il semble cependant qu'ils avaient sous leur direction les *glutinatores*, dont les fonctions particulières étaient de coller proprement les feuilles de papyrus à la suite les unes des autres pour en former un volume, d'adapter solidement à la première feuille la peau servant de couverture, et d'attacher avec la même solidité la dernière feuille au cylindre. Pline dit que pour ces opérations glutineuses, on ne se servait pas de colle forte, ni d'autres gom-

mes, mais de la colle de farine qui ne devait pas avoir plus d'un jour.

Ces définitions une fois données, passons à l'objet principal de nos recherches.

4° *Sources où l'on doit puiser pour avoir les renseignemens les plus certains sur l'art de la reliûre chez les Romains.*

Pour bien comprendre ce qui constituait matériellement un volume chez les anciens, c'est-à-dire sa forme, son intérieur, sa couverture, son titre, les ornemens dont il était susceptible, etc., il faut nécessairement recourir au texte des auteurs du temps, qui ont eu occasion de parler accidentellement dans leurs ouvrages, des différens objets qui entraient alors dans la fabrique d'un livre; et surtout il faut lire les notes des commentateurs qui ont cherché à éclaircir ces passages hérissés de mots techniques assez difficiles à entendre, parce que les objets qu'ils désignent sont tout-à-fait étrangers à l'art du relieur moderne, et ne subsistent plus depuis dix à douze siècles. Nous avons recueilli, autant qu'il nous a été possible, tous ces passages, toutes ces notes; mais il serait beaucoup trop long de les rapporter ici: nous nous contenterons d'en citer trois ou quatre qui nous ont paru renfermer, à peu de chose près, tout ce qui regarde les différentes parties d'un livre ou plutôt d'un volume bien confectionné par les *bibliopegi* à Rome. Nous donnerons à la suite de chaque passage, l'explication de tous les mots relatifs à la reliûre, qui peuvent s'y rencontrer. Ces commentaires paraîtront peut-être un peu longs, mais on nous les pardonnera si l'on fait attention que cette matière, obscure et assez compliquée, n'a jamais été traitée spécialement, du moins en France, et que pour y répandre quelques lumières il a fallu multiplier des recherches, dont on ne pouvait se dispenser de citer les plus importantes. Ces motifs auront sans doute quelques droits à l'indulgence du lecteur. D'ailleurs tous ces

détails seront suivis d'un article sur l'ensemble des procédés de la reliûre antique, et en faciliteront l'intelligence.

5° *Passage de Catulle sur la condition d'un livre de luxe.*

Le premier passage, celui qui nous a paru le plus notable, appartient à Catulle (1). Il est tiré de l'épigramme XIX, qu'il adresse à Varus, et qui est dirigée contre un certain Suffenus, homme aimable, mais fécond et détestable poète, qui avait la manie de faire copier et relier avec beaucoup de luxe les élucubrations de sa triste muse. Voici les vers où Catulle parle de ce luxe :

Puto esse ego illi millia aut decem aut plura
Perscripta, nec sic, ut fit, in *palimpsesto*
Relata; chartæ regiæ, novi *libri*,
Novi *umbilici*, *lora* rubra, *membrana*
Directa plumbo, et *pumice* omnia æquata.

M. Noël a ainsi traduit ce passage : « Sa verve (de « Suffenus), malheureusement féconde, enfante les « vers par milliers. Tout en est beau ; grand papier « lavé et réglé, fleurons élégans, nœuds couleur de « rose, enveloppe brillante, polie avec la pierre « ponce. » Il nous semble que dans cette traduction, qui au fond rend le sens, le livre de Suffenus est un peu trop habillé à la française. Puis on y cherche en vain le *nec sic, ut fit, in palimpsesto relata* (ou

(1) Nous savons qu'Isaac Vossius, dans ses *Observations sur Catulle*, imprimées à Londres en 1684, in-4°, a donné, au sujet de ce passage, des détails sur la manière dont il pensait que les anciens reliaient leurs livres. Nous regrettons de ne pas posséder cet ouvrage, et de ne l'avoir point trouvé dans la bibliothèque publique de Dijon, composée cependant d'environ 42,000 volumes. Mais nous en avons découvert un extrait assez faible, à dire vrai, dans le maigre et défectueux *Mémoire sur la reliûre des livres*, que Dreux-du-Radier a inséré dans le *Journal historique sur les matières du temps*; Verdun, décembre, 1763; *tom.* 94, *pp.* 446-455.

releta). Le traducteur croirait-il l'avoir rendu par « malheureusement féconde ? » Nous pensons qu'il serait dans l'erreur ; il ne faut pas confondre la fécondité avec la célérité qui provient d'une malheureuse facilité, et qui fait adopter tous les vers jetés d'abord sur le papier sans les avoir revus et corrigés sur une espèce de brouillon.

Tâchons de donner l'explication de chaque mot latin que nous avons souligné dans le passage de Catulle ; tous appartiennent plus ou moins directement à la reliûre de ces temps très-reculés.

Palimpsesto. Le palimpseste, mot composé du grec palin, *iterum*, de nouveau, et de pseô, *rado*, je raie, j'efface, était une tablette ou feuille séparée, sur laquelle on écrivait sans conséquence ; on pouvait y faire des ratures, des surcharges, gratter l'écriture pour y en substituer de l'autre, etc. Ulpien lui donne le nom de *charta deletilis*, papier rayé, raturé, papier de rebut ; nous, nous l'appellerions un *brouillon*. Les *bibliopegi* s'en servaient pour envelopper les paquets qu'ils avaient à expédier. Catulle se moque ici de la prétendue facilité de Suffenus à faire des vers du premier jet, sans ratures, sans les avoir d'abord essayés sur le palimpseste, comme c'était la coutume des écrivains qui avaient à cœur de ne produire que des ouvrages revus, limés et bien soignés ; c'est ce que faisait Martial, car parlant à son livre qui veut prendre son essor dans le public, il lui dit, I, *Epig*. 4 :

> Sed tu ne toties domini patiare lituras,
> Neve notet lusus tristis arundo tuos.

« Tu ne veux plus souffrir les ratures multipliées de « ton maître, ni que le roseau sévère réprime ta « gaîté. »

Cicéron s'est aussi servi du mot *palimpseste* dans une lettre où il fait quelques reproches à Trébatius (*Ad Fam.*, VII, *Epist.* 18). Voici le passage : *Sed*,

ut ad epistolas tuas redeam, caetera bellè : illud miror : quis solet eodem exemplo plures dare, qui sua manu scribit? nam quod in palimpsesto, laudo equidem parcimoniam : sed miror, quid in illa chartula fuerit, quod delere malueris (quam haec scribere); nisi fortè tuas formulas. Non enim puto te meas epistolas delere, ut reponas tuas. An hoc significas, nihil fieri? frigere te? ne cartham quidem suppeditare? « Revenons à vos lettres ; tout « y est fort bien ; mais ce qui m'étonne, c'est qu'é- « crivant vous-même, vous ayez la patience d'en « faire plusieurs copies, et que vous vous serviez de « *palimpseste*. C'est une épargne fort louable sans « doute, mais je cherche ce qui a pu mériter d'être « ainsi effacé sur ce petit papier, à moins que ce ne « soit quelques-unes de vos formules : car je ne puis « croire que vous grattiez mes lettres pour y écrire « les vôtres. Voudriez-vous me faire entendre que « vos affaires n'avancent point, qu'on vous oublie, « que le papier même vous manque ? »

Les mots *charta* et *chartula*, employés dans ce passage de Cicéron, ont été un sujet de discussion parmi les savans. Le mot *charta* désigne-t-il parchemin, *membrana?* et le mot *chartula* veut-il dire papier, *papyrus?* Il nous semble que l'interprétation de ces deux mots est toute simple pour peu que l'on entre dans l'esprit du passage. Cicéron se plaint de ce que Trébatius lui écrit sur un palimpseste; ce palimpseste était un carré de papier moins grand, moins décent que le papier à lettres ordinaire; voilà pourquoi Cicéron se sert, dans la phrase suivante, du mot *chartula* pour exprimer ce même palimpseste; et le *charta* qui est à la fin du passage, exprime simplement le papier à lettres dont on se servait ordinairement, et qui était plus grand que l'espèce de chiffon sur lequel avait écrit Trébatius. Voilà, ce me semble, le véritable sens de cette phrase, où il ne peut être question de parchemin, *membrana;* car le parchemin était fort

cher, et sans doute on ne s'en servait pas pour écrire des lettres.

Relata, mot qui suit *palimpsesto* dans le passage de Catulle. Heinsius soupçonne que ce pourrait bien être *releta*, raturé, au lieu de *relata*; cette conjecture paraît assez fondée.

Chartæ regiæ. Le papier, chez les anciens, était fait soit avec l'écorce intérieure la plus mince et la plus déliée de quelques arbres, comme le tilleul, le frêne, l'érable, le peuplier blanc, l'orme (1), soit avec le papyrus, espèce de roseau qui croît sur les bords du Nil (2). C'est surtout le papyrus qui fournissait aux Romains le meilleur papier. Il y en avait de plusieurs sortes. Le *royal* ou *auguste* était de la première qua-

(1) Comme cette écorce se nommait *liber* chez les Latins, ainsi que nous l'apprend Servius : *liber dicitur interior corticis pars quae ligno cohaeret*, on a par la suite donné le nom de *livre* à toutes sortes d'écrits composés de plusieurs feuilles réunies en un volume. Voyez plus haut l'étymologie du mot VOLUME.

(2) Varron fait remonter au temps d'Alexandre-le-Grand la fabrication du papier avec le *papyrus*; de là l'origine du mot papier, ou Biblos en grec, d'où *biblos*, un livre, et Bible pour désigner le livre par excellence.

Il est présumable que Varron, en faisant remonter la fabrication du *papyrus* à Alexandre, ne veut parler que de sa fabrication dans la Grande Grèce et en Italie; car les Egyptiens devaient fabriquer de ce papier à une époque beaucoup plus reculée, puisqu'on en a découvert des rouleaux tenant à leurs momies, et qui datent d'une antiquité antérieure à Alexandre. « Ces rouleaux, dit M. Champollion-Figeac, se trouvent dans le cercueil ou sous les bandelettes même des momies, entre leurs cuisses, sur la poitrine, ou sous leurs bras. Il y en a qui sont mêlés à l'embaumement, et d'autres qui ont été d'abord embaumés, c'est-à-dire fermés dans un étui cylindrique en baume durci, qu'il faut d'abord ouvrir pour en tirer le *papyrus*. On en connaît un qui a jusqu'à 66 pieds de longueur : il est au musée de Turin. Celui du cabinet du Roi, à

lité ; il réunissait la finesse et la blancheur dans le plus haut degré. Les autres espèces de papier diminuant successivement de qualité, étaient le *livien*, l'*hiératique*, le *fannien*, l'*amphithéâtrique*, le *saïtique*, le *ténéotique* (ou *lénéotique*, selon quelques manuscrits), et enfin l'*emporétique*, ou celui des marchands. (Voyez notre *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*. Paris, 1802—04 ; 3 vol. in-8°, t. II, p. 23, au mot PAPIER.)

NOVI LIBRI. Nous ne partageons pas l'opinion des commentateurs qui pensent que le mot *libri* peut se rendre ici par *peaux* qui servaient d'enveloppe au volume. Jamais *libri* n'a signifié peaux. Nous pensons que, pris par extension, ce mot signifierait plutôt dans le cas présent, les titres ou, disons mieux, les divisions de l'ouvrage disposées d'une manière nouvelle et plus agréable à l'œil; peut-être étaient-elles ornées de fleurons; alors M. Noel, dans sa traduction, serait entré dans le sens de l'auteur.

UMBILICI, pluriel d'*umbilicus*, nombril, milieu; ce sont les deux extrémités du cylindre autour duquel on roulait le volume (1), et qui par conséquent se

---

Paris, n'a que 22 pieds. La longueur des autres varie jusqu'à deux ou trois pieds. Celui de Turin peut être considéré comme complet. Dans tous, le haut de la page est occupé par une ligne de figures des divinités que l'ame visite successivement. Le reste est rempli par des colonnes perpendiculaires d'hyéroglyphes qui sont les prières que l'ame adresse à chaque Dieu. Vers la fin du manuscrit est peinte la scène du jugement : le grand Dieu est sur son trône; à ses pieds est un énorme crocodile femelle, la gueule ouverte; derrière, la balance divine, surmontée d'un cynocéphale, emblême de la justice universelle; les bonnes et les mauvaises actions sont pesées en sa présence. Thôt écrit le résultat. » (*Résumé complet d'archéologie*, tom. I, p. 97.)

(1) Ce cylindre et ses extrémités étaient parfois en ébène

trouvaient au milieu du rouleau quand le livre n'était point ouvert ou déroulé. Ces extrémités étaient ornées de boutons ou bossettes en buis, en ébène, en ivoire, en argent, en or, et quelquefois en pierres précieuses. On les appelait *cornua*, angles, pointes, saillies. Le mot *novi*, ajouté à *umbilici*, donnerait à entendre que ces embellissemens du cylindre étaient d'un nouveau genre.

Dreux-du-Radier, dans sa petite notice sur la reliûre, appelle *umbilicus* la dernière feuille qui tenait au cylindre dans un volume relié; cette erreur n'a pas besoin de réfutation.

Mais Almeloveen, dans ses *Conjectanea*, Amstel., 1685, in-12, en a commis une plus grave en avançant que « ce qu'on appelait précisément *umbilicus*, était, non pas la dernière feuille du volume « attachée au cylindre, mais un cordon ou ruban « qui tenait à la première feuille ou au parchemin « servant de couverture, et avec lequel on liait le « volume, de sorte que ni l'air ni la poussière ne pussent en gâter l'intérieur. Et le mot *umbilicus*, « ajoute-t-il, donné au lien, est une métaphore tirée « du nombril des animaux. » Du Radier dit : « Cette « conjecture me paraît fort raisonnable; » et moi, je la trouve fort absurde : quel rapport peut-il y avoir entre un ruban qui lie un volume, qui le serre en tour-

---

ou colorés en noir. Ce passage de Martial, v, *épig.* 6, le prouve :

> Quæ cedro decorata, purpuraque
> Nigris pagina crevit umbilicis.

« Ce recueil, orné de cèdre et de pourpre, relevé de bossettes noires, s'est augmenté. » Nous ajouterons ici que certains commentateurs appellent le bâton ou cylindre entier, *umbilicus*. Comme tous les auteurs anciens mettent *umbilici* au pluriel, nous pensons que cette expression convient aux extrémités du cylindre et non au cylindre entier. D'ailleurs les extrémités sont seules en évidence au milieu de la tranche lorsque le volume est roulé.

nant tout autour, et la métaphore du nombril qui naturellement ne peut indiquer qu'un objet placé au milieu ?

Lora rubra. C'étaient les rubans ou courroies rouges qui tenaient à la pièce de parchemin composant la couverture du volume, et qui, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé, servaient à l'assujettir fortement serré autour du cylindre, pour le garantir de la poussière et des insectes ; c'est ce qu'exprime bien Martial dans son épigramme 37, liv. XIV, où il fait ainsi parler le *scrinium* (1).

Constrictos nisi das mihi libellos,
Admittam tineas, trucesque blattas.

« Si les livres que tu me confies ne sont pas étroite-

(1) On appelait *scrinium* une espèce de boîte ronde destinée à contenir des volumes ou rouleaux que le propriétaire d'une bibliothèque désirait consulter, et qu'il plaçait près de sa table ou de sa chaise pour les avoir à sa disposition.

On a trouvé un *scrinium* à Herculanum, au milieu de la petite chambre renfermant près de 1700 rouleaux *, et qui a été découverte le 3 novembre 1753. Les parois de cette chambre longue de sept à huit pieds, étaient garnies d'armoires hautes de cinq pieds et demi à-peu-près, semblables à celles que l'on voit dans les anciennes archives. Sur ce *scrinium* étaient posés quatre bustes de bronze de cinq pouces et demi de hauteur, portant les noms de Démosthène, d'Epicure, d'Hermarcus et de Zénon. Aussitôt qu'on toucha à cette boîte, elle s'écroula, parce que le bois dont elle était formée, avait été réduit en charbon par l'excessive chaleur de la lave qui avait enveloppé la chambre. Ce *scrinium*, de forme ronde, ressemblait à nos anciens étuis à mettre des manchons. On en voit

* Quant au nombre exact de ces rouleaux, voici un extrait de l'une des nombreuses notices que j'ai recueillies sur leur déroulement. Cet extrait date de 1819 : « Le nombre des manuscrits, plus ou moins complets, « originairement apportés au muséum de Naples, est de 1696, dont « 88 ont été déroulés et se sont trouvés dans un état lisible ; 319 autres « sur lesquels on a commencé à opérer étaient illisibles ; et 24 ont « été donnés à différens souverains. Il en reste donc 1265, dont le plus « grand nombre consiste en fragmens mutilés, ne laissant que peu d'es- « poir d'être séparés en feuilles distinctes. »

« ment liés et serrés, je ne pourrai empêcher les tei-
« gnes et les mittes dévorantes de s'y mettre. »

Membrana directa plumbo. Cela signifie-t-il que le parchemin servant de couverture au volume, était taillé d'équerre? ou l'auteur aurait-il entendu que l'alignement des vers aurait été tracé d'avance au crayon sur le papier, ou bien qu'on aurait entouré les pages d'un filet? Dans ce dernier cas, M. Noel aurait eu raison de se servir de l'expression, « papier réglé. » Nous pencherions plutôt pour l'affirmative de la première question; car Catulle semble n'avoir en vue ici que la beauté de la forme extérieure du volume. D'ailleurs *membrana* signifie bien parchemin, et c'est avec cette substance que se faisait l'enveloppe ou couverture du volume, c'est-à-dire du rouleau; mais qu'on se rappelle que Catulle a annoncé précédemment que les vers étaient transcrits *in cartham regiam*, sur le papier, et non *in membranam*, sur le parchemin.

Et pumice omnia æquata. Swarzius, dans son traité *De ornamentis librorum*, nous apprend que Vossius dit à ce sujet: *Pumice aequatur membrana, cùm abraditur, quidquid aequale subest.* Ce qui signifie littéralement: « la peau (parchemin) est apla-
« nie par la pierre ponce; lorsqu'elle est bien raclée,
« elle est entièrement unie, polie. » Si toutes les notes de Vossius sur notre passage de Catulle sont dans ce genre, les éloges donnés à sa dissertation nous paraissent un peu exagérés. Dans le *Pumice omnia æquata*, il n'est pas seulement question du parchemin, mais Catulle entend le polissage donné, tant ex-

---

la figure dans les *Peintures d'Herculanum*, tom. II, pl. 2, dans Montfaucon, dans Millin, etc., etc.

C'est du mot *scrinium* que les modernes ont fait *écrin*, petite boîte dans laquelle on renferme des bijoux, des pierres précieuses, des petits flacons de parfum, etc.

térieurement qu'intérieurement, à tout ce qui composait le volume. Ainsi la pierre ponce faisait disparaître toutes les défectuosités, toutes les rugosités qui pouvaient se rencontrer soit dans le parchemin qui servait de couverture, soit dans les feuilles de papyrus sur lesquelles l'ouvrage était transcrit, soit dans les sutures de ces feuilles collées les unes au bout des autres, soit enfin dans les tranches du haut et du bas, que l'on appelait *frontes*, et qui, par là, étaient parfaitement maintenues de niveau. Tout, dans le volume, était donc soumis à la pierre ponce, et en recevait un poli admirable qui faisait du livre, un vrai bijou, quand l'ouvrier y donnait tous ses soins (1). Aussi tous les auteurs anciens qui ont eu occasion de parler de la condition des livres de leur temps, ont toujours mentionné le *pumex* (la pierre ponce) :

Catulle dit ailleurs, *Epig.* I,

> Quoi dono Lepidum novum libellum,
> Arida modo *pumice* expolitum.

Tibulle, *lib.* III, *Eleg.* I, v. 10,

> *Pumex* et canas tondeat ante comas.

Horace, *lib.* I, *Epist.* 20, v. 2, dit à son livre :

> ..... Ut prostes Sosiorum *pumice* mundus.

Ovide, TRISTES, *Eleg.* I, dit aussi :

> Nec fragili geminæ poliantur *pumice* frontes.

Nous pourrions citer encore nombre de poètes et de prosateurs qui ont parlé du *pumex* (2); mais ce

---

(1) Nous dirons aussi que pour achever le poli donné au papier par la pierre ponce, on se servait encore d'une espèce de coquillage, ou de la défense d'un sanglier, ou d'une dent de quelque gros animal; d'où est venu le mot *charta dentata*, qui signifie papier uni, poli. V. CICÉRON, *ad Quint. fr.*, II, 15.

(2) Il n'est pas jusques à Pierre de Blois, savant ecclésiastique, mort en Angleterre l'an 1200, qui n'ait fait mention

commentaire sur cinq vers de Catulle est déjà trop long; hâtons-nous de passer à un autre morceau relatif à la condition des livres chez les Romains. Ovide va nous le fournir dans la première élégie de ses *Tristes*.

6° Passage d'Ovide sur l'état modeste dans lequel il veut que son livre se présente à Rome.

Le poète exilé à Tomes dans le Pont, envoie son livre à Rome, et, lui adressant la parole, lui recommande d'y paraître dans un costume simple, sans ornement, un costume de deuil qui peigne toute son affliction. « Va, malheureux, lui dit-il, présente-toi dans le costume d'un exilé, »

Nec te *purpureo* velent *vaccinia fuco* :
Non est conveniens luctibus ille color.
Nec titulus *minio*, nec *cedro charta* notetur :
Candida nec *nigra cornua fronte* geras.
Felices ornent hæc instrumenta libellos :
Fortunæ memorem te decet esse meæ.
Nec fragili *geminæ poliantur pumice frontes* :
Hirsutus passis ut videare comis.

La traduction de ce morceau par le P. Kervillars, n'est pas très-heureuse; elle n'a ni la couleur antique,

---

du *Pumex* dans un de ses ouvrages; et, certes, on ne se douterait guère de l'ouvrage dans lequel il en parle; c'est dans un de ses sermons sur la Nativité. Il engage ses auditeurs à apporter autant de soin à purifier, à nettoyer leur ame de toute souillure, de toute tache, que le corroyeur et le relieur en mettent à préparer une feuille de parchemin pour en faire un livre. Et cette comparaison amène le détail de tout ce qui tenait à la préparation de cette substance pour écrire de son temps.

« *Audi libri compositionem*, s'écriait-il en chaire, *ut et omnia in corde tuo comparare studeas. Prius traditur rasori* (pellis ovilis), *ut cum rasorio omnem superfluiditatem, pinguedinem, scrupulos et maculas tollat. Deindè supervenit* PUMEX, *ut quod rasorio auferre non potuit*, PUMICE *deleatur, scilicet pili et alia minuta. Ad hæc, antequam scribatur, opus est regula, ne tortuosè ducatur linea; etc.* »

ni cette aimable facilité qui fait le charme d'Ovide; on va en juger : « Ne soyez point couvert d'un maroquin « de couleur de pourpre; tout ce brillant ne sied pas « dans un temps de deuil et de larmes. Que votre « titre ne soit point enluminé, ni vos feuilles teintes « d'huile de cèdre. Qu'on ne vous voie point porter « de ces garnitures d'ivoire proprement enchâssées « sur l'ébène. De tels ornemens ne sont faits que pour « ces heureux livres que le public honore de ses fa- « veurs. Pour vous, il est bien juste que vous vous « ressentiez de l'état présent de ma fortune. Que « la pierre ponce ne passe point sur votre couverture « pour la polir de part et d'autre. Contentez-vous « d'un parchemin mal apprêté. »

Le P. Kervillars, avec son *maroquin*, ses feuilles *teintes* d'huile de cèdre, ses garnitures *proprement enchâssées*, ses livres que *le public honore de ses faveurs*, et sa *couverture polie de part et d'autre*, a tout-à-fait défiguré Ovide; il en fait un mauvais relieur moitié parisien, moitié romain, qui parle d'une manière très-commune, très-triviale des procédés de son art. Passons à l'explication des mots de ce passage relatifs à ces procédés.

Nec te purpureo velent vaccinia fuco. On n'est point d'accord sur l'espèce d'arbuste ou plante désignée par le mot *vaccinia* : les uns pensent que le *vaccinium* est cet arbuste qui produit les mûres noires de haie dont la couleur rouge est si vive; les Romains s'en servaient pour teindre les habits des esclaves. D'autres voient dans le *vaccinium* une espèce d'hyacinthe dont la couleur était rougeâtre. Cette fleur était fort recherchée pour la teinture en rouge. Quoi qu'il en soit, le vers d'Ovide prouve qu'on colorait le parchemin qui servait de couverture à un livre, et que sans doute la couleur pourpre était la plus élégante, puisqu'il défend au sien de paraître dans ce costume éclatant. On employait aussi pour le même objet la fine couleur

provenant du *murex* (petit poisson dont les anciens tiraient la pourpre). Martial, VIII, *Epig.* 72, dit à son livre :

> Nondum murice cultus, asperoque
> Morsu pumicis aridi politus.

Mais la couleur rouge n'était pas exclusive pour cet embellissement d'un livre. Tibulle, III, *Eleg.* 1, en mentionne un qu'il veut que l'on couvre en jaune.

> Lutea sed niveum involvat membrana libellum.

Ne colorait-on pas aussi de jaune tout le revers de la longue bande qui formait le rouleau, c'est-à-dire le côté du papyrus ou du parchemin sur lequel on n'écrivait point? Un passage de Juvénal, *Sat.* VII, *v.* 23, donnerait à entendre que c'était l'usage :

> ..... Atque ideo croceæ membrana tabellæ
> Impletur............

Il faut cependant convenir que *croceae* désigne une couleur qui est assez naturelle au parchemin, du côté où on ne l'a point préparé pour recevoir l'écriture, car cette peau est ordinairement jaune (1).

Nec titulus minio...... notetur. Le *minium* ou vermillon était employé dans les titres des livres, et ces titres étaient ordinairement écrits en tête de la première page; c'est le premier objet qui se présentait à l'œil, quand on ouvrait le volume, c'est-à-dire qu'on commençait à le dérouler. On peut aussi entendre par là le frontispice qui était écrit sur le parchemin qui servait de couverture. Mais il fallait alors que la couleur des lettres fût différente de celle qui faisait le fond de la couverture.

Cedro charta notetur. Le bois de cèdre, doué d'une forte odeur qui en éloigne les vers, passait pour

(1) Ce qu'on appelle proprement parchemin, est la peau de mouton. Celle de veau se nomme *vellum*, vélin; c'est une syncope de *vitulinum* (*corium*).

incorruptible. C'est pourquoi les Romains enfermaient dans ce bois, ou frottaient de l'huile qu'ils en tiraient (1) les ouvrages qui leur paraissaient dignes de l'immortalité. Aussi jamais mot n'a été plus prodigué par les auteurs anciens pour désigner ces sortes d'ouvrages. Vous trouvez partout des *carmina linenda cedro* (Horace), des *cedro digna locutus* (Perse), des *juvenescere cedro* (Ausone), etc. C'est dans sa trente-troisième épigramme, qu'Ausone emploie cette dernière expression; parlant de Proculus, et s'adressant à son livre, il lui dit :

Hujus arbitrio est seu te juvenescere cedro,
Seu jubeat duris vermibus esse cibum.

Les anciens serraient aussi leurs livres dans des tablettes de cyprès, bois auquel ils attribuaient les mêmes propriétés qu'au cèdre. Horace, dans son *Art poétique*, v. 331-332, dit :

. . . . Speramus carmina fingi
Posse linenda cedro et levi servanda cupressu.

Ce qui sans doute a donné aux Romains l'idée de cette incorruptibilité du cèdre qui, selon eux, n'est sujet ni à la pourriture ni aux vers, c'est que les livres du roi Numa, écrits sur papier, enfermés dans ce bois (2), et enfouis pendant 535 ans, ont été retrouvés sains et entiers, sous le consulat de Cornelius Cethegus et Bebius Pamphilus. Ces deux noms propres sont dans le texte de Pline, mais je pense qu'il est ques-

---

(1) Pline, xvi, dit : *Cedri oleo peruncta materies, nec tineam, nec cariem sentit.* Cette huile était tirée, non du grand cèdre, mais des genevriers. Les anciens la nommaient *pisselæon*, mais Vitruve, ii, 9, l'appelle *cedreum*.

(2) Les éditeurs de Pline, antérieurs au P. Hardouin, ont tous écrit : *Et hos libros* cedratos *fuisse*; le P. Hardouin a mis dans son édition : *Et libros* citratos *fuisse*; enfin d'autres éditeurs disent : *Et libros* ceratos *fuisse*. De ces trois textes je m'en tiens au *cedratos*. N'en déplaise à l'érudition profonde,

tion du consulat de L. Anicius et M. Cornelius Cethegus, l'an de R. 593 — 160 ans avant J.-C.; car ce sont les deux noms qui figurent dans les fastes consulaires à cette année, et l'on n'y voit point paraître celui de B. Pamphilus ni à cette année ni à nulle autre. N'importe, les historiens latins, assez crédules de leur nature, attestent cette découverte des livres de Numa, que le préteur Quintus Petilius fit brûler; mais des érudits modernes la mettent au rang des fables.

Candida nec nigra cornua fronte geras. Le mot *cornua* désigne les deux extrémités du cylindre, *umbilici*, dont nous avons déjà parlé précédemment; et ces deux extrémités étaient surmontées, comme nous l'avons dit, de boutons ou bossettes en ivoire ou en ébène, *candida* vel *nigra;* elles outrepassaient la tranche du volume, *frontem*, lorsqu'il était roulé; et quand il était entièrement déroulé, le cylindre qui tenait à la dernière feuille se trouvait à la droite du lecteur, ses boutons étaient aux deux angles de cette dernière feuille, c'est-à-dire de la fin du volume; c'est sans doute ce qui leur a fait donner le nom de *cornua.* Il est présumable que sur ces ornemens saillans, en ivoire ou en ébène, on mettait le nom de l'auteur de l'ouvrage; car, sans cela, il y eût eu confusion dans la bibliothèque, tous les volumes y étant rangés comme les rouleaux le sont maintenant dans les magasins de nos marchands de papiers de tenture. Quand un Romain voulait prendre dans sa bibliothèque un Ho-

---

mais parfois très-hasardée du P. Hardouin, je demanderais à ce savant si le citre (citronnier) a jamais passé pour un bois incorruptible; il était, chez les Romains, un bois précieux pour les meubles, et voilà tout. Quant à la cire, il est certain qu'une couche de cette substance n'aurait pas garanti les livres en question. On sait qu'à la longue la cire se dessèche, se dissout et tombe en poussière. Dix à vingt ans suffiraient pour opérer cette décomposition. Tenons-nous-en donc à *cedratos.* V. Pline, *Hist. nat.*, lib. xiii, cap. 13, *de libris Numae.*

mère, un Thucydide, un Xénophon, un Démosthène, il fallait bien qu'un titre, un nom ou toute autre marque extérieure lui indiquât chaque rouleau où reposaient les ouvrages de ces grands hommes.

NEC FRAGILI GEMINÆ POLIANTUR PUMICE FRONTES. Les Romains entendaient par *frontes geminae*, les deux tranches du volume ou rouleau, celle du haut et celle du bas. Elles étaient taillées avec le plus grand soin, et polies avec la pierre ponce, *pumice*. Ovide, qui veut que son livre porte l'empreinte de la tristesse et du deuil, s'oppose à cet élégant poli, afin que les filamens, les brins de poil, restés sur le parchemin mal raclé, le fassent paraître comme un être affligé qui a les cheveux épars, *hirsutus passis ut videare comis*.

Long-temps avant Ovide, Tibulle, III, *Eleg.* I, *v.* 10, exprimait la nécessité de ce poli à la pierre ponce, et se servait aussi de la comparaison de la chevelure :

Pumex et canas tondeat antè comas.

7° Passage d'Horace sur le sort prédit à son livre qui brûle d'être publié.

La vingtième épître d'Horace, liv. I, dans laquelle il donne des avis à son livre qui brûle de paraître en public, ne nous apprendra rien de nouveau sur les procédés de l'art de la reliûre à Rome; mais elle renferme quelques détails assez curieux sur l'état de la librairie et sur le sort de certains livres dans le beau siècle d'Auguste; c'est ce qui nous engage à en rapporter la première partie (1) :

Vertumnum, Janumque, liber, spectare videris,
Scilicet ut prostes *Sosiorum pumice mundus*.

---

(1) La seconde partie de cette épître pleine de finesse et de grâces, est consacrée au portrait qu'Horace fait de lui-même : Il était alors âgé de 44 ans; il nous apprend que né d'un père affranchi, sans biens, il a été élevé au-dessus de sa condition;

Odisti claves, et grata sigilla pudico;
Paucis ostendi gemis, et communia laudas;
Non ita nutritus. Fuge quò discedere gestis.
Non erit emisso reditus tibi. Quid miser egi?
Quid volui? dices, ubi quis te læserit. Et scis
In breve te cogi, cùm plenus languet amator.
Quod si non odio peccantis desipit augur,
Carus eris Romæ, donec te deserat ætas.
Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi
Cœperis, aut tineas pasces taciturnus inertes,
Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam.
Ridebit monitor non exauditus; ut ille,
Qui male parentem in rupes detrusit asellum
Iratus. Quis enim invitum servare laboret?
Hoc quoque te manet, ut pueros elementa docentem
Occupet extremis in vicis balba senectus.......

« Il me semble, mon livre, que tu tournes les yeux

---

qu'il a eu le bonheur de plaire à ce qu'il y avait de plus illustre parmi les citoyens, guerriers et magistrats de son temps; qu'il était petit de taille, aimant le chaud, prompt et colère, s'apaisant aisément, et que ses cheveux grisonnèrent avant le temps. Ces détails qui n'annoncent ni orgueil ni fausse modestie, ont été singulièrement complétés dans un *explicit* qui termine un vieux manuscrit, in-4°, des œuvres de notre poëte, réunies à celles de Perse, que MM. Payne et Fosse, libraires à Londres, ont annoncé dans un de leurs catalogues, en 1825, au prix de 26 liv. sterl. 5 s. Voici cette impertinente souscription : « *Explicit opus divi Flacci Venusini, viri ebriosissimi, libidinosissimi, epicurei voluptuosissimi, lippi, sanguinosis oculis propter nimiam ebrietatem, miri ingenii, lepidissimi, non ignobilis philosophi, militis Tersite melioris in tantum ut tribunus militum fuerit sub Bruto civili bello. Incoluit Tiburem dono Mecenatis, legationes et Mecenatis secutus est, et ipse in Epistolis memorat cum Virgilio in Apuliam se profectum. Scripsit librum sermonum, de arte poetica, librum autem epistolarum, librum carminum lyricorum et epodos in senectute.* Où l'éditeur de ce manuscrit a-t-il pris des détails aussi infames sur la conduite d'Horace? Ce poète était ami du plaisir, on le sait; mais qui croira jamais qu'un homme admis à la cour d'Auguste, et qui a écrit avec tant de franchise, tant d'esprit et tant de grâce, sur ses propres habitudes, sur les vices des autres, sur la philosophie la plus douce, la plus aimable, ait été un ivrogne fieffé, un honteux débauché, un chassieux dégoûtant, un gueux, un misérable? Voilà cependant le portrait qu'en fait l'éditeur anonyme!!!

« vers le quartier de Vertumne et Janus, sans doute
« pour être élégamment relié et exposé en vente chez
« les Sosies. Tu n'es pas de ces livres modestes qui
« aiment à rester dans le cabinet sous la clé; tu gémis
« d'avoir peu de lecteurs, tu crois qu'il n'y a rien de
« beau comme la publicité. Tu n'as cependant pas
« été élevé dans ces principes. Pars donc, puisque tu
« en as un si grand désir; mais une fois parti, n'es-
« père plus de retour. Malheureux! qu'ai-je fait?
« qu'ai-je voulu? diras-tu quand tu seras maltraité.
« Tu sais que, quand le lecteur rassasié est sur le
« point de s'endormir, il te replie bien vîte. Si je ne
« suis pas trop prévenu contre ta démarche, voici ce
« que je te prédis; d'abord tu plairas aux Romains
« par l'attrait de la nouveauté; mais dès qu'ils t'au-
« ront lu, et que tu seras souillé par les mains du
« vulgaire, alors délaissé tu deviendras la proie des
« vers, ou tu t'enfuiras à Utique, ou bien l'on t'en-
« verra lié et garrotté à Lérida. Qui se moquera de toi?
« Celui qui t'a donné des avis que tu as méprisés,
« semblable à l'homme qui, irrité de l'opiniâtreté de
« son âne, l'a poussé dans le précipice. En effet, pour-
« quoi s'obstiner à vouloir sauver celui qui veut périr.
« Une autre chance t'attend, c'est celle d'aller dans
« les faubourgs vieillir et bégayer avec les petits en-
« fans pour leur apprendre à lire. »

Vertumnum Janumque. Il est ici question de la place de Rome, du *forum Caesaris* (marché de César), et de la rue de Toscane qui y aboutissait et où le commerce était le plus en activité; on voyait au bout de cette rue le temple de Vertumne et la statue de Janus. Les marchands de toutes espèces, *Tusci turba impia vici,* y abondaient, comme le prouvent les vers 227-229 de la satire 3 du IIe livre de notre poète; il y avait donc aussi des libraires. Nous avons déjà parlé de ce quartier dans une note précédente.

Sosiorum. Parmi les libraires de Rome, il paraît

que les Sosies tenaient le premier rang, comme à Paris, Barbin, du temps de Boileau. Les Sosies étaient d'une famille plébéïenne très-connue. Deux frères de cette maison se distinguaient alors dans la librairie par la correction et la reliûre des livres; aussi étaient-ils chargés de publier et de débiter les ouvrages d'Horace, qui sans doute n'était pas leur plus mauvaise pratique, ainsi que son ami Virgile.

Pumice mundus, poli par la pierre ponce; voyez plus haut ce que nous avons dit sur l'usage de cette pierre pour donner du lustre aux livres des anciens.

Non ita nutritus. Ces trois mots annoncent qu'Horace, très-modeste, n'était pas fort empressé de publier ses ouvrages; c'est ce que l'on voit dans plusieurs endroits de ses satires. Il se contentait de les lire à la cour d'Auguste et à un petit nombre de ses amis. Cette modestie n'est point surprenante dans Horace, car elle est toujours la compagne du vrai mérite.

In breve te cogi. Ceci peint bien l'action d'un *amator*, d'un lecteur passionné qui se jetant sur une nouveauté dont le titre l'a séduit (1), en lit les premières pages, et voyant que l'ouvrage ne répond point à son attente, le replie bien vîte, et dans son dépit, en serre le plus qu'il peut les courroies. Maintenant nous dirions simplement : jette le livre de dépit; mais chez les anciens il fallait, pour lire un volume, le dé-

(1) Cela me rappelle un distique ou jeu de mot latin de notre bon Lamonnoye, sur le tort que l'on a de se laisser prendre au titre séduisant d'un livre :

Ut titulum vidi, libri sum captus amore,
Ut librum legi, liber amore fui.

Combien d'applications à faire de ces deux vers dans le siècle où nous vivons, siècle où la fécondité de la presse surpasse toute mesure.

rouler, *evolvere*, et quand la lecture était finie, le rouler, *in arctum contrahere*, et si le dépit s'en mêlait, *in breve cogere*.

Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam. Nous avons déjà cité ce vers, et nous avons dit que les libraires de Rome étaient tout aussi habiles que les nôtres dans l'art de se défaire des livres qui ne pouvaient se débiter dans la capitale. Nous nous contenterons d'ajouter qu'*Uticam* signifie ici l'Afrique en général, parce que cette ville en était devenue la capitale après la destruction de Carthage. Il en est de même d'*Ilerdam*, Lérida, pour désigner l'Espagne. Le mot *vinctus* signifie qu'on envoyait au loin, malgré eux, ces tristes volumes comme de pauvres sujets liés et garrottés, dont on voulait débarrasser la capitale.

Hoc quoque te manet, ut pueros, etc. Rome avait aussi ses écoles primaires où les enfans apprenaient à lire; elles étaient tenues ordinairement par de pauvres diables qui trouvaient là une petite ressource contre la misère. Le mode d'enseignement simultané n'était point alors en usage. Au lieu de livres uniformes, on ne mettait entre les mains des enfans que toutes sortes de livres de rebut, que les maîtres d'école ou les parens achetaient à vil prix, pour y faire épeler les enfans et leur apprendre à lire; c'était comme chez nous, il y a une vingtaine d'années. Le modeste poète annonce à son livre que sa dernière ressource sera d'être entre les mains de ces petits bambins, et qu'il servira au maître d'école à leur faire bégayer les premiers élémens de la lecture.

8° *Passage de Martial sur le sort malheureux et ensuite brillant qu'il prédit à son livre.*

Il est encore un auteur ancien, qui a plusieurs fois parlé, dans ses poésies, du matériel des livres de son temps; c'est Martial. Nous nous contenterons de citer

une de ses épigrammes, III, épig. 2, où parlant à son livre, il nous apprend le triste sort qu'avaient quelques ouvrages, qui, comme ceux de Pelletier, méritaient d'être

Roulés dans un office en cornets de papier.

Il entre aussi dans certains détails sur la beauté de la reliûre d'un livre. Voici cette épigramme :

Festina tibi vindicem parare,
Ne nigram citò raptus in culinam
Cordyllas madidâ tegas papyro,
Vel thuris, piperisque sis cucullus.
Faustini fugis in sinum? Sapisti.
Cedro nunc licet ambules perunctus,
Et frontis gemino decens honore
Pictis luxurieris umbilicis;
Et te purpura delicata velet,
Et cocco rubeat superbus index.

« Hâte-toi de choisir un patron, si tu ne veux pas « que bientôt, jetées dans une cuisine enfumée, tes « feuilles humides servent d'enveloppe à de petits « thons ou de cornets au poivre ou à l'encens (1). « Tu te réfugies dans le sein de Faustinus; c'est être « sage. Tu peux te présenter maintenant parfumé « d'huile de cèdre, la tranche décorée d'un double « ornement, tout fier de tes bossettes peintes, cou- « vert de la pourpre éclatante, ayant un titre magni- « fique en lettres rouges. »

Cette épigramme de Martial prouve que, chez les anciens comme chez les modernes, certains vers étaient réduits au triste privilège d'envelopper le poivre et la canelle, et d'être impregnés de l'huile de la lampe au lieu de l'huile de cèdre. Quant aux détails sur l'élégance de la reliûre dont ce nouveau livre du poète (le IIIe) peut se parer, ayant la protection de Faustinus, nous avons donné précédemment l'expli-

(1) Le poète parle encore des thons et des mittes qui menacent ses vers, dans la première épigramme du livre XIII de son recueil.

cation de tous les termes qu'emploie Martial; nous n'avons plus à y revenir; nous dirons seulement que le mot *pictis* ajouté à *umbilicis*, annoncerait que parfois on peignait les bossettes au lieu de les faire en ébène ou en ivoire massif; (nous avons déjà vu une épigramme où Martial donne à *umbilicis* l'épithète de *nigris*). Il nous semble qu'alors il était plus facile d'y insérer le nom de l'auteur.

9° *Description des procédés employés pour la reliûre d'un volume à Rome.*

Il est temps d'arriver à la description suivie de la forme et du matériel d'un volume, tel qu'il sortait, chez les anciens, de la main du *bibliopegus* ou relieur, ou du moins tel que nous le concevons d'après les notices que nous avons recueillies dans différens auteurs, et dont on a déjà une idée d'après les explications précédentes. Ce qu'on a publié sur les rouleaux découverts à Herculanum en novembre 1753, a contribué à faciliter l'intelligence dans cette matière assez obscure; mais on en aurait tiré des lumières plus certaines si ces rouleaux n'avaient pas été tellement détériorés ou plutôt calcinés par l'excessive chaleur de la lave qui a enveloppé le local de cette petite bibliothèque, qu'on les a d'abord pris pour des charbons.

Ce qui composait un volume chez les Romains, était un assemblage de plusieurs feuilles de papier (*papyrus*) ou quelquefois de parchemin (*membrana*), collées les unes à la suite des autres, et formant une bande plus ou moins longue, écrite d'un seul côté et que l'on roulait autour d'un petit bâton rond ou cylindre; ce cylindre se trouvait par conséquent au centre quand le volume était fermé, c'est-à-dire roulé, ou bien à l'extrémité à droite quand il était entièrement ouvert ou déroulé. Les plus grandes feuilles de papyrus avaient quatorze pouces de hau-

teur, et les plus petites cinq pouces; ainsi le volume ne pouvait guère avoir qu'un pied de hauteur au plus, ou cinq à six pouces au moins (1). Quant à l'épaisseur ou diamètre du volume ou rouleau, cela dépendait de la quantité de matière qu'il renfermait; mais ordinairement cette épaisseur était de deux à trois doigts; et nous dirons à ce sujet que la nature de ces volumes obligeait les auteurs à publier leurs ouvrages par parties. Catulle, Tibulle, Properce ne donnaient à la fois qu'un livre de leurs élégies; Horace, qu'un livre de ses odes, de ses épîtres ou de ses satires; Virgile, un livre de ses Géorgiques (ce n'est point lui qui a publié son Énéide); Ovide, une ou deux de ses Métamorphoses (2), ou de ses Héroïdes, ou de ses Fastes, ou de ses Tristes; Martial, comme nous l'avons vu, qu'un livre de ses épigrammes; Juvénal et

---

(1) Martial, dans sa première épigramme du liv. x, nous donne à-peu-près la dimension ou plutôt la hauteur des pages de son livre, quand il nous dit :

Terque quaterque mihi finitur carmine parvo
Pagina. . . . .

« Trois ou quatre pièces fort courtes composent chacune de mes pages. » Le terme moyen du nombre de vers pour chacune de ses épigrammes, étant à-peu-près de six à sept, on peut conclure que les pages de son manuscrit ne renfermaient guère que 25 à 30 vers. Mais certains manuscrits d'Herculanum en contenaient davantage. J'ai compté jusqu'à 44 lignes dans une page lithographiée du traité grec de Philodemus sur la musique, et même 45 dans une page voisine. La hauteur de la page, marges du haut et du bas comprises, est d'un double décimètre ou sept pouces et demi. Le caractère grec est assez fin.

(2) Il dit, *Trist.* I, I, *v.* 117, parlant des quinze livres de ses Métamorphoses :

Mutatæ ter quinque volumina formæ.

Pline le Jeune, III, 5, s'exprime ainsi sur un traité de rhétorique en trois livres : *Studiosi tres, in sex volumina propter amplitudinem divisi.*

Perse, qu'une ou deux de leurs satires, etc.; et quand on dit que la bibliothèque d'Alexandrie renfermait sept cent mille volumes, il faut bien se persuader que cette masse énorme de volumes était peut-être le produit des veilles de six à sept mille auteurs tout au plus; et que toute cette bibliothèque d'Alexandrie n'aurait peut-être pas occupé trente à quarante mille de nos in-folios actuels. Combien d'écrivains anciens dont la fécondité en petits volumes ou rouleaux est attestée par l'histoire! La plupart en ont laissé cent cinquante, deux cents, quatre cents et jusqu'à cinq à six cents; Pline l'Ancien, lui seul, en a écrit à sa part plus de quatre cents, et il en eût laissé bien davantage sans sa fin tragique (voyez à ce sujet l'admirable lettre de son neveu, III, épît. 5). Bien plus, Origène nous apprend qu'un certain Didyme d'Alexandrie avait composé, du temps de Jules César, six mille volumes; Sénèque ne lui en attribue que quatre mille, et Athénée trois mille cinq cents; c'est déjà fort honnête. Mais cela prouve qu'il faut restreindre cette idée de volume à un seul rouleau de parchemin ou de papyrus renfermant environ cinquante, soixante, quatre-vingts de nos pages.

Nous conviendrons cependant qu'il pouvait se rencontrer parfois des volumes ou rouleaux très-épais. Juvénal, sat. VII, *v*. 76, dit :

> Namque oblita modi millesima pagina surgit
> Omnibus, et crescit multa damnosa papyro.

Il est vrai que cette expression *millesima* employée par Juvénal est un *modus loquendi*.

Mais Martial va nous parler des ouvrages très-étendus de quatre auteurs qu'il possédait dans sa bibliothèque, et qui étaient contenus chacun dans un seul volume. Ces quatre auteurs étaient Homère, Virgile, Tite-Live et Ovide. Selon toute apparence, les volumes, en parchemin, qui renfermaient chacun les œuvres de l'un de ces quatre écrivains, étaient de forme car-

rée, et sans doute les feuillets étaient écrits des deux côtés. Il fallait que Martial considérât ces volumes comme une singularité assez remarquable dans sa bibliothèque, puisqu'il en a fait l'objet de quatre épigrammes dans le XIVe livre de son recueil. Voici ce qu'il dit, épig. 184, de son Homère complet :

> Ilias et Priami regni inimicus Ulysses
> Multiplici pariter condita pelle latent.

« L'Iliade et cet Ulysse, fatal à l'empire de Priam « (l'Odyssée), sont contenus dans cette infinité de « feuillets de parchemin. »

Quant aux œuvres de Virgile, épig. 186, il s'exprime ainsi :

> Quàm brevis immensum cœpit membrana Maronem!
> Ipsius vultus prima tabella gerit.

« Un parchemin si petit contient cependant l'œuvre « immense de Virgile; et son portrait se voit au pre- « mier feuillet. » Ce dernier vers a été souvent cité pour prouver que les anciens enrichissaient leurs livres des portraits des auteurs. D'ailleurs Pline l'Ancien nous l'apprend aussi, de même que C. Nepos dans la vie de Pomponius (1).

Pour les œuvres de Tite-Live en un seul volume, voici ce qu'en dit Martial, épig. 190 :

> Pellibus exiguis arctatur Livius ingens,
> Quem mea non totum bibliotheca capit.

« Sous ces petits feuillets de parchemin sont resserrées « les œuvres du grand Tite-Live, lui que ma biblio- « thèque ne pourrait contenir tout entier. » Le caractère devait être très-fin, très-serré, à peu près comme dans une certaine édition du même auteur donnée par

---

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, dans notre *Notice de XXII grandes miniatures réunies en tête d'un manuscrit du* XVe *siècle*. Dijon, 1832, in-8°, pp. 8-11.

les Elzévirs, *Amstel.*, 1678, 1 vol. in-12; c'est ce que nous appellerions aujourd'hui une édition compacte et très-compacte.

Enfin les Métamorphoses d'Ovide occupaient aussi peu de place dans la bibliothèque de Martial, car, épig. 192, XIV, il dit :

> Hæc tibi multiplici quæ structa est massà tabellâ,
> Carmina Nasonis quinque, decemque gerit.

« Cette masse, dont l'épaisseur contient tant de feuil-
« lets, renferme les quinze livres des Métamorphoses
« de Nason (Ovide). »

Malgré ces quatre exemples d'ouvrages entiers, dont chacun ne formait qu'un seul livre, nous persistons à penser que les volumes ou rouleaux ordinaires ne renfermaient que des parties séparées de grands ouvrages.

Quand les feuilles de papyrus étaient collées les unes au bout des autres, puis lissées, c'est-à-dire passées à la pierre ponce pour ôter les rugosités du papier ainsi que celles de la colle, alors le scribe, *scriptor librarius*, s'apprêtait à transcrire l'ouvrage. Son laboratoire devait être fourni de tous les instrumens nécessaires pour cette opération. Ces instrumens étaient la règle, le plomb, le style, le *calamus* ou roseau, le canif (1), la pierre ponce ou la pierre à aiguiser, le pinceau dont on ne se servait que pour les lettres en or, l'encrier, la fiole de vermillon pour les titres des livres ou des chapitres, et enfin le *punctorium*. Tous ces instrumens étaient nécessaires au *librarius* et avaient chacun leur destination particulière. Avant de commencer la transcription du volume, il devait préalablement, pour la régularité de l'écriture, des lignes et des pages, il devait, disons-nous, tracer avec la rè-

---

(1) Nous renvoyons à la fin de ce Mémoire une note sur le *calamus*, sur le canif et sur l'encre des anciens. L'étendue de cette note ne permet pas de l'insérer ici.

gle et le crayon, *regula et plumbo*, sur cette longue bande de papier, dans toute son étendue horizontale, en traits imperceptibles, des carrés oblongs verticaux figurant la hauteur et la largeur de chaque page destinée à recevoir l'écriture (1), ayant la précaution de laisser au-dessus, au-dessous et entre chacun de ces carrés, un intervalle pour les marges; et il traçait aussi, avec la pointe du stylet, mais très-légèrement, dans chaque page, le nombre de lignes qu'elle devait contenir. Ces préparatifs étant terminés, le *librarius* se mettait alors à transcrire l'ouvrage et y apportait le plus grand soin, soit pour la beauté et la netteté de l'écriture, soit pour la variété des caractères et de l'encre dans les titres de chapitres et les divisions de l'ouvrage, soit dans la disposition des vers selon leurs mesures. Au bas de la dernière page, on mettait un petit trait ou un petit fleuron; c'est ce que l'on appelait *coronis*, fin de l'ouvrage. Les pages du volume, dans toute son étendue, étaient disposées de gauche à droite (parce que l'écriture chez les Occidentaux est toujours dans ce sens), de manière que quand on ouvrait un volume, c'est-à-dire qu'on commençait à le dérouler, *evolvere librum*, on n'apercevait d'abord que le commencement des lignes de la première colonne ou page; et en continuant le déroulement toutes les pages passaient successivement sous les yeux, jusqu'à la dernière dont la marge à droite était solidement attachée au cylindre, *umbilicus*. C'est là que finissait l'ouvrage, c'est-à-dire le volume (2). Ainsi,

---

(1) Le mot PAGE, *pagina*, vient de *pangere*, joindre, mettre ensemble, réunir; parce que les carrés oblongs d'écriture tracée sur chaque feuille (au recto seulement), se trouvant placés horizontalement à la suite les uns des autres, étaient tous réunis pour former un volume.

Le mot TOME vient du grec *tomos* de *temnô*, couper, diviser; en effet, un tome est une section, une partie d'ouvrage.

(2) De là est venu le dicton latin *ad umbilicum perducere*, pour dire, terminer, achever, finir quelque chose, y mettre la dernière main.

comme nous l'avons déjà dit, ce volume étant entièrement déroulé, la première page du livre était à la gauche du lecteur et la dernière à la droite.

Mais à cette première page était adhérente la couverture du livre du côté de la marge à gauche. C'était un carré de parchemin fort, de la hauteur du rouleau, et assez large pour l'envelopper dans toute sa circonférence, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé. A cette couverture tenaient des petites courroies ou rubans, *lora*, qui l'assujettissaient et la faisaient parfaitement joindre autour du volume lorsqu'il était roulé, de sorte que la poussière n'y pouvait pénétrer. Cette couverture était ordinairement coloriée, et il paraît que la couleur pourpre était la plus élégante et la plus recherchée.

Lorsque l'ouvrage était transcrit avec le *calamus*, et l'on n'écrivait que d'un côté du papyrus, jamais sur le revers (1), on s'occupait alors du titre ou frontispice. Ce titre était écrit en caractères un peu plus gros sur un carré de vélin fin, *membranula*, que l'on collait sur la couverture, à peu près à la hauteur où sont placés les titres des livres sur le dos de nos volumes actuels. Il paraît que c'est bien la *membranula*

(1) Juvénal, au commencement de sa première satire, se moque des auteurs qui faisaient de longs et ennuyeux ouvrages dont il rapporte les titres; il cite, entre autres, comme une chose ridicule et monstrueuse, une tragédie d'Oreste, incomplète, et qui cependant était écrite des deux côtés de la feuille, et même sur les marges :

. . . . . . Aut summi plena jam margine libri
Scriptus, et in tergo, necdum finitus Orestes.

Le papier ou parchemin écrit des deux côtés, se nommait *opistographe*, des deux mots grecs *opisten*, *à tergo*, par derrière, et *graphô*, *scribo*, j'écris. Martial, VIII, ép. 62, dit d'un certain Picens :

Scribit in aversâ Picens epigrammata chartâ,
Et dolet averso quòd facit illa deo.

dont nous parlons ici, qu'a en vue Cicéron, quand il écrit à son ami Atticus, IV, 4 : *Etiam velim* (pour *vellem*) *mihi mittas de tuis librariolis duos......* *iisque imperes ut sumant* membranulam *ex quâ* indices *fiant, quos vos Graeci, ut opinor,* sillabous *appellatis*. « Je vous prie aussi de m'envoyer deux « de vos ouvriers en livres...... Recommandez-leur « d'apporter de ce parchemin fin, dont on se sert « pour faire les titres de livres, que vous autres Grecs, « appelez, je crois, *sillabous* (1). » Il n'y a pas de doute que c'est bien le sens de ce passage de Cicéron. Ces titres, *indices*, devaient être d'une couleur moins foncée que celle de la couverture, afin qu'on pût les lire plus facilement, et que, sans dérouler le volume, on vît à l'instant quelle espèce d'ouvrage il renfermait. Quelquefois ces titres étaient en lettres d'or. La couleur pourpre n'était pas exclusivement réservée à la couverture; celle-ci se teignait aussi en jaune, comme le prouve ce vers 9 de la 1re élégie du livre III de Tibulle :

Lutea sed niveum involvat membrana libellum.

Voilà pour l'extérieur de la couverture; mais l'intérieur, parfaitement blanc, était réservé à l'épître dédicatoire (2) que l'on nommait liminaire, parce qu'elle se trouvait à l'ouverture du rouleau, *à limine*.

---

(1) Grævius, dans son *Index graeco-latinus,* prétend qu'il faut lire *sillybous,* et nous pensons qu'il a raison; car, selon toute apparence les Latins auront tiré de ce mot grec leur *sillyba* ou *sillybus* (selon Vossius), que l'on aura par la suite écrit *sittyba*, et qui signifie la même chose que *sillabous*, titre de livres, étiquette, ou petite bande de parchemin propre à en faire.

(2) Ces épîtres étaient très communes chez les anciens. Catulle, Tibulle, Cicéron, Horace, Ovide, les deux Pline, nous en fournissent mille exemples, mais surtout Martial qui n'a pas craint de déshonorer sa muse par les plus basses flagorneries au lâche et féroce Domitien.

Cette couverture, comme nous l'avons dit, était collée solidement au bord de la première feuille de papyrus, c'est-à-dire à la marge à gauche de la première page. Nous ne nous étendrons pas davantage sur la couverture des rouleaux. Nous dirons seulement que la plupart de ceux que l'on a déjà déroulés à Herculanum n'étaient point couverts en parchemin, mais en papyrus, et ce papyrus était plus fort que celui sur lequel étaient transcrits les volumes.

Les opérations dont nous venons de parler étant terminées, le *bibliopegus* (le relieur) s'occupait des deux extrémités du rouleau, c'est-à-dire des deux tranches, celle du haut et celle du bas. Cela exigeait beaucoup de soin, parce qu'il fallait qu'elles fussent très-unies. Aussi, après avoir bien serré le rouleau, et avoir rogné avec la *sicila* (1) les bords des deux marges supérieure et inférieure, on employait la pierre ponce pour donner à ces deux tranches le poli le plus parfait; quelquefois on les mettait en couleur. Ce même poli se remarquait sur la couverture qui avait également passé à la pierre ponce, de sorte que le volume ainsi travaillé offrait une espèce de bijou cylindrique, qui, par sa couleur, son poli et ses justes proportions, flattait autant l'œil et la main qu'il promettait de jouissances à l'esprit quand l'ouvrage était bon.

---

(1) La *sicila* était une espèce de tranchet ou couteau recourbé dont les relieurs se servaient pour couper et rogner les feuilles, soit de parchemin, soit de papyrus. Il ne faut pas le confondre avec le *scalprum, scapellum* (en grec *gluphanon*), canif, qui ne s'employait guère qu'à tailler les roseaux, *calami,* avec lesquels on écrivait. Jos. Scaliger, parlant de la *sicila,* dans ses remarques sur Pomp. Festus, dit : « *Est vox Magnæ Græciæ : eo nomine intelligebant quidquid secandi vim habet; indè Sicilia dicta quia ab Italia absecta. Sicilire, prata secare.* » Varron et Pline l'Ancien ont employé le mot *sicilire* pour *secare*. Isidore de Séville, liv. VI, chap. 12, pense que c'est dans la Sicile que l'on a commencé à rogner les



Mais nous n'avons point encore abordé la partie de vrai luxe, qui concourait le plus à l'embellissement d'un volume et même de la bibliothèque, car c'était presque la seule qui fût en évidence lorsque les livres étaient rangés dans leurs *foruli*, c'est-à-dire sur les tablettes dans leurs cases. Cette partie est le bouton ou bossette qui était à l'extrémité du petit bâton placé au centre du volume. Disons d'abord que ce petit bâton, *cylindrus*, *bacillus* ou *surculus*, était en bois, en buis ou en ébène; qu'il était très-uni, et d'une épaisseur ou diamètre suffisant pour servir de solide appui aux feuilles collées ensemble et roulées autour de lui. Les extrémités de ce cylindre, *umbilici* ou *cornua*, étaient garnies d'un bouton, *bulla*, que l'on ornait d'ivoire, d'argent, d'or, et quelquefois de pierres précieuses. Ces petites pièces, travaillées avec beaucoup d'art, brillaient au centre de chaque volume ou rouleau, et sans doute portaient, soit au milieu, soit autour de la bossette, le nom de l'auteur du livre. Ces ornemens, éclatans par la richesse et par le poli de la matière, devaient donner à une bibliothèque riche et somptueuse, l'aspect d'un ciel semé d'étoiles brillantes.

On présume bien que ces ornemens ne convenaient

---

feuilles pour en faire des livres : « *Circumcidi libros in Sicilia increbuisse.* » Saumaise, dans ses notes sur le chapitre XVII de Capitolin sur Maxime et Balbin, parle de la *sicila*; il nous apprend : « *Sicilam fuisse quasi brevem gladium, vel cultrum in modum sicæ incurvum, qui et* sicilus *et* sicilum *et* sicilis *dici consueverit.* »

Dans le catalogue de la bibliothèque de Vienne, par Nessel, on voit une figure de S. Marc écrivant, et ayant auprès de lui, le petit pot où est l'encre, le *scapellum temperandis calamis*, pour tailler les plumes, la *sicilam* pour couper le papier tout autour, et le *punctorium*, instrument destiné à assujettir la règle pour tracer les lignes, et qui aux extrémités était armé d'une pointe pour le fixer sur le parchemin ou le papier.

qu'à des volumes reliés avec le plus grand luxe, et que les ouvrages ordinaires en étaient dépourvus. Ceux-ci n'avaient à chaque extrémité du rouleau qu'un petit bout triangulaire de parchemin, qui, attaché à l'un des angles de la couverture, retombait sur la tranche et annonçait le titre de l'ouvrage ou plutôt le nom de l'auteur.

Nous croyons, d'après ce que nous venons d'exposer, que l'on peut se faire une idée assez juste d'un volume relié et bien conditionné chez les anciens. En résumé, c'était un simple rouleau composé de plusieurs feuilles de papyrus ou de parchemin, collées les unes à la suite des autres, sur lesquelles un ouvrage était transcrit par colonnes ou pages, séparées les unes des autres par des marges et allant horizontalement de gauche à droite. Cette longue bande de feuilles réunies tenait par une de ses extrémités du côté de la droite (fin du volume) à un bâton ou cylindre sur lequel on la roulait; et son autre extrémité du côté de la gauche (commencement du volume) était adaptée à une peau ou pièce de parchemin solide qui en formait la couverture, portait le titre, et, par le moyen de courroies qui en faisaient partie, serrait fortement le volume, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé.

Telle était la forme des livres chez les anciens; et ils n'en avaient point d'autres pour conserver à la postérité les productions de leurs grands écrivains, c'est-à-dire les ouvrages d'une certaine étendue (1); mais

(1) Les Juifs se servaient également de rouleaux. S. Luc nous raconte, chap. IV, ℣. 16 et suivans, que Jésus, se trouvant à Nazareth, où il avait été nourri, entra dans la synagogue le jour du Sabbat, et se leva pour lire. On lui présenta le livre d'Isaïe; et aussitôt qu'il l'eut déroulé, *ut revolvit librum*, il lut un passage le concernant. Après la lecture finie, et ayant roulé le livre, *et cùm plicuisset librum*, il le rendit au ministre, et s'assit.... On voit par ce passage que le livre d'Isaïe était sur un seul rouleau.

pour les écrits de peu d'importance, concernant leurs affaires domestiques, particulières, ils se servaient de livres ou plutôt de livrets dont la forme se rapprochait de celle des nôtres. Disons-en un mot.

10° *Des* codices, libelli, pugillares, *et* tabellæ ceræ, *chez les Romains.*

Ces livres ou livrets étaient donc de forme carrée; on les nommait *codices, codicelli, libelli;* ce n'était ordinairement que quelques feuillets pliés comme les nôtres, collés par le dos, moins grands que les rouleaux, enfin des espèces de porte-feuilles ou plutôt d'agenda et de mémoriaux pour les besoins de tous les jours : par exemple, « Antoine est en marche (di« sait Cicéron, *Epist. fam.*, XI, 11), il va trouver « Lépidus..... comme je l'ai reconnu par ses tablettes « (*libelli*) qui me sont tombées entre les mains. » *In itinere est Antonius; ad Lepidum proficiscitur...... ut ex suis libellis animadverti, qui in me inciderunt.* A coup sûr, ces *libelli* étaient des petits cahiers, ou, comme nous l'avons dit, un petit porte-feuille où Antoine consignait ce qu'il avait fait ou devait faire. Les *codices* étaient ordinairement en papyrus, quelquefois en parchemin, mais rarement, à cause de la cherté de cette substance.

On appelait aussi ces livres de notes, *adversaria;* on s'en servait pour conserver le souvenir de choses qui pouvaient être oubliées; de là l'expression *referre in adversaria*, pour dire : prendre note d'une chose.

Il faut encore mettre dans la même catégorie les *pugillares*, quant à l'usage, mais non quant à la matière dont ils étaient composés. Les *pugillares* étaient des petites tablettes à écrire, *tabellae*, que les Romains portaient toujours et partout avec eux, et sur lesquelles ils inscrivaient tout ce qui leur paraissait remarquable. C'était de petites planchettes, minces, de forme carrée oblongue, qui avaient les bords un

peu relevés, de manière que l'espace du milieu un peu creusé était rempli d'une couche de cire préparée, dont la surface unie formait une page, propre à recevoir l'écriture. On nommait ces tablettes *ceratae tabellae*, ou simplement *cerae*, et le bas de la page, *ima cera*. On écrivait sur cette cire molle avec la pointe du style ou stylet, *stylus*, *graphium* (instrument dont nous parlerons dans une note à la fin de ce Mémoire). La cire était parfois colorée; Martial, XIV, épig. 5, nous dit :

Languida ne tristes obscurent lumina ceræ,
Nigra tibi niveum littera pingat ebur.

Il paraît que l'on avait aussi des tablettes en parchemin et qui étaient enduites de cire, car le même Martial, XIV, épig. 7, en mentionne de ce genre :

Esse puta ceras, licèt hæc membrana vocetur :
Delebis, quoties scripta novare voles.

« Quoiqu'en parchemin, ces tablettes sont enduites « de cire; tu pourras effacer, etc. » Mais ordinairement ces *tabellae* étaient de petites planchettes, qui formaient des espèces de feuillets liés par le dos ou plutôt attachés ensemble avec une petite courroie passée dans un trou percé à gauche des feuillets. S'il y avait deux planchettes ou feuillets, le livret se nommait *diptyque* (1); s'il y en avait plus de deux, il s'appelait *poliptyque*; Martial, XIV, épig. 6, parle de tablettes à trois feuillets, et, épig. 4, d'autres à cinq feuillets. Ces tablettes étaient en bois, en ardoise; mais les élégans les faisaient faire en citronnier, en ébène, en ivoire.

Dans le principe et pendant long-temps, ces livrets ont eu aussi le nom de *codex* ou *caudex*, mot sous

---

(1) Voyez sur les différentes sortes de diptyques (profanes et sacrés) notre *Dictionnaire de bibliologie*, tom. I, p. 229, et tom. III, p. 107.



lequel les anciens désignaient un assemblage de planches. Remontant à l'origine de ce nom, Varron se sert du mot *codex* et Sénèque de *caudex;* il est vrai que Sénèque entend par là le surnom donné à Claudius, qui, dit-il, persuadant le premier aux Romains de monter sur un navire, fut à cause de cela nommé *Caudex*, nom qu'on a ensuite donné à des recueils publics, *tabulae publicae*. Voici le passage : *Quaerentibus remittamus, quis Romanis primus persuasit navem conscendere? Claudius is fuit :* Caudex *ob hoc ipsum appellatus, quia plurium tabularum contextus* caudex *apud antiquos vocabatur : undè publicae tabulae* codices *dicuntur.* (DE BREVIT. VITAE, *cap.* XIII.)

Le P. Alexandre, savant dominicain, mort en 1724, a prétendu que depuis le Ve siècle, on n'a plus été dans l'habitude d'écrire sur des tablettes de cire ; il a été victorieusement réfuté par l'abbé Lebeuf, qui, dans une dissertation pleine d'érudition, a prouvé que l'usage de ces tablettes n'a point cessé avec le Ve siècle, et qu'il a été pratiqué jusque dans les temps modernes; et pour confirmation du fait, il a donné le détail de plusieurs tablettes relatives à des voyages de nos rois, des XIVe et XVe siècles, écrites sur de la cire (1).

---

(1) Ant. Cocchi, médecin Florentin, a publié une savante et curieuse dissertation, *Florence*, 1754, *in*-4°, sur un polyptique de cette nature, composé de quatorze feuillets de bois de hêtre, revêtus d'une couche légère de cire teinte en noire, très-bien lissée ; ce qui fait 28 pages, dont 26 sont écrites et renferment le journal d'un voyage d'un roi de France dans les Pays-Bas. On a reconnu que ce roi est Philippe-le-Bel qui, en 1301, alla en Flandre. L'abbé Prévot a donné une bonne analyse de cette dissertation dans le *Journal étranger*, avril 1755, pp. 188-217. On y voit quelle était la forme de ce polyptique, sa reliûre et son contenu : la lecture en est intéressante.

11° *De la disposition d'une bibliothèque chez les anciens.*

Il nous reste à parler de la disposition d'une bibliothèque chez les anciens, de l'ordre qui y régnait et de la manière dont les rouleaux y étaient placés. C'est encore un objet sur lequel on ne peut guère former que des conjectures appuyées sur quelques citations isolées et fort incomplètes (1).

D'abord les bibliothèques étaient divisées par armoires, et ces armoires étaient numérotées, car Vopiscus dit : « On voit dans la sixième armoire de la bi-« bliothèque ulpienne *librum elephantinum.* » Nous avons vu précédemment que la petite chambre où l'on a découvert les 1,700 rouleaux d'Herculanum était entourée d'armoires de la hauteur de cinq pieds et

---

(1) Dreux du Radier, à la fin de son *Mémoire sur la reliûre des livres*, ne dit qu'un mot à ce sujet, et ce mot ne me paraît pas fort intelligible.

« Il y aurait encore un point à examiner, dit-il; c'est la « construction des anciennes bibliothèques, et de quelle ma-« nière étaient placés les volumes, pour être en évidence et « de sorte qu'on en vît les titres. Je crois que ce qu'ils ap-« pelaient *capsae, foruli,* étaient de petites cases ou rayons « formés en demi-rond, où le rouleau se mettait de sa lon-« gueur, et qu'il y avait autant de ces cases que de rangs de « rouleaux, desquels le titre écrit sur l'*umbilicus,* ou sur le « parchemin qui les serrait, était exposé en dehors, et que « de là notre premier usage de mettre les livres sur leur plat « et sur leur longueur : c'est ce qu'on appelait *prostare.* »

J'avoue que je ne comprends rien à « ces rayons formés en demi-rond, » ni à ces « rouleaux mis de leur longueur. » *Fiat lux,* du moins pour moi. Je n'entends pas mieux son explication du mot *foruli,* diminutif de *fori,* qui, selon Columelle, signifie rayons d'une planche de terre labourée; et il ajoute : « Les rayons des bibliothèques des anciens devaient ressem-« bler assez aux rayons d'une terre labourée. » Autre énigme. Quel rapport entre une bibliothèque et le boustrophédon que figurait le labourage d'un champ?

demi. Boece, dans sa *Consolation*, nous apprend aussi que ces armoires étaient ornées d'ivoire, c'est-à-dire sans doute que les montans de ces armoires étaient plaqués de petits bas-reliefs et arabesques, ciselés en ivoire. On trouve dans les ouvrages de jurisprudence : « La bibliothèque signifie tantôt le lieu, tantôt l'ar- « moire ; et l'on dit : il achète une bibliothèque gar- « nie d'ivoire. »

Ces armoires étaient fermées par des vitraux, du temps de Boece (mis à mort en 526), de sorte qu'on pouvait voir du dehors les cases, *foruli*, *capsae*, destinées dans l'intérieur à recevoir les rouleaux. Ces rouleaux étaient posés de manière à tenir le moins de place, c'est-à-dire qu'on les glissait à côté les uns des autres dans leurs cases, comme nos marchands de papiers de tenture disposent leurs rouleaux dans leurs boutiques. Mais on avait soin que l'*umbilicus*, avec sa bossette, fût toujours en avant. La profondeur des rayons pouvait être de quinze pouces. Mais on n'entassait pas, sans divisions, les rouleaux les uns sur les autres, car il eût été difficile de tirer un rouleau placé dans la partie inférieure de l'armoire et qui eût supporté la charge des rouleaux supérieurs. Il y avait donc autant de rayons que de rangées de rouleaux, et ces rayons étaient divisés par de petits montans, qui formaient des cases où se glissaient les rouleaux ; et ces montans étaient plus ou moins séparés les uns des autres, selon la quantité de rouleaux qui appartenaient soit à un même auteur, soit à une même partie des connaissances humaines. Ces classifications s'étendaient du bas en haut, et la partie supérieure de l'armoire était parfois surmontée du buste de l'auteur ou d'une divinité qui présidait aux lettres ou aux sciences ; ainsi nous lisons dans Juvénal, III, *v.* 219 :

Hic libros dabit et forulos, mediamque Minervam.

« Celui-ci donnera des livres, le rayonnage et la sta- « tue de Minerve placée dans le milieu (au-dessus). »

Sidonius Apollinaris, liv. II, épît. 9, parle ainsi des objets que l'on voyait dans une bibliothèque : « Des livres en abondance, des armoires, des rayons, « des pupîtres, des gradins, comme dans une li- « brairie. »

Cicéron, qui était passionné pour les livres, qui avait tant de goût, et dont le goût était encore éclairé par celui de son ami Pomponius qui avait résidé à Athènes, écrivait à celui-ci, IV, 5, au sujet de sa bibliothèque qu'il avait fait rétablir, après son exil, dans son cher Tusculum : *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione* (1) *et sittybis ; eos velim laudes.* « Vos ouvriers ont parfaitement arrangé (décoré) « ma bibliothèque quant à la disposition des livres et « des étiquettes; faites-leur-en mon compliment. » Et ailleurs, IV, 8, s'adressant au même : *Postea verò quam Tyrannio mihi libros disposuit, mens addita videtur meis aedibus : qua quidem in re mirifica opera Dionysii et Menophyli tui fuit. Nihil venustius quam illa tua pegmata postquam mi sittybis libros illustrarunt. Valdè est.* « Depuis que « Tyrannion (2) a mis un si bel ordre dans ma biblio- « thèque, elle est comme l'ame de ma maison. Dio-

---

(1) J.-Gerard Vossius est d'avis, dans son *Etymologicon linguae latinae,* p. 477, qu'il faut lire *constrictione,* et non *constructione;* c'est ce qui m'a fait traduire ce mot par « dispo- « sition des livres. »

(2) Tyrannion, natif d'Amys dans le Pont, fut fait prisonnier lorsque Lucullus chassa Mithridate de ses Etats. Affranchi par Muréna, ce Tyrannion, bibliophile très-instruit, devint l'ami de Cicéron, prit soin de sa bibliothèque, et en forma une pour lui-même, que l'on porte à 30,000 volumes. Sa passion pour les livres contribua beaucoup à la conservation des ouvrages d'Aristote. C'est lui qui les fit copier après que Sylla eut apporté la bibliothèque d'Apellicon, d'Athènes à Rome. Tyrannion a composé différens ouvrages dignes de l'estime de Cicéron et d'Atticus. Il est mort fort vieux, à Rome, postérieurement à l'assassinat de Cicéron.

« nysius et Ménophyle lui ont été d'un merveilleux « secours ; rien de plus beau que le coup d'œil de ces « rayons de votre goût, d'après la manière élégante « dont ils ont étiqueté mes livres; tout est du plus bel « effet. »

Quel dommage qu'une bibliothèque pareille à celle de Cicéron et aussi bien disposée, ne se soit pas retrouvée dans les ruines d'Herculanum : nous n'aurions plus rien à désirer sur l'ordre qu'on observait dans la construction du matériel d'une bibliothèque, dans sa décoration, ses embellissemens, et surtout dans la classification des ouvrages. Privée de cette ressource, il faut donc que l'imagination, aidée de quelques citations des anciens, et d'après la forme de leurs volumes ou rouleaux, y supplée en se représentant un appartement exclusivement consacré à recevoir des livres, à les mettre à l'abri de toute avarie, et à les présenter dans l'ordre le plus convenable.

Nous croyons avoir exposé ci-dessus, ce qu'il y a de plus présumable à cet égard, soit pour les rayons et les cases, soit pour la manière dont les rouleaux y étaient placés, soit pour les armoires à vitraux qui les garantissaient de la poussière. Nous ajouterons qu'au milieu de la salle, se trouvait le pupître, *pluteus*, sur lequel on écrivait et on lisait; un siège était devant, et à côté, le *scrinium*, ou boîte ronde, dans laquelle on entreposait les livres que l'on voulait lire, ou qu'on avait besoin de consulter.

Nous terminons ici ce premier Mémoire renfermant le résultat de nos recherches les plus essentielles sur la forme des livres, c'est-à-dire sur la reliûre chez les anciens, sur l'état de leur librairie, et sur la disposition présumée de leurs bibliothèques.

La forme des livres ayant subi des altérations et des changemens dès le cinquième et sixième siècles de l'ère vulgaire, nous partirons de là, dans un second Mémoire, pour tracer ou plutôt continuer l'histoire de l'art de la reliûre pendant tout le moyen âge, c'est-

à-dire jusqu'au quinzième ou seizième siècle. Là, plus heureux que dans la première période, nous aurons du moins à décrire quelques monumens qui tiennent à des temps reculés, mais qui subsistent encore; nous aurons aussi à parler de ces énormes *rotuli* qui n'ont rien de commun avec les rouleaux des anciens, et qui sont à jamais enterrés dans la poussière de nos archives, ainsi que les droits surannés dont ils offrent les titres. Nous verrons dans les neuvième et dixième siècles les religieux obtenir le droit de chasse, simplement, disaient-ils dans leur requête, pour se procurer, dans les peaux des bêtes fauves, de quoi faire des couvertures de livres. Enfin nous verrons encore, dans cette même partie, comment on disposait les volumes dans une bibliothèque, avant que l'art typographique les multipliât. Et, chose surprenante, même après ces temps de barbarie, vers le seizième siècle, nous rencontrerons le relieur de la Chambre des comptes, obligé, pour pouvoir exercer son état, de produire un certificat d'ignorance et d'affirmer par serment qu'il ne savait ni lire ni écrire. Ce n'est pas le seul fait singulier que présentera notre second Mémoire. Mais on y trouvera aussi la description de quelques superbes reliûres qui enrichissaient déjà la bibliothèque du Roi, celle des princes, surtout celles des fils du roi Jean, des ducs de Bourgogne, etc.

NOTES

Sur le calamus *ou roseau, sur le canif, sur l'encre et sur le style ou stylet, en usage chez les Anciens.*

(Voyez ci-devant page 119.)

Du Calamus. Les Romains ignoraient l'usage des plumes d'oie pour écrire; ils se servaient d'un léger roseau nommé *calamus*, *arundo*, *fistula*, *canna*; ce roseau était taillé comme nos plumes; et c'est par cette raison que le mot *calamus* a été rendu en français par le mot plume.

Ces sortes de roseaux croissaient dans différens endroits, surtout en Egypte; mais il y en avait qui étaient plus aptes à l'écriture les uns que les autres. Pline, *Hist. nat.*, XVI, 36, dit : *Chartis serviunt calami, AEgyptii maximè, cognatione quâdam papyri. Probatiores tamen Cnidii, et qui in Asiâ circa Anaiticum lacum nascuntur. Nostratibus fungosior subest natura, cartilagine bibula, quae cavo corpore intus, superne tenui inarescit ligno: fissilis, praeacuta semper acie, geniculata.* Le vieux Dupinet, dans sa traduction de Pline, Cologne, 1625, tom. 1er, p. 477, rend *chartis serviunt calami*, etc., par « Les roseaux et principalement ceux d'Egypte qui ont grand rapport avec le papyrus, servent à faire le papier à écrire; » et dans la dernière édition du Pline traduit, *Paris, Panckoucke*, 1829-1833, 20 vol. in-8°, on traduit ainsi ce passage, tom. X, p. 119 : « On convertit aussi les roseaux en papier, notamment ceux d'Egypte, qui se rapprochent du papyrus. » Il nous semble que ces deux traductions ne rendent point le véritable sens de *chartis serviunt calami*; aucun ancien ne parle de la propriété de ces roseaux pour faire du papier, pas même Pline qui, dans l'endroit cité, a en vue le *calamus scriptorius* dont il ne parle que là; car il n'en est point question dans le chapitre suivant, quoique le titre l'annonce, voyez pp. 120 et 121, ce qui est évidemment une erreur. Or, si Pline n'a en vue que le *calamus scriptorius* ou *chartarius*, car ces deux mots sont synonymes, et qu'à l'exemple d'une infinité d'autres auteurs, il vante dans le même passage les roseaux de Cnide comme bien préférables pour écrire, il est certain que le *chartis serviunt calami*, signifie ici : « Les roseaux sont propres à écrire sur le papier, surtout ceux d'Egypte » et nullement « sont propres à faire du papier. » Je hasarde cette opinion, et je la livre à ceux qui ont mûrement réfléchi sur ce passage de Pline. Au reste, les annotateurs du Pline de M. Panckoucke rentrent tout-à-fait dans notre sens, à la note, p. 298 du même volume, sur le même passage.

Quant à Martial, XIV, *épig.* 38, il est aussi d'avis que les roseaux égyptiens méritent la préférence pour le *calamus scriptorius*, et que ceux des autres pays ne sont bons que pour couvrir des toits :

Dat chartis habiles calamos memphitica tellus;
Texantur reliquâ tecta palude tibi.

Apulée débute dans son *Ane d'or*, par parler du *calamus* du Nil : « Je vais tâcher, dit-il, d'attirer votre attention par le récit d'aventures divertissantes, *modo si papyrum AEgyptiam tu argutia nilotici calami inscriptam non spreveris inspicere.* »

Nous avons vu plus haut que Pline donne la préférence aux

roseaux de Cnide; cela était généralement adopté, car Ausone, *épit.* IV, *v.* 75, les appelle ainsi :

> Notasque furviæ sepiæ,
> Cnidiosque nodos prodidit.

Perse, *Sat.* III, se sert de l'expression *arundo nodosa*, de *fistula* et de *calamus*; tous ces mots sont réunis dans un joli passage où il nous peint un jeune homme ennuyé de l'étude, qu'on veut faire écrire et qui cherche des prétextes pour ne pas se mettre à la besogne :

> Jam liber, et bicolor positis membrana capillis,
> Inque manus chartæ, nodosaque venit arundo.
> Tum queritur, crassus calamo quòd pendeat humor;
> Nigra quòd infusa vanescat sepia lympha;
> Dilutas queritur geminet quòd fistula guttas.

« Enfin il prend son livre; enfin le parchemin à deux cou« leurs, le papier, la plume sont dans ses mains. Mais bientôt « il se plaint de cé que l'encre est trop épaisse et reste suspendue « au bec du *calamus* (de la plume), ou de ce qu'elle est trop « délayée et ne marque point, ou bien de ce qu'elle marque « double. » On voit par ce passage que les anciens avaient des jeunes gens indolens pour l'étude, comme il en existe encore chez les modernes, et que l'on se servait également du parchemin et du papier pour écrire avec le *calamus*. Celse, v, ch. 28, l'appelle *calamus scriptorius*, et Apulée, *Florida*, liv. II, *calamus chartarius*. Quand un passage ou un vers était défectueux dans un ouvrage dont on s'occupait, on le rayait d'un trait de *calamus*, comme le dit Horace, *Art. poet.*, *vv.* 445 et 446 :

> . . . . Incomptis allinet atrum
> Transverso calamo signum. . . . . . .

« Il effacera d'un revers de plume les vers qui seront négli« gés ».

Le *calamus scriptorius* est joliment défini dans l'Anthologie grecque, XVIII, *epigr.* 1. C'est le roseau qui parle; l'épigramme est traduite en latin : *Ego calamus eram frutex inutilis; etenim ex me non ficus, neque pomum nascitur, neque uva. Sed me vir initiavit in Helicone, tenues poliens crenas, et angustum fluxum derivans. Ex quo, simul ac imbibi atram (id est atramentum) tanquam numine afflatus, omne verbum muto hoc ore eloquor.* « Roseau, j'étais un arbuste inutile; car jamais n'est sorti « de moi ni figue, ni pomme, ni raisin. Mais un homme m'ayant « introduit sur l'Hélicon, me tailla proprement et établit chez « moi un petit courant duquel, aussitôt que je me suis imbibé « d'une liqueur noire, comme si j'étais inspiré par un dieu,

« découlent, par cette bouche muette, toutes sortes de pa-
« roles. »

Ausone, déjà cité, parle encore du *calamus*, dans son épître VII, *vv.* 48-54 :

Fac campum replices, Musa, papyrium :
Nec jam fissipedis per calami vias
Grassetur Cnidiæ sulcus arundinis,
Pingens aridulæ subdita paginæ,
Cadmi filiolis atricoloribus.
Aut cunctis pariter versibus oblinat
Furvam lacticolor spongia sepiam.

« Muse, pliez votre papier; que la fente de ma plume ne « forme plus de lettres, et qu'elle ne remplisse plus des noires « filles de Cadmus, le reste de la page; ou bien que l'éponge « passée sur mes vers les fasse entièrement disparaître. » On voit par ce passage que les *calami* étaient taillés en pointe, comme nos plumes actuelles, et que cette pointe était imprégnée d'encre : *Acumen in summitate intinctum*, dit l'épigramme v de l'Anthologie. Quand la pointe du *calamus* était émoussée, on l'aiguisait avec la pierre-ponce. La seconde épigramme de l'Anthologie appelle cette pierre *scabrum lapidem, benè acuentem polientemque calamos, undè horum detritorum acutus character sive scriptura existat.* Paul le Silentiaire, dans l'épigramme IV, appelle aussi cette pierre, *lapidem asperum, quo crenae* (l'entaille) *acuuntur calami obtusi ex diuturnum scribendi usu*; et Julien, épigr. VI, *multum pertusae petrae lapidem, qui obtusam acuit aciem* (la pointe) *calami*; enfin dans l'épigr. VII, *lapis scissos acuens calamos.* On se servait aussi quelquefois de la pierre à aiguiser (*cos, cotis*), pour tailler les roseaux, et même du canif.

L'usage du *calamus*, roseau, a duré jusqu'au VIe ou VIIe siècle; alors lui ont succédé les plumes d'oie ou d'autres oiseaux ; nous verrons dans le Mémoire sur la reliûre au moyen âge, comment cet usage s'est répandu en Occident, tandis que celui du roseau s'est maintenu dans l'Orient.

Du Canif. Les Romains nommaient cet instrument *scalprum* ou *scalpellum librarium*. Suétone, Vitell., II, nous en fournit la preuve; parlant de Publ. Vitellius, oncle de celui qui fut ensuite empereur, il dit : *Post praeturae honorem inter Sejani conscios arreptus, et in custodiam fratri datus*, scalpro *librario, venas sibi incidit.* « Après avoir géré la préture, il fut arrêté « comme complice de Séjan; et ayant été donné en garde à son « frère, il se coupa les veines avec un *canif.* » Tacite, Ann., v, 8, répète ce fait : *Mox crebris prolationibus spem ac metum juxta*

gravatus Vitellius, petito per speciem studiorum scalpro, *levem ictum venis intulit.* « Toutes ces fluctuations d'espérance et de « crainte fatiguant Vitellius, il demanda, sous prétexte de tra- « vailler, un *canif* dont il s'effleura les veines; » (le chagrin l'acheva.)

On définit aussi *scalprum* par ces mots : *chalybs durus quo sculpuntur et ad scribendum aptantur calami*; « acier, ou plutôt airain durci qui sert à tailler et à préparer les roseaux pour écrire.» (On sait que les Romains donnaient au cuivre une trempe si dure que jadis ils en faisaient les lames de leurs sabres; le poignard tout en cuivre, découvert en 1790 au centre du rocher de Crussol près de Valence, à 35 pieds de profondeur, en offre la preuve).

Les Grecs appellaient le canif, *gluphanon*, c'est-à-dire *instrumentum à graphio et stylo utique distinctum, ut pote quo potissimum calami ad scribendum sint aptati. Id quod Latini dixerunt temperare calamum, id est ita calamum concinnare ut benè et expressè scribat. Sic loquitur Cicero,* ad Quint. fratr., II, 15 : *Calamo et atramento temperato, charta etiam dentata* (1) *res agetur. Scribis enim te meas litteras superiores vix legere potuisse.* « Il faudra mieux tailler mes roseaux et mieux choisir « mon encre, puisque vous me mandez que vous avez eu beau- « coup de peine à lire ma dernière lettre. »

Le canif des Romains n'avait point la forme des nôtres; c'était une petite lame droite, aigue et tranchante des deux côtés comme une lancette; elle tenait à un manche qui quelquefois était de même matière que l'instrument.

De l'Encre. L'encre s'appelait *atramentum*, nom tiré de sa couleur, et *sepia*, nom d'un poisson (la sèche) qui, lorsqu'il craint d'être pris, jette une couleur noire pour se dérober à la vue. Les Romains employaient quelquefois cette matière en guise d'encre. Voy. Cicéron, *de nat. Deor.*, II, 101; Ovide, *Halieut.* 18; Perse, *Sat.* III, etc.

Du temps de Pline, l'encre, *atramentum*, était composée de gomme et de noir de fumée ou de suie. A la suie on substituait le tartre ou la lie de vin, l'ivoire brûlé, les charbons pilés.

---

(1) Manuce a eu raison de reprocher à Erasme d'avoir cru mal-à-propos que *dentata charta* signifie un style dur et chagrin. Il est clair, et par le sens naturel du mot et par les explications qui le suivent, que Cicéron entend par *charta dentata*, un papier lisse, poli, satiné à la dent de loup ou d'autre animal, *dente polita et lævigata;* enfin un papier meilleur et moins raboteux que celui qu'il avait employé dans sa dernière lettre. L'autorité de Pline l'Ancien, XIII, 12, paraît décisive à l'égard de cette sorte de papier : *scabritia chartæ lævigatur dente conchave.*



L'encre se faisait toujours au soleil et jamais au feu ; on y mêlait du vinaigre pour lui donner plus de mordant ; voyez Pline, xxxv, 6, et Dioscoride, v, dernier chapitre. Les *Origines* d'Isidore de Séville, xix, 17, prouvent que cette encre était encore en usage au VII[e] siècle.

Oribase, qui vivait dans le IV[e] siècle, nous donne, dans ses *Collect.*, XIII, la recette suivante de l'encre des anciens : prenez une mine de noir de fumée, une demi livre de gomme, une once et douze oboles de colle de taureau, et un denier et trois oboles de l'encre des ouvriers qui travaillent sur le cuir ; mêlez le tout, et laissez fermenter au soleil.

Les rabbins prétendent que les Juifs et même leurs rois ne pouvaient transcrire les livres saints qu'avec de l'encre composée de noir de fumée, d'huile de poix ou de suif, mêlée avec du charbon et du miel : le tout dissons dans l'infusion de noix de Galles ; toute autre couleur leur était interdite ; mais on doute que cette recette appartienne aux Juifs anciens. Voy. *Exercitatio de atramento Hebraeorum, auctore Joan. Jac. Quandt*. Regiomonti, 1713, *in*-4°.

Le traité le plus complet qui existe sur l'encre est celui de Caneparius, *de Atramentis cujuscumque generis ; prima editio*, Roterod., 1718, *in*-4° ; et *secunda editio*, Londini, 1660, *in*-4° de XVI-568 pages. L'ouvrage est divisé en six parties : 1° *Descriptio de lapide pyrite, metallorum et atramentorum stirpe*, etc., p. 1 ; — 2° *De atramento metallico*, etc., p. 121 ; — 3° *De atramento sutorio, vulgò vitriolo*, etc., p. 161 ; — 4° *De atramento scriptorio tum veterum, tum recentiorum*, etc., p. 251 ; — 5° *De indico Dioscoridis, cum aliis pigmentis diversi coloris*, etc., p. 295 ; — 6° *De variis operationibus ex vitriolo gerendis*, etc., pp. 383-568. Cet ouvrage offre beaucoup de détails sur les encres qui ont été en usage dans les différens siècles. L'auteur prétend que les premiers imprimeurs se sont servis de l'encre des anciens. Il donne aussi la composition de l'encre perpétuelle ou du stuc dont on remplit les lettres creusées sur le marbre. Il serait peut-être plus dangereux qu'utile de copier les recettes qu'il indique pour faire évanouir l'écriture au bout d'un certain temps, pour l'effacer et pour la faire reparaître à son gré. Enfin il donne le secret de faire revivre les anciennes écritures, ce qui peut être très-utile relativement aux vieux manuscrits.

Quant aux recettes pour faire de l'encre d'or, nous renvoyons à notre *Histoire du vélin et du parchemin* ; Paris, Renouard, 1812, in-8°, pp. 78-83 ; et pour l'encre pourpre, à la page 65 et suivantes.

Du Style. Le style, *stylus, graphium*, était un petit instrument d'os, de fer, de cuivre ou d'argent, long de quatre à cinq pouces, mince, effilé et pointu à l'une de ses extrémités, tandis que l'autre, assez forte, était aplatie. On se servait du style pour écrire sur les *tabellae cerae*. La pointe traçait l'écriture sur la cire, et si l'on avait une lettre ou un mot à corriger ou à effacer, on retournait le style et l'on employait l'extrémité aplatie pour faire disparaître la lettre ou le mot réprouvé, pour rendre unie, dans cet endroit, la surface de la cire, et pouvoir substituer un autre mot à celui qu'on venait d'effacer. L'expression *vertere stylum*, retourner le style, passait en proverbe chez les Romains, pour dire corriger un ouvrage. C'est ce qui fait qu'Horace, *Liv.* I, *Sat.* X, *v.* 72, conseillant aux poëtes de souvent revoir et corriger leurs ouvrages, leur dit :

Sæpè stylum vertas, iterùm, quæ digna legi sint
Scripturus.....

Il paraît que l'usage du style est fort ancien ; il en est question dans la Bible, *Regum*, IV, 21, *v.* 13. Dieu menace de détruire Jérusalem, et, (selon l'expression de la Vulgate) de l'effacer comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes, en passant et repassant plusieurs fois le style par-dessus : *Delebo Jerusalem sicut deleri solent tabulae : et delens vertam, et ducam crebriùs stylum super faciem ejus*. Mais si le style a été en usage long-temps avant l'ère vulgaire, on s'en est encore servi long-temps après. S. Boniface, apôtre d'Allemagne, nous apprend dans une de ses lettres (la septième), que les styles d'argent étaient encore à la mode au VIIIe siècle. Nous avons vu précédemment que leur usage s'est prolongé bien au-delà de ce siècle, puisque les tablettes de cire étaient encore employées au XVe.

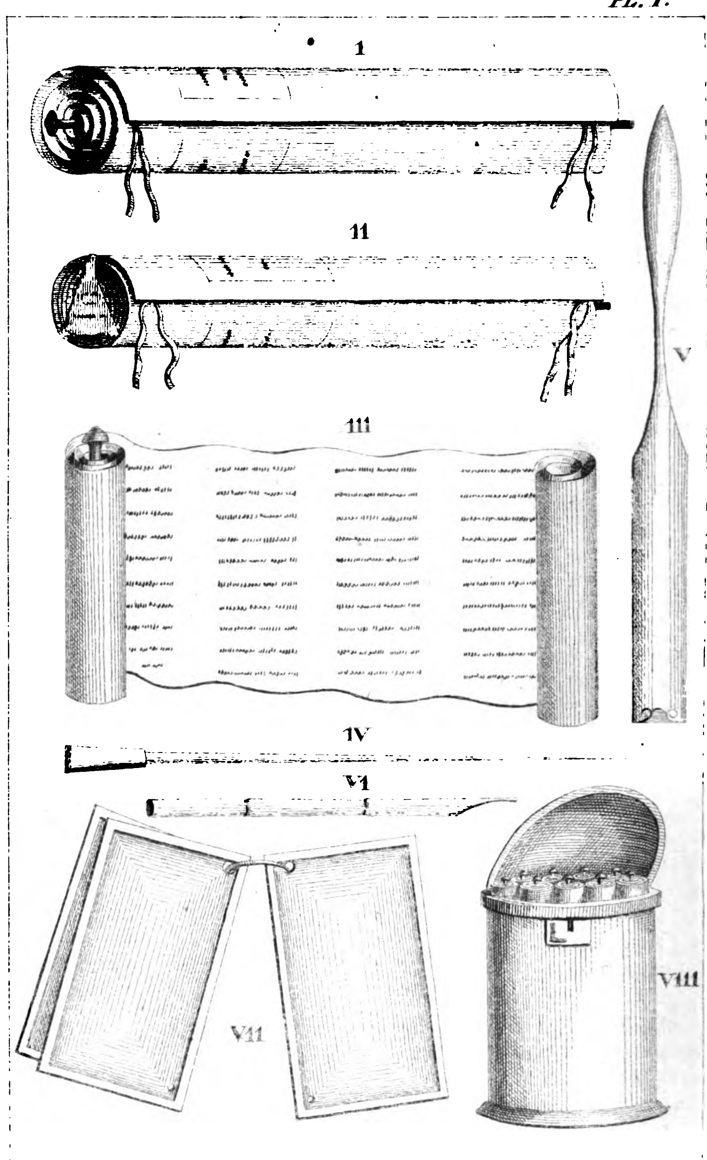
Mais, dans ce long intervalle, le style est quelquefois devenu une arme dangereuse et même meurtrière entre les mains de certaines gens. César se défendant, en plein Sénat, aux Ides de Mars, contre ses assassins, perça le bras de Cassius avec son style, *graphio trajecit*, dit Suétone. Caligula désirant la mort d'un Sénateur, suborna des gens pour l'attaquer comme ennemi public, et le malheureux fut massacré à coups de style (Voyez Suétone, *in Caium*, 28). Un chevalier romain, (dit Senèque, *de Clementiâ*, I, 14,) fut également massacré sur la place publique, par les styles du peuple, pour avoir tué son fils à coups de fouet. S. Cassien, maître d'école à Imola en Italie, fut martyrisé vers le IVe siècle, à coups de style, par ses écoliers, (voyez Prudence, *hymn.* 9). Du temps de Martial, l'écritoire des jeunes élèves était toujours garnie de son style de fer, (XIV, épigr. 21) :

Hæc tibi erunt armata suo graphiaria ferro :
Si puero dones, non leve munus erit.

On a prétendu que les Romains avaient proscrit l'usage du style, à cause des accidens et des crimes auxquels cet instrument avait donné lieu; si cette défense a existé, elle n'a pas duré long-temps, comme le dit Ger.-Jean Vossius, *de Arte grammat.* I, cap. 35; ou plutôt elle a été fort mal observée, car on n'a jamais cessé de se servir de ce petit meuble qui était indispensable. Nous voyons que les Orientaux, les Grecs, les Toscans et les Romains en ont continuellement fait usage tant que les tablettes ont subsisté.

Les styles avaient différentes formes, comme on peut le voir dans la planche IV du tome 1er du *Nouveau traité de diplomatique*, 1750, 6 vol. in-4°; on en a représenté dix qui diffèrent par la forme, et qui tiennent tous à l'antiquité.

PL. 1.



EXPLICATION

Des huit objets compris dans la planche n° 1.

Quoique, dans notre ESSAI HISTORIQUE, etc., nous ayons tâché de rendre de la manière la plus claire, tout ce qui tient aux volumes ou rouleaux des anciens et à l'art de les confectionner, nous avons pensé qu'une planche représentant les principaux objets dont nous avons parlé, en faciliterait encore davantage l'intelligence; en conséquence nous avons mis à contribution les gravures de l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon; du *Nouveau traité de diplomatique* des bénédictins D. Toustain et D. Tassin; du traité *De papyris herculaniensibus*, par de Murr; de Millin, etc., etc.; et nous y avons puisé les dessins de huit objets qui nous ont paru les plus propres à rendre sensibles aux yeux les monumens et instrumens mentionnés dans notre ouvrage. Nous les avons fait réduire à la proportion de l'*in*-8°, puis lithographier. Voici une courte explication de chacun de ces huit objets; nous suivons l'ordre des nos inscrits sur la planche I.

La FIGURE n° I offre un volume ou rouleau qui n'est pas entièrement fermé, puisque la couverture relève un peu, et que les courroies, (*lora*), pendent à ses deux angles. On aperçoit les deux extrémités (*umbilici*) du cylindre autour duquel le volume est roulé; l'une de ces extrémités est ornée de sa bossette; c'est la partie supérieure du volume, celle où se trouve le haut des pages; l'autre est dépourvue d'ornement. On entrevoit sur la couverture une partie du vélin ou parchemin fin, sur lequel est écrit le titre du volume.

La FIGURE n° II est à-peu-près la même que la première; la seule différence est qu'au lieu de l'*umbilicus* orné de sa bossette, le volume a un morceau de parchemin triangulaire qui retombe sur la tranche supérieure et qui indique le contenu de l'ouvrage.

La FIGURE n° III représente un volume en partie déroulé; on voit comment les pages, écrites d'un seul côté, étaient disposées dans l'intérieur du rouleau. L'*umbilicus*, ou extrémité du cylindre, qu'on aperçoit à droite, se trouve au centre du volume lorsqu'il est roulé, et par conséquent il tient à la dernière page de l'ouvrage; car la première se trouve toujours à gauche, tenant à la couverture, au commencement du rouleau.

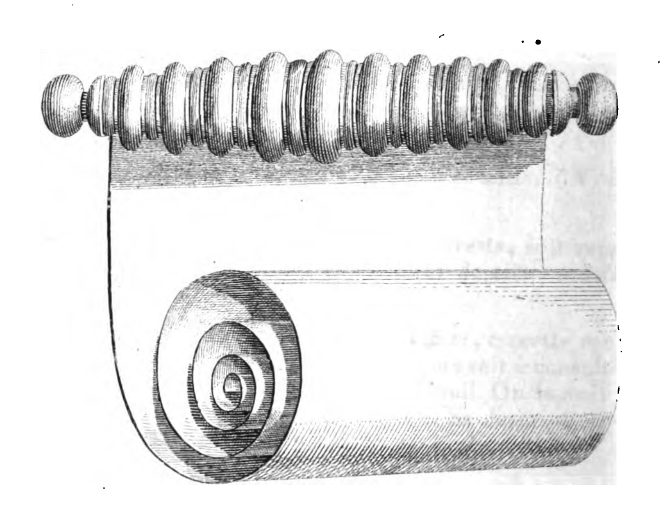
La FIGURE n° IV offre un style, *stylus*, instrument dont l'une des extrémités se terminait en pointe et servait à écrire sur les tablettes de cire, *tabellae ceratae;* l'autre extrémité était aplatie, et on l'employait à effacer et à corriger les mots que l'on voulait remplacer. (Voyez ci-devant, p. 139.)

La FIGURE n° V présente le canif des anciens, *scalpellum;* ils s'en servaient pour tailler le roseau (*calamus*) qui leur tenait lieu de nos plumes. (Voyez ci-devant, p. 136.)

La FIGURE n° VI représente un de ces roseaux taillé. (V. *calamus*, p. 133.)

La FIGURE n° VII offre les feuillets soit ouverts, soit superposés d'un *pugillaris*, ou tablettes enduites de cire, *tabellae ceratae*.

La FIGURE n° VIII offre la forme d'un *scrinium*, cassette ronde dans laquelle on déposait les rouleaux que l'on avait à consulter. Le *scrinium* se plaçait près de la table de travail. On le voit ici avec son couvercle et garni de sa serrure. Sa description se trouve ci-devant dans la *note*, p. 101.




VOLVMINIS ANTI·
QVORVM TYPVS.

NOTICE

Sur un VOLUMEN *ou rouleau ancien, gravé dans Aldrovande.*

Notre travail était achevé, et l'impression presque terminée, quand nous avons trouvé, non sans quelque surprise, dans *Ulyssis Aldrovandi monstrorum historia;* Bononiæ, 1642, *in-fol.*, fig. (*pag.* 94), une gravure représentant, sous deux aspects différens (le *recto* et le *verso*), un ancien rouleau ou *volumen* en partie déroulé (1). Les monumens de ce genre, soit écrits, soit gravés, sont peu communs; c'est ce qui nous engage à faire mention de celui-ci dans notre ouvrage.

Aldrovande, voulant mettre sur-le-champ son lecteur au courant de cet objet, jeté, on ne sait trop pourquoi, au milieu de ses monstres, a écrit ces mots sur la face extérieure du rouleau : *VOLVMINIS ANTIQVORVM TYPVS.* Il eût mieux fait de tracer sur la bande de parchemin en partie déroulée, la forme ancienne de l'écriture et la disposition des pages du rouleau; et certes il ne manquait pas de place; car cette bande a quatre pouces de largeur sur une longueur proportionnée sans doute, mais la partie encore roulée ne permet pas de donner cette longueur d'une manière précise.

Ce *volumen,* au lieu d'être simplement roulé sur son cylindre, comme ceux qui font l'objet de notre dissertation précédente, tient à une capsule ou espèce d'étui en bois, travaillé au tour, et assez évidé en dedans pour pouvoir contenir la longue bande de parchemin ou de papyrus qui forme le volume et qui est roulée autour d'un petit bâton. Chaque bout de ce bâton passe par un trou pratiqué aux extrémités de l'étui, et est terminé par un bouton à l'aide duquel on fait tourner ce bâton, de manière à ce qu'il puisse rouler la bande et la renfermer dans l'étui lorsqu'on voulait plier le *volumen;* mais pour la dérouler, il fallait la tirer de la capsule sans le secours du bouton : c'est ce que va nous apprendre le texte très-court dont Aldrovande a accompagné sa gravure : *Caeterum si peculiares priscorum mores meditemur, primâ facie incidemus in eorum* VOLUMEN, *quod nil aliud erat, nisi oblonga membrana opistographa minutissimè perscripta, quae intra thecam ligneam torno pereleganter elaboratam, adversus pulveris et aeris injurias involvebatur; ideòque volumen fuit nuncupatum; hanc pariter chartam pergamenam*

(1) Nous devons cette indication à notre confrère à l'Académie de Dijon, M. le docteur Vallot.

lector ex theca diligenter extrahendo explicabat. Simile antiquorum volumen litteris graecis exaratum in musaeo illustrissimi senatûs Bononiensis; hujusque iconem ex utrâque parte delineatam exhibemus, cujus loco hodiè libris papyraceis utimur. « Au « reste, puisque nous en sommes aux usages particuliers des « anciens, nous nous arrêterons d'abord à leur *VOLUMEN*, qui « n'était autre chose qu'une bande de parchemin oblongue, « écrite en caractères très-fins des deux côtés (*opistographa*), « et que, pour la mettre à l'abri des injures de l'air et de la « poussière, on roulait dans un étui en bois, très-élégamment « travaillé au tour; c'est de là qu'on l'a appelée volume. Le lec- « teur déployait uniformément cette bande de parchemin en la « tirant avec soin de l'étui. On conserve au musée de Bologne un « *volumen* antique, écrit en caractères grecs, semblable à celui « dont nous donnons ici la représentation sous les deux faces « (l'intérieure et l'extérieure), et que nous remplaçons aujour- « d'hui par des livres en papier. »

Nous croyons inutile de faire observer que le *volumen* ou rouleau dont parle Aldrovande n'a qu'un faible rapport avec les rouleaux antiques, objet de notre dissertation. Il leur est certainement très-postérieur. D'abord, chez les Romains, le *volumen* n'était jamais opistographe, c'est-à-dire écrit des deux côtés; puis aucun auteur ancien ne fait mention de cette *theca*, étui en bois, fait au tour, et qui sert de couverture au *volumen* décrit par Aldrovande. Les anciens, comme nous l'avons dit, n'employaient pour couvrir leurs rouleaux, qu'une forte pièce de parchemin. Si Aldrovande nous eut dit comment était disposée l'écriture dans le rouleau de Bologne, si elle était divisée par pages, ou tracée du haut en bas sur la largeur de la longue bande du rouleau, on pourrait conjecturer à quel siècle il appartient; mais il a gardé le silence à cet égard. D'après le peu qu'il en dit, nous présumons que ce monument ne peut pas être antérieur au VIIIe ou IXe siècle, et qu'il a dû être écrit dans la Grèce et non en Italie ou dans l'Europe occidentale; car jusqu'au XVe siècle, les manuscrits grecs y ont été d'une excessive rareté. On parle bien d'un psautier grec copié à Milan dans le IXe siècle, et qui a été vendu à Londres il y a quelques années; mais il était écrit en caractères latins. Il est vrai qu'on voit des caractères grecs dans une charte de l'année 943, rapportée par D. Martenne (*Thesaur. anecdot.* I, I, p. 74); mais quelques mots isolés ne forment pas ce qu'on appelle un manuscrit. On connaît un psautier grec copié dans une abbaye de Tournai vers 1105: combien existe-t-il de monumens de cette espèce! Nous persistons donc à croire que le rouleau grec de Bologne, malgré la forme antique que lui donne Aldrovande, est bien éloigné de

remonter au temps des Romains; et que, fait dans le moyen âge, il n'est point une production de l'Europe occidentale tant pour l'écriture que pour le matériel du rouleau. Au reste, nous sommes obligé de nous en tenir à des conjectures très-hasardées, sur un sujet dont n'a dit que deux mots Aldrovande qui se connaissait mieux en histoire naturelle qu'en monumens archéologiques tenant à l'histoire littéraire. Nous reproduisons ici le dessin qu'il a donné dans son volume *in-fol.*; mais nous le réduisons au format *in*-8°.



10

NÉCROLOGIE.

NOTICE

SUR M. GUENEAU DE MUSSY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE DIJON.

Jean-Baptiste-Frédéric-Hugues Gueneau de Mussy (1), doyen de la Faculté des Lettres de Dijon, professeur de littérature grecque en cette Faculté, et chevalier de l'ordre de la légion d'honneur, naquit à Montbard, le 23 avril 1787.

Son père, maire de la ville, était le cousin germain de Gueneau de Montbeillard, « l'homme du monde, « a dit Buffon, dont la façon de voir, de juger et « d'écrire a le plus de rapport avec la mienne. » En d'autres temps, une extraction si honorable eût été le gage assuré de l'éducation première la plus distinguée. Mais on se représenterait difficilement aujourd'hui l'intérieur d'une famille, durant la crise qui mit la société française en question vers la fin du siècle dernier. Les alarmes et les dangers de chaque jour ne laissaient point de place aux soins paisibles, réguliers, suivis, que réclament les premiers développemens de l'intelligence. La famille de Mussy

(1) Mussy-la-Fosse, à une lieue de Sainte-Reine, deux lieues de Semur (Côte-d'Or), a donné son nom à cette branche de la famille Gueneau. François Gueneau, écuyer, maire de Semur, en acheta la seigneurie de la duchesse de Luynes, en 1749.

s'exila volontairement de Montbard, et ce sacrifice même ne suffit pas à sauver la liberté de son chef. Il échappa néanmoins au glaive révolutionnaire; mais il survécut peu à sa prison, et Frédéric, privé des enseignemens de son père à un âge où il ne pouvait comprendre encore toute l'étendue de cette perte, séparé de ses frères, que leurs études personnelles appelaient à Paris, fut pour ainsi dire abandonné à lui-même, bien qu'il n'eût pas quitté le foyer domestique. A l'âge de 14 ans, il n'avait rien appris de ce qui constitue l'instruction classique ordinaire, si ce n'est un peu de latin qu'un respectable ecclésiastique avait bien voulu lui enseigner.

Toutefois un esprit sérieux et observateur l'avait préservé des dangers de l'oisiveté. Il demandait l'instruction à tout ce qui l'environnait. Il essayait de classer, d'après des arrangemens à son usage, les plantes, les insectes, les pierres qu'il recueillait dans ses promenades; et l'étude de l'histoire naturelle, qui lui fut si chère et si douce dans son âge mûr, fut aussi l'unique amusement de son enfance. Il garda toujours un souvenir mélancolique des longs et monotones loisirs qui avaient rempli cette première portion de sa vie. On pouvait pressentir, en le voyant, que les joies expansives et les libres ébattemens de la famille lui avaient manqué. Mais cette tristesse habituelle dont sa physionomie douce et spirituelle avait retenu l'empreinte, n'avait rien d'amer ni d'égoïste; ses manières timides cachaient une ame tendre, mais forte, et toujours prête aux résolutions généreuses.

Ce fut en 1801, que les aînés de Frédéric de Mussy, fixés à Paris, après de nombreuses vicissitudes, purent acquitter leur dette envers leur plus jeune frère. Un an suffit pour le mettre en état de suivre les écoles publiques. Pendant les deux ou trois autres années qu'il fréquenta les cours du collége Louis-le-Grand (Lycée impérial), il ne se montra pas inférieur aux bons élèves. Sa rhétorique

fut marquée par des succès obtenus au concours général, institution qu'on venait de rétablir.

Les premiers momens d'une civilisation renaissante sont ordinairement féconds. La période Napoléonienne, quelle que fût la politique ombrageuse du maître, a vu naître et grandir les plus hautes renommées littéraires de notre âge; elle a élevé, malgré l'étroit système des Lycées de l'Empire, des enfans dont un autre temps devait faire des hommes. Frédéric de Mussy rencontra parmi ses condisciples des émules, qui font aujourd'hui l'honneur de leur pays. Il se lia plus particulièrement avec MM. Cauchy, dont l'amitié a répandu une grande douceur sur sa jeunesse et sur toute sa vie. Qu'il me soit permis de consigner ici une des particularités de cette liaison studieuse. MM. Cauchy, aussi bien que leur ami, touchaient au terme de leurs humanités sans avoir la moindre notion des mathématiques. M. de Mussy l'aîné, qui depuis a été placé à la tête de l'École Normale, imagina de les réunir à des jours réglés, et de leur donner des leçons d'arithmétique et de géométrie. C'est de ces conférences élémentaires que sortit l'un des plus éminens géomètres de notre époque.

Mais ces vocations soudaines et inspirées sont le partage de génies privilégiés. Frédéric de Mussy se sentit peu de goût pour les sciences exactes; l'antiquité classique l'attirait davantage. Bien qu'il eût fait ce qu'on appelle en France de bonnes études, il était peu familier avec la langue d'Homère. Les excellentes méthodes, qui, plus tard, ont initié un assez grand nombre d'esprits à la connaissance de ce bel idiome pourtant encore trop négligé parmi nous, n'avaient point été publiées. Il y suppléa par une ardeur patiente que soutenait, qu'exaltait sa vive et intime admiration, sa contemplation assidue des modèles. Seul et sans direction, il abordait les textes les plus difficiles, s'efforçant de démêler ce qui était propre à chaque auteur, ce qui en faisait la physio-

nomie, de ce qui appartenait au génie radical de la langue, ou aux procédés généraux de l'intelligence humaine. Ce travail, qui exige une véritable sagacité philologique, lui ménageait de vives jouissances; et ses observations, ensevelies dans de volumineux recueils ou dans des notes marginales à son usage, n'ont point été perdues pour son enseignement public.

L'étude d'une langue s'éclaire surtout, comme on sait, par les comparaisons et les rapprochemens. On peut même dire qu'il est à-peu-près impossible de savoir bien une langue lorsqu'on n'en connaît qu'une. Homère appelle la Bible, et la curiosité de l'esprit est naturellement attirée vers cette autre antiquité, primitive et sacrée, qui nous apparaît vivante encore dans les pages surhumaines de la Genèse et de Job. Frédéric de Mussy parvint en peu de temps à surmonter les principales difficultés de la langue hébraïque, que du reste, à l'en croire, une sorte d'opinion populaire a singulièrement exagérées. Cette étude ne fut pas pour lui une simple satisfaction de l'esprit. Sa piété si vraie trouvait une exquise consolation à lire les psaumes de David dans la langue où ils avaient été inspirés; et, dans sa candeur érudite, il plaignait ceux qui en sont réduits à ne les goûter qu'à travers les notables imperfections des versions latines et françaises.

Quoi qu'il en soit, le professeur d'hébreu au collége de France, homme un peu singulier, mais hébraïsant zélé et d'une cordialité antique, remarqua l'application de Frédéric de Mussy. Sa bibliothèque et ses conseils furent prodigués à son jeune élève, qui en profita si bien, qu'à vingt ans il devint son suppléant, et le remplaça plusieurs fois dans sa chaire pendant le cours des années 1807, 1808 et 1809.

A la fin de cette année, Frédéric de Mussy fut appelé à l'École Normale. Trois mois après (31 décembre 1809), il fut chargé de la chaire de littérature grecque à la faculté des lettres de Dijon.

C'était alors pour les provinces une indicible nouveauté que cet enseignement. Le 18e siècle l'avait complétement aboli à Dijon, bien avant les ruines de tout genre qui signalèrent sa fin. Frédéric de Mussy reconnut qu'il avait tout à créer. Il se garda d'expliquer Eschyle ou Démosthène à un auditoire qui ne savait pas même lire l'alphabet des Grecs. Il commença modestement par des leçons publiques et privées de grammaire hellénique, éclairant, animant incessamment ce cours élémentaire par les rapprochemens les plus neufs, les plus inattendus, les plus curieux, avec la langue latine, par une multitude d'exemples empruntés à Plaute, à Térence et à Lucrèce. C'est ainsi qu'il savait abréger pour ses auditeurs les voies ardues qu'il avait long-temps explorées seul et avec tant de persévérance. Mais, quoiqu'il aimât beaucoup l'étude des langues et qu'il se complût dans les difficultés les plus délicates de l'art philologique, il n'était pas comme ces grammairiens qui concentrent toutes les forces de leur esprit sur l'instrument de la pensée. Il voyait dans les langues anciennes autre chose que des mots. En répandant autant qu'il était en lui l'émulation pour des études fortes et vraiment libérales, en hâtant de tous ses efforts ce retour vers les sources classiques, il croyait travailler au renouvellement de notre littérature, vieillissante et défigurée. Aussi, dès que les nouvelles méthodes pour l'étude du grec commencèrent à en propager la connaissance élémentaire, il fut prompt à seconder cet élan en ouvrant à ses auditeurs les trésors de la plus belle littérature qui fut jamais. Il continua de consacrer tous les ans quelques semaines à une revue rapide et philosophique de la grammaire. Mais il faisait marcher de front avec cette revue l'explication d'un chant d'Homère, d'une tragédie de Sophocle ou d'Euripide. Cette admirable poésie avait dans sa bouche une merveilleuse douceur. Il la traduisait avec amour, avec abandon, avec charme. La scène

française lui offrait sans cesse des points de comparaison avec la scène grecque, et c'était pour lui le texte de développemens pleins de finesse et d'intérêt.

Une pensée digne de son zèle pour la Religion et de son amour pour les lettres occupa vivement les loisirs que lui laissait la préparation de son cours. Il aurait voulu faire pour les Pères grecs, les Chrysostome, les Basile-le-Grand, les Grégoire de Nazianze, ce que d'autres ont fait pour les auteurs profanes. Il eût fait descendre ces grands et nobles esprits du piédestal immobile où ils sont relégués au fond des bibliothèques publiques. Il lui tardait de voir leurs écrits dans toutes les mains, de faire un choix de morceaux assez courts et d'un hellénisme assez épuré pour que l'enseignement classique accueillît ce recueil sans appréhension et sans répugnance, et en même temps d'extraits assez longs et assez complets pour donner une juste idée de l'écrivain sacré d'où ils seraient tirés. Il est bien regrettable que sa santé ne lui ait pas permis de classer et de graduer, selon la force de chacune des classes que comptent nos colléges, les nombreux matériaux qu'il avait recueillis dans ce dessein.

Le 6 novembre 1815, Frédéric de Mussy avait été nommé inspecteur de l'Académie de Dijon, par un arrêté qui le maintenait expressément dans l'exercice simultané de ses fonctions professorales. En 1821, l'altération de sa santé le força de se démettre de ce titre d'inspecteur, que son zèle pour l'amélioration de l'enseignement lui avait fait accepter d'abord, sans calculer ses forces physiques. Le 15 juin 1818, il avait été nommé doyen de la Faculté des lettres de Dijon. Deux ans auparavant (31 janvier 1816), il était entré à l'Académie. Il fut pendant plusieurs années l'organe habituel des diverses Commissions chargées de rendre compte à la Compagnie du résultat des concours qu'elle avait ouverts pour le prix d'élo-

quence ou celui de poésie. Ses rapports se distinguaient par un goût sûr et un véritable atticisme. Nous avons pu juger plus d'une fois combien la littérature de l'Angleterre et celle de l'Italie étaient familières au Rapporteur.

Cet homme excellent, ce confrère d'une aménité de mœurs si naturelle, si vraie, nous a été enlevé avant le temps. Il est mort le 31 janvier 1831. La Faculté des lettres l'a remplacé dignement (1); mais il ne le sera jamais pour sa famille, ni pour ses amis. Il faut s'être assis à son foyer, l'avoir connu dans le sanctuaire de sa vie domestique, il faut savoir tout ce qu'il était pour la femme rare qu'il s'était choisie, tout ce qu'il était pour ses trois fils, pour apprécier ce que sa famille a perdu. Il faut avoir vu combien il était chéri de ses deux frères, de ses sœurs, de tous ceux qui l'ont connu (car tous l'ont aimé), pour sentir quel affreux malheur ç'a été pour eux qu'une telle perte. Un de ses frères, M. Philibert Gueneau de Mussy, membre du Conseil royal d'instruction publique, a bien voulu communiquer la plupart des détails qu'on vient de lire à celui des amis de Frédéric, qui rend ce tardif hommage à sa mémoire. Tout ce qu'il peut y avoir de bien dans cette courte Notice lui appartient; je n'ai pas craint d'emprunter à l'auteur de la *Vie de Rollin*, cet écrit d'une simple et mâle élégance, les termes mêmes dont il s'est servi en m'écrivant; seulement j'ai été moins sobre, moins retenu, dans l'éloge mérité de celui que nous pleurons.

Th. Foisset.

---

(1) M. Stiévenart, traducteur d'Horace et bientôt de Démosthène, membre de l'Académie, a succédé à M. de Mussy dans la chaire de littérature grecque de la Faculté.

NOTICE

SUR M. CHARLES BRUGNOT,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE DIJON.

L'ANNÉE 1831 devait être pour l'Académie de Dijon, une année de pertes prématurées. A peine la mort lui eut-elle enlevé Frédéric de Mussy, à quarante-trois ans, qu'elle atteignit, dans sa trente-troisième année, un autre de ses membres dont la place sera long-temps vide au milieu de nous. Si l'Angleterre contemporaine salue encore de ses regrets Kirke Vhite, Leyden, John Keats, jeunes hommes pleins d'espérances, tombés trop tôt sous le poids de la vie, comment n'aurions-nous pas un souvenir pour Brugnot, tendre et fière intelligence, poète de la même famille et de mêmes destinées ?

Jean-Baptiste-Charles BRUGNOT, était né le 17 octobre 1798, à quatre lieues de Beaune, à Painblanc, lieu illustré déjà par la naissance de dom Clémencet, qui a mérité de laisser son nom à l'*Art de vérifier les Dates*. Elevé jusqu'à sa quatorzième année au sein du village natal, il chérissait d'instinct les bois, les vallons, et leur verdure, quand il vint étudier à la ville. Bientôt il se sentit poète, et ses premiers chants furent pour les fleurs sauvages, pour celles qu'il avait cueillies dans son enfance en folâtrant dans les prés, en s'égarant au fond des bois. Là se découvre déjà tout le secret de son talent ; Brugnot fit rarement des vers par tâche, par entreprise ; la poésie n'était point un défi par lui donné à son esprit, ou une pâture à son désœuvrement ; mais, quand ses émotions, se pressant dans son ame, commençaient à s'y trouver à l'étroit, il les laissait déborder sur le papier ; et, comme il était poète, elles s'y répan-

daient en vers. *Plenus sum sermonibus*, a dit le plus ancien des poètes, *et coarctat me spiritus uteri mei..... Loquar et respirabo paululum* (1). La poésie spontanée, la vraie, n'a pas d'autre source.

Ce premier élan de l'ame de Brugnot fut trop tôt refoulé (et il devait l'être jusqu'à la fin) par les réalités d'une vie prosaïque et souffrante. Nulle exigence dans ses désirs : vivre et étudier lui suffisait. C'eût été son ambition suprême, car il ne souhaitait pas même la gloire. Les charmes de l'amitié, les joies de la famille, un peu de soleil et de loisir, voilà tous les rêves de sa jeunesse. Mais ce peu même qu'il convoitait ne lui fut pas donné. Chef de famille à 19 ans, seul chargé du sort de sa mère, de ses deux sœurs, de son frère, il eut à dévorer les soins les plus vulgaires de l'existence. Partagé entre la culture du champ paternel et les écritures d'une chétive perception (qui faisait aussi partie de son héritage), comme Heyne, comme Winckelmann, il dut se condamner de plus à enseigner à quelques pensionnaires les premiers rudimens de la grammaire et de la géographie : situation amère, trop commune et trop peu secourue dans notre ère de civilisation et de progrès !

Dans une crise analogue, Heyne, l'immortel éditeur de Virgile, avait trouvé une ame sympathique et généreuse, celle de Thérèse Weiss, qui plus tard s'associa pleinement à sa destinée. Brugnot rencontra aussi une personne digne de devenir sa compagne et qui, après de longues épreuves, devait enfin lui être unie.

Mais ce ne fut point le terme de sa mauvaise fortune. Trois ans avant ce mariage, il avait obtenu de l'emploi dans le corps universitaire ; il commençait à y trouver de l'avancement quand une affection pul-

(1) Job, xxxii, 18-20.

monaire l'obligea de résigner ses fonctions. Il s'associa à la fondation d'un journal plus littéraire que politique, le *Provincial;* cette feuille n'eut que cinq mois d'existence. Il fut nommé à une chaire de haut enseignement, qui ne devait lui imposer que deux heures de cours public par semaine : cette chaire (celle de littérature au Lycée municipal de Besançon) fut supprimée avant qu'il eût eu le temps de s'y montrer. C'est ainsi que tout lui manqua, pour ainsi dire, coup sur coup. S'il saisissait une branche pour s'y abriter en passant, à l'instant elle s'en allait en poussière dans ses mains.

Il acheta enfin une imprimerie et fonda un nouveau journal, le *Spectateur*, qui lui a survécu. Cette entreprise, commencée sous le feu des haines de partis, continuée dans le tumulte d'une révolution, au milieu des vociférations des émeutes, a empoisonné les derniers jours de sa vie et en a précipité la fin. Les périls auxquels il se dévoua en résistant aux réactions qui ont suivi 1830, honorent sa droiture et son courage.

Telle fut sa vie. Celui qui lui rend ce témoignage a parlé ailleurs, avec étendue, de son caractère plein de franchise et de sauvagerie, singulier mélange de nerf et de douceur. Il a parlé des exquises qualités de son cœur, de ses sentimens pleins d'indépendance et d'élévation, de sa foi à la vérité révélée, et cet hommage n'a été contredit de personne. Il lui reste à dire un mot de ses écrits.

Dans l'été de 1820, une Ode sur Louis XIV valut à Brugnot une mention honorable de la part de l'Académie de Mâcon. En 1822 et 1823, plusieurs de ses poésies furent imprimées dans le Recueil de l'Académie des jeux floraux. L'année suivante, il publia une Ode sur la mort de Lord Byron. En 1825, il fut couronné dans cette enceinte même. Le sujet du concours était : *la Poésie célébrant les grands événemens et s'associant aux fêtes publiques dans*

les temps anciens et dans les temps modernes.
« L'Académie, ce sont les termes de son Rapporteur,
« ne pouvait laisser passer, sans un honneur public,
« un travail vigoureux, original, où de très-beaux
« vers rachètent toujours les défauts même les moins
« contestés. »

En 1826, Brugnot fit paraître à Troyes, où il professait les humanités, une nouvelle traduction de l'*Encomium Moriae* (1), pamphlet du plus spirituel, du plus étonnant des érudits, écrit pour le XVIe siècle et digne d'être lu encore de nos jours. Une vie d'Erasme, qui n'a qu'un défaut, celui d'être trop courte, ouvre ce volume. La traduction, faite de verve, pleine de mordant, de rapidité, d'élégance, nous paraît supérieure aux huit versions du même ouvrage qui avaient précédé celle-ci. Le traducteur a été sobre de notes, contre l'usage. — C'est, je crois, la même année que parurent les *Lettres de Julien*, publication tardive d'un roman de quelques pages, improvisé dans le feu de la fièvre et d'une première lecture de Werther.

Pour mentionner à la fois tout ce que Brugnot a écrit en prose, nous rappellerons les articles de critique littéraire, signés de son initiale, que le *Provincial* a publiés. Nous pourrions enregistrer ici les témoignages que des connaisseurs tels que MM. Villemain et Sainte-Beuve ont rendus à ce qu'il y a de pénétrant, de senti, et d'intimement *artistique*, qu'on me passe le terme, dans ces morceaux écourtés. L'auteur de la présente Notice a publié autre part un suffrage qui dispense de tous autres, celui de M. de Chateaubriand. — La préface élégante et spirituelle d'*Une Folie de grands hommes*, par notre compatriote et notre confrère, M. Brifaut, de l'Académie française, est

(1) L'Eloge de la Folie, *par Erasme, traduction nouvelle, par C. B. de Panalbe* (Charles Brugnot de Painblanc). Troyes, 1826, 1 vol. in-8°.

aussi de Ch. Brugnot. — Son discours de réception, lu dans cette enceinte le 6 janvier 1829, est plein de noblesse, d'esprit et de conviction. C'est, avec le premier chapitre inédit d'un roman à la manière de Scott pour *illustrer* les monumens de Dijon et ses alentours, le dernier fragment de prose littéraire que ses amis puissent citer de lui.

Je parlais à l'instant de sa conviction. Elle éclate vivement, elle est profondément empreinte dans ces dernières compositions de Brugnot, comme dans ses poésies. La littérature était pour lui chose sérieuse. Il prenait au mot ce qu'on ne fait qu'écrire ailleurs sur la dignité, sur la sainteté de l'art. L'expression ici n'est point exagérée; l'art était pour Brugnot comme une seconde religion. Aussi, d'une part, il était sans indulgence pour ces intelligences à gages qui prostituent la littérature à la librairie, comme pour ces consciences déchues qui ne voient dans un livre à faire que l'occasion d'une débauche d'esprit. Il n'avait point ces promptes amitiés, ces faciles admirations, non plus que ces dénigremens de commande de notre temps, à l'égard de l'écrivain qui arbore telle ou telle livrée. Au lieu de ces éloges prêtés et rendus, au lieu de toute la bienveillance intéressée de certaines critiques parisiennes, ses jugemens avaient retenu quelque chose de la franchise un peu âpre de l'homme des champs; sa conscience d'homme de lettres était restée toute provinciale. D'autre part, à qui n'estimait pas la poésie ce qu'elle vaut, il rendait ingénuement mépris pour mépris. Bien plus, il s'indignait à l'égal d'une profanation, d'une admiration routinière, et, pour ainsi dire, apprise par cœur. C'est là l'excuse de ce qu'on a pu reprocher à sa polémique littéraire de formules tranchantes et passionnées.

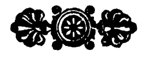
Il fit des vers assez tard et il en fit peu. Il avait d'autres préoccupations, comme on l'a vu. Mais le volume de poésies posthumes que sa veuve a donné au public, au commencement de cette année, suffit à lui

assurer une place digne d'envie parmi ceux qui recherchent dans la poésie non-seulement le beau, mais *le sincère, ce qui vient de l'ame, ce qui va à l'ame*. C'est là son titre d'honneur; c'est là sa couronne. Ces poésies sont généralement tristes, mais d'une tristesse intime et pénétrante, qui n'a rien de la mélancolie artificielle des élégies contemporaines. Par une sorte de contraste qui tient à la vivacité des impressions de l'auteur, elles se distinguent par une variété que tout le monde a remarquée (1). Les dernières pièces de ce recueil, et particulièrement les romances du poëme de Coucy, donnent le droit de dire que son talent croissait avec l'âge et qu'il entrait dans le période de son plein développement poétique lorsque la mort l'a frappé, le 11 septembre 1831, après de longues souffrances. A Paris, où l'on imprime des vers de collége, où, depuis l'*OEdipe de Voltaire*, il est de règle que chaque lauréat de rhétorique a fait sa tragédie, où le théâtre et les soirées littéraires mettent une telle profusion de rimes et d'hémistiches en circulation qu'il n'y a qu'à se baisser et à ramasser, un poète éclôt de bonne heure, et il est à trente ans ce qu'il sera plus tard. En province, nous sommes, grâces à Dieu, moins précoces; et, pour une vie aussi troublée que l'a été celle de Brugnot, trente ans, c'est encore l'adolescence du poète.

Th. Foisset.

---

(1) M. Sainte-Beuve, dans la Revue des deux Mondes (1er janvier 1833), M. de Cazalès, dans la Revue Européenne (mai 1833), et un anonyme dans les *Annales de philosophie chrétienne* (livraison de septembre), ont porté ce jugement des poésies inachevées de Charles Brugnot.



POÉSIE.

La Bryone et le Rosier.

FABLE.

* La Bryone à tige grimpante
Cherchant un abri protecteur
Sur l'herbe se traînait chétive et sans vigueur;
Elle disait alors timide et suppliante :
Joli Rosier que j'aperçoi,
Oh si je puis enfin parvenir jusqu'à toi,
Je te couronnerai de ma verte guirlande;
Ne dédaigne pas cette offrande;
Mes fleurs modestes sans éclat
Feront mieux de tes fleurs ressortir l'incarnat.
Tu n'as pas besoin de parure;
Flore t'a fait si beau! mais pour moi quel bonheur,
De pouvoir à la tienne enlacer ma verdure
Et d'embellir mon bienfaiteur!
Deux jours après elle rampait encore;
Mais au lever de la troisième aurore,
Par sa vrille attachée au pied de l'arbrisseau,
Elle monte, grandit, serpente à droite, à gauche,
Et s'étendant de proche en proche,
Couvre tout le buisson d'un perfide réseau.
On voit se dessécher la feuille emprisonnée,

* La bryone ou couleuvrée, plante grimpante.

Le frais bouton avorte et la rose est fanée ;
La plante usurpatrice étouffe entre ses bras
L'arbuste hospitalier, soutien de sa misère ;
Il dépérit, elle prospère :
C'est le symbole des ingrats.

Par M. Bressier.



Le Lièvre et la Tortue.

FABLE.

Le Lièvre et la Tortue unis depuis l'enfance
Goûtaient de l'amitié les charmes les plus doux;
Et quoique différant et d'humeur et de goûts,
Rien n'altérait jamais leur bonne intelligence.
Qu'on ne s'étonne pas d'un tel rapprochement;
Les contrastes, les sympathies
Par de motifs divers forment également
Les unions bien assorties.
Il est vrai que ces deux amis
Etaient rarement réunis;
Le Lièvre au loin dans la campagne
Dès l'aube allait courir, tandis que sa compagne
Gardait le gîte; pour se voir
Ils n'avaient qu'un instant le matin ou le soir.
Heure rapide et fortunée,
Quel charme à tous les deux tu faisais éprouver!
Quel plaisir de se retrouver
Quand on ne s'est pas vu de toute la journée!
Quels entretiens délicieux!
L'un de ses faits aventureux
Aimait à babiller, l'autre aimait à l'entendre.
Qui garde le logis, par les rapports d'autrui
Est toujours bien aise d'apprendre
Ce qui se fait hors de chez lui.
Le Lièvre racontait ses courses dans la plaine,

Ses bonds pour franchir le torrent,
Et sur la colline lointaine
Ses banquets parfumés de thym, de marjolaine;
Puis il disait aussi comment
Son agilité sans pareille
Avait su dérober sa trace au lévrier,
Et comment du vieux braconnier
Le plomb avait sifflé deux fois à son oreille.
A ces récits divers la tortue en émoi
Tressaillait tour-à-tour de plaisir et d'effroi.
Or il advint un jour qu'avant l'heure ordinaire
Le lièvre arriva, mais blessé,
Sur trois pattes courant; d'un chasseur exercé
Le plomb l'avait atteint dans sa fuite légère.
Lui si leste, si vif, le voilà condamné
A vivre un grand mois sédentaire
Et dans son gîte confiné.
Un mois de tête-à-tête est une rude épreuve;
Le Lièvre en eut bientôt la preuve.
Mécontent et peut-être aigri par la douleur,
Il trouva son amie exigeante, ennuyeuse,
Egoïste et capricieuse,
Et lui-même il était inquiet et grondeur.
Je le croyais bien plus aimable,
Disait la Tortue à part soi,
Quel caractère détestable!
Il ne sait pas souffrir, ou plutôt je le voi,
L'inconstant a cessé de se plaire avec moi.
Leurs pensers mutuels qu'ils déguisaient à peine
Ne devaient pas rester long-temps secrets;
L'un voulant hasarder des reproches discrets,
L'autre récrimina, si bien qu'une semaine
A leur tendre amitié vit succéder la haine.
Avec aigreur ils se parlaient;

Le toi, ce mot si doux, n'était plus en usage;
Ils gardaient le silence ou bien se querellaient;
C'était l'enfer que ce ménage.
Ah! c'en est trop, dit l'animal léger;
Je boite encore, mais n'importe,
Je n'y puis plus tenir, sur tout autre danger
L'ennui que j'éprouve l'emporte.
Je pars,.... je vais,.... je ne sais où,
Mais loin, bien loin d'ici chercher un autre gîte;
— Tant mieux que ce soit au plus vîte;
— A l'instant même : adieu radoteuse : — Adieu fou.

Qui gagne à se faire connaître?
Peu de gens,.... personne peut-être.
On éblouit de loin, les dehors sont fort beaux,
Mais plus d'intimité dévoile les défauts;
Témoins les héros de mon drame.
Tel fait bruit dans le monde et porte un nom fameux,
Chez qui son valet et sa femme
Ne trouvent rien de merveilleux.

Par M. Bressier.



RÊVE ET RÉALITÉ.

A C******.

Je suis un sylphe, une ombre, un rien, un rêve,
Hôte de l'air, esprit mystérieux,
Léger parfum que le zéphir enleve,
Anneau vivant qui joint l'homme et les dieux.

A. DUMAS.

Des cœurs amis deviennent vraiment heureux au milieu du néant de tous les biens directs.

DE SÉNANCOURT.

Le soir jette son voile au front de notre terre,
Et, de notre hémisphère
Le soleil disparaît.
Je parcours les sentiers d'une antique forêt
Où de la nuit le flambeau sombre
A peine éclaircit l'ombre.
Je n'entends plus que le bruit des ruisseaux
Qui roulent doucement les flots purs de leurs eaux;
Le vent s'endort, et dans les airs tranquilles
N'agite plus les rameaux immobiles;
Tout semble reposer dans le vaste univers;
Le sommeil a versé sa liqueur enivrante;
L'envie et le plaisir, la haine dévorante,
Tout sommeille; et bercé par des pensers divers

D'espoir, le malheureux ne sent plus ses revers.
Il rêve une moins triste vie;
A son plus gai festin le bonheur le convie.

Et moi?..... je veille tristement;
Je me dis qu'ici-bas tout ment;
Puis, frappé du néant des choses de la terre,
Je devine à mon ame une plus haute sphère!...

Un son tendre et mélodieux
Qui semble descendu des cieux
Vient frapper tout-à-coup mon oreille attentive;
Je crois entendre une harpe plaintive
Qui soupire du cœur un mystère, un regret!.....
J'écoute!.... Une voix murmurait
Mon nom, douce et pareille à la voix d'une femme.
Un bruit de pas a suspendu mon ame!....

C'est elle!... assise auprès de moi,
Tu souffres, dit-elle, pourquoi?....
Oh! moi je te suis destinée;
Je ne veux vivre que pour toi;
J'apaiserai ta destinée!
Oui! j'endormirai ta douleur
Et ces vagues élans d'un cœur
Qui cherche un but à l'existence;
Moi je serai ta providence;
Et si de trop réels malheurs
T'étreignent et forcent tes pleurs,
Mon ame sera ton asile.
Tes jours de fausse joie auront pour jamais fui;

Je serai là comme aujourd'hui
Pour te rendre un bonheur facile....

Oh! que je voudrais vivre ainsi;
Tu réaliserais mon rêve;
Toujours près de toi comme ici,
Douce et belle comme une autre Ève....
Puis ma main a saisi sa main....
Mais elle s'enfuit comme une ombre,
Et disparaît dans le chemin
Au travers de la forêt sombre.

C'était un rêve..... Arrête, ô bonheur mensonger;
Demeure, ô trop douce chimère;
Contre le désespoir tu peux me protéger !....
Hélas! inutile prière :
La réalité vient, le sommeil disparaît,
Et ma douce illusion cesse.
Plus d'aveu, de sombre forêt,
Et de cette commune ivresse,
Et de ce céleste bonheur;
Plus rien n'est vrai... que ma douleur.

Mais un jour le songe
Long-temps se prolonge;
Il n'est plus mensonge;
L'ange tant rêvé,
Pareil à l'étoile
Que le vent dévoile,
Le soir au long voile,
L'ange s'est levé.
Bientôt vient l'orage,

Et des vents la rage!...

. . . .

Sa main au rivage
Guide mon bâteau ;
Mon cœur, au murmure
De sa voix si pure,
Bientôt se rassure.
Je suis son flambeau.
Sa douceur m'appelle :
Au malheur fidèle
Tu souffres, dit-elle ;
Eh bien! me voilà.
Cherchons loin du monde
Que le mal inonde,
Retraite profonde ;
Le bonheur est là.

Saint-Martin. JULES PAUTET.



DÉCOURAGEMENT.

A MA MÈRE.

Si bien que me voici, jeune encor, et pourtant
Vieux, et du monde las, comme on l'est en sortant,
Ne me heurtant à rien que je ne me déchire;
Trouvant le monde mal, mais trouvant l'homme pire.
(*Didier.*) VICTOR HUGO.

Dans ce monde, hélas! tout s'altère;
Rien ne se fixe à notre cœur,
Si ce n'est un amour de mère,
Si ce n'est le malheur.



L'amitié? — n'est rien qu'un mensonge.
L'amour? — c'est une illusion.
Et le bonheur? — comme un doux songe,
Une déception.



Ah! vivons, vivons loin du monde
Pour n'être point froissé par lui!
Mais où fuir? L'égoïsme inonde
Chaque voie aujourd'hui.

Oui, l'intérêt qu'on déifie
Désenchante, et rend âpre et froid;
Et l'on résume ainsi la vie :
Jouer au plus adroit.



L'or!... du siècle c'est la croyance;
Par lui tout se meut et pour lui;
On se jette sans prévoyance
Où son prestige a lui.



Hélas! ne voit-on pas que l'ame
Se flétrit bientôt à ce jeu,
A cette *rouge et noire* infame
Dont l'honneur est l'enjeu.



Ah! recherchons la solitude
Pour nous épargner bien des pleurs;
Et que le parfum de l'étude
Endorme nos douleurs.



Oui, demandons à la nature,
L'infini, le vague des bois,
Des mers le solennel murmure,
Le charme de ses voix.



Sur notre cœur ses harmonies
Soufflent un vent qui rafraîchit,

Qui flatte nos mélancolies,
Les berce et les nourrit.



Les lacs, les vallons solitaires,
Les rochers et les bois ombreux
Sont pleins d'ineffables mystères
Par qui l'homme est heureux.



Ah! qui nous rendra leur délice,
Leur secret, leur air doux et pur?
Ils offrent contre l'injustice
Un lieu d'asile sûr.



Mais notre destin nous entraîne;
Notre vie ardente a son cours
Dans un monde à la chaude haleine
Qui consume les jours.



Il faut subir avec constance
Le malheur au calice amer;
Un jour vient où la résistance
Brise sa main de fer.

Dijon. JULES PAUTET.

TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

Année 1833.

pages

LITTÉRATURE ANCIENNE.

NÉCROLOGIE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

